



Le premier ministre du Canada, M. Trudeau, qui poursuit en Europe sa mission de paix, s'est entretenu hier à La Haye avec la reine Béatrix des Pays-Bas, qui lui a accordé tout son appui. M. Trudeau s'est ensuite rendu à Bruxelles puis à Rome. Il doit aujourd'hui se rendre à Bonn. (Photolaser AP)

Trudeau reçoit un accueil sympathique à La Haye et Bruxelles

ROME (d'après la PC, l'AFP, Reuter) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, est arrivé hier en fin d'après-midi à Rome, quatrième étape de son « pèlerinage de la paix » qui l'a conduit depuis mardi à Paris, La Haye et Bruxelles, et qui a suscité jusqu'à maintenant des réactions encourageantes.

Le chef du gouvernement canadien a été reçu à l'aéroport de Rome par le ministre italien du Tourisme et des Spectacles, M. Lelio Lagorio, et par l'ambassadeur du Canada en Italie, M. Ghislain Hardy. M. Trudeau doit s'entretenir aujourd'hui avec le président du Conseil italien, M. Bettino Craxi, avant d'être reçu en audience par le pape Jean-Paul II au Vatican. Il quittera Rome pour Bonn dans l'après-midi.

L'initiative de paix de M. Trudeau a été bien accueillie par le ministre des Relations extérieures de la Belgique, M. Léo Tindemans. Ce dernier a fait remarquer que M. Trudeau, n'étant ni Européen ni Américain, était très bien placé « pour tenter une dernière fois, avant que les super-puissances ne prennent une décision finale à Vienne, de rétablir une

forme de dialogue plus profitable à la détente ».

Avant d'aller à Bruxelles, M. Trudeau avait rencontré en tête à tête, à La Haye, la reine Béatrix des Pays-Bas et l'a convaincue, selon ses porte-parole, de prêcher occasionnellement en faveur de son plan de paix.

L'entretien privé a duré 50 minutes et, même si rien n'a transpiré de cette rencontre, les adjoints du premier ministre ont confirmé qu'il avait parlé de son projet à la souveraine.

Même si elle est censée n'avoir aucune influence directe sur le gouvernement néerlandais, la reine Béatrix a pris l'habitude de faire des commentaires sur différents sujets d'actualité et elle est très respectée et écoutée aux Pays-Bas.

À Bruxelles, M. Tindemans a déclaré qu'il était entièrement d'accord avec les moyens mis de l'avant par M. Trudeau. Selon lui, les alliés de l'OTAN doivent faire tout en leur pouvoir pour améliorer le climat de négociations entre les États-Unis et l'URSS.

Voir page 12: Trudeau

Pêches maritimes

De Bané consent un nouveau délai, dans l'espoir d'un déblocage

par Denis Lessard

OTTAWA (PC) — Conservant l'espoir d'un déblocage dans une ultime ronde de négociations avec le gouvernement du Québec, le ministre fédéral des Pêches et Océans a mis en veilleuse pour quelques heures son projet de reconstruction des pêches au Québec.

« On va attendre 24 peut-être 48 heures avant de voir ce qu'on fera » a indiqué hier un porte-parole de Pêches et Océans. Hier soir, l'état-major du ministre De Bané rencontrait à Montréal les fonctionnaires du ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. À Ottawa, on n'attendait guère de résultats de cette rencontre avant ce matin.

En revanche, il semblait clair que, du côté d'Ottawa, cette réunion était perçue comme une dernière chance d'obtenir l'appui du Québec au plan de reconstruction de Pêcheries-Unis proposé l'été dernier par le ministre fédéral Pierre De Bané.

Mardi soir, le sous-ministre de Pêches et Océans, M. Pierre Lefebvre, s'est

Voir page 12: De Bané

Arafat annonce un cessez-le-feu autour de Tripoli

BEYROUTH (d'après AFP et Reuter) — M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP, a annoncé hier soir qu'un cessez-le-feu était intervenu à 18 h 00 locales sur tous les fronts autour de Tripoli (Nord-Liban).

Les journalistes sur place ont constaté que le cessez-le-feu était globalement respecté.

Toutefois, un responsable du Fatah (la principale composante de l'OLP) déclarait quatre heures plus tard que le camp palestinien de Baddaoui, dernier bastion des loyalistes (favorables à M. Arafat), subissait « des bombardements intermittents, moins intenses qu'à l'ordinaire ».

Le président Hafez Assad de Syrie et le colonel Mouammar Kadhafi de Libye se sont cependant prononcés en faveur du départ du chef de l'OLP de Tripoli à condition que cessent les combats près de cette ville.

Le président Assad et le colonel Kadhafi se sont prononcés, selon l'agence libyenne Jana captée à Paris, pour un cessez-le-feu entre factions palestiniennes, « afin de leur permettre de régler leurs différends démocratiquement au cours d'un congrès du Fatah, principale composante de l'OLP ».

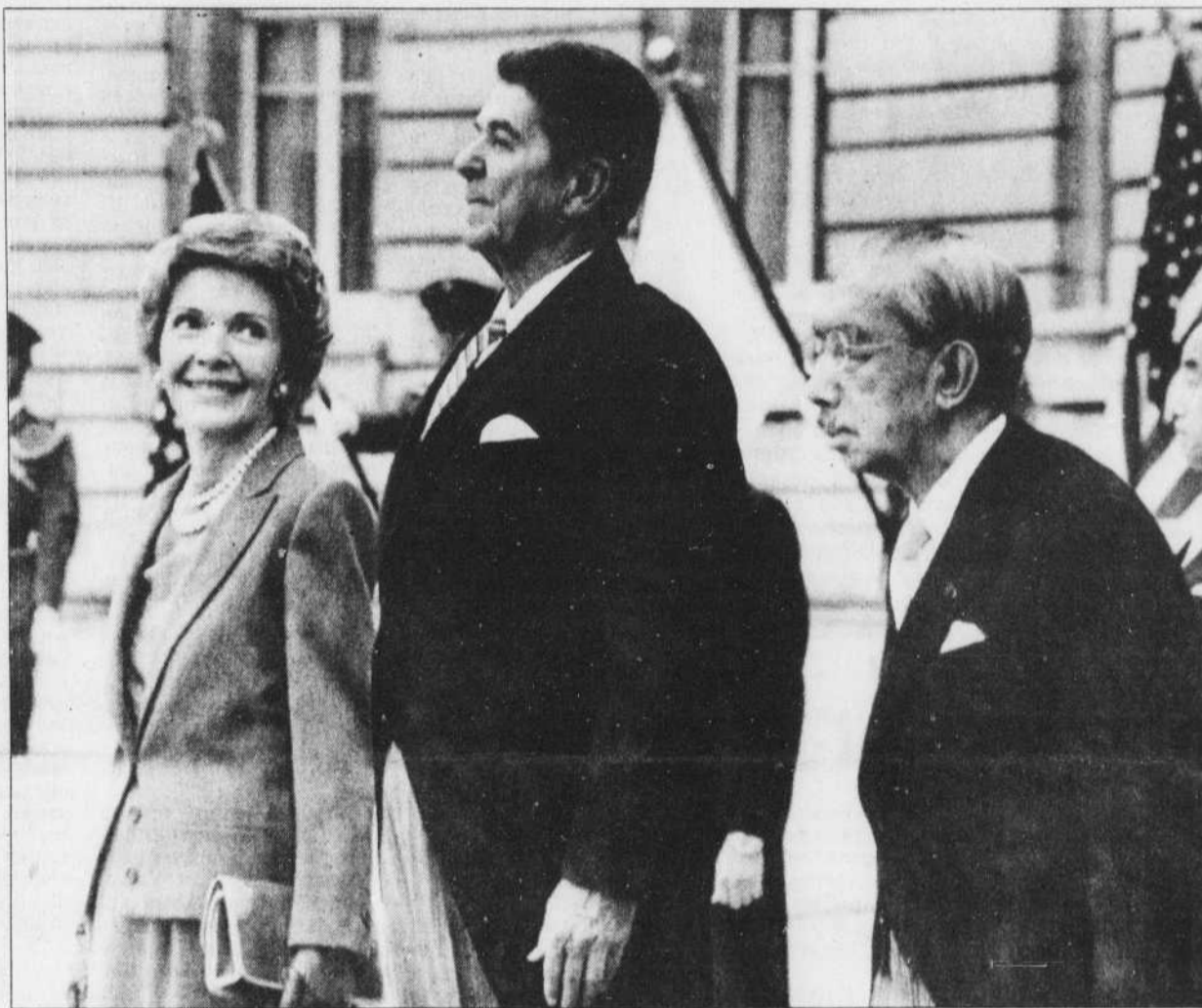
Mais, selon Jana, ils ont posé comme condition au départ de Yasser Arafat de Tripoli que ce dernier « ne transforme

pas cette ville en un camp retranché destiné aux tueries et à la destruction ».

Par ailleurs à Genève, les membres de la commission rassemblant les principales factions libanaises ont causé une certaine surprise en déclarant être parvenus à un accord sur la réforme de la constitution en vigueur depuis 40 ans. Les chrétiens maronites conserveraient la majorité au Parlement et au sein d'autres institutions, mais avec une marge de manœuvre réduite. Après le dossier constitutionnel, la principale question pendante est celle du rôle et de la nature de l'armée libanaise.

Tout en reconnaissant que la région

Voir page 12: Cessez-le-feu



Reçu en grande pompe hier au palais Akasaka de Tokyo, le président des États-Unis, M. Ronald Reagan, a attiré le regard admirateur de sa femme, Nancy. À droite, l'empereur Hiro-Hito, est demeuré imperturbable. Nos informations en page 5. (Photolaser AP)

Energie: Chrétien prend les conservateurs en défaut

par Paule des Rivières

OTTAWA — Le ministre de l'Énergie, M. Jean Chrétien, a qualifié de « stupides » les critiques du chef du Parti conservateur, M. Brian Mulroney, vis-à-vis du Programme énergétique national (PEN) car il est convaincu pour sa part que des modifications à la politique énergétique gouvernementale « provoqueraient des remous, et nuiraient aux investissements ».

La veille, alors qu'il s'adressait pour la première fois à un auditoire albertain depuis son arrivée à la tête du parti, à Calgary, M. Mulroney s'était valu un tonnerre d'applaudissements en promettant d'abolir le PEN s'il accède au pouvoir. Plus précisément, M. Mulroney s'en était pris aux subventions gouvernementales défavorisant les compagnies américaines (ou favorisant les canadiennes), injustement à son avis.

Mais hier, à Ottawa, un autre député conservateur a trouvé le moyen de défier de son politique bien différente de celle de son chef, estimant plutôt qu'un

gouvernement conservateur retiendrait certains éléments du programme fédéral actuel, en rejetterait d'autres et en changerait le nom. Le député conservateur en question, M. Paul Dick, de l'est de l'Ontario, et M. Chrétien, étaient les invités du Comité pour la canadienisation de l'industrie pétrolière, à l'instar du député néo-démocrate Red Skelly. Pour sa part, M. Dick a précisé qu'il n'a rien contre la canadienisation.

Toujours soucieux d'amadouer les Américains, son chef avait accusé le gouvernement libéral d'avoir provoqué « une fuite sans précédent de capitaux » et il s'était engagé à mettre un terme aux pénalités imposées aux compagnies américaines en vertu du PEN.

M. Chrétien fait le pari contraire: industrie veut avant tout la stabilité et elle a appris à vivre avec le PEN, croit-il. Et il a clairement indiqué qu'il ne prévoit aucun changement. Hier par ailleurs il a pris un plaisir évident à défier son adversaire conservateur, retardant son départ de plus de 30 minutes. Si la politique énergétique du gouvernement

devenait un des enjeux de la prochaine campagne électorale, M. Chrétien ne rechignerait sûrement pas.

Je serais prêt à me mesurer à M. Mulroney « n'importe où, n'importe quand » sur ce sujet, a dit le ministre libéral hier.

La politique énergétique du gouvernement, adoptée en 1980, est une des plus marquantes de ce gouvernement et les controverses qu'elle a suscitées ne se comptent plus. (Au printemps 1982, le ministre des finances, M. Lalonde y avait d'ailleurs apporté des adoucissements.)

Le ministre a précisé en outre hier que:

■ L'industrie pétrolière est maintenant canadienne à 38%, au lieu de 28% avant la politique énergétique de 1980;

■ le gouvernement ne prévoit aucun achat de compagnie et compte plutôt sur des projets conjoints américano-canadiens pour faire porter à 49% ou 50% le taux de canadienisation de l'industrie d'ici 1990, comme prévu dans le PEN; il a donné en exemple un projet de forage

Voir page 12: Chrétien

La fin du 6e synode des évêques

Les fidèles en quête d'indications précises devront rester sur leur appétit

par Danièle Blain

correspondance particulière

ROME — Les fidèles en quête d'indications précises, les prêtres en manque de lignes pastorales en seront pour leur frais: la sixième session du synode mondial des évêques, ouverte fin septembre, s'est terminée le 29 octobre à Rome sur des indications générales, parfois contradictoires, en rien concluantes.

Qui suit ces rencontres triennales depuis leur institution au lendemain du Concile Vatican II sait que le document final, basé sur les propositions votées en fin de session par les 210 participants (évêques, archevêques, cardinaux et su-

à lui seul expliquer un tel éparpillement: la perte du sens du péché, les injustices (« fautes ») sociales et les fautes personnelles, la célébration sacramentelle individuelle ou collective appellent à une variété de définitions proprement culturelles — comme l'ont si bien démontré les interventions des représentants des évêques africains —, susceptibles à elles seules de faire déboucher le dialogue sur une impasse. De liturgique, le débat devient théologique, et Mgr Joseph Cordeiro, évêque de Karachi et l'un des trois présidents-délégués du synode avait beau jeu de répon-

dre aux journalistes qui s'inquiétaient de la discrétion entourant les débats que, plus que d'étouffer les différences, il s'agissait surtout de ne pas semer une ultérieure confusion dans l'esprit des fidèles, le « jargon théologique » ne constituant pas le meilleur véhicule pour la diffusion d'un message que l'on souhaite malgré tout immédiat.

En l'absence d'informations précises (les propositions votées par les évêques ne sont par tradition jamais publiées, et le résumé qui en est fourni, fort peu éclairant), le bref « Message pastoral »

Voir page 12: Le synode

LE DEVOIR À LOISIR

La Hollande des musées

On ne se baignera évidemment pas dans la mer du Nord à l'automne, mais les Pays-Bas regorgent de musées et c'est la saison idéale pour cet itinéraire culturel néerlandais que propose Monique Nuytemans. Pages 13 et 20

Pour changer de peau

Alain Girard fait oeuvre de tout cuir: sacs, robes, liseuses, abat-jour, pas la moindre parcelle de ce matériau dont il ne sache tirer profit, artisan d'un métier qui a sans doute pris naissance dans une grotte de la Préhistoire. Jean C. Gagnon a visité son atelier. Page 13

Vélo à la bouche!

En primeur au DEVOIR: Vélo-Québec a obtenu du ministère du Loisir un Sommet économique sur l'industrie québécoise de la bicyclette. Richard Milo donne des détails dans sa chronique sportive. Page 21



Les goûts du public: les femmes et la Baie James

par Marie Laurier

Les Québécois aiment bien lire des ouvrages qui reflètent leurs préoccupations sociales, à en juger par les deux lauréats du Grand prix du public décerné à *Histoire des femmes au Québec*, du collectif Clio (Éditions Quinze) et *Baie James, une épopée*, de Roger Lacasse (Libre-Expression).

Ainsi en a décidé un jury élargi de 1.532 répondants à un sondage destiné à exprimer leur choix de lecture depuis un an, dans le cadre du 6e Salon du livre de Montréal. C'est la première fois que le public est invité à se prononcer sur ses goûts et ses humeurs littéraires du jour et il répondait à un questionnaire paru dans le journal *La Presse* entre le 28 octobre et le 8 novembre, devant indiquer leurs favoris parmi deux listes de dix titres chacune fournies par l'Association des libraires du Québec dans deux catégories: littérature générale et livres pratiques.

Dans la première catégorie, *Histoire des femmes au Québec*, une oeuvre de Marie Lavigne, Michèle Jean, Micheline Dumont et Jennifer Stoddart, a délogé *Désobéir* de Claude Charron, *Laura Laur*, de Suzanne Jacob, *Ma vie, ma folie*, de Julien Bigras, *Trois essais sur l'insignifiance*, de Pierre Vadeboncoeur et d'autres succès de librairie des derniers mois.

Et l'on croit comprendre que les lecteurs se passionnent toujours pour le « projet du siècle », puisque *Baie James, une épopée* obtient la première place, avant des titres

Voir page 12: Les goûts

Des livres pour votre ordinateur?
Exigez
PSI
MEMOIRE VIVE
EDITESTS

Plus de 100 titres en vente en librairie/boutique informatique
diffusion
SCE Inc. - Tél. 935-1314

Restaurant
Butch Bouchard

Festival de
Cuisses de grenouilles

repas complet: \$895
En vedette:
Georges Coulombe,
pianiste-chanteur

881 est. de Maisonneuve. Tél.: 527-1221
Stationnement gratuit à l'arrière à partir de 16h.

Le secteur privé pourrait s'engager dans le front commun en Colombie-Britannique

VANCOUVER (CP) — Le gouvernement de la Colombie-Britannique n'entend pas prendre de mesure pour empêcher l'escalade de la grève dans le secteur public, qui pourrait impliquer quelque 220,000 syndiqués d'ici le 18 novembre.

L'escalade pourrait même s'étendre au secteur privé, si le gouvernement s'avait d'accuser un seul syndiqué de ne pas avoir respecté les injonctions interdisant le piquetage, ont fait savoir hier les membres du front commun.

Il appartient aux employeurs du secteur public de prendre les mesures qui s'imposent, a déclaré hier le premier ministre de Colombie-Britannique, M. Bill Bennett.

« Le gouvernement de la province, a-t-il expliqué, n'est confronté qu'à une seule négociation, avec le syndicat des fonctionnaires. Les autres corps publics, dont les administrateurs sont élus, comme les commissions scolaires et les gouvernements municipaux, doivent régler leurs différends avec leurs employés ».

« Leurs responsabilités sont clairement définies par la loi et ces corps publics devront s'acquiescer de leurs responsabilités ». Prié de préciser s'il venait de dire que tant que le gouvernement négocierait avec ses fonctionnaires, il ne s'impliquerait pas dans les autres différends syndicaux, M. Bennett a répondu que son

gouvernement s'acquiesce de son devoir et qu'il souhaitait voir les autres corps publics s'acquiescer de leur rôle.

Le premier ministre a refusé de recommander aux commissions scolaires de prendre des mesures disciplinaires contre les enseignants qui ont débrayé mardi pour appuyer les 35,000 grévistes de la fonction publique. Le personnel de soutien des écoles primaires et secondaires de la province a également débrayé en guise de protestation contre les mesures de restriction du gouvernement, qui donnent aux employeurs du secteur public le droit de procéder à des congédiements sélectifs.

Les enseignants protestent

aussi contre les coupures que le gouvernement prévoit effectuer au budget de l'éducation.

Aujourd'hui, environ 4,000 employés de diverses compagnies de la Couronne doivent débrayer. Le front commun, avec l'Opération Solidarité, s'est engagé à faire débrayer d'ici le 18 novembre 220,000 employés du secteur public, dont le personnel de l'Insurance Corporation of British Columbia, les employés des municipalités, des hôpitaux.

La grève a fait fermer, jusqu'à maintenant, les magasins d'alcools de la province, les bureaux des divers ministères. Plusieurs routes de la province sont fermées,

les employés de la Voirie étant aussi en grève.

C'est le secrétaire-trésorier de la Fédération du travail de la C.B., M. Mike Kramer, qui a laissé planer la menace d'une grève du secteur privé si le gouvernement sévissait contre ces syndiqués ne respectant pas les injonctions interdisant le piquetage. Une grève dans le secteur privé ferait très certainement bouger le gouvernement, estime M. Kramer.

On prévoit d'ores et déjà que les injonctions émises lundi par la Cour suprême de la province et hier par le Conseil des relations de travail et ordonnant aux enseignants de retourner à leurs

classes ne seront pas respectées.

Le gouvernement, estime M. Kramer et d'autres leaders syndicaux, pourrait mettre fin à la grève en convoquant l'assemblée législative dont les travaux ont été ajournés le 21 octobre et en révisant sa législation sur les restrictions.

« Nous nous dirigeons vers la catastrophe à moins que le gouvernement n'entende raison », a déclaré hier le président du Syndicat international des employés du bois, M. Jack Munro. « Il est évident que le gouvernement cherche la confrontation. Les enjeux de cette partie de poker ne cesseront d'augmenter ».

affaires municipales

■ Conflit réglé à l'OMHM

Tout est rentré dans l'ordre lundi dernier à l'Office municipal d'habitation de Montréal après deux semaines de grève, les 185 employés ayant réussi à conclure une entente de trois ans avec leur employeur. Les employés de l'OMHM travaillent à l'entretien des 150 immeubles à loyer modique administrés par l'Office municipal et à l'administration de cette société paramunicipale. Les employés ont perdu la clause d'indexation minimale de 9 % qu'ils avaient négociée en 1980 mais ils ont obtenu des augmentations salariales de 5 %, 6 %, et 6 % pour les trois années du contrat (1983-85). De plus, ils ont réussi à faire une percée intéressante au chapitre des frais de déplacements, de préciser le président du syndicat, M. Robert Mackrous. Ils ont obtenu une allocation de base de \$135 par mois pour les premiers 100 milles de déplacements en voiture (pour ceux qui sont tenus de prendre leur voiture pour leur travail), \$0.28 du mille pour les 100 milles suivants et \$0.31 pour les 100 milles additionnels. Les employés qui ne se servent de leur voiture qu'occasionnellement reçoivent \$105 d'allocation de base; auparavant tous obtenaient \$100 par mois. M. Philippe Dagenais, porte-parole de l'OMHM, a précisé que les employés qui effectuent des visites d'un établissement à l'autre peuvent facilement rouler 300 milles par mois. Pour l'Office municipal d'habitation de Montréal il s'agit d'une première grève générale de ses employés depuis la formation du syndicat en 1971.

■ Médiation à la Co-op de l'Est

L'étude légale Bélanger, Beaulé et Garceau a fait parvenir aux médias un communiqué de presse de son client, la Co-op de l'Est Taxi, signalant qu'un processus de médiation avec les chauffeurs de taxis haïtiens était en cours et devait se dérouler jusqu'au 18 novembre prochain. C'est pour cette raison, précise le communiqué, que la Co-op « juge prématuré de faire connaître sa position et de faire quelque commentaire que ce soit au sujet du rapport du comité d'enquête présenté par la Commission des droits de la personne portant sur les allégations de discrimination raciale touchant l'agglomération A-5 ». On se rappellera que la Ligue des droits et libertés du Québec, le Collectif des chauffeurs haïtiens et l'Association haïtienne des travailleurs du taxi donnaient une conférence de presse le 2 novembre dernier pour livrer leurs impressions du premier rapport d'enquête de la Commission des droits de la personne en exprimant des doutes sur les succès d'une médiation qu'apparemment la Co-op ne souhaitait pas.

■ Rumeurs erronées à Laval

Le maire de Laval, M. Claude Lefebvre, confirme qu'il a reçu un avis de démission d'un membre de son comité exécutif, M. Guy Ricard, mais que c'est le seul. M. Ricard a signalé le 20 octobre dernier au maire Lefebvre qu'il désirait se consacrer de nouveau à plein temps à l'exercice de sa profession, tout en conservant son siège de conseiller municipal au Parti du Ralliement Officiel des Lavallois. M. Lefebvre lui a demandé de rester à son poste jusqu'en janvier afin de ne pas « nuire à la bonne marche des dossiers » qu'il pilotait personnellement, notamment l'aménagement des parcs et la conservation de l'énergie. M. Lefebvre a dit regretter le départ de son collègue dont il vante le grand dévouement pour ses concitoyens, la compétence et le sens des responsabilités.

Angèle Dagenais



Maurice Corriveau entreprenait hier une marche de six jours, Montréal-Québec, dans le but d'attirer l'attention du public sur la nécessité d'améliorer les conditions de vie des jeunes assistés sociaux de moins de 30 ans dont les prestations ne sont que de \$149 par mois. Pour ce travailleur social de 44 ans, qui démissionnait récemment de son poste de coordinateur des programmes au CLSC des Draveurs, à Gatineau, la situation tragique de ces jeunes doit être la priorité numéro un du gouvernement du Québec. L'arrivée de M. Corriveau dans la capitale provinciale mardi prochain, le 15, doit coïncider avec la journée de débrayage national du Regroupement autonome des jeunes et de la reprise des travaux de l'Assemblée nationale. Sur notre photo, de gauche à droite, on retrouve Normand Bilodeau, Christine Paradis, Roger Montpetit et Maurice Corriveau. (Photo Jacques Grenier)

La loi 27

Des médecins envisagent de pratiquer hors Québec

par Renée Rowan

« La loi 27 est un échec; inefficace et nuisible, le décret doit être retiré », affirme la Fédération des médecins résidents et internes du Québec.

Au cours d'une conférence de presse, hier, le président de la Fédération, le Dr Daniel Larose, a affirmé qu'à court et à moyen terme, la loi n'améliore pas la répartition géographique des médecins au Québec. Cette loi, adoptée en décembre 1981, prévoit une rémunération différente pour les médecins durant les premières années de leur profession ou de leur spécialité selon le territoire où ils exercent.

La FMRIQ s'appuie, pour demander de retirer le décret amendement les lois touchant la santé et les services sociaux du Québec, sur un sondage effectué en mai 1983 auprès des 1,800 membres de la FMRIQ en 1982-1983. Ce sondage visait à évaluer l'im-

paire de la loi 27 et de ses mesures coercitives sur l'amélioration de la répartition géographique des médecins du Québec.

Mille cent trente-et-un (1,131) médecins, soit 63 % ont répondu au questionnaire. Leur réponse démontre clairement qu'un très grand nombre de jeunes médecins envisagent d'établir leur pratique hors Québec depuis l'adoption de cette loi. Avant l'adoption de la loi 27, 15 finissants avaient décidé d'aller pratiquer la médecine hors Québec; après la loi, ce chiffre passe à 42, ce qui représente une augmentation du simple au triple des médecins qui iront pratiquer à l'extérieur de la province, soit aux États-Unis, en Ontario ou dans d'autres provinces canadiennes. Ces jeunes préfèrent « s'expatrier » plutôt que d'aller s'établir en région intermédiaire, éloignée ou désignée.

Chez les finissants qui n'ont pas encore établi leur

lieu de pratique de façon certaine, leurs réponses dénotent également un profond sentiment d'insatisfaction.

Parmi les finissants en anesthésie-réanimation qui ont répondu en grand nombre au questionnaire, 19 % diront s'établir hors Québec. Aucun n'envisage de s'établir en région intermédiaire, éloignée ou désignée. Cela est d'autant plus inquiétant, note la FMRIQ, qu'il y a, au niveau de cette spécialisation, un problème aigu.

Pour la Fédération, il est clair qu'aucun incitatif financier, encore moins coercitif, n'incitera de jeunes médecins à s'établir dans un endroit éloigné qu'ils ne connaissent pas, ni du point de vue socio-culturel, ni du point de vue professionnel. « On ne part pas avec ses valises s'installer à Fairmont sans savoir à quoi s'attendre », a dit le Dr Larose.

Pour pallier à cette situation, la FMRIQ a proposé, en mars dernier, au ministre des Affaires sociales, des éléments de solutions qui pourraient, estime-t-elle, aider à régler le problème de la répartition géographique des médecins. D'ici quelques semaines, des jeunes médecins qui pourraient éventuellement être intéressés par une pratique en périphérie seront invités à rencontrer les représentants des différentes localités à la recherche d'effectifs médecins, afin de planifier des visites des installations locales.

Grâce à la « prothèse Cloutier »

Des genoux sont remis à neuf

par Renée Rowan

Il y a trois ans, Mme Paula Caisse ne pouvait ni marcher, ni monter, ni descendre les escaliers, encore moins courir ou danser. « Après quelques pas à peine, mes genoux se « bloquaient », explique dans ses propres termes cette petite femme de 69 ans, débordante de vitalité. Victime d'arthrite depuis une dizaine d'années, elle en était réduite à une vie extrêmement limitée à l'intérieur de son domicile.

Aujourd'hui, grâce à une reconstruction complète des deux genoux par prothèse non contrainte, elle mène à nouveau une vie presque normale: elle vaque à ses occupations, marche sans canne, peut aller « magasiner » seule et va même danser régulièrement au Club de l'Âge d'Or. L'arthrite continue toutefois à faire ses ravages: après les genoux, c'est maintenant le coude gauche. « Si je dois de nouveau me faire opérer, je n'hésiterai pas, affirme-t-elle en entrevue. Le Dr Cloutier est pour moi un véritable bon Dieu... il fait des miracles! »

Mme Caisse est venue témoigner, hier, de son expérience.

rience devant les participants au colloque scientifique sur le genou organisé par l'hôpital Saint-Luc à l'occasion de ses 75 ans d'existence. Une équipe de spécialistes de plusieurs disciplines de ce centre hospitalier ont, au cours des dernières années, développé une expertise enviable concernant cette articulation extrêmement importante qu'est le genou.

Le Dr Jean-Marie Cloutier est le père de la prothèse non contrainte du genou, connue mondialement sous le nom de prothèse Cloutier. Cette technique opératoire a été mise au point en 1975, en collaboration avec des ingénieurs de la compagnie Zimmer USA, pour tenter de résoudre certains problèmes propres à d'autres prothèses.

Le dessin de la prothèse Cloutier s'appuie sur la nécessité, explique ce chirurgien orthopédiste, de conserver les ligaments croisés afin de préserver le plus possible la mobilité du genou. C'est,

selon lui, la prothèse qui se rapproche le plus de la physiologie normale de cette articulation. « Plus on conserve les ligaments, en particulier le croisé postérieur, meilleurs sont les résultats », note-t-il.

La prothèse Cloutier se compose de deux implants non solitaires: le composant fémoral et le composant tibial. Le premier, en chrome-cobalt, remplace la totalité de l'extrémité inférieure du fémur. Le second est en trois parties: il comprend un support en chrome-cobalt dans lequel sont enchâssés, en cours d'intervention, deux unités en polyéthylène renforcées par des fibres de carbone. « Le but de cette technique, précise le Dr Cloutier, vise à une implantation précise de ces composant avec des ligaments en tension et un axe de jambe correct ».

La technique est maintenant bien rodée, constate le Dr Cloutier qui fait, chaque jeudi, trois ou quatre arthroplasties ou reconstructions

totales du genou par prothèse non contrainte. Il y a actuellement 72 malades en attente pour ce type d'opération et la durée d'attente est en moyenne de six mois.

Une étude a été faite sur les 110 premières arthroplasties réalisées sur 86 patients entre décembre 1977 et mars 1980, ce qui a donné un recul, selon les cas, de deux à quatre ans. Trois cas ont dû être exclus de cette étude pour diverses raisons. Sur ces 83 patients, 68 étaient des femmes et 20 des hommes dont la moyenne d'âge était de 58 ans. Les genoux usés après 60 ans ne sont pas choses rares tandis que l'arthrite fait plus de victimes chez les femmes que chez les hommes.

Selon le Dr Cloutier, les résultats des cas étudiés sont très satisfaisants: la douleur a été convenablement soulagée dans la majorité des cas, soit pour 98 genoux sur 107; 64 % des 83 patients avaient un périmètre de marche illimité; 85 % n'utilisaient pas de canne; 76 % se relevaient d'une chaise sans s'aider et enfin, 75 % pouvaient monter et descendre les escaliers normalement.

Ce qui est aussi intéressant, signale le spécialiste,

c'est que cette intervention peut se pratiquer sans anesthésie générale, ce qui est appréciable chez les personnes âgées où les risques sont plus grands. L'âge seul n'est pas une condition pour l'implantation d'une prothèse complète du genou, précise le Dr Cloutier qui a opéré un homme de 84 ans, en excellente santé, qui voulait à tout prix retrouver sa mobilité. Il se refusait à finir ses jours clouer sur son lit ou en chaise roulante. Cet homme, qui a aujourd'hui 86 ans, se déplace sans canne.

La prothèse Cloutier jouit, pour l'instant, d'une plus grande popularité en Europe qu'aux États-Unis où l'on utilise davantage la prothèse demi-contrainte pour laquelle on enlève plus de ligaments. « Amener des changements au niveau des techniques ne se fait pas du jour au lendemain », constate le chirurgien qui rentre d'un voyage en Suède et en Belgique où il a donné plusieurs conférences sur le sujet. En France, l'intérêt pour cette prothèse s'est manifesté depuis quelque temps déjà. Le Dr Cloutier a déjà fait des séjours à Paris, Lyon et Dijon pour y enseigner sa technique. Il doit y retourner de nouveau en mai prochain.

André Chamson s'éteint à l'âge de 83 ans

PARIS (AP) — André Chamson, écrivain, académicien français et historien du protestantisme, est mort mardi à Paris à l'âge de 83 ans, a-t-on appris hier auprès de la famille de l'écrivain.

Né le 6 juin 1900 à Nîmes, dans une famille de commerçants, il ne devait jamais oublier son enfance passée au pied des Cévennes, terroir qui marquera profondément toute son oeuvre et où il se replongera le plus souvent possible.

Après des études au collège d'Alès et au lycée de Montpellier, il part pour Paris en 1918 où il entre à la faculté des lettres et à l'École nationale des chartes dont il sort diplômé.

Il commence sa carrière en 1924 à la Bibliothèque nationale. En 1925, il épouse Lucie Mazaure dont il aura une fille, Frédérique qui se fera un nom. (Frédérique Hebrard, épouse de l'acteur Louis Velle), comme scénariste et écrivain.

C'est également en 1925 qu'il publie son premier livre *Roux le bandit*, qui sera suivi en 1927 des *Hommes de la route*, qui le fera accéder à la notoriété, en 1928 du *Crime des justes* et en 1930, date à laquelle il est nommé conservateur-adjoint du Château de Versailles, de *L'auberge de l'abîme*.

guérin
l'éditeur
qui
édite

Mon nouveau programme de français au primaire
par un groupe d'enseignants

MON NOUVEAU PROGRAMME DE FRANÇAIS AU PRIMAIRE
6a

En vente dans toutes les librairies

ORIENTATION PÉDAGOGIQUE
Le cahier d'activités
Mon nouveau programme de français englobe un ensemble de travaux conçus selon l'esprit du nouveau programme de français pour la présente décennie. « La langue est un instrument de communication ».

Cahier d'activités 4A-ISBN-2-7601-0860-0 192 p. 4,50\$
Cahier d'activités 4B-ISBN-2-7601-0925-9 176 p. 4,50\$
Cahier d'activités 5A-ISBN-2-7601-0859-7 151 p. 4,50\$
Cahier d'activités 5B-ISBN-2-7601-0928-3 174 p. 4,50\$
Cahier d'activités 6B-ISBN-2-7601-0877-5 203 p. 4,50\$
Cahier d'activités 6B-ISBN-2-7601-0969-0 4,50\$

guérin éditeur Jim Labé
4501 Drolet
Montreal H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481

En vente dans les librairies:
4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél.: (514) 677-8525
168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-6241

FIN DE SEMAINE A OTTAWA 19,50 \$

Séjournes au charmant Hôtel Plaza de la Chaudière, situé près des chutes de la Chaudière avec une vue impressionnante de la colline du Parlement et d'Ottawa. Vous y trouverez des chambres superbes, un restaurant exquis, des jardins luxuriants et une piscine complètement équipée. Et pour que votre fin de semaine soit encore plus spéciale, nous offrons un prix très spécial de 19,50\$ la nuit par personne pour une chambre double (vendredis et samedis seulement). La chambre pour une personne est à 39\$.

Pour réserver, téléphonez sans frais au 1-800-567-1991 ou communiquez avec votre agent de voyage.

Hôtel Plaza de la Chaudière

Spécial des Fêtes, \$35.00 par chambre du 23 décembre 1983 au 2 janvier 1984.

Le congédiement illégal

Gouvernement du Québec
Commission des normes du travail

On vous a congédié? Savez-vous que pour certains motifs le congédiement est illégal? En vertu de la Loi sur les normes du travail, vous avez un droit de recours et vous pouvez porter plainte si votre employeur vous a congédié:

- pour éviter l'application de la Loi sur les normes du travail;
- parce que vous aviez exercé un droit résultant de cette loi;
- parce que vous étiez enceinte;
- parce que vous aviez atteint l'âge normal de la retraite;
- parce que vous faisiez l'objet d'une saisie;
- parce que vous aviez témoigné dans une poursuite se rapportant à l'application des normes ou parce que vous aviez fourni des renseignements à la Commission des normes du travail.

Nul ne peut vous congédier pour un de ces motifs: c'est illégal et vous pouvez porter plainte.

La plainte
Pour vous prévaloir de votre droit de recours, vous devez transmettre votre plainte par écrit, dans un délai de 30 jours, au **Commissaire général du travail** ou à la Commission des normes du travail.

Le fardeau de la preuve
Il appartient à votre employeur de prouver que le congédiement a été effectué pour un autre motif que ceux mentionnés ci-haut et pour une cause juste et suffisante.

Réintégration et indemnité
Si votre employeur ne réussit pas à faire cette preuve, le commissaire du travail pourra ordonner votre réintégration et le versement, à titre d'indemnité, d'une somme équivalente au salaire et aux avantages dont vous avez été privé le congédiement.

Renseignements
Plus de détails vous sont fournis dans les publications que la Commission des normes du travail met à votre disposition; faites-en la demande à la

Direction des communications
Commission des normes du travail
750, boul. Charest Est.
Québec G1K 7Z5
Tél.: (418) 643-8742

ou à l'un des bureaux de la Commission

ALMA	662-3975	MONTRÉAL	873-7061
BAIE-COMEAU	589-9931	QUÉBEC	643-4940
HULL	771-6259	ROUYN	762-0867
JONQUIÈRE	547-6689	SHERBROOKE	565-0441
LÉVIS	833-6194	TROIS-RIVIÈRES	374-4661
MATANE	562-2010		

Québec

en bref...

■ Un parti « d'affaires »

Un nouveau parti politique, *Action des hommes d'affaires*, a été officiellement reconnu hier par le directeur général des élections du Québec, M. Pierre-F. Côté. Cette nouvelle autorisation porte à 17 le nombre des partis politiques québécois officiellement reconnus. Le chef de ce parti est M. Lionel Taillon et son représentant officiel, M. André Taillon. Le bureau-chef du parti est situé à Saint-Roch-de-l'Acigian. Aucune course au leadership n'est prévue pour l'instant.

■ Brasseur enlevé

(AFP) M. Alfred Heineken, président de la grande brasserie néerlandaise qui porte son nom, a été enlevé hier soir à Amsterdam. Selon des témoins, cinq hommes armés et masqués l'ont enlevé au moment où il quittait le siège social de sa brasserie. Son chauffeur a subi le même sort. Un reporter-photographe a pour sa part affirmé que la voiture des ravisseurs avait été retrouvée par la police et qu'on y avait relevé des traces de sang à l'intérieur. La police se refuse pour l'instant à toute révélation.

■ Un navire-éolienne

(Reuter) Le commandant Jacques-Yves Cousteau a déclaré hier que son catamaran révolutionnaire à propulsion éolienne, le « moulin à vent », avait tenu ses promesses lors de son voyage inaugural à travers l'Atlantique en dépit de la violente tempête qu'il a dû affronter au cours des derniers jours. Le cylindre qui propulse le catamaran a été endommagé par la tempête au cours de laquelle les vents ont atteint 50 nœuds et les creux, quelque six mètres. Le bateau de 42 tonnes a rejoint aux Bermudes la Calypso. Le commandant Cousteau estime être en mesure de faire la preuve que la propulsion éolienne de navires a un avenir commercial et peut même se coupler avec des techniques de pilotage automatique. L'avantage de ce type de propulsion tient essentiellement au fait que la propulsion éolienne permet de diriger un navire dans n'importe quelle direction, quelle que soit celle du vent.

■ L'eau de Sainte-Sophie

Le ministère québécois de l'Environnement a fait savoir hier que les 3.000 citoyens de la municipalité de Sainte-Sophie, dans le comté de Terrebonne, n'ont plus besoin de faire bouillir l'eau de leur robinet avant de la consommer. Des analyses récentes avaient démontré des concentrations anormales d'azote ammoniacal dans l'eau du système municipal.

■ Quantité négligeable

(CP) Le Canada ne figure pas sur la liste des pays occidentaux que les États-Unis tentent présentement de rassurer à la suite de l'invasion de la Grenade. Un des principaux dirigeants du département d'État américain, M. Kenneth Dam, poursuit en effet sa tournée des capitales occidentales pour neutraliser la vague anti-américaine déclenchée par l'invasion de la petite île. Il vient notamment d'avoir un entretien de 90 minutes avec Mme Thatcher. Il n'a pu dire toutefois pourquoi certains pays de l'OTAN étaient l'objet des préoccupations américaines et d'autres pays. Le Canada n'était pas non plus sur la liste des pays de l'OTAN que les États-Unis avaient avisés de leur intervention militaire.

■ Nouveaux Passe-Partout

(PC) Les nouveaux épisodes de la série infantile *Passe-Partout* seront présentés dès samedi prochain à la télévision de Radio-Canada, le matin, et à Radio-Québec à l'heure du souper. Aux principaux personnages de *Passe-Partout*, *Passe-Carreau* et *Passe-Montagne* s'ajoutent cette fois Mme Bubù (auteur de contes pour enfants), Mélodie, enfant de famille monoparentale, et un autre garçon qui se joindra à la bande de Canelle et Pruneau. Commandés par le ministère de l'Éducation et produits par Champlain Production, une filiale de CFCF-12, les 50 nouvelles émissions d'une demi-heure seront toutes présentées le samedi. Les 125 anciennes émissions seront présentées du dimanche au vendredi.

■ Les prochaines partielles

Le directeur général des élections du Québec, M. Pierre-F. Côté, a indiqué que les candidats aux élections partielles du 5 décembre prochain dans les circonscriptions électorales de Jonquière et de Mégantic-Compton pourront dépenser respectivement \$40.153 et \$26.605. Ces chiffres, qui pourront être modifiés après la période de révision des listes électorales, soit vers le 24 novembre, sont basés sur le recensement électoral.

La bande vidéo fait voir Marchessault en train de s'emparer d'un sachet de cocaïne

par Rodolphe Morissette

De l'opinion d'un ancien adjoint de M. Henri Marchessault admis à témoigner comme expert au procès de l'ex-commandant de l'escouade des stupéfiants de la Police de la CUM, le document vidéo de la surveillance électronique effectuée dans la voûte de la police le 19 mars dernier fait voir son ancien patron en train de s'emparer d'un sachet de cocaïne qu'il a constitué à partir du contenu de cinq autres déjà saisis par la police.

M. Marchessault subit actuellement son procès en Cour supérieure pour vol, possession et trafic de drogues.

Les 12 jurés au procès de M. Marchessault ont visionné hier un vidéo de près de trois heures qui fut enregistré par une caméra dissimulée dans le plafond de la voûte de l'escouade des stupéfiants. Le film rapporte des gestes posés le 19 mars par M. Marchessault entre 8 h 39 et 11 h 33 de l'avant-midi.

Témoignant comme expert en stupéfiants, le sergent-détective Jacques Duchesneau, qui supervisait les enquêtes de l'escouade sous les ordres de M. Marchessault jusqu'à la mi-janvier dernier, a exprimé à la cour son interprétation du document vidéo cité. Il a expliqué qu'à son avis, le document vidéo fait voir M. Marchessault qui s'empare de quatre rondelles de hashish de 2 kg chacune; qui manipule ensuite cinq sachets de co-

caïne, puisant une partie de chacun des cinq sachets pour en former un sixième qu'il apportera avec lui hors de la voûte, non sans avoir ajouté aux cinq sachets une substance de quantité égale pour remplacer la drogue qu'il y avait tirée.

Si M. Marchessault entre et sort souvent de la voûte au cours du processus, opine M. Duchesneau, c'est entre autres pour aller peser chacun des sachets (la balance se situant hors de la voûte) afin que leur poids au terme de l'opération soit exactement le même qu'au point de départ.

Il explique que tous les contenants de drogue qui font l'objet de saisies policières sont pesés officiellement au moment des saisies. Il a précisé par ailleurs que quand vient le moment de la destruction de ces drogues par la police (une fois qu'ils ne sont plus utiles comme exhibits à des procès), on ne procédait pas systématiquement à de nouvelles pesées officielles.

Autre témoin de la Couronne, le caporal Robert Lanthier, de la Gendarmerie royale du Canada, fut invité par un autre adjoint du commandant Marchessault, le sergent-détective Guy Bernard, à installer, en la présence de ce dernier le 13 mars dernier, dans le plafond de la voûte la caméra vidéo qui a reproduit les événements du 19 mars. La caméra était reliée par des fils à une enregistreuse vidéo placée à quelque cent pieds de là, dans un casier verrouillé du bureau du directeur de l'escouade de la moralité, M.

Yvon Degrâce.

Dissimulée derrière une tuile du plafond de la voûte, la caméra était prolongée d'une lentille longue de quelque quatre pouces, dit M. Lanthier, et elle se trouvait placée face à un trou pratiqué dans la tuile. Un observateur aurait-il pu noter la présence de la lentille? a demandé l'avocat de la défense, Me Gabriel Lapointe. — Le caporal Lanthier déclare qu'il a regardé lui-même le plafond après la pose de la caméra, qu'on ne voyait pas vraiment la lentille. « On voyait un léger scintillement », ajoute-t-il, mais c'est qu'il « cherchait » vraiment à la distinguer.

Le sergent Duchesneau a témoigné qu'il n'avait jamais vu, durant ses quelque trois ans de service à l'escouade des stupéfiants, le commandant Marchessault manipuler des drogues autrement que dans l'exercice de ses fonctions (il présidait par exemple des conférences de presse annonçant d'importantes saisies par la police).

M. Duchesneau avait été muté le 19 janvier 1983 de la section des stupéfiants au poste 32 d'Outremont. Cependant, le 11 mars, le directeur de la Police de la CUM, M. André De Luca lui donne mandat d'évaluer l'efficacité de la police à contrôler la drogue dans la région de Montréal, M. Duchesneau a révélé que ce taux pouvait représenter de 5 % à 10 %, mais que l'année 1982 avait été particulièrement fructueuse quant aux captures de trafiquants et aux saisies de dro-

gues.

Hier avant-midi, les nombreux journalistes qui assistent au procès avec un public abondant pour la toute petite salle d'audience de 60 places n'ont pu pénétrer dans la salle parce que les gardiens du palais de justice avaient rempli la salle une vingtaine de minutes avant le début du procès, sans réserver de sièges pour la presse.

Tous les réseaux de télévision du pays, la plupart des représentants de la radio qui étaient sur les lieux et pratiquement tous les grands quotidiens étaient ainsi exclus de l'audience de l'avant-midi. Les journalistes ont finalement obtenu qu'on leur retransmette sur l'heure du midi la bande sonore reproduisant l'audience de l'avant-midi. Après d'interminables pressions, ils ont obtenu qu'on leur réserve des sièges dans l'après-midi.

Approché en fin de journée par les journalistes, le juge Gerald Ryan, qui instruit la cause, a expliqué qu'il n'avait pas juridiction sur les gardiens contrôlant l'entrée des salles d'audience, qui tombent sous la juridiction du ministère québécois de la Justice.

Les journalistes songent à déposer une requête en Cour supérieure en vertu de la Charte canadienne des droits (suivant laquelle les procès sont publics) si des pressions auprès du ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, en vue d'obtenir une ordonnance écrite ne portent pas fruit.

Le RCM propose trois mesures pour éviter une hausse des tarifs de la CTCUM

par Alain Duhamel

Avec le concours du gouvernement québécois et de la Communauté urbaine de Montréal, la Commission de transport de la CUM (CTCUM) pourrait récupérer une somme de \$19 millions dans ses prévisions budgétaires.

Cette somme, estime le RCM, devrait réduire au strict minimum, voire annuler, la hausse des tarifs proposée pour le premier janvier. Ce répit de 12 mois pourrait être utilement employé à la préparation d'un véritable programme de promotion et de développement du transport en commun dans l'île de Montréal et à la recherche de nouvelles sources de financement.

Le RCM juge « abusive et injustifiable » la hausse des tarifs proposée à l'indiqué hier son président, M. Jean Doré, en annonçant que plusieurs groupes et comités de citoyens se joignent à son parti pour mener campagne contre ce projet.

Le RCM estime que la CTCUM pourrait récupérer une somme de \$7,5 millions immédiatement si la CUM consentait à lui verser un surplus de la contribution municipale en 1983 au lieu de le retourner aux administrations municipales.

Si le gouvernement québécois consentait à abolir la taxe supplémentaire sur les carburants (imposée depuis l'automne 1981 et directement responsable d'une hausse des tarifs à ce moment-là) pour les commissions de transport, la CTCUM diminuerait ses dépenses d'environ \$5 millions.

Enfin, si le gouvernement de Québec consentait à surseoir pendant un an à l'exécution des amendements à sa politique d'aide au transport en commun, la CTCUM récupérerait une somme supplémentaire de \$6,5 millions.

Dans son budget pour l'an-

née 1984, la CTCUM a prévu transporter 328 millions de personnes qui lui rapportent \$186,4 millions, ou 40 % de ses revenus. Pour les seuls passagers de l'île de Montréal, la CTCUM compte toucher un revenu d'exploitation de \$173,5 millions, \$10 millions de plus que le revenu prévu pour cette année.

La grille tarifaire proposée augmente d'une moyenne de 8,5 % tous les ti-

tres de transport. Ainsi, pour les adultes, le prix du passage en espèces passe de \$0,80 à \$0,85, une augmentation de 6,25 %, le prix du carnet de billets passe de \$9 (14 billets) à \$11 (16 billets), une augmentation de 22,2 %, et le prix de la carte mensuelle, de \$22,50 à \$24,75, une augmentation de 10 %.

Pour les étudiants et les personnes âgées, le prix du passage en espèces grimpe

de 20 % (\$0,25 à \$0,30), de 9,08 % pour les carnets de billets (\$2 pour 8 billets à \$3 pour 11 billets) et de 11,76 % pour la carte mensuelle (\$8,50 à \$9,50).

En vérité, l'augmentation du prix de la carte mensuelle est plus importante puisque sa valeur, en proportion, a diminué. La carte équivalait à une réduction de 30 % sur le prix de 50 passages par mois. La réduction n'équivaudra

qu'à 28 % l'an prochain. Les acheteurs de cartes mensuelles paieront donc plus cher une carte moins avantageuse.

« Le RCM continue de soutenir qu'une des clés pour solutionner le problème du financement est d'accroître l'achalandage d'un réseau qu'on cherche à prolonger. Mais le nombre d'usagers du métro et des autobus n'augmentera certes pas avec une hausse de tarifs de l'ordre de 8,5 % et ce n'est que lorsque la CTCUM mettra tout en oeuvre pour accroître la qualité de son service, rétablir des communications courtoises avec les usagers et promouvoir l'efficacité du transport en commun qu'elle inci-

tera la population à utiliser davantage ce service ».

Le RCM entend profiter de toutes les occasions que lui fourniront les assemblées des conseils de Montréal et de la CUM, la semaine prochaine, pour soulever un débat sur le transport en commun. Avec ses 15 élus, il a convoqué une assemblée extraordinaire du conseil de la CUM et fait inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée du conseil de Montréal un avis de motion à ce sujet.

Si cette démarche devait échouer, le RCM se propose de continuer, après l'adoption du budget de la CTCUM, sa campagne par d'autres moyens, indéterminés pour l'heure.

Conflit dans les universités

L'impasse persiste

par François Brousseau

Progression continue des négociations à la table de l'Université du Québec, stagnation persistante sur les autres fronts: aucun bouleversement n'est intervenu dans le dossier du conflit opposant les administrations universitaires à leurs quelque 6.000 employés de soutien qui poursuivent des actions de grèves rotatives à travers les campus du Québec. Cependant, de nouveaux appuis dans le monde universitaire se font entendre à l'intention des grévistes.

La partie syndicale à la table « réseau » (de l'UQ) a fait savoir, par la voix d'un représentant de l'UQAM, qu'elle était « optimiste » quant à l'issue des pourparlers actuellement en cours, sans pour autant en dire plus. On se rappelle que la partie patronale de l'UQ s'était déclarée prête, à la fin de la semaine dernière, à reprendre immédiatement la discussion, « sur la base des textes existants », comme l'avait demandé le syndicat. Par contre, aucune ouverture semblable chez les autres patrons universitaires ne s'était

manifestée. Les négociations reprenant à l'UQ, le problème était de savoir si une entente séparée devenait possible sur ce réseau et quelles en seraient les conséquences sur le conflit global.

Au Syndicat des employés de soutien de l'Université de Montréal, qui était hier en débrayage comme celui de l'Université Laval à Québec, on observait que cette séparation du front patronal n'élèverait rien à la volonté de tous les employés de soutien universitaire du Québec de continuer les actions en coordination. À l'UQAM, le président du syndicat, M. Michel Lizée, opine pour sa part qu'« un tel règlement pourrait peut-être avoir un effet d'entraînement sur les autres fronts », tout en se gardant de prédire une telle issue avec certitude.

De leur côté, un grand nombre de syndicats de professeurs ont réitéré hier leur appui à la cause des employés de soutien sans pour autant y aller de mots d'ordre de débrayage ou de boycott des cours. Douze syndicats de la FAPUQ (Fédération des associations de professeurs d'Université du Qué-

bec) ont expédié un télégramme à M. Claude Hamel, dirigeant de la CREPUQ (Conférence des recteurs et principaux) le priant de hâter la conclusion d'ententes « locales », afin « d'en arriver dans les meilleurs délais à un règlement satisfaisant ».


À l'Université de Montréal, certains professeurs ne donnent pas de cours depuis le début des hostilités, mais ce n'est pas la majorité. En général, les activités dans cette université se poursuivent tant bien que mal même si c'est « le bordel », comme on ne cesse de le répéter là-bas, dans les cafétérias et les bibliothèques ces temps-ci.

Les professeurs de l'Université Laval doivent tenir une assemblée générale aujourd'hui pour définir leur ligne d'action à la veille de l'échéance de leur convention collective. Ils déclarent être « en colère » devant l'attitude patronale — l'administration leur demande des coupures de salaires — et rappellent leur appui aux grévistes auxquels ils pourraient se joindre dans les prochains jours.

Du côté étudiant, les positions vont de l'appui de principe avec demande de médiation spéciale du gouvernement (FAECUM, Fédération étudiante de l'Université de Montréal) à l'appui total (AGEUQAM — qui tient aujourd'hui une assemblée générale).

Interbeauté

COIFFURE



Pour hommes
Coupe & Brushing \$12.00 & plus

1225 de la Montagne	866-6784
Centre Rockland 1er niveau	739-1745
Centre Rockland 2e niveau	735-1658
Carrefour Laval	687-5613

OUVREZ LA PORTE...

... de La Maison Française et venez découvrir cette exposition unique au Canada.

La France vous y présente ses meubles, luminaires, arts de la table et autres produits d'aménagement et de décoration en primeur nord-américaine.

PLACE BONAVENTURE, MONTRÉAL

Professionnels seulement:
Jeudi: 10 novembre, 10h00-18h00
Vendredi: 11 novembre, 10h00-18h00

Public (Prix d'entrée: \$2.50):
Vendredi: 11 novembre, 18h00-22h00
Samedi: 12 novembre, 12h00-22h00
Dimanche: 13 novembre, 12h00-22h00

LA MAISON FRANÇAISE



Venez rencontrer
LYSIANE GAGNON
auteur du best-seller
VIVRE AVEC LES HOMMES

Salon du livre Stand 208
Éditions QUÉBEC AMÉRIQUE

Jeudi - Vendredi - Samedi de 19 h à 22 h
Samedi et dimanche de 14 h à 16 h

« LA »
véritable boucherie charcuterie française
vous invite cette semaine
à visiter son comptoir de viandes fraîches...

le boeuf

Boeuf de l'Ouest, catégorie A1,
sélectionné pour vous...

« UNE VIANDE DE ROI »

Les temps froids nous amènent aussi de bien bonnes choses comme...
Notre fameuse choucroute cuite!

1953 1983

Anjou QUÉBEC

1025 rue Laurier ouest
272-4065 272-4086



Grâce au coeur d'une jeune fille de 18 ans une cardiaque voit de nouveau la vie en rose

par Gilles Provost

« Quand le docteur Pelletier m'a rappelée à Sherbrooke pour savoir si j'étais prête, il y a deux semaines, j'étais en train de me préparer une soupe. Je lui ai dit: *Vous avez un coeur? Oui? Bien, je m'en vais!* Je n'étais pas trop stressée mais je trouvais l'ambiance trop lente. J'avais peur d'arriver trop tard. Mon plus grand stress, ça été de signer les formules pour la greffe cardiaque, avec toutes les conditions. Là, j'ai hésité, puis je me suis dit: *Saute dans le lac, ma fille!* »

Dernière bénéficiaire d'une greffe cardiaque à l'Institut de cardiologie de Montréal, le 26 octobre, Mme Claire Sansoucy-Noël affirme déjà qu'elle ne s'est jamais sentie aussi bien depuis au moins 25 ans. « Ça fait juste deux semaines que j'ai un nouveau coeur, jour pour jour, et je me sens en parfaite forme. C'est merveilleux, miraculeux! »

« On remonte très vite après l'opération, dit-elle. Ils nous font presque faire de la physiothérapie avant qu'on soit réveillée! Je ne suis plus essoufflée du tout et je déborde d'énergie. J'ai même déjà fait du vélo! Mon problème, c'est que je ne connais pas encore mes limites. Des fois, j'exagère et je me retrouve complètement vidée, le soir. »

« Je ne me souviens plus du réveil

après l'opération, j'étais trop confuse. Ce que je sais, c'est que je criais de joie comme une folle, la première semaine! Ça change ma façon de voir ma vie... et celle des autres. C'est important, la vie. Chaque seconde, chaque minute... »

« On m'a donné le coeur d'une petite fille de 18 ans qui souffrait d'un anévrisme et qui est morte d'une thrombose ou de quelque chose comme ça. Son père est venu me voir et il m'a montré sa photo. J'étais tellement émue que j'ai été incapable de manger de la journée. Je voue la plus vive reconnaissance à cette famille et à cette enfant-là. Le public ne sait pas à quel point il est important de penser à donner ses organes en cas de mort. Un jeune homme a perdu la vie, il y a quelques jours, parce qu'on n'a pas pu lui trouver de donneur à temps. »

« Son père était très ému lui-aussi. Il m'a expliqué que sa fille a donné aussi ses yeux et ses reins, si bien que trois personnes vivent maintenant grâce à elle. C'est lui qui avait demandé à me voir parce qu'il disait que sa fille vivait encore un peu en moi. »

Selon le cardiologue Guy Pelletier et le chirurgien Conrad Pelletier qui suivent Mme Sansoucy-Noël, il est très important de trouver un donneur dans les plus brefs délais. « Ici comme aux États-Unis, disent-ils, 90 % des malades en attente d'un donneur ne

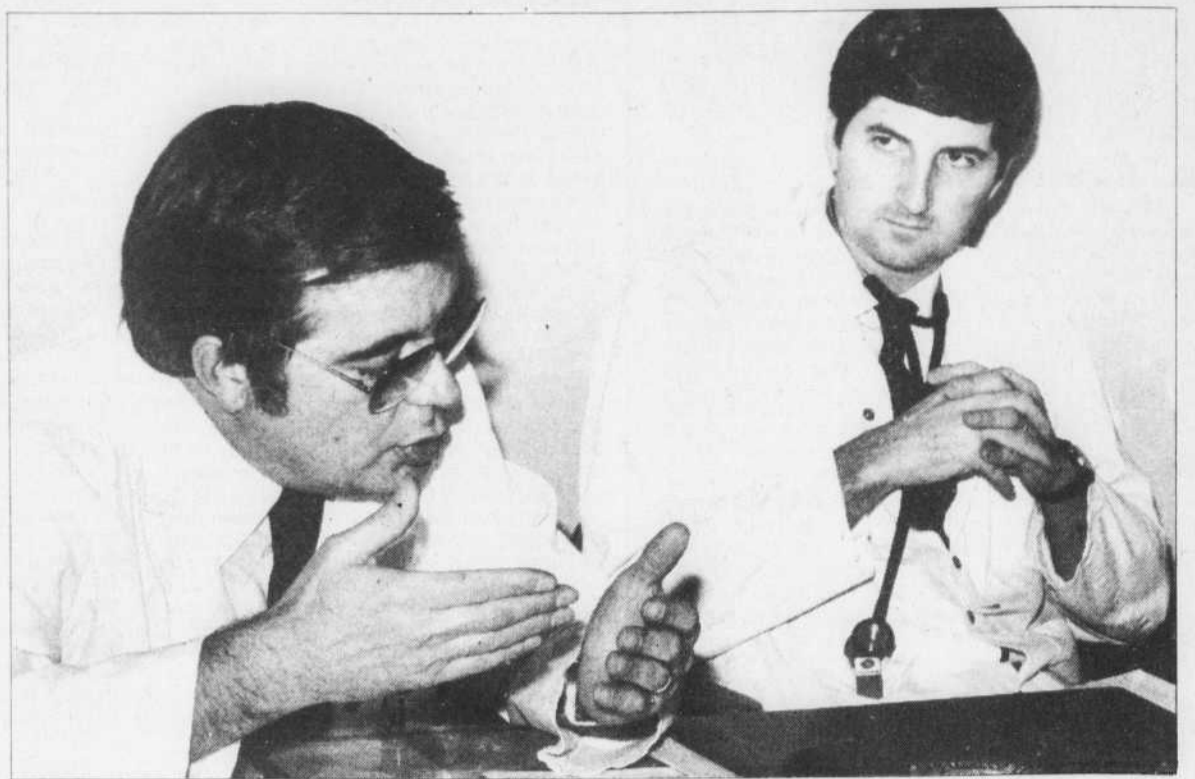
survivent pas six mois si la greffe ne peut avoir lieu. La moitié d'entre eux ne survivent même pas trois mois, tant leur état de santé est critique. »

« Depuis l'âge de vingt ans, déjà, je ne pouvais plus faire de sport, raconte Mme Sansoucy-Noël. Les valves de mon coeur étaient endommagées à la suite d'une attaque non soignée de rhumatisme inflammatoire pendant ma jeunesse. J'étais sans cesse essoufflée. Je suis demeurée très active dans toutes sortes d'organismes comme l'Association de paralysie cérébrale, mais j'avais de moins en moins d'énergie et de résistance. J'ai subi une première opération à coeur ouvert en mars, alors qu'on m'a réparé une valve et remplacé une autre. Malheureusement, j'ai eu infections sur infections et j'ai eu l'impression d'étouffer tout l'été. »

« À la fin, en août, j'avais les jambes énormes et je n'avais même plus la force de coudre, de lire ou de me laver. Cela ne me faisait pas mal mais je n'avais plus d'énergie. Je ne me maquillais plus et n'avais même plus le goût de magasiner. Pourtant, ça a toujours été mon sport favori! Pendant tout l'été, j'ai été complètement invalide et mon mari a été merveilleux. Mais c'était dur pour lui aussi. Il est musicien et on n'entendait plus l'orgue dans la maison... »

« C'est là que les médecins m'ont dit qu'il y avait peut-être une solution. Ils m'ont soumise à toutes sortes de tests pour savoir si je voulais vraiment l'opération. Un jour, un d'eux m'a demandé si j'avais jamais pensé à demeurer comme j'étais. Là, j'ai réagi fort. Je lui ai dit: *Non! Je veux sortir d'ici et aller reprendre l'air chez nous* Après que j'ai été admise à la greffe, je suis retournée chez nous, dans mes montagnes, à attendre. Heureusement, l'automne a été beau et je passais mes après-midi sur la chaise longue à admirer le paysage. C'est ça qui m'a gardée en vie. »

« Ce que je vais faire maintenant? Je vais travailler pour la Fondation des maladies de coeur. Non, avant cela, je vais m'occuper de ma fille de 23 ans que je viens de redécouvrir. Elle a une légère déficience et je l'ai toujours surprotégée. Mais là, pendant que j'étais invalide, j'ai vu tout ce qu'elle pouvait faire. Elle était renfermée et ne se livrait pas. Pourtant, maintenant que je vais bien et qu'elle est soulagée, elle parle, elle parle, elle parle! Je veux l'aider à exploiter son



Les deux principaux responsables de la greffe cardiaque: Conrad Pelletier (à gauche) et Guy Pelletier. (Photos Jacques Grenier)



Mme Claire Sansoucy-Noël

Les greffés vont bien

Les trois patients qui, depuis six mois, ont bénéficié d'une greffe cardiaque à l'Institut de cardiologie se portent à merveille, ont affirmé hier au DEVOIR les docteurs Guy et Conrad Pelletier.

« Nous suivons en réalité cinq patients puisque deux autres Montréalais ont subi une intervention semblable à Stanford, aux États-Unis. Notre doyen a été opéré en juillet 1982. Les premiers mois sont d'ordinaire les plus critiques puisque les patients reçoivent alors des doses très fortes de médicaments contre le rejet d'organe et ils sont très vulnérables aux infections. »

Après un mois d'hospitalisation, le bénéficiaire d'une greffe doit visiter l'hôpital deux fois par semaine pendant deux mois. Ensuite, le rythme descend à une fois la semaine pendant deux autres mois puis à deux fois par mois... et finalement à toutes les six semaines. Il doit aussi subir une biop-

sie cardiaque au moins à tous les quatre mois.

L'Institut de cardiologie compte faire environ six greffes cardiaques cette année et augmenter le rythme par la suite pour atteindre une « vitesse de croisière » d'une douzaine par année. Selon M. Conrad Pelletier, on n'a pas évalué avec précision le coût de chaque intervention mais il semble inférieur aux \$35,000 qu'on avait prévu au départ.

Jusqu'à maintenant, on s'est limité aux greffes de coeur traditionnelles, sans toucher aux greffes coeur-poumons comme celle que doit subir la Québécoise Diane Hébert, aux États-Unis. « Pour une greffe coeur-poumons, le donneur doit être de même taille que le receveur, ce qui pose souvent des difficultés. En outre, ces interventions demeurent rares et exigent une technique qui nous est moins familière », a-t-on expliqué.

LES AÎNÉS PASSENT EN PREMIER À LA BANQUE DE COMMERCE.



Pourquoi payer pour des services que la Banque de Commerce vous offre gratuitement?

Votre meilleur choix: le Service aux aînés.

Qu'est-ce que le Service aux aînés?

C'est un service complet et pratique de la Banque de Commerce qui procure des avantages spéciaux aux gens de 60 ans ou plus.

Quand devenez-vous admissible?

Dès que vous atteignez la soixantaine.

Pourquoi le Service aux aînés est-il votre meilleur choix pour faire fructifier votre argent et épargner?

Parce que vous obtenez tous ces avantages:

1. Supplément d'intérêt versé mensuellement à votre compte Global* et livret de banque pour faciliter la tenue de vos comptes.
2. Supplément d'intérêt versé à vos comptes d'épargne.
3. Nombre illimité de chèques sans frais.
4. Revenu mensuel assuré grâce à vos dépôts à terme.
5. Aucuns frais sur vos mandats, vos traites, vos chèques de voyage et le paiement de vos factures.
6. Tarifs réduits pour la location d'un coffre ou la garde des valeurs.

*Solde minimum de deux mille dollars exigé.

Le Service aux aînés: votre meilleur choix.



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

Grenade: un gouvernement de transition est en place

ST-GEORGES (d'après Reuter et AFP) — Le gouverneur-général de l'île de la Grenade, sir Paul Scoon, a annoncé hier la formation d'un gouvernement de transition de huit membres, qui dirigera l'île jusqu'à ce que des élections puissent être organisées.

La première priorité pour la nouvelle équipe est de préparer des solutions de rechange à la force de sécurité qui doit assurer l'ordre sur l'île, après le départ des troupes américaines, a-t-il précisé.

Il a nommé à la direction de ce gouvernement de transition M. Alistair McIntyre, un économiste grenadin actuellement vice-secrétaire général de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) à Genève.

Agé de 51 ans, M. McIntyre a été secrétaire-général de la Communauté économique caraïbe (CARICOM), et directeur des recherches économiques et sociales à l'Université des Indes occidentales, à la Jamaïque.

Sir Paul Scoon a demandé au secrétaire-général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, de bien vouloir mettre à sa disposition M. McIntyre.

On ne sait pas encore si ce dernier pourra assumer ses nouvelles fonctions. Son employeur, l'Organisation des Nations unies, a en effet condamné l'invasion de la Grenade.

Il appartiendra au Conseil consultatif de préparer les élections générales, dès que ce sera possible, a précisé sir Paul.

Comme prévu, il a choisi essentiellement des nouveaux venus dans la politique pour composer la nouvelle équipe dirigeante.

En attendant la confirmation que M. McIntyre pourra prendre ses fonctions, M. Nicolas Braithwaite, attaché au Conseil de la jeunesse du Commonwealth, assure la présidence du gouvernement.

M. Arnold Cruikshank, responsable de la Banque de développement des Caraïbes, a été nommé à l'Agriculture et

aux Ressources naturelles. M. Devere Pitt, professeur de sciences, s'occupera du Logement et M. Patrick Emanuel, de l'Institut de recherches sociales de l'Université des Indes occidentales, devient le porte-parole pour les Affaires étrangères.

Parmi les autres membres du gouvernement de transition, M. Allan Kirton (Fonction publique et Secrétariat du Conseil consultatif), Mme Joan Purcell (Emploi et Condition féminine), M. Raymond Smith (Postes et Télé-

communications), et Christopher Williams, ministre sans portefeuille.

Une force de sécurité composée par des membres du Commonwealth et des Caraïbes s'occupera de l'ordre public après le départ des Américains, a ajouté sir Paul, qui n'a pas avancé de date pour la tenue d'élections législatives.

Pendant ce temps, les chefs d'état-major de l'Armée et de la Marine américaine ont estimé hier que les quelque 3,000 soldats améri-

cains qui se trouvent encore à la Grenade pourraient être retirés « d'ici deux ou trois semaines ».

Cette estimation, faite devant la Commission des forces armées par le général John Wickham et l'amiral James Watkins, est plus précise et plus courte que celles faites jusqu'ici par d'autres représentants du gouvernement Reagan qui se contentaient de dire que les troupes américaines partiront « le plus tôt possible » sans préciser de date.

« Nous ne voulons pas laisser là-bas une insurrection naissante », a dit le général Wickham en expliquant que le rôle principal des troupes américaines restantes était de « déminer » quelques îlots de résistance et les caches d'armes qui peuvent encore se trouver dans la jungle montagneuse qui couvre l'intérieur de l'île.

Les États-Unis ont eu jusqu'à 6,000 hommes de troupe à la Grenade dans les jours qui ont suivi l'invasion du 25 octobre.

Gain républicain au Sénat, maire noir à Philadelphie

WASHINGTON (AFP) — Le parti républicain du président Ronald Reagan a remporté mardi soir une victoire en reprenant, dans l'État de Washington, un siège de sénateur longtemps détenu par les démocrates, mais l'opposition a maintenu ses positions à la tête de nombreuses villes et États des États-Unis.

ont des Noirs à leur tête: Chicago, Los Angeles, Detroit et Philadelphie. Et un Noir, M. Melvin King, semble bien placé pour accéder à la mairie de Boston, dixième ville des États-Unis.

La campagne électorale de Philadelphie, au contraire de celle qui s'était déroulée à Chicago en avril dernier, n'a eu aucune tonalité raciste et M. Goode a obtenu 55 pour cent des suffrages face à son adversaire républicain et blanc, John Egan.



M. Wilson Goode, premier maire noir de Philadelphie, salue ses partisans après sa victoire mardi soir. À gauche se tient sa femme Velma. (Photolaser AP)

Juste un an avant les prochaines élections législatives et présidentielle, les Américains étaient appelés mardi aux urnes pour élire plusieurs parlementaires, des maires et deux gouverneurs ainsi que pour se prononcer sur divers référendums allant du sauvetage d'une taverne historique à l'interdiction de la chasse à l'élan.

Les résultats les plus significatifs ont été la victoire du républicain Dan Evans élu dans l'État de Washington au poste de sénateur détenu pendant plus de 30 ans par le démocrate Henry « Scoop » Jackson, mort le 1er septembre dernier, ainsi que l'élection, pour la première fois, d'un maire noir à Philadelphie et d'une femme gouverneur du Kentucky.

Les démocrates ont également conservé les postes de maires qu'ils détenaient à Gary (Indiana), Baltimore (Maryland), San Francisco (Californie) et Houston (Texas). Dans ces deux dernières villes, deux femmes, Mme Diane Feinstein et Kathy Whitmire, ont été élues pour un deuxième mandat.

L'opposition démocrate a également conservé les deux postes de gouverneur qui étaient soumis à réélection et reste ainsi à la tête de 33 des 50 États américains.

Reagan pour une étroite coopération avec Tokyo

TOKYO (AFP) — Le président Ronald Reagan a proclamé hier à Tokyo la nécessité d'une étroite coopération entre les États-Unis et le Japon pour la paix et la stabilité du monde et pour le règlement rapide de leurs différends économiques.

Au cours d'un premier entretien avec le premier ministre nippon, M. Yasuhiro Nakasone, M. Reagan, arrivé quelques heures plus tôt pour une visite d'État de quatre jours au Japon, a souligné l'importance qu'il accorde à la région du Pacifique et de l'Asie du Nord-Est. « Cette région est la nouvelle zone d'expansion du monde », a-t-il dit. Nos deux pays peuvent et doivent coopérer « pour y maintenir la paix et la stabilité ».

relations entre les deux pays une absence de progrès » sur le problème de la rétorsion du déficit commercial des États-Unis par rapport au Japon, a-t-on ajouté de même source.

Dans cette perspective, l'accent a été mis par M. Reagan sur la nécessité d'une correction de l'actuelle parité yen-dollar dans le sens d'un renforcement du yen. La sous-évaluation du yen est considérée comme la « cause principale » du déséquilibre des échanges, a indiqué un responsable américain. Un accord a été conclu pour mettre sur pied des commissions d'experts pour examiner ce problème. Cet accord sera rendu public en détail aujourd'hui dans un communiqué commun par MM. Timothy McNamar, secrétaire adjoint au Trésor américain, et Noboru Takeshita, ministre japonais des Finances.

Le chef de l'opposition démocrate, le speaker de la Chambre Thomas O'Neil, qui s'était déclaré « effrayé », la semaine dernière, par le retour à la « diplomatie de la canonnière », décidé par le président républicain, avait donné, mardi soir, le signal

Après l'entretien Nakasone-Reagan, le secrétaire d'État George Shultz et le ministre des Affaires étrangères nippon, M. Shintaro Abe, se sont réunis en tête-à-tête pour poursuivre l'examen des relations bilatérales et aborder diverses questions internationales.

A cette occasion, M. Shultz a vigoureusement dénoncé la Corée du Nord pour son « impardonnable activité terroriste ». Il faisait allusion à l'attentat à la bombe qui a décimé le mois dernier à Rangoon le cabinet sud-coréen lors d'une visite officielle du président Chun Doo-hwan en Birmanie et dont les autorités birmanes ont attribué la responsabilité à Pyongyang.

En revanche, une autre femme a connu la défaite: Mme Kathryn McDonald, qui se présentait au poste de représentant de Georgie détenue par son mari Larry McDonald, l'une des victimes du Boeing 747 sud-coréen abattu par la chasse soviétique. Mme McDonald, ultra-conservatrice comme l'était son mari, a été battue par un autre démocrate, moins conservateur, M. George Darden. Mme McDonald a accueilli sa défaite avec le même stoïcisme dont elle avait fait preuve face à la mort de son mari, expliquant qu'il était « très difficile de mettre tout (son) cœur dans quelque chose lorsque la moitié de votre cœur est brisé ».

En revanche, une autre femme a connu la défaite: Mme Kathryn McDonald, qui se présentait au poste de représentant de Georgie détenue par son mari Larry McDonald, l'une des victimes du Boeing 747 sud-coréen abattu par la chasse soviétique. Mme McDonald, ultra-conservatrice comme l'était son mari, a été battue par un autre démocrate, moins conservateur, M. George Darden. Mme McDonald a accueilli sa défaite avec le même stoïcisme dont elle avait fait preuve face à la mort de son mari, expliquant qu'il était « très difficile de mettre tout (son) cœur dans quelque chose lorsque la moitié de votre cœur est brisé ».

Par ailleurs, la question de l'accroissement du budget japonais de la Défense a été abordée en tête-à-tête par MM. Reagan et Nakasone, mais la teneur de la conversation n'a pas été révélée. De source américaine, on indique que le président Reagan ne souhaite pas insister

M. Caputo, 39 ans, le « benjamin » de la nouvelle équipe gouvernementale, représente une sorte de « défi » pour le nouveau président. Le prochain « chancelier » n'est pas un diplomate de carrière, mais il a su établir d'étroites relations avec plusieurs pays d'Europe en général et avec les gouvernements socialistes français et espagnol en particulier.

La désignation d'un ex-syndicaliste à la tête du ministère du Travail, Antonio Mucci, ex-leader de la CGT et du Syndicat de l'imprimerie, affirme la volonté de M. Alfonsín « de parler le même

langage » avec les syndicats, commente-t-on également à Buenos Aires. Le plan d'urgence ne prévoit pas seulement des mesures économiques ou de restructuration des forces armées, mais touche aussi la réorganisation profonde du secteur syndical où se trouve toute la force de base du péronisme.

Plus que dans les forces armées, l'intervention immédiate du nouveau gouvernement dans la conduite des organisations ouvrières apparaît extrêmement délicate, d'autant plus que le péronisme, par suite de la défaite électorale, est en proie à une crise dont on ne voit pas encore l'issue.

La « démocratisation » des syndicats est déjà interprétée par les « battus du 30 octobre », Lorenzo Miguel et Herminio Iglesias en tête, comme une tentative d'affaiblir l'influence du péronisme dans le milieu ouvrier.

Le chef de l'opposition démocrate, le speaker de la Chambre Thomas O'Neil, qui s'était déclaré « effrayé », la semaine dernière, par le retour à la « diplomatie de la canonnière », décidé par le président républicain, avait donné, mardi soir, le signal

Après l'entretien Nakasone-Reagan, le secrétaire d'État George Shultz et le ministre des Affaires étrangères nippon, M. Shintaro Abe, se sont réunis en tête-à-tête pour poursuivre l'examen des relations bilatérales et aborder diverses questions internationales.

A cette occasion, M. Shultz a vigoureusement dénoncé la Corée du Nord pour son « impardonnable activité terroriste ». Il faisait allusion à l'attentat à la bombe qui a décimé le mois dernier à Rangoon le cabinet sud-coréen lors d'une visite officielle du président Chun Doo-hwan en Birmanie et dont les autorités birmanes ont attribué la responsabilité à Pyongyang.

MM. Reagan et Nakasone doivent avoir aujourd'hui une deuxième séance d'entretiens suivis d'un déjeuner, consacrés principalement aux affaires internationales, après quoi ils publieront un communiqué commun.

L'opposition plie devant le triomphe de Reagan

WASHINGTON (AFP) — La victoire du président Ronald Reagan à la Grenade est devenue complète hier, lorsque les principaux dirigeants de l'opposition démocrate et le Washington Post ont fait leur reddition.

Le revirement de ceux qui avaient le plus critiqué l'invasion de la petite île marxiste des Caraïbes a coïncidé avec un nouveau sondage d'opinion qui montre que les Américains approuvent la décision de leur président dans la proportion de 71 contre 22 %.

« Je suis parvenu avec réticence à la conclusion que l'action du président était justifiée », écrit le représentant démocrate Michael Barnes, du Maryland, président de la sous-commission des affaires inter-américaines à la Chambre, dans une tribune libre envoyée au Washington Post à son retour d'une mission d'information à la Grenade.

de la retraite stratégique. « Je considère maintenant que l'envoi de troupes américaines au combat était justifié en raison des circonstances particulières », a-t-il dit.

Dans un éditorial intitulé « Tout bien considéré », le Washington Post valait hier une partie des critiques qu'il avait formulées jusqu'ici contre l'opération de la Grenade. « Tout bien considéré, nous pensons que le président Reagan a pris la bonne décision à la Grenade, écrit maintenant le Post. Il a rattrapé une situation vraiment inquiétante avec un emploi réduit de la force ».

Quelques pages plus loin, le Post publie les résultats d'un nouveau sondage qu'il vient d'effectuer en collaboration avec la chaîne de télévision ABC. Le doute n'est plus permis: la satisfaction éprouvée par le peuple américain devant la victoire remportée sur le camp soviétique au Caraïbes a propulsé la cote de popularité du président Reagan vers de nouveaux sommets.

Selon ce sondage, l'opinion des Américains sur la direction prise par le pays sous la houlette de Ronald Reagan s'est retournée. Négative à 54 contre 44 %, en avril dernier, elle est aujourd'hui positive à

51 contre 41 %. Si l'élection présidentielle se tenait maintenant, selon le sondage, M. Reagan battrait aussi facilement Walter Mondale que John Glenn, les deux candidats démocrates les mieux placés.

Les commentateurs politiques constatent une fois de plus que le peuple américain se rassemble toujours autour d'un président qui agit avec détermination en temps de crise, même si son action n'est pas appréciée par l'opinion internationale.

Les condamnations étrangères de l'intervention à la Grenade, même celles qui viennent des alliés les plus fidèles des États-Unis comme la Grande-Bretagne, sont allègrement passées au compte « profits et pertes » aussi bien par la Maison-Blanche que par l'American moyen.

M. Reagan avait d'ailleurs incité lui-même le peuple américain à ne pas s'inquiéter des critiques extérieures lorsqu'il avait déclaré en riant, au cours d'une conférence de presse télévisée, que le vote massif de l'Assemblée générale de l'ONU déplorant l'invasion de la Grenade, n'avait pas troublé son petit-déjeuner.

Le revirement de ceux qui avaient le plus critiqué l'invasion de la petite île marxiste des Caraïbes a coïncidé avec un nouveau sondage d'opinion qui montre que les Américains approuvent la décision de leur président dans la proportion de 71 contre 22 %.

« Je suis parvenu avec réticence à la conclusion que l'action du président était justifiée », écrit le représentant démocrate Michael Barnes, du Maryland, président de la sous-commission des affaires inter-américaines à la Chambre, dans une tribune libre envoyée au Washington Post à son retour d'une mission d'information à la Grenade.

Le chef de l'opposition démocrate, le speaker de la Chambre Thomas O'Neil, qui s'était déclaré « effrayé », la semaine dernière, par le retour à la « diplomatie de la canonnière », décidé par le président républicain, avait donné, mardi soir, le signal

Après l'entretien Nakasone-Reagan, le secrétaire d'État George Shultz et le ministre des Affaires étrangères nippon, M. Shintaro Abe, se sont réunis en tête-à-tête pour poursuivre l'examen des relations bilatérales et aborder diverses questions internationales.

A cette occasion, M. Shultz a vigoureusement dénoncé la Corée du Nord pour son « impardonnable activité terroriste ». Il faisait allusion à l'attentat à la bombe qui a décimé le mois dernier à Rangoon le cabinet sud-coréen lors d'une visite officielle du président Chun Doo-hwan en Birmanie et dont les autorités birmanes ont attribué la responsabilité à Pyongyang.

MM. Reagan et Nakasone doivent avoir aujourd'hui une deuxième séance d'entretiens suivis d'un déjeuner, consacrés principalement aux affaires internationales, après quoi ils publieront un communiqué commun.

de la retraite stratégique. « Je considère maintenant que l'envoi de troupes américaines au combat était justifié en raison des circonstances particulières », a-t-il dit.

Dans un éditorial intitulé « Tout bien considéré », le Washington Post valait hier une partie des critiques qu'il avait formulées jusqu'ici contre l'opération de la Grenade. « Tout bien considéré, nous pensons que le président Reagan a pris la bonne décision à la Grenade, écrit maintenant le Post. Il a rattrapé une situation vraiment inquiétante avec un emploi réduit de la force ».

Quelques pages plus loin, le Post publie les résultats d'un nouveau sondage qu'il vient d'effectuer en collaboration avec la chaîne de télévision ABC. Le doute n'est plus permis: la satisfaction éprouvée par le peuple américain devant la victoire remportée sur le camp soviétique au Caraïbes a propulsé la cote de popularité du président Reagan vers de nouveaux sommets.

Selon ce sondage, l'opinion des Américains sur la direction prise par le pays sous la houlette de Ronald Reagan s'est retournée. Négative à 54 contre 44 %, en avril dernier, elle est aujourd'hui positive à

51 contre 41 %. Si l'élection présidentielle se tenait maintenant, selon le sondage, M. Reagan battrait aussi facilement Walter Mondale que John Glenn, les deux candidats démocrates les mieux placés.

Les commentateurs politiques constatent une fois de plus que le peuple américain se rassemble toujours autour d'un président qui agit avec détermination en temps de crise, même si son action n'est pas appréciée par l'opinion internationale.

Les condamnations étrangères de l'intervention à la Grenade, même celles qui viennent des alliés les plus fidèles des États-Unis comme la Grande-Bretagne, sont allègrement passées au compte « profits et pertes » aussi bien par la Maison-Blanche que par l'American moyen.

M. Reagan avait d'ailleurs incité lui-même le peuple américain à ne pas s'inquiéter des critiques extérieures lorsqu'il avait déclaré en riant, au cours d'une conférence de presse télévisée, que le vote massif de l'Assemblée générale de l'ONU déplorant l'invasion de la Grenade, n'avait pas troublé son petit-déjeuner.

Les Israéliens se sont mobilisés dans le calme

JÉRUSALEM (AFP) — Alertés par des appels codés lus à la radio ou par des coups de téléphone à domicile, des milliers de réservistes ont participé hier, dans une atmosphère calme, à l'exercice de mobilisation annoncé par l'armée israélienne.

L'exercice, dont le but est de tester la rapidité de la mobilisation de quelque 400.000 réservistes de l'armée israélienne, s'effectue sans nervosité, unité par unité, autour d'un grand nombre de petits centres de rassemblement.

À partir de 14 heures, les réservistes ont commencé à rejoindre les points de ralliement prévus, sûrs de participer à un simple exercice qui leur permettrait de rejoindre leurs foyers dans les heures suivantes.

« On ne nous a pas demandé d'apporter notre paquetage individuel. C'est un excellent signe: nous ne partons pas à l'étranger », dit ironiquement un jeune universitaire, orientaliste de métier, en faisant allusion à la Syrie et au Liban.

D'autre part, le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, a affirmé hier soir à la télévision israélienne que « l'opération Paix en Galilée toucherait bientôt à sa fin ».

« Nous n'avons aucun intérêt à poursuivre le conflit au Liban. Nous exigeons seulement des arrangements garantissant la paix et la sécurité à notre frontière nord », a-t-il dit.

Interrogé sur un éventuel retrait de l'armée israélienne du Liban, M. Shamir a déclaré: « Je ne peux établir un calendrier. Il y a trop d'impondérables, mais il est évident que nous avons détruit l'infrastructure politique et militaire de l'OLP, acquies que nous voulons consolider ».

M. Shamir a par ailleurs souligné que « Tsahal (l'armée israélienne) contrôle un secteur moins étendu au Liban-Sud depuis son repli sur la ligne Awali ». « Nous espérons pouvoir progressivement retirer toutes nos troupes du Liban, à condition que les Syriens en fassent autant comme cela est prévu par l'accord israélo-libanais du 17 mai dernier », a-t-il poursuivi.

Abordant la tension entre Israël et la Syrie, M. Shamir a estimé que « le danger n'est pas immédiat, mais qu'Israël doit être prêt à toute éventualité ».

Le premier ministre israélien a par ailleurs indiqué que son gouvernement déployait « d'intenses efforts » en vue de la libération des huit soldats israéliens prisonniers de l'OLP.

Alertés par des appels codés lus à la radio ou par des coups de téléphone à domicile, des milliers de réservistes ont participé hier, dans une atmosphère calme, à l'exercice de mobilisation annoncé par l'armée israélienne.

L'exercice, dont le but est de tester la rapidité de la mobilisation de quelque 400.000 réservistes de l'armée israélienne, s'effectue sans nervosité, unité par unité, autour d'un grand nombre de petits centres de rassemblement.

À partir de 14 heures, les réservistes ont commencé à rejoindre les points de ralliement prévus, sûrs de participer à un simple exercice qui leur permettrait de rejoindre leurs foyers dans les heures suivantes.

« On ne nous a pas demandé d'apporter notre paquetage individuel. C'est un excellent signe: nous ne partons pas à l'étranger », dit ironiquement un jeune universitaire, orientaliste de métier, en faisant allusion à la Syrie et au Liban.

D'autre part, le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, a affirmé hier soir à la télévision israélienne que « l'opération Paix en Galilée toucherait bientôt à sa fin ».

« Nous n'avons aucun intérêt à poursuivre le conflit au Liban. Nous exigeons seulement des arrangements garantissant la paix et la sécurité à notre frontière nord », a-t-il dit.

Interrogé sur un éventuel retrait de l'armée israélienne du Liban, M. Shamir a déclaré: « Je ne peux établir un calendrier. Il y a trop d'impondérables, mais il est évident que nous avons détruit l'infrastructure politique et militaire de l'OLP, acquies que nous voulons consolider ».

M. Shamir a par ailleurs souligné que « Tsahal (l'armée israélienne) contrôle un secteur moins étendu au Liban-Sud depuis son repli sur la ligne Awali ». « Nous espérons pouvoir progressivement retirer toutes nos troupes du Liban, à condition que les Syriens en fassent autant comme cela est prévu par l'accord israélo-libanais du 17 mai dernier », a-t-il poursuivi.

Abordant la tension entre Israël et la Syrie, M. Shamir a estimé que « le danger n'est pas immédiat, mais qu'Israël doit être prêt à toute éventualité ».

Le premier ministre israélien a par ailleurs indiqué que son gouvernement déployait « d'intenses efforts » en vue de la libération des huit soldats israéliens prisonniers de l'OLP.

Alertés par des appels codés lus à la radio ou par des coups de téléphone à domicile, des milliers de réservistes ont participé hier, dans une atmosphère calme, à l'exercice de mobilisation annoncé par l'armée israélienne.

L'exercice, dont le but est de tester la rapidité de la mobilisation de quelque 400.000 réservistes de l'armée israélienne, s'effectue sans nervosité, unité par unité, autour d'un grand nombre de petits centres de rassemblement.

À partir de 14 heures, les réservistes ont commencé à rejoindre les points de ralliement prévus, sûrs de participer à un simple exercice qui leur permettrait de rejoindre leurs foyers dans les heures suivantes.

« On ne nous a pas demandé d'apporter notre paquetage individuel. C'est un excellent signe: nous ne partons pas à l'étranger », dit ironiquement un jeune universitaire, orientaliste de métier, en faisant allusion à la Syrie et au Liban.

D'autre part, le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, a affirmé hier soir à la télévision israélienne que « l'opération Paix en Galilée toucherait bientôt à sa fin ».

« Nous n'avons aucun intérêt à poursuivre le conflit au Liban. Nous exigeons seulement des arrangements garantissant la paix et la sécurité à notre frontière nord », a-t-il dit.

Interrogé sur un éventuel retrait de l'armée israélienne du Liban, M. Shamir a déclaré: « Je ne peux établir un calendrier. Il y a trop d'impondérables, mais il est évident que nous avons détruit l'infrastructure politique et militaire de l'OLP, acquies que nous voulons consolider ».

M. Shamir a par ailleurs souligné que « Tsahal (l'armée israélienne) contrôle un secteur moins étendu au Liban-Sud depuis son repli sur la ligne Awali ». « Nous espérons pouvoir progressivement retirer toutes nos troupes du Liban, à condition que les Syriens en fassent autant comme cela est prévu par l'accord israélo-libanais du 17 mai dernier », a-t-il poursuivi.

Abordant la tension entre Israël et la Syrie, M. Shamir a estimé que « le danger n'est pas immédiat, mais qu'Israël doit être prêt à toute éventualité ».

Le premier ministre israélien a par ailleurs indiqué que son gouvernement déployait « d'intenses efforts » en vue de la libération des huit soldats israéliens prisonniers de l'OLP.

Alfonsín forme un cabinet de 8 ministres

BUENOS AIRES (AFP) — Homogénéité, fiabilité et efficacité sera la devise du prochain gouvernement argentin que Raul Alfonsín mettra en place le 10 décembre lorsqu'il assumera ses fonctions de 33e président constitutionnel.

Huit ministres seulement composeront l'équipe gouvernementale « en forme de commando », chargée de

mettre immédiatement en oeuvre un plan d'urgence qui conditionnera la réussite du programme du nouveau chef de l'État.

« Les hommes du président » représentent une synthèse des secteurs du Parti radical qui ont constitué la base du succès électoral du 30 octobre dernier et des proches collaborateurs de Raul Alfonsín, estime-t-on à Buenos Aires dans les milieux politiques.

Ce sont Antonio Troccoli (Intérieur), Bernardo Grinspun (Économie), Raul Borrás (Défense), Dante Caputo (Affaires étrangères), Roque Carranza (Travaux publics), Aldo Neri (Santé et Action sociale), Carlos Alconada Aramburu (Éducation et Justice) et Antonio Mucci (Travail). L'organigramme gouvernemental sera complété par une série de secrétaires et sous-secrétaires d'État dont plusieurs seraient attribués à des personnalités n'appartenant pas forcément au radicalisme.

Juan Carlos Pugliese à qui

l'on attribuait d'avance le portefeuille de la Défense et qui devait être le maître d'oeuvre de la restructuration des forces armées, aura la tâche de présider la Chambre des députés, un poste-clé pour « la bonne entente démocratique » avec l'opposition péroniste, assure-t-on dans les mêmes milieux politiques.

La présence d'un autre politicien expérimenté comme Antonio Troccoli, 58 ans, au ministère de l'Intérieur, chargé des relations avec les gouvernements provinciaux dont douze sont péronistes, confirme le souci de Raul Alfonsín d'harmoniser ses rapports avec ses ex-rivaux électoraux.

La Défense et les Relations extérieures vont échoir à deux très proches collaborateurs de M. Alfonsín, MM. Borrás et Caputo, « quasiment deux amis intimes » du président élu. Leur nomination souligne la préoccupation particulière du futur premier magistrat argentin

langage » avec les syndicats, commente-t-on également à Buenos Aires. Le plan d'urgence ne prévoit pas seulement des mesures économiques ou de restructuration des forces armées, mais touche aussi la réorganisation profonde du secteur syndical où se trouve toute la force de base du péronisme.

Plus que dans les forces armées, l'intervention immédiate du nouveau gouvernement dans la conduite des organisations ouvrières apparaît extrêmement délicate, d'autant plus que le péronisme, par suite de la défaite électorale, est en proie à une crise dont on ne voit pas encore l'issue.

La « démocratisation » des syndicats est déjà interprétée par les « battus du 30 octobre », Lorenzo Miguel et Herminio Iglesias en tête, comme une tentative d'affaiblir l'influence du péronisme dans le milieu ouvrier.

La désignation d'un ex-syndicaliste à la tête du ministère du Travail, Antonio Mucci, ex-leader de la CGT et du Syndicat de l'imprimerie, affirme la volonté de M. Alfonsín « de parler le même

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE en tête

LA BOUTIQUE DONT ON PARLE LE PLUS

FRANCE MODE-IMPORT

Toutes les grandes marques de vêtements

RABAIS SPÉCIAL
Nouveau département de manteaux

40%

Plus de 25 modèles hiver 83-84
Prix de 220 \$ à 450 \$

Nous ne vendons que des vêtements automne 83

Carrefour Laval vers 440 (Vimont) Boul. St-Martin
Boul. de la Concorde est. Pont-Viau
Boul. de la Concorde
Centre Duvernay

668-8510

Pour anniversaire ma chouette vous offre le doux confort du duvet de canard tout blanc.

Bunk	137 cm x 223 cm	124 \$
Simple	155 cm x 223 cm	135 \$
Double	198 cm x 223 cm	170 \$
Queen	218 cm x 223 cm	185 \$
King	260 cm x 223 cm	224 \$

duvet ma chouette
1135A, rue Laurier, ouest, Outremont, Qué. H2V 2L3 Tél.: (514) 279-5455

Au Salon du livre, ce soir et demain soir

LES LIVRES BAABEE

Destinés aux enfants de moins d'un an. Série I pour bébés de deux mois et plus, à partir du moment où les yeux peuvent focaliser. Série II pour bébés de six mois et plus.

Plus de 200 titres en français/anglais
Emballage cadeau 12,95 \$ le jeu

Venez rencontrer le créateur, Taday Kaur Khalsa aux stands 517-518

LES LIVRES TOUNDRRA
1434 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal

Librairies et bibliothèques
Veuillez passer vos commandes à University of Toronto Press

dixVersions de chaises

4361 St-Denis
Montréal
H2J 2L2
845-1002

Un risque pour la santé

Le BAPE juge inacceptable le plan d'arrosages du MER

QUÉBEC (PC) — Le programme de pulvérisations aériennes de phytocides en milieu forestier du ministère de l'Énergie et des Ressources (MER) est inacceptable, estime le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Le BAPE, dont le rapport a été rendu public récemment, en est arrivé à cette conclusion après avoir tenu plusieurs audiences publiques au cours de l'été à Rouyn, Rimouski, Carleton

et Montréal. C'est le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, qui avait confié au BAPE le mandat d'examiner les conséquences du projet de pulvérisations du MER. Les arrosages prévus n'ont d'ailleurs pas eu lieu puisqu'un moratoire est intervenu à la suggestion du MER.

Les phytocides sont utilisés en Gaspésie, en Abitibi-Témiscamingue et en Mauricie pour limiter la crois-

sance des espèces feuillues qui entrent en compétition avec les résineux au moment de la régénération des forêts.

Le BAPE conclut que la présence de dioxine — un des plus violents poisons que l'homme ait créés — dans un des produits utilisés, représente « un risque pour la santé humaine ».

Les phytocides ressemblent beaucoup au fameux « agent orange », un défoliant que l'armée américaine a expérimenté durant la guerre du Viet Nam.

« Au plan de la gestion, estime en conséquence l'organisme dans son rapport, il est imprudent de fonder un programme récurrent de plantation sur l'utilisation de ce produit ».

Il en va de même, à son avis, des autres types de phytocides dont on soutient que la sécurité n'a pas été démontrée.

La mise au rancart des phytocides implique que le MER devra modifier son mode de gestion des forêts.

Il devra notamment accorder plus d'importance à certains moyens qu'il utilise déjà.

Le MER devrait favoriser,

suggère le BAPE, « une meilleure régénération naturelle, surtout en épinettes, dans les zones écologiques appropriées, par l'utilisation accrue de coupes forestières modifiées telles que les coupes à blanc de superficie réduite, les coupes progressives, etc. ».

« De tels choix requièrent qu'un soutien manifeste soit dégagé par le personnel politique dans une opération menée spécifiquement à cette fin », poursuit-on.

L'organisme environnemental ajoute que dans la mesure où les moyens mécaniques ne peuvent remplacer constamment les moyens chimiques, « le dégelage de la régénération naturelle permettrait de décaler la plantation jusqu'à ce que soient disponibles des nouveaux produits plus acceptables ».

Le BAPE note finalement que le MER n'a pas réalisé d'expertise structurée des moyens mécaniques à sa disposition et l'efficacité et la praticabilité de ces moyens « sont encore plus mal documentées que la toxicité et la persistance des produits » chimiques utilisés jusqu'ici.

Un nouveau CLSC d'ici à un an dans Lafontaine

par Renée Rowan

Le district Lafontaine, à Montréal, aura, d'ici un an, son centre local de services communautaires (CLSC).

C'est ce qu'a annoncé hier, M. Jacques Rochefort, député de Gouin et adjoint parlementaire du ministre des Affaires sociales, qui était accompagné de M. Gérard Godin, député de Mercier et ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration.

Le nouveau CLSC est le 11e annoncé cette année et le 120e du total des 166 CLSC qui complètera le réseau une fois complété. Il desservira une population de près de 44.000 personnes résidant dans le district délimité par la rue Sherbrooke, du coin de Saint-Denis vers l'est jusqu'à la voie ferrée du Canadien Pacifique; la voie du Canadien Pacifique vers l'ouest jusqu'à la rue Saint-Denis, et la rue Saint-Denis, entre la voie du Canadien Pacifique et la rue Sherbrooke.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Le CLSC du district Lafontaine sera doté d'un budget initial de \$1,164,622 provenant essentiellement de transferts d'autres établissements qui s'assumeront plus les tâches dévolues au nouveau CLSC. Le centre offrira les services suivants: santé maternelle et infantile, service de ré-

vention dentaire, santé scolaire et maintien à domicile. Un budget additionnel, d'une importance encore indéterminée, sera ultérieurement ajouté en fonction d'une réaffectation de ressources qui reste à compléter au niveau des établissements desservant ce secteur.

Des peines exemplaires pour les automobilistes ivres

VICTORIA (PC) — Le ministre fédéral de la Justice Mark MacGuigan affirme qu'il devra peut-être envisager de bannir de la route pour la vie les automobilistes ivres qui sont impliqués dans des accidents de la route ayant provoqué des morts ou des blessés graves.

Notant que « l'ivresse au volant n'est pas une licence pour commettre des homicides », le ministre de la Justice a ajouté qu'il songe aussi à présenter un projet de loi augmentant l'amende minimum obligatoire pour ivresse au volant.

L'amende minimum de \$50 prévue à l'heure actuelle est non seulement disproportionnée aux amendes de \$250 à \$300 imposées par les tribunaux, mais elle ne reflète aucunement la désapprobation de la société envers les conducteurs ivres.

Selon M. MacGuigan, dont une copie du discours a été remise à la presse

par anticipation, le problème des conducteurs ivres est l'un des problèmes sociaux les plus graves.

« Chaque soir, au Canada, au moins 25 % des automobilistes qui prennent le volant ont préalablement consommé des boissons alcoolisées. De ce nombre, 6 % sont ivres, selon la loi. On estime que l'alcool entre en ligne de compte dans 50 % de toutes les tragédies routières », a souligné le ministre devant la Chambre de commerce de Victoria.

M. MacGuigan a dit qu'il se propose également de considérer si les juges devraient être autorisés à ordonner la confiscation pour une période déterminée du véhicule d'un chauffard trouvé coupable d'ivresse au volant.

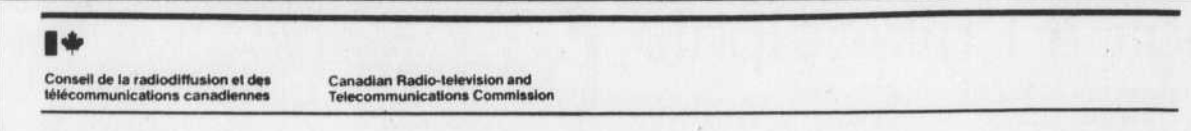
« Cela permettrait tout au moins de s'assurer que le prévenu, qui ne respecte pas une défense de conduire, ne pourrait reprendre le volant de son propre véhicule ».

Il a également suggéré que les juges soient autorisés à ordonner des examens médicaux pour déterminer si les prévenus pourraient bénéficier d'une cure de désintoxication.

« Les alcooliques et les toxicomanes ne sont jamais rebutés, quelle que soit la sévérité de la sentence et, dans ces cas, un traitement médical est généralement plus approprié qu'une condamnation traditionnelle ».

M. MacGuigan a répété qu'il songe à légiférer pour permettre une prise de sang obligatoire chez les conducteurs, qui ils soient conscients ou inconscients, quand il est impossible de procéder à un alcootest.

Il a ajouté en terminant qu'une telle loi exigerait toutefois des garanties pour protéger les droits de la personne.



Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Étagement des services de télévision par câble et service universel de télévision payante: dans l'avis public CRTC 1982-65 du 7 juillet 1982, le Conseil a invité les parties intéressées à formuler des observations sur l'étagement des services de télévision: par câble et le service universel de télévision payante. Dans l'avis, le Conseil déclarait qu'il était intéressé à obtenir des points de vue sur la composition et la taille du volet de base, la composition des volets discrétionnaires, la distribution de nouveaux services canadiens, la réglementation des tarifs, la contribution de l'industrie de la télévision par câble au financement et à la distribution d'émissions canadiennes et d'autres questions ayant trait à l'évolution future de la câblodistribution dans l'ensemble du milieu des communications au Canada.

Étagement des services de télévision par câble. a) Objectifs. Les entreprises de télévision par câble font partie intégrante du système de la radiodiffusion canadienne. Elles jouent un rôle fondamental pour ce qui est d'atteindre les objectifs de la politique de la radiodiffusion pour le Canada, qui est exposée à l'article 3 de la Loi sur la radiodiffusion. Leur capacité de dispenser des services et d'en tirer des revenus leur permet de rehausser la présence d'émissions canadiennes au sein du système de la radiodiffusion canadienne, d'augmenter le nombre et la gamme de services offerts aux Canadiens et de contribuer au financement des émissions canadiennes. Le Conseil est conscient que l'étagement survient dans une période difficile où de plus en plus de services d'émissions sont offerts de sources tant autorisées que non autorisées. L'existence d'une forte présence canadienne dans ce nouveau milieu très concurrentiel exigea que l'on permette aux nouveaux services canadiens de se doter des outils nécessaires afin de pouvoir intervenir de nouveaux télé-spectateurs. À la lumière de l'évolution rapide du milieu économique et technique, le Conseil a tenté de dresser un cadre de réglementation souple et libre de toute entrave, sauf celles qui sont essentielles. De cette façon, il entend s'assurer que les exploitants d'entreprises de télévision par câble aient suffisamment de latitude pour innover et réagir aux besoins des abonnés dans leur marché respectif. b) Structure du service étagé. i) Composition et réglementation du volet de base. Étant donné que la capacité de dispenser des services étagés varie d'une entreprise de télévision par câble à l'autre, le Conseil a décidé qu'il n'y a pas lieu de rendre l'étagement obligatoire et qu'il doit continuer d'appartenir à chaque titulaire de décider si elle doit, oui ou non, dispenser des services étagés. Toutefois, si un titulaire opte pour l'étagement, elle sera tenue de respecter les lignes directrices énoncées dans l'avis. Compte tenu des différences qui existent quant aux signaux accessibles aux entreprises à l'étendue du pays, il est peu pratique d'exiger le même volet de base pour toutes les entreprises de télévision par câble qui optent pour l'étagement. Le Conseil a décidé que le volet de base doit inclure tous les services et signaux canadiens prioritaires qui sont exigés, à l'heure actuelle, par le Règlement sur la télévision par câble. En outre, dans un document distinct qui sera publié d'ici peu, le Conseil proposera des modifications au Règlement sur la télévision par câble, qui exigent que certains services canadiens supplémentaires, qui sont distribués par un titulaire, y compris les travaux des assemblées législatives fédérale et provinciale et certains services éducatifs, soient dispensés à un canal libre d'interférence du volet de base. Dans les cas où des services canadiens éventuels ne seraient pas visés par le règlement actuellement en vigueur concernant les services prioritaires, mais seraient destinés à être captés de manière générale par les abonnés sur une base non discrétionnaire, le Conseil pourrait, au moyen de conditions de licence, exiger que ces services soient distribués comme partie intégrante du volet de base. Les services et les signaux facultatifs destinés à être captés de manière générale par les abonnés peuvent également être distribués dans le cadre du volet de base. Toutefois, tel qu'il est souligné dans l'avis public CRTC 1983-244 publié aujourd'hui et portant sur les services d'émissions spécialisées, le Conseil n'envisage pas d'autoriser, dans un avenir prévisible, la distribution comme partie intégrante du volet de base de tout service discrétionnaire d'émissions spécialisées. Il en est de même pour tout service de télévision payante et hors programmation. Quant aux services étrangers et plus particulièrement les signaux américains dits 3-1,

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

certificats de DÉPÔT GARANTI **11 1/4%** (5 ans) Intérêt annuel Dépôt minimum 1 000 \$ TRUST GÉNÉRAL

Ottawa y délèguera deux chercheurs Accord avec le Centre mondial de l'information

Le ministère fédéral des Communications a conclu hier une entente avec le Centre mondial de l'information de Jean-Jacques Servan-Schreiber, à Paris, afin de délèguer deux chercheurs canadiens qui iront perfectionner leurs connaissances et étudier l'informatique.

M. Servan-Schreiber, conseiller du président français François Mitterrand en matière d'informatique, participait à une causerie sur le défi informatique, hier à Montréal.

En tant que président-fondateur du Centre mondial de l'information, il a annoncé la signature d'un échange entre le Canada et le centre, espérant « que le Québec se décide au plus vite » et imite le fédéral.

L'entente stipule aussi que des hommes de sciences français se rendront régulièrement au Canada.

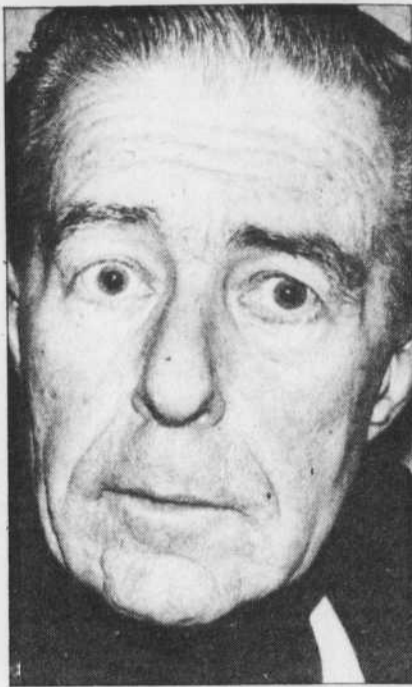
Les chercheurs se rendront étudier l'avenir de l'informatique et verront à appliquer cette science à la spécialisation de leur choix. Pour le moment, aucun nom d'homme de science n'a été mentionné par le gouvernement fédéral.

Des démarches ont été tentées auprès du ministère des Communications du Québec, mais rien de concret n'a été conclu « à cause de la bureaucratie habituelle, je suppose », a-t-il commenté.

L'échange, explique M. Servan-Schreiber, se veut « une étape importante vers le plan mondial de collaboration entre grands centres internationaux de culture informatique et de qualification des populations vers les nouveaux emplois ».

Le président du Centre mondial de l'information ne croit pas en un langage universel en informatique. « Chacun doit développer ses programmes dans sa langue. Au Québec, dans un ou deux ans, vous ferez vos propres ordinateurs chez vous. N'importe pas de japonais, de français ou d'américain. Il ne faut pas imposer une langue à laquelle on n'est pas habitué », soutient-il.

L'idéal défendu par l'auteur des best-sellers *Le défi mondial* et *Le défi américain* se traduit en un réseau d'une vingtaine de centres de formation en infor-



M. Georges Servan-Schreiber

matique, dans les pays industrialisés comme sous-développés. « Notre salut égoïste, c'est de donner aux quatre milliards d'habitants du Tiers-Monde la connaissance de l'informatique pour qu'ils deviennent créateurs. C'est l'informatique qu'il faut apprendre, cette deuxième langue qu'il faut généraliser et dont il faut irriguer le monde. »

Informatique ne signifie pas que technique électronique complexe, spécifie M. Servan-Schreiber. « La seule informatique qui m'intéresse n'a rien à voir avec la machine. Nous avons mis en valeur l'autre phase, le développement des hommes et des femmes, leurs facultés, aptitudes et talents révolutionnaires, l'intelligence humaine. »

Selon la maison Kidder, Peabody & Co

Hydro mériterait la cote AAA

par Michel Nadeau

Selon la maison de courtage Kidder, Peabody & Co, de New-York, Hydro-Québec devrait recevoir la note maximale de «AAA» des agences américaines d'évaluation de crédit qui analysent, à partir de critères différents l'entreprise québécoise par rapport aux autres compagnies d'électricité aux États-Unis.

« Hydro-Québec demeure la première compagnie d'énergie électrique au monde », a déclaré, hier, à Montréal, M. Edward J. Waters, vice-président de la firme new-yorkaise qui travaille régulièrement à la vente des obligations d'Hydro-Québec sur le marché américain.

Par ailleurs, Hydro-Québec a dévoilé, hier, ses résultats

des trois derniers trimestres qui montrent une hausse de 3 % des profits à \$584 millions. Le dernier trimestre a été marqué par une augmentation de 13 % des ventes dans le secteur industriel. Les revenus en provenance des exportations d'électricité aux USA ont fait un bond de 12 % à \$389 millions.

Kidder, Peabody a préparé une luxueuse étude de 302 pages sur la performance réelle d'Hydro-Québec par rapport aux autres entreprises énergétiques en Amérique du Nord. Plusieurs tableaux en couleurs révèlent la performance exceptionnelle de la société d'État québécoise par rapport aux autres entreprises similaires dont Ontario Hydro.

L'analyste-auteur du document, M. Bill Collins, estime que les réserves d'eau

d'Hydro-Québec représentent l'équivalent pour les 100 prochaines années de 57,3 milliards de barils de pétrole. Si on prend les réserves d'hydrocarbures des provinces de l'Ouest, le chiffre n'est que de 23,7 milliards. Également, en additionnant les réserves prouvées des 10 plus grandes compagnies pétrolières américaines, on arrive à 48,4 milliards de barils ce qui demeure inférieur aux réserves d'Hydro.

L'auteur souligne que la firme québécoise n'a pratiquement pas d'énergie nucléaire, le véritable cauchemar dans le domaine des services publics aux USA.

Le document indique qu'Hydro-Québec aura des besoins financiers de \$16,5 milliards d'ici 1987 et que la société québécoise devra emprunter \$11 milliards sur les

différents marchés. Plusieurs tableaux montrent qu'Hydro-Québec se situe presque toujours au sommet des ratios financiers des entreprises nord-américaines. Par contre, la firme du boulevard Dorchester doit payer des frais d'intérêt plus élevés que plusieurs entreprises moins bien portantes. Québec a été évalué un risque A-1 par Moody's et AA par Standard and Poor's. Les deux firmes manifestent une certaine inquiétude devant le gouvernement actionnaire derrière Hydro-Québec. L'étude de Kidder, Peabody montre comment le gouvernement par la loi 16 a établi des balises très conservatrices pour ce qui est du versement de dividendes par Hydro-Québec à son actionnaire.

Evoquant le scénario

d'une décision défavorable par la Cour suprême dans le dossier de Churchill Falls, l'analyste croit que Hydro-Québec pourra continuer de répondre à la demande intérieure, qu'il suffira de démarquer certains projets pour compenser la perte éventuelle d'énergie, que des hausses tarifaires au Québec pourraient effacer une partie des revenus ainsi perdus et que les tribunaux accorderaient une indemnisation importante à Hydro-Québec.

Kidder, Peabody avait déjà préparé une étude similaire en 1977 où elle parvenait aux mêmes conclusions. La crise dans le secteur énergétique aux États-Unis a cependant renforcé les convictions des dirigeants en la qualité des titres de la compagnie québécoise.

Projet de prise de contrôle de First Choice

Appui des producteurs et distributeurs de films

par Michel Nadeau

Producteurs et distributeurs de films du Québec donneront un appui conditionnel au projet de prise de contrôle de la société First Choice/Premier Choix par la firme Astral-Bellevue-Pathé avec l'aide de la compagnie Hees International.

Par ailleurs, les dirigeants du réseau régional de langue française TVEC souhaiteraient qu'une entente avec First Choice, au sujet de Premier Choix, intervienne avant que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) n'autorise le transfert du contrôle à M. Harold Greenberg, de Montréal.

Link, apportera ce matin un appui conditionnel au projet de M. Greenberg. Les deux distributeurs montréalais ont rencontré le patron d'Astral, la semaine dernière. Il a été convenu qu'à tous les six mois, la direction de First Choice rencontrerait les distributeurs pour voir si Astral n'aurait pas été privilégié dans l'achat de films.

Dans sa demande au CRTC, Astral s'engage à ne pas produire de films mais se réserve le droit d'apporter du financement à des projets cinématographiques.

Du côté des producteurs québécois, la direction de l'APFQ a déjà informé le CRTC qu'elle nes'opposait

pas au transfert de contrôle en tenant compte cependant des engagements de First Choice à l'endroit de la production canadienne.

L'appui des deux groupes québécois sera un bon point dans le plaidoyer des dirigeants de Astral, qui se présentent pour la troisième fois devant le CRTC pour obtenir une licence dans le secteur de la télévision payante.

Dans une déclaration à la Presse Canadienne, le vice-président de TVEC, M. René Avon, a déploré le fait que les négociations pour l'acquisition de Premier Choix par TVEC aient été arrêtées depuis la proposition de prise de contrôle par Astral.

« Nous voulons d'abord acquiescer des actions avant de décider ce qu'il adviendra du réseau francophone », a dit au DEVOIR M. Greenberg qui serait partisan du maintien de certains liens avec TVEC—Premier Choix.

Dans un communiqué, le président de TVEC, M. Jean Fortier, a dit avoir reçu une proposition d'investissement de Dr Charles Allard, président d'Allarcom d'Edmonton. Cette dernière compagnie qui contrôle SuperChannel, le concurrent de First Choice à l'ouest de l'Ontario, est farouchement opposée à l'arrivée du tandem Bronfman—Greenberg à la barre de First Choice. 4,84 % auparavant.

Encore hier, les dirigeants de SuperChannel tentaient de faire reporter l'audience du CRTC prévue pour ce matin.

Les documents soumis au CRTC révèlent que les actionnaires actuels de First Choice participent également au refinancement de la compagnie par la conversion de leurs créances en titres votants et non votants. Ceci aura pour effet de réduire substantiellement le pourcentage d'actions votantes détenues par les différents groupes. Sensomatic voit son bloc fondre de 15,52 % à 7,7 %, alors que Quebecor détiendra 2,39 %, seulement des actions votantes contre

Conférence controversée

Malgré l'optimisme et la satisfaction qu'affichait le parrain de la conférence « Le Canada de demain » sur l'impact des nouvelles technologies, cette rencontre de trois jours s'est terminée, hier, sur des critiques acerbes de plusieurs des participants.

Si pour le ministre des sciences et de la technologie, M. Donald Johnston, la conférence permettra au gouvernement de dégager « un meilleur consensus » sur l'utilisation des nouvelles technologies, d'autres ministres se montrent plus réservés.

Pour le ministre responsable de la condition féminine, Mme Judy Erola, on a pas

assez parlé de l'effet qu'aura l'introduction des nouvelles technologies sur les femmes alors que le président du Conseil du Trésor, M. Herb Gray, a insisté sur la nécessité de consulter les citoyens sans quoi ils pourraient se mettre à exprimer leurs frustrations aux urnes.

Mais c'est la journaliste et auteur Heather Menzies qui a exprimé le plus de réserves à l'endroit de la conférence, affirmant que les participants à cette conférence avaient tout simplement refusé de parler de ce qu'elle a de qualité de problème numéro un des années 1980: la croissance économique sans créa-

tion d'emplois.

Invitée par les organisateurs à résumer les discussions de quelques ateliers, Mme Menzies a soutenu que l'atmosphère générale de la conférence semblait être: « nous avons assez entendu parler des aspects négatifs, parlons plutôt des possibilités ».

C'est cette attitude qui a conduit un participant à l'un des ateliers à lancer « nous sommes ici pour parler de profits, pas de chômage », alors qu'un autre répondait « qu'ils aillent se faire foutre » en parlant des travailleurs qui perdraient leur emploi, affirmait-elle.

Les transporteurs aériens du Canada se donnent un président francophone

par Marc-O. Trépanier

Le vice-président général d'Air Canada, M. Pierre Jeannot, est devenu le premier président francophone de l'Association des transporteurs aériens du Canada, un organisme regroupant l'ensemble des compagnies d'aviation au Canada.

Commentant l'allure de l'industrie, M. Jeannot a déclaré que la reprise économique ne s'y fait pas encore sentir. Le marché du transport aérien, qui s'est affaibli d'un autre 7 % l'été dernier, est cependant en voie de sta-

bilisation au Canada, a-t-il remarqué.

Le vice-président général d'Air Canada a par ailleurs soumis que les transporteurs canadiens doivent assumer leur croissance malgré un différentiel de l'ordre de 15 % sur le coût du litre de carburant, une situation qui leur rend la vie difficile. Chez Air Canada, par exemple, le carburant représente environ 26 % des coûts d'opération. « Nous ne demandons pas de traitement préférentiel, mais nous ne voulons pas être défavorisés », a dit le président de l'ATAC.

Abordant la question de la déréglementation, M. Jeannot considère que si l'abolition de toute contrainte dans la fixation des tarifs et des routes aériennes à desservir apparaît à prime abord comme la « grande liberté », il qualifie cette approche de « non sens » au Canada en raison de la structure de propriété où quatre des principaux transporteurs sont de propriété gouvernementale.

Il souligne que l'expérience américaine de déréglementation démontre que ce sont les centres urbains de moindre importance qui en payent les frais, soit par l'abandon de la desserte ou par des prix plus élevés. « Le transport aérien n'est pas comparable à un bien de consommation dont on peut se passer. Qui est prêt à considérer la liaison Montréal-Sept-Îles comme un service dont on peut se passer? Qui accepterait qu'une entreprise gouvernementale fixe ses prix et détermine ses destinations? Il n'est pas très intelligent de parler de déréglementation au Canada », a-t-il commenté.

ROLLAND INC.

AVIS DE DIVIDENDES

Avis est donné par les présentes que les dividendes trimestriels suivants ont été déclarés payables le 15 décembre 1983, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 25 novembre 1983.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES
\$1,0625 par action sur les actions privilégiées cumulatives de \$4,25.

ACTIONS ORDINAIRES
Classe «A» — \$0,18 par action
Classe «B» — \$0,1675 par action

Par ordre du conseil d'administration,
le secrétaire adjoint
Luc O. Désy

Tassé le boursier

(514) 879-2100

Tassé & Associés, Limitée

Société du Port de Montréal



Roméo Boyer, président de la Société du Port de Montréal, est heureux d'annoncer, au nom du conseil d'administration, les nominations suivantes à la suite d'une réorganisation de la structure administrative de la société.

Dominic J. Taddeo est nommé au poste de directeur général adjoint et dirigeant principal. Entré au service du Port de Montréal en 1974 à titre de directeur des finances, M. Taddeo avait été nommé directeur des finances et de l'administration en 1979 et, en juillet 1983, directeur de l'exploitation, poste qu'il occupait au moment de sa récente nomination.

Capitaine Dea Hassib accède au poste de directeur intérimaire de l'exploitation (capitanerie, éleveurs, exploitation ferroviaire, gestion immobilière, entretien).

M. Yvan Simard est nommé au poste de directeur de la planification et du développement (planification des installations, études de marchés, promotion et marketing, ingénierie).

M. Roger Dubé devient directeur intérimaire des finances et de l'administration (comptabilité, informatique, bud-

gets et contrôles financiers, approvisionnement, service intérieur).

M. Pierre Legault est nommé au poste de directeur des ressources humaines (personnel, santé et sécurité au travail, relations de travail).

Me Pierre Théroux se joint au personnel à titre de secrétaire corporatif et directeur du contentieux. Membre du barreau du Québec depuis 1972, Me Théroux a oeuvré au sein de contentieux d'importantes sociétés.

M. Michel Turgeon entre au service de la société en qualité de chef du service des relations publiques. M. Turgeon apporte avec lui une vaste expérience du domaine de la communication, acquise principalement au sein de firmes réputées de consultants.

Le Port de Montréal et le Port de Vancouver sont devenus, le 1er juillet 1983, les deux premières « sociétés de port locales » formées en vertu de la Loi sur la Société canadienne des ports. La Loi confère à la « société de port locale » une plus grande autonomie de gestion, lui confiant l'exploitation et le développement des activités portuaires locales.

Ports Canada
Port de Montréal Port of Montreal

COMPAGNIES SOUCIEUSES DES DÉPENSES

LOUEZ UNE SUITE CONFORTABLE ET ENTIÈREMENT MEUBLEE POUR VOS CLIENTS OU VOTRE PERSONNEL, DURANT LEURS VISITES D'AFFAIRES À MONTRÉAL.

LOYER AU MOIS OU À L'ANNÉE. TOUTES COMMUNES, DITES, Y COMPRIS PISCINE ET FEMME DE MÉNAGE.

HADDON ARMS HADDON ARMS
2170 AV. LINCOLN PRÈS MÉTRO & FORUM
APPELÉZ VIVIAN MARCO 935-9224

COMPAREZ TOUS NOS TAUX!

Termes ordinaires	9 1/2% 1 AN	9 3/4% 2 ANS	10 3/4% 3 ANS	11% 4 ANS	11 1/4% 5 ANS
Termes spéciaux	—	10% 23 MOIS	11% 29 MOIS	—	—

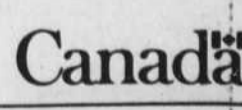
Placements à terme garantis payé annuellement
Montréal: 612, Saint-Jacques • 2^e étage (514) 282-1880
Québec: (418) 681-0277 • Ottawa: (613) 238-6084

Taux passibles de changer sans préavis.

INSTITUTION INSCRITE
REGIE DE L'ASSURANCE-DEPÔTS
DU QUÉBEC

Crédit Foncier
FIDUCIÉ CRÉDIT FONCIER

MEMBRE
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DEPÔTS
DU CANADA



RETOUR À L'ÉCONOMIE

Fortre reprise

La forte reprise s'est produite mercredi à la Bourse de Toronto et l'indice composé a décollé la séance en hausse de 28,37 points, à 2439,9. On dénombreait 359 titres à la hausse, 221 à la baisse et 329 stables.

Quelque 16 millions d'actions ont été traitées, soit la plus grosse volume de la semaine. Mais sur ce total, 7 millions d'unités provenaient d'un bloc de droits de TransAlta.

Treize des 14 compartiments du marché ont progressé, l'immobilier-construction arrivant en tête sur un bond de 116,11 points, à 443,86. Les aurifères ont gagné 85,05 à 3693,41, les compagnies de gestion 44,56 à 2721,21, les pipelines 25,78 à 2108,73, les services publics 23,15 à 2158,97 et les produits de consommation 72,53 à 3020,55.

Le seul secteur malchanceux fut celui des communications, en recul de 19,51 à 2933,81.

Le groupe consommation a été soutenu par un gain de 1,14 à 846 pour Seagram, un haut depuis six mois.

À Londres, l'or fermé à \$383,25 U.S. l'once contre \$381,75 mardi.

À dire des analystes, aucun élément particulier n'expliquait l'envolée des cours à Toronto. La reprise provenait surtout d'achats de titres à prix d'attente suite à leurs dépréciations ces derniers jours.

Par les valeurs traitées hier, l'Autre-City Gas gagne 1,2 à 312,53. Wal-Mart Resources 5,8 à 828, Alcan 3,4 à 846,2, Imperial Oil 1,8 à 336,53, Seagram Co. 1,14 à 846 et Bell Canada 1,4 à 24.

Nor West Group a perd 15 cents à \$1,56. L'attribution de \$1,8 à \$1,2 et Consumers Distributing B 1,8 à \$8,12.

Dans le secteur des mines, Sherritt Gordon gagne 3,8 à 101,2. Placer Development 7,8 à 821,7-8 et Campbell Red Lake Mines 1,2 à 29. Denison Mine 7,8 à 144 à 84,34.

Les compagnies pétrolières, Asamera Inc. gagne 3,8 à 812,3-8, Norman Oil and Gas 3,4 à 826,1-4 et Canada Northwest Land 1,38 à 825,3-4. Zar Resources abandonne 10 cents à \$1,40 et Canada 1-8 à 86.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others, with columns for company name, price, and change.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others, with columns for company name, price, and change.

RETOUR À L'ÉCONOMIE

Remontée technique

Des considérations techniques ont ramené la tendance mercredi à Wall Street, dans un marché plus actif.

L'indice préliminaire des industriels s'est établi à 123,50 en hausse de 16,57 points. Quelques 83 millions d'actions ont été analysées et attribuées la remontée des valeurs à une réaction technique aux hausses récentes, plutôt qu'à un facteur particulier.

Les valeurs vedette ont donné le ton de la reprise, notamment dans le secteur de l'électronique, des automobiles, des mines et des grands magasins.

Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses: 1.008 contre 585 et 381 titres ont été inchangés.

Honeywell a gagné 5-8 à 127. Ford Motor a monté de 3-8 à 66. Getty Oil a progressé de 3-12 à 72-34. Lockheed a chuté de 7-30 à 125,58.

Wall Street a chuté de 1,2 à 58,7. Les canadiennes, Alcan gagne 5-8 à 836,7-8, Ashland Oil 1-8 à 829,1-8 et Inco 1-4 à 813,2. Genesco cède 1-4 à 88,18. McIntyre 1-2 à 27 et Ranger Oil 1-8 à 10,3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others, with columns for company name, price, and change.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, and others, with columns for company name, price, and change.

RETOUR À L'ÉCONOMIE

Options sur l'or

(Prix en devises américaines)

Table of gold options prices for various companies and contracts, including call and put options.

Options sur l'or

(Prix en devises américaines)

Table of gold options prices for various companies and contracts, including call and put options.

Options sur l'or

(Prix en devises américaines)

Table of gold options prices for various companies and contracts, including call and put options.

Options sur l'or

(Prix en devises américaines)

Table of gold options prices for various companies and contracts, including call and put options.

Options sur l'or

(Prix en devises américaines)

Table of gold options prices for various companies and contracts, including call and put options.

Options sur l'or

(Prix en devises américaines)

Table of gold options prices for various companies and contracts, including call and put options.

RETOUR À L'ÉCONOMIE

L'or et l'argent

L'once d'or en devise canadienne était cotée à la clôture des marchés hier à \$470,53 (offre) et 475,08 (demande) par la Fiducio Guardian, un courtier de métaux précieux et de devises étrangères.

Francfort \$381,48 (\$354,02) Zurich \$382,22 (\$352,20) Hong Kong \$380,75 (\$353,80)

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of gold and silver prices, including spot and futures prices for various contracts.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of gold and silver prices, including spot and futures prices for various contracts.

RETOUR À L'ÉCONOMIE

Le dollar américain

Le dollar américain a clôturé mercredi en baisse de 9-100 à coté de \$253,37 contre la devise canadienne. La livre sterling a gagné 17-100 à \$1,8365.

Le dollar canadien s'est apprécié de 3-50 à \$0,8097 et la livre a monté de 6-25 à \$1,4869.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of exchange rates for various currencies including the US dollar, British pound, and others.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of exchange rates for various currencies including the US dollar, British pound, and others.

RETOUR À L'ÉCONOMIE

BENEFICES

Chum Ltd. fixe son chiffre d'affaires à 1983, \$8,718,000, \$2,011,192, 1982, \$7,714,000, \$1,791.

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé mercredi en baisse de 9-100 à coté de \$253,37 contre la devise canadienne. La livre sterling a gagné 17-100 à \$1,8365.

Le dollar canadien s'est apprécié de 3-50 à \$0,8097 et la livre a monté de 6-25 à \$1,4869.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of exchange rates for various currencies including the US dollar, British pound, and others.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of exchange rates for various currencies including the US dollar, British pound, and others.

au jour le jour

Hydro-Québec en hausse

Les résultats financiers d'Hydro-Québec pour les neuf premiers mois de l'année indiquent un bénéfice net de \$584 millions, comparativement à \$567 millions pour la période correspondante l'an passé, ce qui représente une hausse de 3%. Les revenus globaux ont été de \$2,64 milliards, une augmentation de 9,5%; cette hausse des revenus s'explique par la majoration de 7,3% des tarifs et par un accroissement léger de 0,6% des ventes; on a enregistré également une augmentation de 9,2% du volume des ventes à l'exportation et de 12,1% des revenus d'exportation. Les dépenses d'exploitation ont accusé une hausse de 1,2% pour atteindre \$741 millions; les dépenses d'amortissement et d'intérêt ont connu des hausses respectives de 14,9 et 23,6%, qui découlent en grande partie de la mise en exploitation des sept premiers groupes de la centrale LG-3.

Le taux d'escompte à 9,53%

La Banque du Canada a annoncé hier une légère hausse de son taux d'escompte, qui a été relevé à 9,53%; il était à 9,48% depuis jeudi dernier. Dans les milieux financiers on estime que cette hausse ne devrait pas avoir d'effet d'entraînement sur les taux d'intérêts des banques. Le taux d'escompte a été fixé cette semaine un jour plus tôt que d'habitude en raison de la fermeture des banques vendredi, jour du Souvenir.

Ray Burris en affaires

Le lanceur des Expos de Montréal, M. Ray Burris, a fondé une compagnie dont les bureaux sont situés sur la rue Mansfield à Montréal. L'entreprise, qui porte le nom de Burris, Neiman, Silva & Associés, a pour but de promouvoir les noms des joueurs de baseball d'équipes professionnelles pour la publicité de certains produits, mais surtout de développer des relations durables entre le joueur et le commanditaire même après la fin de la carrière de ce joueur. M. Burris a l'intention de prendre des cours de français afin de mieux s'intégrer au milieu montréalais, mais il n'en continue pas moins d'avoir sa résidence au Texas. Parmi ses premiers clients il y a Al Oliver, Doug Flynn, Tim Raynes, George Foster et Cliff Johnson.

L'amiante sécuritaire

Le Conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail examinera lors de sa session de novembre un projet de code pratique sur l'utilisation de l'amiante qui rejette implicitement le concept de bannissement de l'amiante et préconise plutôt l'application de normes permettant de minimiser les risques d'exposition aux poussières respirables en milieu de travail. Le recueil a fait l'objet unanime de 15 experts de 12 pays d'Europe.

En raccourci

Imasco L'été déclaré pour le semestre terminé le 30 septembre un bénéfice consolidé de \$96,8 millions, soit 24% de plus que l'an passé dans le même semestre; le bénéfice du deuxième trimestre est en hausse de 25%; les ventes de l'ensemble du réseau, y compris les magasins et les restaurants cédés en concession, ont été de \$2,7 milliards... **Campeau** construira un complexe à multiple usage au coût de \$220 millions à Toronto... **La loi sur les valeurs mobilières** qui est entrée en vigueur le 6 avril dernier a permis la mise en place d'un régime de prospectus simplifié au Québec... **L'école aérotechnique** du Cégep Édouard-Montpetit à St-Hubert agrandira ses locaux et achètera de l'équipement dont un bi-réacteur et deux hélicoptères par suite d'une subvention fédérale de \$8,6 millions... Une première réaction au mémoire de la Chambre de commerce du Québec sur la négociation multipatronale est venue hier du secrétaire parlementaire du ministre du Travail, le député **Robert Dean**, selon qui les probabilités de l'institution d'un tel régime de négociations sont nulles... Un porte-parole de **Bell Helicopter** a indiqué que le choix définitif d'un emplacement pour l'usine au Québec n'est pas encore fait, mais la compagnie veut s'installer près d'une autoroute... Le bénéfice net de **Québec Téléphone** pour les neuf premiers mois de 1983 est de \$15 millions, soit \$3,11 par action ordinaire comparativement à \$2,43 pour la même période l'an passé; pour le troisième trimestre le bénéfice fut de \$5 millions ou de \$1,03 comparativement à \$4,3 millions ou 95 cents par action l'an dernier... **Ciments Canada Lafarge** et **Standard Industries** ont apporté des modifications à l'accord de fusion du mois d'octobre pour que chaque action ordinaire de Standard détenue par les actionnaires minoritaires soit échangée contre 1,45 action privilégiée échangeable de CCL... Pour le trimestre finissant le 30 septembre le bénéfice net chez **Rolland Inc.** fut de \$2,1 millions ou de \$1,17 par action «A» et \$1,15 par action «B», comparativement à une perte de \$442,000 pour la même période l'an passé... **Ivaco** a retrouvé la rentabilité au troisième trimestre avec un bénéfice net de \$1,25 million ou de cinq cents par action comparativement à une perte de \$2,7 millions ou de 31 cents par l'action dans le trimestre correspondant en 1982...

Claude Turcotte

Un moyen de baisser le prix des médicaments

Jean Coutu lance le « super-dépanneur »

par Michel Nadeau

Selon M. Jean Coutu, la pharmacie de demain prendra l'allure d'un « super-dépanneur » de 1,000 à 2,000 mètres carrés où le client trouvera, en plus d'une gamme complète de produits pour la santé et la beauté, des articles à prix réduit pour l'alimentation, les loisirs et les sports.

« A ceux qui me traitent de vulgaire commerçant, je dis qu'en vendant des balles de tennis, de l'antigel et des bouilloires électriques, je peux offrir un meilleur service pharmaceutique et des prix moins élevés sur les médicaments », affirme le président de ce groupe de 68 pharmacies dont les ventes atteignent \$300 millions cette année.

Cette formule du « super-dépanneur » sera lancée jeudi prochain au Centre commercial Langelier, dans l'Est de Montréal, pour ensuite être exportée aux États-Unis. Les Pharm-Escomptes Jean Coutu entendent être présentes très prochainement dans le nord-est américain.

« Sur une distance équivalente entre Sept-Îles et Val d'Or, nous trouvons une population de 110 millions d'habitants. Il faut leur offrir quelque chose de nouveau », ajoute l'homme d'affaires montréalais.

« Le marché québécois est presque saturé. Nos dernières pharmacies coûtent plus cher à ouvrir et rapportent

moins de volume. Il y a encore de la place dans les Maritimes. Nous serons bientôt à Moncton, après Edmundston et Bathurst; en Ontario, les possibilités sont minces. La clientèle est trop conservatrice. Et puis, il n'est pas facile de vendre dans cette province lorsqu'on est pas Ontarien... »

Hier matin, lors d'une rencontre avec la presse, M. Coutu a fait le point sur le plus important groupe de distribution de produits pharmaceutiques au Québec. « Je dois maintenant émigrer. Au Québec, le marché est stagnant, faute de croissance de la population. »

« C'est peut-être vrai que je suis un vulgaire commerçant mais reconnaissons que la partie commerciale de nos pharmacies subventionne la vente des médicaments ». Environ 23% des ventes de \$300 millions, soit \$69 millions, proviennent de la vente de produits sur ordonnance. Le reste est surtout composé de différents articles reliés à l'hygiène et les cigarettes (\$50 millions dans ce dernier cas). Les cosmétiques comptent pour \$22 millions et les produits photographiques pour un montant à peu près équivalent.

« Le pharmacien est un professionnel qui fournit des conseils sans réclamer d'honoraires. Comme il doit vivre de la vente d'ordonnances, comme le prescrit l'Ordre, il a un problème de conscience en refusant, par exemple, de ne pas donner un médica-



M. Jean Coutu

ment à un client. Si ce dernier achète du chocolat en sortant, le pharmacien aura récupéré une partie de ses frais... »

« Aussi, il y a toujours un pharmacien en soirée ou la nuit, sur l'avenue Mont-Royal. Certaines nuits, nous n'avons que 10 ordonnances alors qu'à certaines heures de pointe, c'est une ordonnance toutes les 32 secondes... »

« Pour réduire leurs frais d'exploitation, de plus en plus de pharmacies de coin de rue ferment tôt. Nous sommes à 365 jours par année. »

Les Pharm-Escomptes Jean Coutu vendent les médicaments sur ordonnance au prix coûtant majoré d'une somme allant de \$1,19 à \$2,47.

Pour l'ensemble de ses ventes, la marge brute oscille entre 21,2% et 23,4%.

Cette chaîne a fortement profité de longues heures d'ouvertures pour s'établir dans des secteurs comme l'épicerie, la quincaillerie... « Nous avons été à la fine pointe de la sociologie en découvrant que les gens n'avaient pas le temps de magasiner aux heures habituelles d'ouverture des magasins. Nous avons accepté de mieux payer nos employés pour qu'ils puissent travailler les week-ends... » Une majoration horaire de \$1,50 (soit \$1,75) est accordée à ceux qui travaillent le samedi et le dimanche. Cet atout des Pharm-Escomptes baisserait-il si les supermarchés alimentaires ouvraient aussi

leurs portes le dimanche?

Environ 1600 acheteurs se présentent en moyenne dans une Pharm-Escompte chaque jour; actuellement, chacun d'eux dépense en moyenne \$8,20. « Notre objectif avec le Centre Langelier est de monter ce chiffre à \$15,00 ». Peu de gens entreront dans cette super-pharmacie pour acheter un paquet de cigarettes car le client devra alors franchir une distance de 525 pieds... « de quoi vouloir arrêter de fumer », lance à la blague le pharmacien.

Côté pharmaceutique proprement dit, il n'y aura pas de changement majeur à cette pharmacie du Centre Langelier. « Une semaine, nous aurons de la moutarde Condor parce que la compagnie nous propose un spécial. Mais la semaine suivante, ce sera peut-être la marque Schwartz qui sera sur la tablette parce que c'est celle-là qui est en vente. Notre objectif est d'offrir des fins de ligne dans certains secteurs comme l'alimentation, les loisirs et les sports. »

La compagnie entend se limiter à de petits articles. « Nous n'aurons jamais de bâtons de golf mais nous pourrions vendre des balles au meilleur prix possible. »

La pharmacie de Langelier servira de centre de distribution pour des achats particuliers; « Nous venons d'acheter 25 caisses de confiture. Au lieu de les distribuer dans toutes les pharmacies, on les écoulera à Langelier. En fait, il y aurait de la place pour deux ou trois super-dépanneurs de ce type à Montréal. »

Mais la croissance de la compagnie se fera maintenant dans la partie du Nord-Est américain. « Tout le monde va dans le sud. Parce que les cadres exécutifs aiment le climat. La concurrence est beaucoup trop forte. En Floride, les gens vont là pour se reposer, pas pour se faire soigner. »

Depuis trois ans, la firme Peat Marwick a proposé l'acquisition d'une quarantaine de chaînes de pharmacies à M. Coutu. « Elles étaient ou

trop grosses, ou trop petites, ou pleines de problèmes. Par contre, ouvrir une à une des pharmacies coûterait trop cher. Nous allons choisir une ville de 100,000 ou 200,000 habitants, ouvrir deux ou trois pharmacies pour bien étendre les coûts de publicité. » Le groupe Pharm-Escompte J.C. dépense environ \$4 millions en publicité par année.

M. Coutu mise, entre autres, sur de très bons rapports avec son personnel. « Les Américains ne traitent pas très bien leurs employés. Ici, ma plus grande satisfaction est de voir que plus de 80% de nos employés sont satisfaits de travailler pour le groupe. »

Pharm-Escompte Jean-Coutu est la raison sociale qu'accorde la compagnie Les services Farmico dont M. Coutu est l'unique propriétaire.

Chaque pharmacien franchisé paie 5% de son chiffre d'affaires à Farmico qui lui apporte différents services. Les revenus de Farmico atteignent environ \$15 millions. (M. Coutu est personnellement propriétaire de 21 des 68 pharmacies.)

« Un jour, Farmico deviendra une compagnie cotée en bourse. Mais pas maintenant car nous ne promettrons que l'espoir aux gens. Nous attendons de réussir une percée aux États-Unis pour aller public... »

Le géant canadien Koffler — Shopper's Drug Mart ou Pharmaprix au Québec — aimerait bien mettre la main sur le groupe québécois.

« Ils viennent me voir trois fois par année et chaque fois, c'est quelqu'un de différent. Mais je ne suis pas intéressé. A 56 ans, il me reste une bonne quinzaine d'années ». Avec un air moqueur, M. Coutu souligne au passage que les ventes au pied carré de ses pharmacies sont trois fois plus élevées que les Pharmaprix de Koffler au Québec.

Cette année, la compagnie célèbre le 10^e anniversaire de la venue du premier franchisé, la célèbre Pharmacie Montréal, avenue Mont-Royal.

Un contrat de \$300 millions pour Lavalin

1,500 ouvriers québécois sur un chantier algérien

Véritable village à l'intérieur des murs d'Alger, plus de 1,500 ouvriers québécois s'affairent présentement à construire près de la Méditerranée un complexe de quatre édifices, évalués à près de \$300 millions.

Epatés par la rapidité d'exécution et le savoir-faire technologique canadien, les Algériens ont chargé la firme québécoise d'ingénierie Lavalin de bâtir un complexe de quatre bâtiments, comprenant un centre socio-culturel, un musée militaire, un palais de la culture et un hôtel des délégations.

Il y a un peu plus d'un an, cette même firme a achevé en quelques mois la construction du Monument à la révolution algérienne, commémorant la libération de ce pays d'Afrique du Nord, anciennement colonisé par les Français. La construction de cet ouvrage, formé de trois colonnes courbées, fut amorcée en novembre 1981 et terminée dès juin 82. Construite avec un procédé révolutionnaire, cette tour de 92 mètres fut citée en exemple par les revues internationales d'architecture.

Le monument se dresse, juché au sommet d'une fa-

laise, avec vue sur la Méditerranée. « En arrivant en Algérie, on voit seulement ça. C'est la Tour Eiffel de l'Afrique », commentait lors d'une interview à la Presse Canadienne M. Gordon McIvor, directeur des communications chez Lavalin à Montréal.

L'avantage dont jouit le Québec vient de deux atouts, explique M. Gordon McIvor. « On exporte la technologie nord-américaine et l'on parle français. C'est la première fois que les Algériens voyaient ça. Des experts américains qui travaillaient en français. »

Grâce au monument et au complexe, le Canada est maintenant renommé comme « un des plus grands pays pour la construction de grandes structures », allègue M. McIvor.

Partout en Afrique, où l'on parle fréquemment le français, le Québec jouit de ce double-avantage linguistique et technologique. De plus, souligne M. McIvor, le Canada reste, aux yeux de plusieurs, « un jeune pays, un pays sans passé colonial, donc bien vu en Afrique. »

Munie de ces atouts et de la réussite en 1982 du Mo-



M. Marc Morin

nument à la révolution, la firme Lavalin a pu décrocher le contrat des quatre édifices à caractère culturel et touristique.

La construction est amorcée et le coulage du béton achève déjà. Le centre, le musée et le palais seront inaugurés au printemps 84 et l'hôtel à l'automne 84.

En période de pointe, jusqu'à 1,800 Canadiens se sont affairés à la construction. Maintenant, quelque 1,500 ouvriers travaillent sur ce chantier, 11 heures par jour, six jours-semaine et loin de leur famille, indiquent en interview M. Normand Morin, vice-président de Lavalin.

Véritable « Baie James de l'Afrique du Nord », le projet a valu aux Québécois une réputation d'experts en construction rapide. « Les conditions là-bas sont parfaites pour les ouvriers. C'est

comme à la Baie James, sauf que c'est plus chaud. C'est faux de dire que c'est difficile là, en Algérie. On mange canadien, on regarde des films canadiens. »

Le gouvernement canadien, par le biais de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), a prêté à bas taux — le taux reste quelconque — à l'Algérie les quelques centaines de millions nécessaires à la construction des édifices par Lavalin. Le Canada prête plus de \$1 milliard à ce pays du Tiers-Monde, qui puise à même cette enveloppe globale les \$200 ou \$300 millions qui coûtera le projet, lorsque terminé.

Depuis le premier projet de Lavalin à l'étranger, dans les années 60, au Bénin, la présence de la firme d'ingénierie s'est accrue. Avec 5,000 employés, Lavalin assure une présence canadienne dans 90 pays.

Après le contrat des quatre édifices culturels algériens — le plus gros contrat de Lavalin à l'étranger —, M. Normand Morin a confiance que la bouche-à-oreille entre contrés musulmanes aidera le Canada à décrocher d'autres projets d'envergure.

Bien qu'il refuse de spéculer si d'autres contrats sont actuellement en négociation en Afrique du Nord, M. Morin se fait tout sourire et lance: « Lavalin n'arrêtera pas ».

Carrières et professions

Les postes sont offerts, également aux hommes et aux femmes

ARCHITECTE INTERMÉDIAIRE ou SÉNIOR

Petit bureau recherche architecte pour agir en temps que designer et chef d'atelier.

- Expérience dans projets d'habitation et en construction nécessaire;
- Aura sous ses ordres de 2 à 4 employés;
- Auto requis

Faire parvenir curriculum vitae à:

DOSSIER 1165
Le Devoir
C.P. 6033, Succ. Place d'Armes
Montréal, Qué. H2Y 3S6

DIRECTEUR(TRICE) DE PUBLICITÉ DEMANDÉ(E)

pour un hebdomadaire au nord de Montréal

Le candidat doit avoir de l'expérience de:

- la planification des programmes de publicité;
- la préparation de cahiers spéciaux;
- la vente et du montage d'annonces dans un journal.

Envoyer curriculum vitae à:

C.P. 500
Dept. LM
St-Jérôme, QC
J7Z 5V2

LE FOYER DE GROUPE LE GOUVERNAIL INC. DE SHIPPAGAN EST À LA RECHERCHE D'UN COUPLE FONCTIONS:

Le couple doit agir comme parents pour des enfants ayant des problèmes sociaux affectifs légers ou autres et travailler en collaboration étroite avec les services communautaires de la région. Un des conjoints peut posséder un emploi.

QUALITÉS REQUISES: Stabilité du couple, expérience avec des enfants et des adolescents ainsi qu'une capacité à participer à la vie de groupe serait souhaitable. Devra avoir des connaissances de base en nutrition, en budget et des notions en Sciences humaines. Une connaissance du français est essentielle.

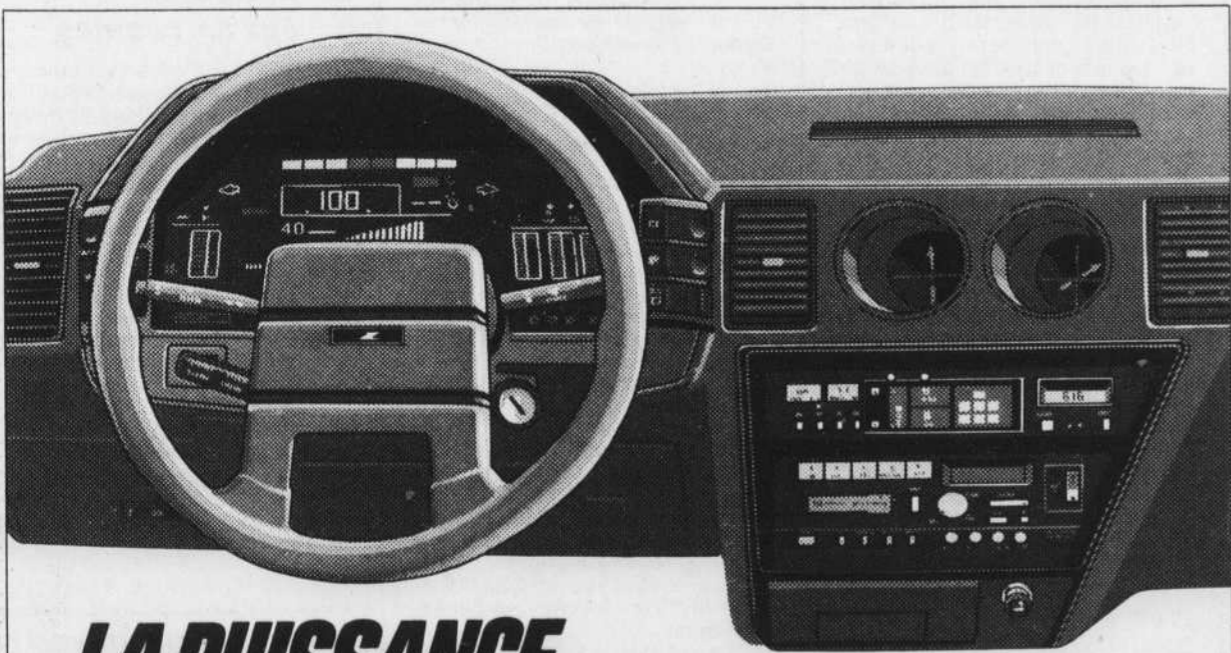
LIEU DE TRAVAIL: Shippagan, N.-B.

TRAITEMENT: Excellents bénéfices marginaux. Salaire à discuter.

DATE LIMITE POUR LES CANDIDATURES: le 25 novembre 1983

ADRESSER SA DEMANDE:

Foyer Le Gouvernail
C.P. 1061
Caraquet, NB
E0B 1K0



LA PUISSANCE DE L'INFORMATION.

Installez-vous dans le poste de pilotage de la nouvelle et spectaculaire Nissan 300ZX GLL; vous êtes maître de la situation.

Les renseignements vous arrivent d'une façon discrète et continue. Numériquement. Graphiquement. Vocalement. Des renseignements sur votre voiture et votre environnement. Tours/minute. Force gravitationnelle. Direction. Des renseignements éminemment pratiques... une voiture absolument spectaculaire.

Passer chez le concessionnaire Datsun/Nissan et conduisez la 300ZX GLL. Vite.



QUEL PLAISIR DE CONDUIRE

300ZX
ÇA BOUGE EN GRAND
C'EST NISSAN

NISSAN

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

en tête

CARTES D'AFFAIRES

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCAUD, C.A.
PIERRE BARBEAU, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marchés de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél. (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cabine MARION
Télécopieur international Xerox 400

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec Toronto Vancouver
Montréal Calgary Rimouski
Ottawa Edmonton Trois-Rivières
Sherbrooke Saint-Hyacinthe
Kitchener Sept-Îles Matane
Gaspé Coaticook Amos
Hinton

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?

SCRIBEC

45 rue Jarry est - 387-2486

Les nouveaux départs

LE CONSEIL des ministres du gouvernement du Québec est réuni pour trois jours en session extraordinaire afin de régler la rentrée prévue pour la semaine prochaine. L'agenda de ses travaux est connu. Depuis le début du mois de septembre, deux comités dits « d'urgence » ont fait l'examen de la question nationale et celle de la relance de l'économie. L'assemblée nationale a été mise sur la glace pour permettre la tenue de ces travaux. Elle retrouvera la parole dès le début de la semaine prochaine. Mais auparavant, M. Lévesque aura communiqué, dimanche soir, les résultats des longues délibérations ministérielles, assorties des travaux de députés gouvernementaux et de ceux d'un grand nombre de fonctionnaires.

Ainsi, pour la troisième fois en moins d'un an, le gouvernement Lévesque nous aura annoncé un nouveau départ. En décembre 1982, six ministères à vocation économique déposaient un plan d'action. Mesures d'urgence visant l'emploi, stimulation de l'investissement, levée des obstacles de nature administrative et réglementaire à l'investissement, identification de secteurs porteurs de la reprise, stimulation des exportations, programmes vigoureux du côté de la micro-électronique et de l'informatique. Les orientations semblaient fermes, le temps à l'action...

Trois mois plus tard, après les travaux du conseil des ministres au Mont-Sainte-Anne, travaux placés sous le signe de la relance, le discours inaugural traçait le profil d'un « temps nouveau ». M. Lévesque reprenait pour l'essentiel les grandes orientations retenues par ses ministères économiques. À sa manière, il insistait cependant sur la nécessité et l'urgence du changement. L'État serait enfin moins lourd. Le poids de la fiscalité serait enfin atténué. Des solutions neuves seraient testées pour refaire le marché de l'emploi, en particulier pour les jeunes. « L'audace, les choix et la vitalité » ne feraient pas défaut. Le temps était de nouveau à l'action.

Ce programme fixé pour les 12 prochains mois, selon les termes du premier ministre, a langui tout au long de la session et s'est asséché à l'été. Certes, il n'a pas été sans effet. Certaines des initiatives annoncées ont produit des résultats non négligeables. D'autres ont souffert des pires contradictions. On pense notamment à la création, au printemps dernier, d'un nombre impressionnant de nouveaux organismes publics: Société générale du cinéma, Société québécoise des pêches, Société québécoise Bio-Agral, Conseil et fondation de la science et de la technologie, Société québécoise des transports, Société d'exportation des ressources éducatives du Québec... La liste de ces ajouts à la caravane de l'État est longue. Enfin, des initiatives ont été perdues dans les dédales législatifs et administratifs ou obscurcies par d'autres projets dont le caractère d'urgence est contestable. On pense notamment à la réforme du mode de scrutin ou à la redéfinition semestrielle, par M. Laurin, du concept du suffrage universel appliqué au milieu scolaire.

Connaissance des faits, définition des objectifs,

identification des actions à entreprendre, tout cela a été consigné déjà, à plusieurs reprises, par le gouvernement. On peut certes ajouter à ces acquis, proposer quelques expériences nouvelles, reformuler en les combinant des projets moins assurés. On peut de plus accélérer certaines décisions. La rumeur fait déjà état d'un budget supplémentaire et d'une éventuelle réduction de la célèbre taxe sur l'essence. Mais le problème qui a miné la crédibilité du gouvernement, l'éveil qui a multiplié les faux départs et la méfiance au point de détruire, les uns après les autres, des projets valables ne se dissipent pas d'eux-mêmes. Un autre discours, un agencement renouvelé du vieux bagage mêlé à quelques idées neuves, assorties d'une opération publicitaire, ne seront pas suffisants.

S'agissant de la déréglementation, de la politique du commerce extérieur, des programmes visant l'assainissement de l'environnement, de la réforme de la fiscalité, pour ne citer que ces exemples, le gouvernement devra démontrer qu'il sait décider et gérer ses décisions. Il devra aussi démontrer qu'il s'est imposé les normes les plus rigoureuses de la concertation. A ce jour, la concertation ne se fait pas au sein du gouvernement québécois. Tel ministre s'insurge des empiètements de tel autre ministre. Tel organisme public fait pourrir tel projet gouvernemental. Tel office ou commission ruine la réputation de l'État et celle du Québec par l'exercice inconsidéré de ses pouvoirs réglementaires. Bref, il ne s'agit pas simplement de réduire la taille de l'État mais bien d'en forcer la réforme et d'en refaire l'efficacité. Toute mesure allant dans cette direction, concrète et fixée dans le temps, serait reçue avec intérêt.

Outre le coût des projets qui seront annoncés, la levée des obstacles nés de l'absence de concertation interne, on attend aussi que les responsabilités des uns et des autres soient clairement fixées par le chef du gouvernement. Si ce dernier ne part pas à zéro quant au contenu, il est bien près de cette ligne de départ quant à la méthode. Moins de déclarations spectaculaires, d'annonces de projets et d'intentions; plus de cohérence, d'actions précises, de dossiers qui rejoignent les besoins des groupes et des individus; voilà qui pourrait faire la différence. Mais aussi des arbitrages qui viennent en temps, des projets qui n'aient pas pour eux la promesse de la vie éternelle, l'élimination de ce qui ne mérite pas de durer.

Le gouvernement et son chef ont fait la preuve qu'ils sont animés par la passion des concepts et capables de dominer les débats. Pour durer et pour administrer, ils doivent maintenant faire la preuve qu'ils ont la passion de l'action et de la chose faite. D'où l'exigence d'ouverture pour tous les partenaires, la nécessité du dépassement des vieilles catégories et la mise au rancart des méfiances qui ont fait régresser le Québec. D'où l'urgence, aussi, de dissocier l'État de l'option partisane du PQ.

— JEAN-LOUIS ROY

TROP, C'EST TROP

ANDRÉA BOUCHARD

Coordonnateur ministériel de la formation professionnelle au ministère de l'Éducation du Québec

RÉPLIQUE

DANS une langue dont elle a le secret, Mme Lise Bissonnette a stigmatisé (LE DEVOIR du 21 octobre) une entreprise du ministère de l'Éducation, celle de la relance et du renouveau de la formation professionnelle des jeunes, à propos de laquelle le ministre de l'Éducation donnait récemment une conférence de presse.

C'est évidemment le rôle propre de l'éditorialiste d'être critique et, en dépassant le seuil niveau du reportage, d'analyser, d'interroger, voire de contester. Encore est-on en droit de s'attendre à ce que cette critique puisse s'appuyer sur une solide connaissance des faits. Or, dans le dossier qui nous occupe ici, tel ne semble pas être le cas. Cette fois, c'est même vraiment trop.

Qu'on me permette de rappeler quelques-unes des réalités et des faits qui sont ici en cause.

D'abord, qu'en est-il de cette « consultation perpétuelle », « interminable » ? Les milieux actuellement consultés savent exactement à quoi s'en tenir là-dessus et personne n'y parle d'« affaire zigzaguante »; on se réjouit même plutôt que les choses se fassent « avec le monde ». En mai 1982, en lançant ses propositions de relance et de renouveau de la formation professionnelle, le ministre avait très clairement précisé qu'il s'agissait d'orientations de base, de choix fondamentaux, et que les modalités d'application seraient à élaborer en concertation. Il souhaitait d'ailleurs entendre les gens aussi bien sur les orientations de base qu'il mettait alors de l'avant que sur les modalités concrètes d'y donner suite. Au cours des 11 colloques régionaux de l'automne 1982 et des audiences nationales de l'hiver 1983, au-delà de 140 mémoires ont été déposés. Comme le mentionne Mme Bissonnette et ainsi qu'en témoigne la « synthèse de la consultation » présentée en conférence de presse, dans l'ensemble, le document ministériel a recueilli un appui massif auprès des organismes et des personnes

concernés et c'est avec beaucoup d'ardeur que les uns et les autres ont décidé de s'attaquer à la recherche des meilleures voies d'application.

D'abord un peu étonnés, les milieux intéressés ont de plus en plus visiblement adhéré à l'approche empruntée par le ministère dans ce dossier: une démarche ouverte, progressive, basée sur la concertation. Plutôt que de déterminer de Québec des principes, un plan et des normes, on a opté pour une démarche impliquant les intéressés. Suite aux orientations proposées et déjà discutées en consultation, des propositions concrètes sont maintenant faites aux intéressés sur un certain nombre de dossiers plus avancés et à propos desquels, s'ils sont positivement accueillis, des mises en œuvre sont possibles dès le début de 1984. Au cours des premiers des colloques régionaux qui se déroulent en octobre et en novembre, les milieux intéressés ont plutôt relevé la détermination du ministère dans cette opération et ont rappelé l'importance de procéder avec prudence et de permettre aux gens d'accepter graduellement la réforme. On est loin du « délire kafkaïen ».

Parmi les dossiers plus avancés et jugés prioritaires par les milieux consultés, il y a, bien sûr, celui de la « carte nationale des programmes de formation professionnelle » — le seul nommé cité par Mme Bissonnette. D'autres dossiers, également traduits en documents remis en conférence de presse, sont aussi en consultation. L'un d'eux porte sur l'évaluation, la révision et la mise à jour des programmes de formation professionnelle, selon des mécanismes que l'on exige des concertations sans précédent au sein du ministère. Un autre concerne les mécanismes permanents de concertation et d'information avec les partenaires socio-économiques et les autres ministères, un dossier dont l'approche nouvelle aurait également mérité une lecture plus juste. Un autre dossier en cours et remis à la presse concerne l'éducation à la technologie. Dans les propositions de mai 1982, était exprimée la volonté que l'éducation à la technologie occupe une place plus importante dans la formation de base des élèves. Avec le milieu, un document d'orientation a été arrêté au cours des derniers mois et, actuellement, une dizaine de commissions scolaires expérimentent des programmes d'éducation à la technologie, en vue d'une généra-

lisation envisagée pour 1985.

Quant au « professionnel court », Mme Bissonnette croit déceler un recul par rapport aux propositions de mai 1982. Elle aurait intérêt à relire ces dernières. Elle y constaterait qu'il n'y avait pas question de suppression brutale et unilatérale. La situation particulière de la quinzaine de milliers d'élèves concernés exige une approche plus respectueuse des personnes et des réalités. C'est pour quoi, il a toujours été dit — et les milieux scolaires nous en ont su gré — que, avec les éducateurs œuvrant dans ce secteur, on cherchait les moyens les plus efficaces de remplacer le « professionnel court » par des cheminement résolulement axés sur l'acquisition d'une formation de base valable: le ministre a remis à la presse le compte rendu de deux colloques supra-régionaux sur cette question. Oui, on veut toujours que la filière terminale actuelle disparaisse, parce qu'elle déboûche trop souvent sur une qualification professionnelle insuffisante et sur le chômage. Cependant, l'approche pédagogique originale qui consiste à se servir de la formation professionnelle pour intéresser certains jeunes à poursuivre une formation de base mérite d'être maintenue et même renforcée, aussi bien pour des cheminement particuliers en formation de base que pour des cheminement intégrés de formation professionnelle commençant, pour certains élèves, avant la fin du secondaire.

Enfin, ce que Mme Bissonnette appelle notre « plan d'inaction » est tout simplement une feuille de route qui est elle-même soumise à la consultation. On y demande aux gens s'ils sont d'accord que nous travaillons sur les bons dossiers et, si non, sur quels autres dossiers ils souhaiteraient nous voir investir nos efforts. L'« incroyable document bureaucratique » dénoncé par Mme Bissonnette n'est que cela; mais tout cela. Et il n'a tout son sens que s'il est relié à la démarche en cours et aux diverses pièces évoquées plus haut. Cela aussi, les gens des milieux concernés l'ont compris.

La formation professionnelle des jeunes représente des enjeux trop importants pour le Québec pour qu'on laisse en dire n'importe quoi. S'il ne régnait pas à Mme Bissonnette de parler à des gens atteints d'« inertie technocratique », je l'invite à venir voir « dans le bidonville ». Ça bourdonne d'intérêt, d'espoir et de compétence pédagogique.

Jackson et le réveil des Noirs

DANS UN AN, les Américains auront choisi leur président pour les années 1985 à 1988. Dans quatre mois, la moitié des primaires auront eu lieu. Et on ne sait toujours pas si M. Reagan sollicitera un nouveau mandat — il doit l'annoncer à la fin de novembre —, pas plus qu'on ne sait qui, chez les républicains, pourrait chasser ses bottes s'il prenait sa retraite.

Du côté démocrate, les cartes sont plus brouillées que jamais, maintenant que le révérend Jesse Jackson a annoncé sa candidature, maintenant que l'AFL-CIO appuie l'ex-vice-président Mondale, maintenant que les sondages indiquent que c'est John Glenn qui aurait les meilleures chances de défaire M. Reagan.

De ce fouillis a jailli, mardi, un éclairage qui indique que les courses demeureront longtemps passionnantes. Peut-être jusqu'aux dernières primaires, jusqu'aux conventions des deux partis, voire jusqu'au soir de l'élection, le 5 novembre.

Ces tests, aux quatre coins du pays, ont permis de prendre un pouls révélateur. Dans un contexte de « lune de miel » du président, les électeurs ont élu mardi:

■ un sénateur républicain dans l'État de Washington, pour succéder au démocrate Jackson, décedé; les démocrates avaient bêtement décrété qu'il s'agissait d'un « référendum sur les politiques de Reagan »;

■ un représentant démocrate libéral en Georgie, contre la veuve du représentant tué dans l'attaque du Boeing coréen par l'aviation soviétique; Mme

McDonald était pourtant réputée aussi fermement anti-communiste que son mari;

■ un gouverneur démocrate au Mississippi, malgré les « accusations » d'homosexualité lancées par son adversaire;

■ un gouverneur féminin, la première, démocrate au Kentucky;

■ un maire noir à Philadelphie, après une campagne plus propre que celle de Chicago, en avril; le premier magistrat de ces deux grandes villes est donc un Noir, comme à Los Angeles, Detroit, Washington et Atlanta;

■ des maires démocrates aussi à Baltimore, San Francisco et Houston, des femmes dans ces deux derniers cas.

Tous y trouvent matière à se réjouir: le Sénat demeure majoritairement républicain, la Chambre des représentants, majoritairement démocrate; on reste à 33 gouverneurs démocrates sur 50; les Noirs enregistrent un gain, après l'entrée dans la course de M. Jackson; les femmes, à qui les candidats multiplient les promesses d'inscrire le nom de l'une d'elles comme candidate à la vice-présidence, marquent aussi des points.

Le président Reagan a par ailleurs le vent de ses rudes politiques étrangères dans les voiles: 63 % d'appui, contre 48 % en juin et 42 % au début de 1983. A tel point que le leader démocrate des Représentants, Tip O'Neill, vient de ravaler ses critiques, qualifiant de « justifiée » l'invasion de la Grenade par les marnes.

Les échéances approchent mais les énigmes demeurent nombreuses.

M. Mondale était le favori à l'investiture démocrate depuis des mois. Puis il a reçu l'appui de l'AFL-CIO, celui du plus grand syndicat d'enseignants et celui d'organismes féministes: sa cote chute. L'entrée en scène de M. Jackson, héritier de Martin Luther King, va contribuer davantage à ce déclin de M. Mondale: les électeurs noirs, à 80 % démocrates, vont maintenant lui préférer l'un des leurs, jusqu'à la convention.

Celui qui profitera de ce recul de M. Mondale, et qui profite déjà du succès du film *The Right Stuff*, était jusqu'ici le numéro deux: l'ex-astronaute John Glenn comble l'écart qui le sépare de l'ancien vice-président.

C'est parce que les anti-Reagan sont déjà divisés que la candidature de M. Jackson sème le désarroi. Il ne se présente pas pour vaincre mais pour mobiliser. Après l'élection de maires noirs et la nomination d'un Noir à la tête de la police de New York, il veut poursuivre le réveil politique de 17 millions d'électeurs, dont la moitié ne se donnent plus la peine de voter.

L'intention est louable, c'est presque autant de votes acquis aux démocrates en bout de ligne, mais la route s'annonce pleine d'obstacles. Tous les candidats, de tous les partis, sont devant un fait accompli: le prochain président sera celui qui s'y adaptera le mieux. La candidature du leader charismatique suscite de l'inquiétude; elle doit pouvoir générer plus de tolérance et de substance.

— GILBERT BRUNET

Les difficiles retrouvailles

DÈS QUE le débat se rallume au Québec touchant le régime de négociations dans les secteurs public ou parapublic, deux écoles sinon s'affrontent du moins proposent leurs thèses.

La première école estime qu'il faut reviser le cadre juridique à l'intérieur duquel les négociations se déroulent depuis 20 ans. Il faut notamment corriger l'« erreur historique » commise par le législateur en 1964 lorsqu'il a assimilé le secteur public au secteur privé et fait de l'État un employeur comme les autres. C'est la pensée, je crois, d'un Fernand Morin, de l'Université Laval.

L'autre école croit plutôt que le cadre institutionnel issu de la réforme de 1964 reste valable — tout en étant le plus « libéral » de tous les pays occidentaux. Mais il a été gâché par l'attitude des parties. C'est la bonne foi qui a fait défaut.

Jean Boivin, de Laval également, s'explique ainsi: d'un côté, un jusqu'au-boutisme syndical, un refus de tout compromis, une attitude de confrontation viscérale qui pousse à jouer à fond les cartes puissantes que la nouvelle donne avait mises entre les mains des centrales.

À ce jusqu'au-boutisme correspond, du côté gouvernemental, un opportunisme aussi manifeste. Opportunisme lorsqu'il s'agit de centraliser à outrance les mécanismes de négociations, ce qui facilitait à l'État la mise en place des réformes envisagées: assurance-hospitalisation, assurance-maladie, réforme scolaire... Oppor-

tnisme des gouvernements qui voulaient étaler leurs convictions, faire honneur à leur programme, voire récompenser leurs hommes travailleurs d'élection, surtout si la conjoncture électorale ou référendaire rendait cette attitude plus expédiente encore.

Opportunisme aussi qui, en dernière analyse, a toujours permis à l'État d'utiliser (et d'abuser) de son statut de législateur pour corriger à posteriori les erreurs commises par son double, l'État-employeur.

Somme toute, dit la seconde école, réagissant à la tentation permanente de la structure, les règles du jeu sont bonnes, mais elles exigent un changement profond des mentalités chez les partenaires.

Or une occasion exceptionnelle se présente de vérifier la validité de cette dernière thèse.

Le gouvernement propose aux organisations syndicales du secteur public de participer, sur une base paritaire, à des comités chargés de revoir certains aspects des décrets imposés l'hiver dernier pour en corriger, éventuellement, les excès. Il est de même question de réviser les échelles de salaires de la troisième année de ces « en-lieu » de conventions, ou du moins de s'entendre sur les paramètres généraux d'une révision possible.

La réaction syndicale est tiède, on le comprend sans qu'on nous fasse un dessin. La CEQ, cependant, à son conseil général de la mi-octobre, formulait une contre-proposition et cherche depuis, avec un succès mitigé, à rallier

ses ex-partenaires du front commun.

Pour l'essentiel, la proposition de la CEQ vise à reconstituer une « coalition syndicale » avec mandat, entre autres, d'assurer une représentation sur le salarial et de « recommander à ses membres toute mesure appropriée à l'appui de ses démarches ».

Interprétée de façon géométrique, cette réponse est aux antipodes de celle que pouvait espérer le gouvernement. Mais l'est-elle vraiment? « Négocier » ou « se concerter », la distance est-elle si grande? se demandait Jacques Desmarais, de l'IRAT, au colloque des relations industrielles de l'Université de Montréal. A coup sûr, le fossé s'élargirait rapidement si, en contrepartie de cette « négociation permanente » offerte par le gouvernement, les syndicats exigeaient de recouvrer leur « droit de grève permanente ».

Évidemment, l'approche du gouvernement comporte des risques pour les centrales, comme celui, en mettant le doigt dans l'engrenage, d'être menées là où elles ne veulent pas aller. Par contre, que d'avantages! Sans oublier le fait que 1985 résonne comme un millésime électoral, voire électoral et référendaire. Quel moment mieux choisi pour passer à la caisse!

De là que l'opinion doit rester vigilante. Vous voyez Charbonneau et Bérubé, bras dessus bras dessous, comme les Parizeau en goquette à la veille du référendum de 1980!

— JEAN FRANCOEUR

LETTRES AU DEVOIR

Que les jardins renaissent...

Lettre adressée à M. Clément Richard, ministre des Affaires culturelles du Québec

M. Y. A. maintenant plus d'un mois que nous vous avons fait parvenir une lettre concernant le site bordant le pavillon des arts IV de l'UQAM (Jeanne-Mance, Saint-Urbain, Sherbrooke et J.-F. Kennedy). Par cette lettre, nous vous demandions de bifurquer toute utilisation du terrain afin que celui-ci soit transformé en parc. Cette missive est demeurée sans réponse.

Aujourd'hui, c'est par l'appui de plus de 1.000 citoyens que nous réitérons notre demande de préserver cet emplacement en le transformant en un vaste parc accessible aux résidents du quartier, aux utilisateurs du futur Musée d'art contemporain et de la Place des Arts, ainsi qu'aux travailleurs du centre-ville.

Déjà une équipe d'étudiants en urbanisme a réalisé les études préliminaires (identification des besoins, évaluation du site, etc.), a préparé une esquisse du parc promenade, qui comportera une agora où pourraient avoir lieu des spectacles à ciel ouvert. Les étudiants entreprendront bientôt l'exécution de plans et d'une maquette que nous voulons soumettre aux autorités provinciales et municipales concernées.

Nous comptons sur votre collaboration pour faire renaître les jardins Victoria qui existaient à cet endroit au siècle dernier, et ainsi compenser le manque d'espaces verts dans le centre-ville.

Nous espérons que vous saurez sensibiliser vos collègues pour qu'ils dotent l'environnement culturel et patrimonial de ce secteur d'un grand parc qui compléterait harmonieusement les interventions de votre ministère.

— LOUISE LEMIEUX
pour le Comité d'action du quartier Ville-Marie
Montréal, 2 novembre

Le défi de la biotechnologie

LA MISE en chantier du nouvel institut biotechnologique du Centre national de la recherche dans le parc industriel Royalmount marque un grand pas en avant dans le développement de Montréal en qualité de capitale mondiale de la biotechnologie.

Le Centre sera un important catalyseur pour les équipes de généticiens, ingénieurs, chimistes et microbiologistes de nos universités québécoises, dont le travail de pionniers joue un rôle primordial de chef de file dans l'exploitation des pouvoirs naturels de micro-organismes vivants pour l'obtention de biens et services d'une grande importance pour le bien-être de notre société.

La création de l'Institut de recherche biotechnologique pose donc un défi d'envergure au gouvernement du Québec, celui de renforcer la base de nos efforts en recherches fondamentales dans les universités du Québec, sans quoi il nous sera impos-

sible de bénéficier pleinement du potentiel de recherches et développement offert par la présence du Centre. La clé de notre succès repose sur la disponibilité de main-d'œuvre spécialisée.

À cette fin, il est donc urgent que le gouvernement du Québec:

- repense ses politiques actuelles de coupures budgétaires aux universités, coupures qui affaiblissent grandement la base infrastructurelle de l'enseignement et de la recherche dans nos universités;
- revise les politiques salariales des professeurs/chercheurs dans nos universités en vue de les rendre plus concurrentielles avec celles du personnel de recherche dans l'industrie;
- réduise les barrières à l'accès à l'éducation en anglais pour les familles venant de l'étranger;
- facilite l'immigration de professionnels de calibre international;
- améliore le climat linguistique et fiscal de la province.

Il est d'importance primordiale que le gouvernement du Québec revioie ses politiques de façon à garder et attirer les plus grands cerveaux dans le champ de la biotechnologie, sans quoi il nous sera impossible d'atteindre notre potentiel de chef de file au niveau international.

— JOAN DOUGHERTY
député de Jacques-Cartier
Québec, 3 novembre

L'Église et la contraception

COMME suite à l'émission de télévision « Droit de parole » du mercredi 2 novembre dernier, émission qui parlait de la position de l'Église sur la contraception, je voudrais présenter quelques propositions qui résumeraient les principales raisons pour lesquelles l'Église catholique rejette la contraception.

1) La philosophie contemporaine insiste sur le fait que la « corporité » est une dimension essentielle de la personne humaine. Cette corporité se définit entre autres par la capacité procréatrice différente chez l'homme et la femme. Cette capacité procréatrice n'est donc pas qu'un simple donnée biologique mais elle appartient au noyau personnel et intime de « l'être homme » ou de « l'être femme ».

2) Aussi dans la relation sexuelle où les corps deviennent langage, ce ne sont pas seulement deux corps qui se donnent mais deux personnes, deux libertés. Et la possibilité procréatrice que portent alors l'homme et la femme n'est nullement puissance anonyme de l'espèce, force biologique aveugle: elle est quelque chose.

3) La contraception, parce qu'elle s'attaque directement à la procréativité de l'homme et de la femme qui est un élément essentiel de leur personnalité, altère profondément la valeur de leur donation personnelle à travers l'échange corporel. Elle est non seulement le refus positif de l'ouverture à la vie, mais elle constitue aussi une falsification de la vérité de l'amour conjugal.

4) À l'origine de toute personne humaine il y a un acte créateur de Dieu. Le couple ne donne jamais la vie sans que Dieu n'intervienne. L'homme et la femme dans l'acte sexuel ne posent que la condition indispensable à l'éclosion d'une vie nouvelle: mais c'est Dieu qui crée la

personne humaine.

5) Dieu a voulu s'unir ainsi à la relation conjugale de l'homme et de la femme lorsque cette relation est possible féconde. La stérilisation directe et la contraception sont alors inacceptables non seulement parce qu'elles visent délibérément à priver l'acte et la fonction sexuels de leur capacité de créer une vie nouvelle en lien avec Dieu, mais aussi et surtout parce qu'elles visent directement à enlever à Dieu toute possibilité d'action créatrice.

6) Accepter cette vision c'est accepter son état de créature. Toute opposition aux structures qui ouvrent l'amour à la possibilité de la vie est une opposition à Dieu même qui établit ce rapport où se cache et opère sa transcendente action créatrice. La contraception devient en quelque sorte un refus de s'accepter comme créature en usurpant un droit qui appartient au Créateur, et elle devient un rejet du Créateur lui-même.

— MICHEL SÉGUIN
professeur de théologie morale
Montréal, 5 novembre

La course aux sarcasmes

QU'ARRIVE-T-IL à la Course autour du monde? Depuis septembre, nous assistons à une bataille de coqs entre Richard Gay et les juges européens: c'est à qui sera le plus mordant, le plus ironique... Ces propos qui se voulaient drôles, sont maintenant devenus « aigre-doux » et frôlent même l'arrogance!

Nous n'assistons plus chaque samedi soir à la course des participants mais au spectacle qu'offrent les gens du plateau d'Antenne 2 et ceux de Radio-Canada, à propos de querelles ridicules de pointages!

De grâce! Soyez « adultes » et intéressez-vous donc au motif même de la course: faire vivre aux jeunes participants une expérience inoubliable!

— DOMINIQUE LESAGE
Montréal, 5 novembre

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,25\$ par semaine. Le samedi seulement: 50¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$110 par année; 6 mois \$56; 3 mois \$30. À l'étranger: \$120 par année; 6 mois \$62; 3 mois \$32; édition du samedi \$26 par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.

Courrier de deuxième classe enregistré, numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Le Québec est condamné à se surpasser

2) Comment pouvons-nous renverser la vapeur?

PIERRE LAURIN

Conclusion d'une allocution prononcée mardi devant la Chambre de commerce de Montréal pour le vice-président (planification) de l'Aluminium du Canada. La première partie de ce texte a paru dans LE DEVOIR d'hier.

JE PENSE que, fondamentalement, ce dont nous avons le plus besoin au Québec, c'est de rediriger notre attention vers les forces du marché. Dans une économie ouverte, on ne peut ignorer les lois du marché qu'à son propre péril et on finit un jour ou l'autre par passer à la caisse. Inversement, si l'on veut constituer un pôle distinctif d'attraction sur le plan économique, c'est en utilisant mieux que d'autres les lois du marché qu'on y réussira.

Ce braquage sur les forces du marché constitue une volte-face par rapport à presque tous nos comportements au Québec ces dernières années, mais tous les agents économiques (gouvernement, syndicats, patronat) qui doivent

se faire les artisans de cette volte-face peuvent se dire que la population appelle ce genre de comportement, comme l'indiquent tant de sondages. Tout ce qui nous rendra moins concurrentiels dans un contexte nord-américain doit devenir un sérieux candidat aux bannissements et tout ce qui nous rendra plus concurrentiels doit être recherché avec créativité. Toute activité économique soustraite au marché libre doit devenir suspecte et ne doit être maintenue que si elle comporte des motifs impératifs. Tout dirigisme central des grosses machines doit être remis en question. Il faut dégraisser tout ce qui n'est pas près des lieux où se passe l'action.

Cela n'est pas même une question d'idéologie de gauche ou de droite mais de réaliser un nombre croissant d'intellectuels. La récente crise économique a fait éclater les artifices qui protégeaient bien souvent des sources de revenus factices. Les maintenir est risquer sérieusement que la base qui les supporte disparaissent. Avant de nous chicaner sur nos choix, donnons-nous les moyens de les avoir. Paradoxalement, ce qu'il y a de réconfortant dans notre situation, c'est que beaucoup de nos problèmes peuvent être résolus par nos comportements parce qu'ils ont été induits par nos comportements. A titre

d'illustration, je propose ici certaines actions qui s'inscrivent dans cet ordre de pensée.

a) **Législation linguistique** — D'une façon générale, les irritants qui n'ont aucune influence sur la destinée relative du français au Québec devraient être abolis. D'une façon toute particulière, il faudrait amener les éléments moteurs d'activité économique qui considèrent le Québec comme lieu possible de leurs opérations, à percevoir celui-ci comme un creuset d'opportunités plutôt que de problèmes. Je suggère par exemple que toutes les personnes venant au Québec à la demande d'un employeur puissent avoir droit au libre choix de l'école de leurs enfants. Il m'a été impossible d'obtenir des chiffres précis, mais des conversations avec des entreprises m'ont convaincu qu'il s'agit là d'un petit nombre de personnes par année, qui ne dérangerait en rien l'équilibre de la province. Psychologiquement, ce nouvel arrivant générateur d'emplois, au lieu de se faire parler de contraintes pour ses enfants, pourrait être invité à faire bénéficier ceux-ci d'une autre langue internationale importante, invitation assortie d'une liste des écoles où on enseigne le français dans sa ville d'élection. Je pense que c'est une série de détails comme ceux-là

qui peuvent changer l'aversion en attraction pour le Québec.

b) **Relations patronales/ouvrières** — Je prône une décentralisation du fonctionnement de l'interface patronal/syndical. Trop souvent, du côté patronal, le management à distance ignore la saveur des impératifs locaux. De la même façon, du côté syndical, les slogans idéologiques ont trop souvent tendance à remplacer l'attention aux besoins locaux des membres. Une décentralisation du processus relativement aux fameuses « tables » centrales de négociation dans le secteur public, devrait donner le ton.

Dans ce même esprit, je crois que la négociation multipatronale par secteur constituerait un recul concurrentiel pour le Québec à cause de la lourdeur et la rigidité qu'il introduirait.

c) **Fiscalité** — Utilisant l'Ontario comme base commode de comparaison, il reste bien établi que le fardeau fiscal au Québec est plus élevé, résultat d'une économie plus faible et de services publics au moins aussi importants. Aussi, je ne veux pas répéter tout ce que vous avez maintes fois entendu. J'applaudis l'initiative d'un livre blanc sur la fiscalité qui s'adressera, entre autres, selon les mots du ministre des Finances, au problème de la désincitation au travail,

tant pour les bas que les hauts salariés. Je me permettrai d'insister ici sur la perception de cette question. Peu importe les études que l'on brandit de part et d'autre sur le taux d'impôt versus le coût de la vie au Québec, je sais qu'un cadre de Cleveland est très réfractaire à venir à Montréal à cause de la perception qu'il a de l'impôt qu'il paiera. La perception de la réalité est elle-même une réalité à laquelle il faut s'adresser.

Il faut donc que tout changement soit pensé de façon à renverser cette perception autant qu'à régler la non-compétitivité fondamentale du Québec pour attirer des personnes génératrices d'emplois.

Dans ce contexte, et dans la même veine que la Chambre de commerce du Québec, je propose à titre d'illustration une ligne d'action qui consisterait à arrêter la progressivité des taux d'impôt provincial pour les contribuables dont les revenus totaux dépassent \$40,000, ce qui correspond à un revenu imposable de \$30,000, c'est-à-dire les contribuables mobiles qu'on veut non seulement retenir mais aussi attirer au Québec.

On arriverait à ce résultat en plafonnant à 27 % le taux marginal d'impôt provincial qui s'élève présentement jusqu'à 32 %. Il y a peu de contribuables dans ces tranches de revenu et le coût d'une telle mesure est abordable. Avec

les statistiques fiscales publiées qui ne permettent qu'un calcul approximatif, on peut évaluer que la perte de revenus serait inférieure à 3 % des recettes de l'impôt et donc inférieure à 1 % des revenus totaux du gouvernement, sans tenir compte de l'accroissement possible ainsi induit de l'assiette fiscale.

Le taux marginal maximum (fédéral et provincial) serait ainsi réduit de 60.4 à 55.5 %, comparativement à 50.7 % en Ontario. Ajoutons à cela une participation à un régime d'épargne action et le Québec deviendrait capable de concurrencer l'Ontario à certains niveaux de revenu.

En conclusion donc, notre situation en Amérique du Nord nous oblige à être meilleurs que nos voisins sur les facteurs qui affectent la performance économique. Nous avons d'ailleurs une pente abrupte à remonter sur ce plan. Nous possédons heureusement les atouts pour relever ce défi. Sans renier notre passé, il nous faut profiter de la sagesse acquise, puiser certes avec modestie, mais avec confiance à ce bon sens séculaire, maintenant si bien encadré par les disciplines de l'action. Le temps est venu de passer de la défense à l'offensive. Que les chefs d'orchestre s'appuient maintenant sur les forces vives prêtes à relever ce défi.

Peut-on parler d'un « nouveau » Bourassa?

CLINTON ARCHIBALD

Professeur à l'Université d'Ottawa, auteur d'un ouvrage à paraître sous peu sur l'évolution des idées politiques au Québec, qui comporte plusieurs pages sur le « phénomène » Robert Bourassa

EN EFFECTUANT un retour spectaculaire, mais planifié de longue date, l'ancien nouveau chef du PLQ n'a pas complètement permis de lever le voile sur de nombreuses interrogations sur les changements qu'auraient provoqués chez lui son exil temporaire, ses réflexions sur son expérience antérieure lors des moments difficiles de 1970 à 1976 et, plus importantes encore, ses solutions économiques au malaise québécois. En fait, pourquoi a-t-on présumé, chez d'importantes couches de la population québécoise, que

peigné et qu'il avait plutôt une allure désinvolte (si on la compare à son allure ultra-crispée d'hier).

L'image politique de nos dirigeants dépend évidemment des apparences, car il est primordial de faire croire qu'on est compétent. En fait, il est tout aussi important d'être perçu comme compétent que de l'être en réalité. Or, les présentations dites académiques de Robert Bourassa durant la dernière campagne (Éléments pour une relance cohérente du tourisme québécois, La haute technologie au Québec: propositions pour une stratégie, etc.) ne sont certes pas destinées au grand public. Elles ont davantage pour but de montrer que Robert Bourassa a des idées, des solutions prêtes, sur une gamme de sujets qui accrochent.

Mais en 1970, le candidat libéral avait utilisé exactement la même tactique. Son programme détaillé se trouvait bien enveloppé dans un « Bourassa Québec I. Nous gouvernerons ensemble une société prospère ». Le jeune économiste y promettait beaucoup. Emphase sur l'économie, tentatives de concertations,

le former, Robert Bourassa a gardé la même image, créée pour lui, il y a une quinzaine d'années. La présentation physique et matérielle de nos discours, cette fois-ci, était similaire en tous points à celle de 1970.

Or, c'est cela qui crée un problème. Comment a-t-on pu faire croire que l'expérience lui avait donné de nouvelles idées, et par conséquent une nouvelle image, remplaçant ses allures et ses présentations qui n'ont de nouvelles que la proclamation qu'on en fait, par slogan politique?

De « nouvelles idées » — En 1970, le jeune leader libéral affirmait que tout, dans les politiques gouvernementales, devait être intégré à la politique économique globale des autorités de la société. Il disait que les citoyens devaient jouir « d'un gouvernement collectif qui sache organiser la tolérance, diriger la controverse et négocier des réformes qui soient bénéfiques aux uns sans être préjudiciables aux autres ».

Mais Robert Bourassa est toujours demeuré vague sur les mesures concrètes pour doter le Québec de cette société nouvelle dont il parlait constamment. Avant de s'emparer de tout l'appareil étatique, il ne cherchera jamais à préciser sa notion de consensus et celle de son administration compétente.

On eut l'impression qu'il fallait accepter que son entrepreneurship, et celui des diplômés en administration des affaires, garantiraient que le Québec serait géré avec gros profits. Pour M. Bourassa — et ses fabricants d'image qui n'ont peut-être pas disparu dans l'esprit du nouveau chef — il suffisait de donner l'impression qu'il existerait une collégialité dans les mécanismes décisionnels afin de convaincre que la compétence incarnée (ou apprise à l'université) donnerait aux citoyens de la belle province une meilleure société où l'harmonie remplacerait la confrontation.

De dire le couple Murray: « Le message séduit par son austérité même. » Tout dans les idées de Robert Bourassa vise à rassurer la population que l'homme pense à des solutions aux problèmes. Cette fois-ci, le chef du PLQ, lorsqu'il n'a pas la réponse toute prête, comme dans l'entrevue exclusive au DEVOIR, peut dire que « pour en arriver à des conclusions valables et précises » il faudrait qu'il ait, comme dans le cas des sociétés d'État, tous les dossiers devant lui. C'est comme s'il disait aux Québécois en général qu'avec une étude scientifique, aride, sèche des dossiers, « les réponses viendraient toutes seules ».

Mais elles ne sont jamais venues seules, les solutions. Après avoir promis les fameux 100,000 emplois, en 1970, Robert Bourassa se laisse aller aujourd'hui à attaquer l'ennemi qui, au lieu de s'emparer dans des querelles de définitions sur les mots qui gravitent autour du cri de l'indépendance, devrait penser un peu aux Québécois qui n'ont même pas un emploi. Dans une autre entrevue exclusive, le leader libéral dira, en anglais, « they never tell us what independence means, but they use it as will and leave us without jobs ».

Quant aux relations avec le grand frère d'Ottawa, Robert Bourassa disait hier, et répète aujourd'hui, qu'il est possible d'allier nationalisme (protection des intérêts des Québécois) et fédéralisme (attachement à la mode en 1983 qui est autant à la mode en 1970). Le slogan de la souveraineté culturelle est bien remplacé par

celui de la sécurité culturelle, mais tout comme le premier, son contenu est bien mince, si ce n'est qu'il est vital de protéger la langue et la culture françaises.

Le nouvel emballage — L'interrogation de départ demeure donc. Si le nouveau message n'est qu'artificiel, comment a-t-on pu croire que les promesses, en raison de l'expérience, seront davantage respectées cette fois-ci?

Il n'est évidemment pas question de rappeler le dirigisme de bunker de la Grande-Allée, vers la fin du régime, la confrontation avec les syndicats de la fonction publique, le mépris d'Ottawa et les rumeurs de scandale de l'administration Bourassa. Si ! Sur le dernier, l'ancien nouveau chef répètera à maintes reprises que ce sont des calomnies véhiculées par les péquistes, mais qui n'ont jamais été corroborées par des vraies preuves. Quant aux autres, il vaut mieux ne pas en parler.

Mais l'emballage du message, qui n'en est pas un, comme nous l'avons esquissé brièvement, visera plutôt dans le langage du nouveau Bourassa à montrer deux choses: d'abord, que sa gouvernance était quasi parfaite; ensuite, que

c'est la société du Québec qui a changé et qui mérite peut-être, tiens, la compétence de l'ex-premier ministre parce qu'elle comprend maintenant que, dans les circonstances, il est le meilleur homme.

M. Bourassa a répété depuis 10 jours au moins 100 fois — comme s'il avait des réponses toutes prêtes, emballées sur disque presque — que la loi 22 apparaît maintenant comme une bonne loi, que même « les autres » admettent que la Baie James a été le projet du siècle, que le Parti libéral n'a jamais abdiqué, lui, de son droit de veto et que les services universels de santé, par exemple, n'ont jamais été remis en question sous son régime.

Quant aux problèmes épineux de ses deux mandats, dont le plus important fut certes la paix sociale entachée par les grèves dures, le chef libéral redit sans anicroche que le langage syndical est différent de celui d'il y a 10 ans, lorsqu'on parlait d'abattre le régime, de casser le système. Ce nouveau langage, M. Bourassa croit l'avoir décelé à la CSN où Mme Francine Lalonde y proclame qu'il faut sauver l'entreprise, à la

FTQ où l'on reconnaît qu'il faut désormais tenir compte des effets de la diminution des heures de travail dans les coûts de production si l'on veut exporter.

Pour tout dire, c'est Robert Bourassa qui emballe lui-même la défense de son régime et qui veut montrer que face aux difficiles moments de l'administration péquiste, comme aux pénibles instants des derniers jours de l'Union nationale, en 1970, il est l'homme de la situation. Mais c'est comme si l'homme revenait pour se faire justice, pour montrer qu'il avait raison et qu'il offre ses services librement parce qu'il est né pour cela.

En fin de compte, si Robert Bourassa a droit, comme le Québec lui-même, à une deuxième chance, les citoyens sont en droit d'exiger qu'autour des concepts de société de participation, de concertation, de consultation des concernés, il y ait un petit peu plus de jus qu'en ces 67 mois de « premières tentatives ». Si non, les troisièmes essais n'auront pas lieu et le bunker redeviendra le refuge des assiégés du pouvoir qui n'auront pas, une fois de plus, livré la marchandise...



Photo CP/Jacques Nadeau

Robert Bourassa à sa première conférence de presse à Québec, au lendemain du congrès de leadership qui l'a réinstallé à la tête du Parti libéral.

Robert Bourassa a changé et qu'il est devenu un nouveau type de leader, encore une fois? Pour pouvoir entériner ce jugement, teinté d'une partisanerie mal dissimulée, il faut décortiquer tout autant l'image du chef libéral que les idées qu'il véhicule. Et surtout la façon de les communiquer comme faisant partie d'un tout!

Une « nouvelle image » — L'actuel chef du Parti libéral a modifié son image, clame-t-on chez ceux qui l'ont connu de près durant sa gouverne de six ans et sept mois. Jean-Claude Rivest, jadis l'un des conseillers intimes du premier ministre, dira sans réserve que M. Bourassa a changé puisqu'il affirme plus spontanément ses opinions personnelles, alors qu'il donnait l'impression, quand il était au pouvoir, de prendre beaucoup de temps à consulter et d'être perpétuellement indécis. Jean Larin de Radio-Canada, commentant les chiffres du vote, expliquera sans broncher que « cette victoire, Robert Bourassa la doit à lui seul; il n'a pas eu besoin de faiseur d'images, cette fois-ci, ni de Paul Desrochers ». Même Raymond Garneau, ministre des Finances dans le cabinet libéral de Robert Bourassa, lancera en riant que son ex-chef n'était même pas

projets communautaires, Québec ultra-moderne. Et il parlait directement à la population, sans intermédiaires, en déterminant lui-même les thèmes qu'il put utiliser à son avantage quant au résumé à donner de ses idées, exactement comme cette fois-ci.

Quand on parle d'image cependant, on pense surtout aux allures physiques, au ton du discours, à la présentation matérielle. Robert Bourassa a bien changé sa chevelure et ses lunettes. Mais si peu ! Son visage respire l'expérience, dit-on chez ses organisateurs. Mais son visage est quasi identique. Et même si cela est injuste de le souligner, Robert Bourassa, seul ou avec le poids du message de ses ex-éminences grises, à la même tête, les mêmes gestes, les mêmes formules qu'en 1970.

On aurait tort de laisser croire que ses conseillers ayant quitté le paysage, comme on dit ici, Robert Bourassa pourra imposer un nouveau style, son style. Cette apparence d'un nouveau visage n'est peut-être qu'illusoire. Comme l'enfant reste marqué par les premiers enseignements de ses parents, comme le jeune diplômé porte les empreintes des cours de ses maîtres qui ont aidé à

UN IDÉAL À ATTEINDRE

DANS Tous les hommes sont frères, Gandhi écrit que « la démocratie devrait assurer aux plus faibles les mêmes chances qu'aux plus forts ». Appliquée au domaine politique, la réalisation à peu près parfaite de cet idéal exige, à mon sens, un mode de scrutin proportionnel, grâce auquel pourraient siéger un de ces jours à Québec des socialistes, des écologistes et qui encore! Pourquoi pas? n'en déplaise à M. Rodrigue Tremblay!

Avec le président de la Commission de la représentation électorale, M. Pierre F. Côté, je déplore que cette question n'ait pas tellement semblé intéresser les membres de l'Assemblée nationale qui devraient, pour le bénéfice du bien commun et le renouvellement des idées, en venir au plus tôt possible à

un consensus là-dessus. Si tous les partis du Québec faisaient l'unanimité, les Québécois ne refuseraient certes pas cette réforme, au contraire! Quel qu'en pense M. Tremblay.

Je ne suis donc pas du tout d'accord avec cet ancien ministre député qui vole au secours d'un mode de scrutin mis en place en fonction de la mentalité saxonnes, plus précisément britannique. A l'intérieur du Royaume-Uni et de ses rejets immédiats (et encore! exemple: les Etats-Unis), le bipartisme est rejeté comme tel. En général, dans les démocraties du monde occidental, le mode de scrutin est assorti de certains éléments de proportionnalité.

Les démocraties occidentales qui bénéficient d'un mode de scrutin proportionnel, intégral ou non, sont générale-

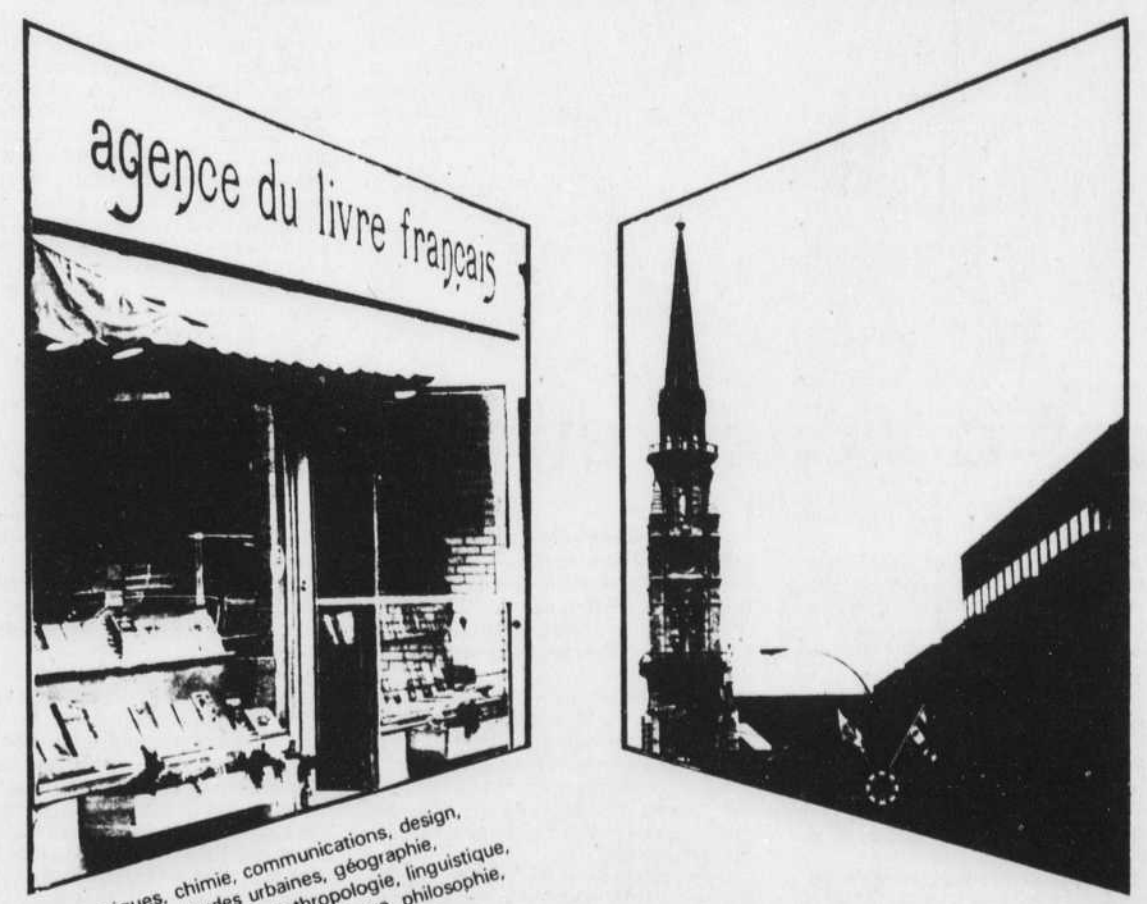
ment aussi bien administrées, aussi prospères, pour ne pas dire plus, que la Grande-Bretagne.

Quant aux supposés dangers, avec une telle réforme, des gouvernements minoritaires, on peut facilement y obvier en obligeant les partis à décrocher un certain minimum de votes pour bénéficier de représentants à l'Assemblée nationale. D'ailleurs le passage occasionnel au pouvoir de gouvernements minoritaires, tant à Ottawa que dans les provinces, ont apporté aux électeurs plus d'avantages que d'inconvénients. Je ne veux pas m'allonger indûment. Aussi dirai-je simplement à M. Tremblay que ses autres objections au scrutin proportionnel sont aussi faciles à réfuter que les deux que j'ai soulignées.

— JEAN-PAUL ROBILLARD
Saint-Laurent, 7 novembre

L'UQAM ET LA LIBRAIRIE D'EN FACE

Présents au Salon du livre de Montréal
Du 8 novembre au 13 novembre 1983



agence du livre français

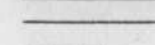
Arts plastiques, chimie, communications, design, études littéraires, études urbaines, géographie, histoire de l'art, histoire, kinanthropologie, linguistique, mathématiques et informatique, musique, philosophiques, physique, psychologie, sciences administratives, sciences biologiques, sciences comptables, sciences de la terre, sciences économiques, sciences de l'éducation, sciences juridiques, science politique, sciences religieuses, sexologie, sociologie, théâtre et danse, travail social

Près de 500 titres parus en 14 ans d'existence.

Exposition organisée conjointement par le syndicat des professeurs de l'UQAM, l'Agence du Livre et l'UQAM.

L'Agence du Livre, Librairie Universitaire, située au 1246 de la rue Saint-Denis, à Montréal.

SYNDICAT DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL



Université du Québec à Montréal



La CECM va réaffecter près de \$ 4 millions aux écoles

par Jean-Pierre Proulx

La manne s'apprête à tomber sur les écoles de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Les commissaires ont accepté hier soir les orientations proposées par la direction générale en vue de réaffecter quelque \$4 millions provenant des surplus accumulés au cours du dernier exercice financier: 86% de ce montant ira directement aux écoles.

Le vrai débat toutefois n'a pas encore eu lieu. Il va se produire au moment où les commissaires devront formellement adopter un budget de dépenses. On a déjà eu un avant-goût de ce qui va se produire: trois commissaires, dont l'ex-directeur général, M. Maurice Brunet, maintenant commissaire, ont voté contre les orientations proposées.

Pour l'heure, on prévoit affecter \$1

million au chapitre « des mesures additionnelles d'encadrement dans les écoles ». On prévoit aussi \$1 millions pour l'aide aux élèves en difficultés d'apprentissage et d'adaptation, notamment pour 41 postes d'enseignants additionnels. Quelque \$600,000 iront à l'achat de manuels scolaires, \$200,000 à l'informatique, \$100,000 pour l'aide aux allophones, etc.

D'autre part, les commissaires ont décidé d'étudier à huis-clos, le projet de localisation d'un Centre spécialisé en commerce et secrétariat. Le rapport soumis à la direction générale indique qu'on a d'abord « rejeté d'emblée le choix de l'école Emile-Nelligan » notamment du fait « que les négociations sont très avancées en vue de la location et de la vente éventuelle de cet immeuble ». L'acheteur ou le locataire serait, selon nos renseignements l'École de

technologie supérieure. Incidemment, voilà une indication très claire de la volonté de l'ETS de demeurer à Montréal et non pas de déménager à Laval comme le souhaite le ministre au Commerce extérieur, M. Bernard Landry.

La direction générale de la CECM recommande à la commission de favoriser l'école Stella-Maris, une école actuellement désaffectée sise au coin de Bellechasse et Pie-IX. Mais le fait que les commissaires aient préféré débattre l'affaire à huis-clos est une indication sérieuse que l'affaire est délicate.

Les commissaires ont reçu aussi hier les statistiques officielles du 30 septembre. La CECM comptait à cette date 107,537 élèves soit 4880 de moins que l'an dernier à pareil date.

Les commissaires ont aussi offert leur félicitation au journal La Presse à l'occasion de son centenaire.

le nouveau cinéma Un débat ravive l'intérêt du Festival

par Richard Gay

Une discussion publique axée sur le thème « Le réalisateur et le directeur de la photographie : un mariage heureux ? » a constitué, mardi soir, un des plus beaux moments de l'actuel Festival international du nouveau cinéma.

Pour l'occasion, la direction du festival avait regroupé autour du directeur de la Cinémathèque québécoise, M. Robert Daudelin, les réalisateurs Werner Schroeter, Raoul Ruiz, Denys Arcand et les directeurs de photographie Henri Alekan, Thomas Mauch et Alain Dostie.

El, pour une rare fois depuis le début du festival, la salle de la Cinémathèque était remplie à craquer. En effet, plus de 200 personnes, dont plusieurs techniciens du cinéma québécois, se sont déplacées pour entendre les intervenants et y aller même de quelques questions.

Même si le Québécois Denys Arcand a oeuvré pendant 13 ans avec Alain Dostie, si le Français Henri Alekan a dirigé la photographie pour plusieurs des films de Raoul Ruiz et même si l'Allemand Werner Schroeter et Thomas Mauch ont travaillé ensemble à plusieurs reprises, ils ont tous exprimé leur malaise devant l'expression « mariage » contenue dans le thème de la discussion.

Schroeter a préféré l'expression « polygamie » qui, selon lui, correspond mieux à la réalité des réalisateurs qui changent souvent de directeurs-photo selon les circonstances, les besoins, « le hasard et le destin », a-t-il ajouté.

Alekan préfère, lui, l'expression « compagnonnage ». Il constate, en effet, qu'« alors qu'il a dirigé la photographie sur plus d'une centaine de films, il a rarement travaillé d'une façon suivie avec un réalisateur.

« Pour qu'il y ait mariage, affirmait Alekan, il faut qu'il y ait durée. »

Or, son association répétée avec Raoul Ruiz constitue, dit-il, un cas rare dans sa carrière.

Quant à Denys Arcand, qui, pendant 13 ans, a travaillé avec Alain Dostie, il a tourné son dernier film, *Le Crime d'Ovide Plouffe*, avec un autre directeur-photo, soit François Prolat qu'il ne connaissait pas. « Or, a-t-il affirmé, en regardant les images sur l'écran, je ne vois aucune différence. » Autrement dit, laissait entendre Arcand, le mariage entre le réalisateur et le directeur de photographie n'est peut-être pas nécessaire.

La discussion, vivante, animée, joyeuse, souvent épicée d'anecdotes savoureuses, s'est poursuivie pendant près de deux heures. Alekan, excellent conteur, a rappelé le souvenir de Jean Cocteau et Sacha Guitry avec qui il a travaillé. Thomas Mauch, pour sa part, s'est montré gentiment du comédien Klaus Kinski. En général, d'ailleurs, les propos ont été assez ironiques à l'égard des réalisateurs et de leur fréquente incompetence, à l'égard aussi de la prétention et de l'égoïsme des comédiens.

Les panelistes ont aussi chanté les vertus du noir et blanc et dénigré la télévision qu'Arcand a qualifiée de « shitbox » (merdier). Enfin, il aura été question de plusieurs aspects de la création cinématographique dans cette discussion qui, de toute évidence, a ravi le public présent.

D'ailleurs, les responsables de la Cinémathèque québécoise ont enregistré l'ensemble du débat et, selon M. Robert Daudelin, il n'est pas impossible qu'on publie éventuellement, en entier ou en partie, les pro-

pos qui y ont été tenus.

Ainsi, avec ce débat et les hommages que le festival rend à Henri Alekan et Thomas Mauch en présentant quelques-uns des films sur lesquels ils ont travaillé, la 12^e édition du Festival du nouveau cinéma aura eu le mérite de mettre en relief et en lumière l'apport des directeurs de cinématographie qu'on oublie trop souvent de considérer à leur juste valeur.

Henri Alekan figure d'ailleurs dans le film *Report from Hollywood* qu'on a pu voir hier et qui sera présenté de nouveau samedi. Il s'agit du document que le cinéaste Ed Lachman a réalisé sur la partie américaine du tournage de *Le Désordre des choses* de Wim Wenders, au programme du festival l'an dernier. Ce document est plus impressionniste que les films *Le Poids des rêves* et *Autour du mur* axés aussi sur des tournages importants. Mais il intéressera sûrement les cinéphilés, en particulier ceux qui ont aimé *L'Été des choses* que *Report from Hollywood* donne le goût de revoir.

C'est aussi Henri Alekan qui signe la photographie de *Une pierre dans la bouche*, du Français Jean-Louis Leconte, où un Américain blessé et poursuivi fait irruption dans le châtelet d'un vieillard aveugle. Le film n'est pas totalement convaincant, la réalisation est parfois théâtrale, mais les dialogues et le jeu de Michel Robin sont excellents et surtout la photographie d'Alekan, toute en pénombre, est remarquable.

Un homme, un vrai, à l'affiche de nouveau aujourd'hui, est une réalisation de Valeria Sarmiento, la femme du cinéaste Raoul Ruiz, et montre comment la culture latino-américaine fabrique des machos. Un petit film direct, simple, drôle, désenchanté aussi. Un film qui n'est pas sans faire penser au film québécois *Le Grand Remue-ménage*.

Mais, en fait, ces jours derniers, les pièces de résistance ont été encore moins nombreuses qu'au début du festival. Bette Gordon, par exemple, a terriblement déçu avec son film *Variety* dans lequel une jeune femme trouve un emploi comme caissière dans un cinéma porno. Mais à partir de ces prémices intéressantes, le film de Bette Gordon fait un emploi très ambivalent de la pornographie, multiplie les emprunts, devient conventionnellement anecdotique et surtout traîne péniblement et inutilement en longueur.

Parmi les autres films décevants, notons *L'Allegement* du Suisse Marcel Schupbach, *La Patriote* d'Alexander Kluge et *Ghost Dance* de Ken McMullen où l'on peut entendre le philosophe Jacques Derrida définir le cinéma comme l'art de laisser revenir les fantômes.

À signaler, aujourd'hui jeudi, *Le Règne de Naples* de Werner Schroeter présenté à 19 h 30 au Saint-Denis 2 au lieu du film *Des fruits étranges* et les reprises de *Poussière d'Empire*, le film franco-vietnamien de Lam-Lê et d'*Au rythme de mon coeur*, le journal personnel, émouvant, cinématographiquement réfléchi de Jean-Pierre Lefebvre, qui s'avère un des films les plus valables du festival.

Demain, jour du Souvenir, le festival présente, à 21 h 30 au Saint-Denis 2, *In Our Hands*, un film de l'Américain Robert Richter qui s'inscrit dans la section nucléaire du festival. Il s'agit d'un documentaire consacré à la grande marche pour le désarmement qui, le 12 mars dernier, réunissait à New York plus d'un million de personnes.

De Bané

taut rendu à Newport, en Gaspésie, où les supporters du projet québécois du ministre Garon semblaient plus nombreux qu'ailleurs.

La réunion de Newport a permis de constater que sur environ 90 pêcheurs une dizaine tout au plus appuient le plan de M. Garon tandis que les autres soutiennent la vision d'Ottawa.

De toute façon on a l'appui des pêcheurs mais on préférerait de beaucoup avoir celui de Québec avant d'aller de l'avant - d'expliquer le fonctionnaire du ministère fédéral, qui estime toutefois « fort possible » qu'Ottawa décide de foncer avec ou sans Québec. Le ministre De Bané a insisté jusqu'ici sur le fait que sa proposition de racheter l'ensemble des Pêcheurs Unis pour environ \$25 millions ne changera pas.

En revanche, le ministre québécois Jean Garon soutient que le plan fédéral uniformiserait l'industrie et centraliserait la propriété. M. Garon propose un programme plus individualisé mais qui, dans le cas de Newport, rayerait de la carte l'ancienne usine de transformation, parce qu'elle ne répondra plus aux normes de Québec en 1985. Récemment, M. Garon s'est rendu en Gaspésie et sur la Côte-Nord afin de promouvoir son projet, obtenant quelques succès. Newport toutefois, centre crucial de production, le boude toujours.

Toujours à Newport, les travailleurs d'usine affiliés à la CSN avouent préférer le plan d'Ottawa qui comporte moins de risques tout en ne les forçant pas à investir trois pour cent de leur salaire pour le démarrage d'une nouvelle usine.

L'offre d'Ottawa était valide jusqu'au 26 octobre, rappelle le fonctionnaire fédéral, soulignant qu'un délai de deux semaines avait été admis pour permettre aux intéressés de prendre davantage connaissance des deux projets en cause. « Et il faut que les pêcheurs sachent à quoi s'en tenir le plus tôt possible pour la prochaine saison » conclut-il.

Les goûts

plus aguichants, tels *Comment faire de l'argent avec l'argent des autres*, de Louis Dostie, *Le Guide du Québec*, de Michel-G. Tremblay, et d'autres ouvrages traitant de la cuisine, de la voile, des plantes et des oiseaux.

Voilà un choix significatif et qui prouve l'engouement du public pour des ouvrages sérieux et bien documentés, ce qui ne l'empêche toutefois pas de négliger les livres de poésie, les romans, les traités de philosophie, les bandes dessinées, les albums d'art, les contes pour enfants, les journaux et les revues, tous genres qui pullulent au Salon du livre: pas moins de 80,000 titres livrés aux délices des yeux et au plaisir de la découverte.

Des centaines d'écoliers s'en donnaient à cœur joie hier dans le dédale des stands de la Place Bonaventure. Il en viendra 7,000 d'ici dimanche, accompagnés de leurs professeurs, une autre initiative des organisateurs du salon. Le directeur général, M. Thomas Déry, s'en réjouit: « Ces jeunes, c'est le public lecteur de demain, la relève des aînés, nous disait-il entre deux rondes d'inspection du salon qui vivait sa première journée complète d'exposition. Nous avons eu une collaboration intéressante de la part de la Commission scolaire des écoles catholiques de Montréal (CECM) pour permettre aux écoliers du primaire et du secondaire de venir se familiariser avec le livre, et c'est réussi. Plusieurs exposants ont tenu compte de cette nouvelle clientèle dans la présentation de leurs kiosques ».

Les activités jeunesse qui font appel à la créativité, à la participation et à la joie de vivre, ne manquent pas au Coin des jeunes, au stand de Communication jeunesse qui permet, aux 6-12 ans d'élaborer des récits collectifs à partir d'un cadre littéraire donné, à l'atelier de création de marionnettes inspirées de légendes nées au kiosque du Musée des beaux-arts, à celui de la Fédération québécoise du loisir littéraire où les jeunes peuvent discuter des héros de leurs bandes dessinées favorites. Les 10-12 ans seront invités samedi par les Éditions Nathan à un bain de poésie, alors que la Bibliothèque de Montréal organisera ce même jour l'heure du conte.

C'est encore sous le thème de l'animation que l'École secondaire Pierre-Dupuy conviait hier les jeunes à connaître les techniques de la reliure tout en se faisant maquiller comme les personnages des livres qu'ils dévorent. L'expérience se poursuit aujourd'hui. Et d'autres surprises attendent les enfants qui se rendront au salon en fin de semaine.

Les visiteurs étaient nombreux hier à assister à la première rencontre animée par Lise Payette sous le thème « Comme un grand livre ouvert ». Elle recevait trois ex-détenus qui ont raconté leur expérience et leur vie en milieu carcéral, assurant que la solitude d'une prison, mais aussi un certain goût de communication et de projection, sont sans aucun doute des facteurs qui les ont encouragés à écrire. « Ce fut une manière de nous détourner du système pénitentiaire déshumanisant et violent », ont-ils plaidé tour à tour.

L'ex-felique Jacques Lancelot, qui a signé deux livres de poèmes, s'est fait fort de donner les exemples de François Villon, du Marquis de Sade qui ont écrit leurs meilleurs livres alors qu'ils étaient incarcérés. « Hubert Aquin et Pierre Vallières ont fait de même ici, a-t-il ajouté. Rien d'étonnant à ce que les prisonniers aient un petit bagage de culture veuillent s'exprimer par la littérature ou la peinture. C'est leur seul moyen d'échapper à l'atmosphère abominable d'une prison ». Lancelot connaît bien le monde de l'édition puisqu'il travaille chez VLB (Victor-Lévy Beaulieu). Pour son camarade François Schrim, qui a passé 14 ans de sa vie « en dedans », l'écriture fut une sorte de libération, tandis que Robert Ménard, qui a purgé une peine de près de cinq ans pour des délits criminels et qui a repris son travail d'animateur à la radio montréalaise, l'écriture en prison fut une façon de mûrir et d'approfondir ses con-

Chrétiens

près de Terre-Neuve, que Mobil, une société américaine, réalise avec deux compagnies canadiennes, qui ont obtenu des subventions fédérales;

■ le gouvernement n'est pas prêt à reprendre les travaux de forage dans l'Ouest parce que « les méga-projets ont échoué en raison de leurs coûts » et ils demeurent trop coûteux;

■ le gouvernement entend poursuivre en revanche le forage dans les régions frontalières (mer de Beaufort, au large de Terre-Neuve).

La résistance au PEN n'est pas venue seulement des compagnies américaines mais également de l'industrie canadienne, encouragée par le plan de canadienisation à acheter les actifs américains, même si cela voulait dire contracter des emprunts à un mauvais moment.

Mais c'est l'échec des méga-projets, et avec lui l'éroulement des espoirs dans le nouveau klondike albertain, qui a valu au PEN ses plus lapidaires critiques à l'Ouest du pays. C'était l'échec de la stratégie industrielle majeure du gouvernement libéral. Et les relations Ottawa-Alberta restent plus tendues que jamais.

Le comité devant lequel le ministre de l'Énergie a parlé hier a son siège social à Toronto et a vu le jour en 1981. Il trouve que le gouvernement ne va pas assez loin et il veut une industrie canadienne non pas à 50% mais à 75% et non pas en 1990 mais en 1985.

Le député néo-démocrate Red Skelly participait aussi à la réunion mais ce sont surtout aux deux autres invités que les quelque 50 personnes présentes hier se sont intéressées.

Trudeau

« M. Trudeau, a-t-il ajouté, arrive à un moment où la situation est très tendue et il essaie de rétablir un certain climat de confiance. Je trouve cela très bien ».

La position belge sur le plan de paix et de dialogue proposé par le premier ministre canadien aurait sans doute été tout à fait différente s'il avait remis en question les accords conclus en 1979 sur l'implantation des missiles en sol européen.

Tout comme la France, la Belgique croit que, dans un premier temps, il faut tenter un effort de dissuasion en armant les pays de l'OTAN de missiles Cruise ou Pershing pour faire face à l'Union soviétique, qui installe des SS-20 dans la totalité des pays de l'Est.

Le gouvernement belge a accepté l'implantation sur son territoire de 48 missiles Cruise à compter de 1985 et il entend respecter son engagement auprès de l'OTAN.

M. Tidemand a par ailleurs clairement indiqué qu'il n'avait aucune raison de se méfier de la démarche du premier ministre canadien. « M. Trudeau, a-t-il mentionné, même s'il n'a pas manifesté son intention d'accepter des missiles sur son territoire, comprend sûrement la position des membres européens de l'OTAN, puisqu'il a permis que les Américains procèdent à l'essai des Cruise au Canada ».

Le gouvernement belge est entièrement convaincu, comme l'a laissé entendre hier le ministre des Relations extérieures, qu'il faut dès maintenant entreprendre le dialogue avant que les deux super-puissances ne prennent une décision finale.

Après sa rencontre avec le premier ministre belge, M. Wilfried Martens, le chef du gouvernement canadien a déclaré que les trois dirigeants avec qui il avait discuté depuis le début de sa mission, mardi, s'entendaient tous pour que quelque chose soit fait le plus rapidement possible.

« J'ai senti, a dit M. Trudeau, qu'ils étaient tous inquiets de la tournure des événements et des risques que leur fait courir une situation tendue ».

La position du gouvernement canadien n'est pas différente de celle des autres pays de l'OTAN. « Mais si les euro-missiles sont déployés au mois de novembre, cela n'aura rien eu à voir avec ma visite », a-t-il ajouté.

M. Trudeau a souligné à son arrivée au Parlement belge que son geste et sa décision de partir en mission pour tenter de modifier le climat des relations internationales n'avaient rien de bien éclatant.

Cessez-le-feu

de Tripoli a connu une accalmie « relative » à la suite de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, l'agence Wafa a affirmé en soirée que l'armée syrienne « continue de concentrer ses forces sur les axes de combat en vue de lancer une nouvelle attaque contre les forces palestiniennes ».

Pour leur part, les dissidents du Fatah, dirigés par le colonel Abou Moussa, n'ont pas confirmé l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

Le porte-parole des dissidents du Fatah, M. Mahmoud Labadi, a déclaré hier soir à Damas que son mouvement était « disposé à respecter » un cessez-le-feu au Liban-Nord.

Dans une déclaration à l'AFP, M. Labadi a toutefois affirmé qu'il n'était pas au courant de l'accord de cessez-le-feu intervenu à 18h00 locales.

Le porte-parole des dissidents a déclaré: « Nous sommes disposés à respecter un cessez-le-feu puisque nous ne souhaitons pas le combat ». « Au contraire, a-t-il dit, c'est M. Yasser Arafat qui commence toujours les combats et poursuit sans arrêt ses provocations en vue d'attirer en sa faveur la sympathie de l'opinion palestinienne, arabe et internationale ».

« M. Arafat agit ainsi parce qu'il sait fort bien qu'il n'est pas venu à Tripoli (Liban-Nord) dans un but pacifique et d'apaisement, mais pour transformer son échec militaire et son inaptitude politique en victoires sur le plan de la propagande », a encore déclaré le porte-parole des dissidents.

M. Yasser Arafat a indiqué à l'AFP que le ministre koweïtien des Affaires étrangères, Cheik Sabah el Ahmad el Sabah, l'avait contacté une première fois hier matin pour lui demander son accord pour le cessez-le-feu, puis une nouvelle fois hier soir pour lui indiquer que « les autres parties avaient également accepté le cessez-le-feu ».

Un accord de cessez-le-feu avait été annoncé pour hier 10h30 GMT, mais il n'était pas entré en vigueur.

Le cessez-le-feu intervient sept jours après le début de l'offensive contre les camps de réfugiés palestiniens au nord de Tripoli, défendus par les forces loyalistes du Fatah.

Le principal camp, celui de Nahr el-Bared, à 12 km au nord de Tripoli, était tombé aux mains des assaillants dimanche matin, quatre jours après le début de l'offensive. Depuis cette date, le camp de Baddaoui, dans la banlieue nord de Tripoli, a résisté, et ses défenseurs ont « repoussé », selon les forces loyalistes « plusieurs importantes attaques lancées par les dissidents du Fatah appuyés par les forces syriennes et libyennes ».

Ces attaques se sont poursuivies quelques heures après l'annonce du cessez-le-feu par M. Arafat.

Selon les journalistes sur place, un calme tendu régnait hier soir dans la ville de Tripoli, où les combattants loyalistes du Fatah ont achevé ces derniers jours une partie de leur armement et ont construit des fortifications à l'entrée de la ville, en prévision d'une éventuelle « bataille de Tripoli ».

Le cessez-le-feu instauré hier constitue un couronnement des intenses efforts diplomatiques des pays du Golfe et de l'Algérie, ainsi que des nombreuses prises de position d'autres pays en faveur d'un cessez-le-feu.

La décision de mettre fin aux combats du Liban-Nord, qui ont fait, selon un bilan partiel, 345 morts (civils et militaires) et 807 blessés, intervient en effet après la visite, mardi soir à Damas, d'une délégation de médiateurs arabes dépêchés par le Conseil de coopération du Golfe (CCG).

La délégation aurait tenu mardi soir une réunion élargie groupant sept membres du comité exécutif de l'OLP, le président du Conseil national palestinien (CNP-parlement), M. Khaled al-Fahoum, ainsi que les principaux dirigeants du mouvement de dissidence du Fatah.

Le synode

rendu public par les évêques à la fin de la session témoigne cependant de la force croissante qu'a pris au cours des mois le courant le plus « progressiste »: délégations africaine, mais aussi finlandaise, suisse, canadienne, japonaise (une intervention remarquée contre l'armement nucléaire), auxquelles se sont joints certains évêques brésiliens (théologie de la libération), et américains, comme Mgr Bernardin, évêque de Chicago et inspirateur de la lettre anti-nucléaire envoyée l'an dernier au président Reagan.

Le court document de trois pages s'ouvre sur la condamnation de toutes les injustices sociales, « violation des droits de l'homme (...) obstacles à la liberté religieuse (...) toute discrimination sociale (...), le terrorisme (...), l'injuste répartition des ressources mondiales... ». Dans ce contexte, qui restitue implicitement le péché individuel dans un ensemble social lui-même « fautif », pénitence et réconciliation avec Dieu sont conçus comme un moment d'espérance et « d'amour qui guérit », et la mission des chrétiens, « créer l'amour en gémissant », doit tendre à faire du monde « de plus en plus, une communauté réconciliée de peuples ».

Référence explicite est faite au plan liturgique au Concile Vatican II, qui « montre pleinement (quant à la célébration de la pénitence) comment agir pour correspondre au plan de Dieu », tandis qu'une part congrue, quelques lignes à peine, est réservée à la prière, au jeûne et à l'aumône, définis comme « essentiels pour la croissance de la sainteté personnelle ». Enfin, et cela constitue également une surprise, les évêques s'engagent à se servir « ... de toute l'influence (dont nous pouvons) disposer pour réduire les inégalités entre le nord et le Sud ».

Face à une telle prise de position, le pape ne pouvait pas, dans son discours prononcé deux jours plus tard, se montrer aussi catégorique qu'il l'avait été lors de l'ouverture de la session. Éliminer les accents apocalyptiques et les allusions à Satan ou au Malin, qualifiées de « médiévales » par un vaticanologue italien, le chef de l'Église, qui partage la ligne plus conservatrice qui est celle de la majorité des membres de la Curie romaine, s'en est tenu pour une bonne part à un résumé des différents aspects de la longue discussion, resituant l'événement dans le contexte de l'Année Sainte en cours, qui est aussi celle de la « Rédemption ».

Ce qui ne l'empêche pas de réitérer par petites touches ses positions, inchangées, sur les thèmes majeurs de la complexe question du péché et de la pénitence. L'expression de cette dernière vue comme « conversion, et conversion ininterrompue à Dieu » (« métanoia ») passe obligatoirement, dit le Saint-Père, par « le trinôme jeûne-aumône-prière », preuve d'une « référence vitale à Dieu dans le mode même de l'existence de l'homme croyant ». Aux évêques qui se réfèrent à Vatican II, le pape, qui rappelle plus loin le caractère profondément personnel de ce sacrement, souligne le risque que comporte le détachement d'une « praxis pénitentielle » de la vie chrétienne (...) sans réussir à lui substituer une nouvelle praxis répondant mieux aux besoins de notre époque ». Pourrait alors se créer un vide, craint Woytyla, qui « concernerait l'intégral mystère de la vie chrétienne ».

Si, pour les évêques, le souci de paix passe d'abord par un rapport avec la masse des fidèles, Jean-Paul II a saisi l'occasion pour annoncer qu'il avait, au cours de la semaine précédente — celle de l'invasion de Grenade — envoyé un message aux deux Grands de ce monde, Reagan et Andropov, leur demandant de ne pas renoncer à la négociation et de mettre fin à la course aux armements. La faute demeurant envers et contre tout un acte personnel, « l'appel évangélique » ne constitue-t-il pas la voie privilégiée pour faire face au péché social et « structurel », qu'il appelle, lui, « analogique »?

La boucle est bouclée et Jean-Paul II,

Le parc de l'île de la Visitation agrandi

par Alain Duhamel

La Commission de l'aménagement de la Communauté urbaine de Montréal a recommandé hier l'agrandissement du parc de l'île de la Visitation par l'adjonction d'une bande de terrain en bordure de la rivière Des Prairies à l'est du périmètre actuel.

Bien que située dans la ville de Montréal-Nord, cette bande de terrain appartient en partie à la ville de Montréal. Le ministre de l'Environnement du Québec possède la quasi-totalité du reste. Cette bande de terrain, d'une superficie d'environ 3,5 hectares, voisine le projet d'aménagement de l'évacuateur

de crues de Hydro-Québec. La Société d'État, qui a obtenu la permission de mettre en chantier son projet, s'est engagée à aménager cette bande de terrain à ses frais dans la continuité et l'esprit des aménagements du parc de l'île de la Visitation.

Lorsque la CUM aura acquis les terrains, par achat ou par bail, elle possèdera un terrain aménagé à des fins de parc.

Le parc de l'île de la Visitation, d'une vingtaine d'hectares en superficie, se trouve dans la ville de Montréal, à l'extrémité nord-est, et comprend l'île de la Visitation et une partie de la rive dans la paroisse du Sault-au-Récollet.

qui ne manque pas par ailleurs de louer les travaux du synode — dont certains, au moment décisionnel, mettent en doute la véritable collégialité —, renvoie « l'approfondissement des implications doctrinales et liturgiques » de ce mois de discussions à la rédaction du document final, dont seront chargés au cours des prochains mois les membres du Conseil du secrétariat général du synode des évêques, sur la base des 63 propositions votées par les participants.

Là encore, l'élection de 12 des 15 membres de ce Conseil, les trois autres (dont Mgr Hermaniuk, archevêque métropolitain des Ukrainiens, à Winnipeg) étant choisis par le pape, démontre elle aussi l'ampleur du courant œcuméniste « au sein de l'assemblée. Y siègent, outre le Japonais Mgr Hamao et Mgr Bernardin, de Chicago, déjà mentionnés, des personnalités comme le cardinal Sin, connu pour son opposition au président-dictateur Marcos, aux Philippines, les cardinaux Lorscheider et Arns, propagateurs au Brésil de la « théologie de la libération », le cardinal Etchegaray de Marseille, qui a lancé un vibrant appel à l'Église pour qu'elle oeuvre à la « réconciliation » avec le peuple juif.

Leur tâche sera ardue et le document

final, qui doit être approuvé par le pape, portera sans doute le signe de certains compromis face aux aspects les plus irréductibles des divergences d'opinion qui caractérisent certaines discussions.

Entre-temps, chaque évêque est retourné à son diocèse, sans ligne d'action précise mais, de l'ensemble des avis recueillis auprès des participants de différents pays, certainement enrichis par cette rencontre sur l'un des thèmes peut-être les plus difficiles pour l'Église catholique d'aujourd'hui.

« En fait, l'une des raisons de toute cette confusion et de l'hétérogénéité des aspects et points de vue mis de l'avant, souligne un observateur qui préfère garder l'anonymat, tient sans doute à l'étroussure du lien entre sens du péché et sens de Dieu. Or, le sens de Dieu renvoie directement à des questions culturelles. Peut-être faudrait-il penser à une prochaine session du synode sur le thème de « l'Église et les cultures ». Mais cela pose d'autres problèmes... » Dont le plus évident de tous, celui d'une Église super-structurelle, appuyant son universalité sur une vision culturelle que la rapide évolution des sociétés et le mouvement combiné de leur homogénéisation et de leur différenciation ne cesse de mettre en difficulté.

LE DEVOIR ... À LOISIR



Bien sûr ! la Hollande à l'automne...

Quelle idée de proposer une visite des Pays-Bas en cette période de l'année où la mer du Nord se déchaine ! Mais c'est la Hollande culturelle, la Hollande des musées, que propose cette semaine notre collaboratrice Monique Nuytemans : La Haye d'abord, puis Delft et Amsterdam, en page 20.

À TABLE, notre chroniqueur gastronomique, Jean-Claude Denogens, a goûté aux charmes de l'Espagne à Montréal et s'est réjoui les papilles à rêver du beaujolais qui sera là mardi. Pages 14 et 15.

Ginette Bergeron nous emmène acheter, beau-bon-pas-si-cher, des oeuvres d'art à l'Hôtel des encans de Montréal (page 17).

Nathalie Petrowski a rit, jaune, aux Lundis des Ha ! Ha ! (page 19).

Dans sa chronique sportive, Richard Milo

trouve « rafraichissant » l'esprit d'aventure de Vélo-Québec. Il nous apprend, en primeur, que l'association de cyclistes a convaincu le ministre du Loisir de tenir, le 24 novembre, un Sommet de l'industrie du vélo au Québec, industrie qui se porte — nos excuses à Ionesco ! — sur ses... deux roues. (Page 21).

En page 24, POUR LA FORME, Marie Anne Rainville se demande pourquoi et comment tenir son journal personnel; Michel Bissonnette pense déjà à son jardin; après les mots fléchés de la semaine dernière, Cétoine offre un beau dédale de mots croisés; Asmodée, enfin, se paie une douce tristesse baudelairienne dans ce qui reste de l'orgie polychrome de l'automne

Que le loisir commence !

Marc Morin



Le « Binnenhof » ou jardin intérieur de La Haye.

La Haye aux 23,000 roses

MONIQUE NUYTEMANS

La Haye est le siège de la royauté néerlandaise, la ville gouvernementale, mais elle n'est pas pour autant la capitale des Pays-Bas. La capitale, c'est Amsterdam, la ville commerciale par excellence.

Ceci peut sembler étrange par rapport à certains pays où l'on choisit précisément comme capitale une ville plus petite (La Haye n'a que 460,000 habitants, Amsterdam en a 860,000). C'est le cas chez nous, au Canada. C'est aussi le cas dans la plupart des États américains.

Mais il n'en reste pas moins que La Haye — qui a tout pour être une capitale mais ne l'est pas — est une ville charmante à visiter. Elle est agrémentée de 23 parcs et elle se fait annuellement l'hôte d'une exposition internationale de 23,000 roses.

La meilleure façon de rejoindre La Haye est par le train, à partir d'Amster-

dam. Le trajet est d'une heure trente. En cours de route, on remarque qu'il y a toujours des moulins à vent en Hollande et qu'ils sont toujours aussi décoratifs, situés comme ils le sont au bord de canaux et au milieu de champs de tulipes. Du moins on le suppose... Car, il y a quelques semaines, je ne m'en suis pas très bien rendu compte, les champs étant vides et nus. On remarque aussi de petits boisés tout aussi charmants qu'inattendus.

La Haye est d'aspect beaucoup plus jeune qu'Amsterdam. La plupart des maisons du centre d'Amsterdam datent de trois siècles. Tandis qu'à La Haye, on note beaucoup d'art nouveau, ce qui situerait ces maisons à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci.

La Haye donne une impression de calme, d'élégance et de sérénité. On y admire les bâtiments gouvernementaux. Là, au Parlement, il faut visiter la Chambre des chevaliers. Le Sénat et la Chambre des communes y convergent sur une fort jolie place ornée d'une ravissante fontaine.

À voir aussi : le Palais de la justice

internationale, dont La Haye est la capitale. C'est ici que se tranchent les grandes chicanes internationales. Le bâtiment à l'air plus ancien qu'il ne l'est en vérité : il ne date que de 1913, mais se donne des allures de vieux château français. Chaque pays a contribué à son aménagement. Carnegie y fit don de sa bibliothèque de droit international, tandis que les marbres, les bronzes, les chandeliers et les murales furent offerts par d'autres nations.

Très intéressante à visiter à La Haye est la galerie de Hendrik Willem Mesdag (1832-1915). Ce peintre de renom, qui brossa de superbes scènes marines, fut commandité en 1881 par une firme belge pour un tableau panoramique de Scheveningen, la plage sur la mer du Nord qui sert de banlieue à La Haye.

C'était, en ce temps-là, une espèce de propagande touristique qui devait inciter les gens à venir passer leurs vacances d'été à la mer.

Il fallut à Mesdag et à trois assistants, dont sa femme Sientje van Houten qui était aussi artiste-peintre, quatre mois pour terminer ce qui est aujourd'hui la

plus grande peinture panoramique au monde. Elle fait 1,680 mètres carrés ! Pour accomplir ce tour de force, Mesdag se fit construire une espèce de tour de verre dans les dunes de Scheveningen. Il s'installa dans sa tour et dessina sur ses parois de verre ce qu'il voyait. Le tableau qui en résulta est un remarquable témoignage historique de cette première plage sur la mer du Nord.

Mais les promoteurs de ce travail gigantesque s'en désintéressèrent. Mesdag, qui possédait une fortune personnelle, racheta le panorama et le légua à sa famille. Le public y a accès à l'arrière de la galerie Mesdag, au centre de La Haye.

L'oeuvre est monumentale et de grand talent. Chaque partie du panorama semble ressortir comme un tableau individuel. J'ai vu d'autres panoramas peints, notamment à Waterloo, à Salzbourg et à Louisville (Kentucky), mais celui de La Haye m'a semblé le plus artistiquement achevé.

La Haye est célèbre pour ses antiquaires. Le *Dennenweg* est une rue qui est pratiquement tapissée d'antiquaires.

Cette rue conduit à la plus belle place des Pays-Bas. On l'appelle *Lange Voorhout* et elle date du 17^e siècle. Certains soirs, les antiquaires y font des encans. Ses côtés sont habités par des consulats, des galeries d'art et l'hôtel le plus célèbre de La Haye : l'hôtel des Indes.

Mais avant de dîner à l'hôtel des Indes, jetons un coup d'oeil au Pulchri Studio, situé juste en face. C'est un studio d'art où l'on peut à la fois déjeuner d'une bonne omelette paysanne et se rendre compte des nouvelles tendances de la peinture et de la sculpture aux Pays-Bas.

L'hôtel des Indes a 100 ans et toutes les qualités d'un grand hôtel de classe : un bar qui ressemble à un pub anglais, une salle à manger très française d'allure. Et à travers son siècle d'existence, l'hôtel eut des hôtes de choix. La reine Béatrix est évidemment venue dîner ici. La célèbre danseuse Anna Pavlova, qui prit froid lors d'un déraillement de train, mourut ici. Tout en feuilletant le livre d'or de ce grand hôtel, je note que le prince de Ligne y fut en 1883, l'impératrice Eugénie en 1886, l'archiduc Fré-

déric d'Autriche en 1890 et John Philip Sousa en 1903.

Il y eut également Joséphine Baker et... son singe ! Quand la célèbre actrice réserva deux chambres, on crut à l'hôtel que c'était pour un ami. C'était pour le singe. Et — aux dires des femmes de chambre — celui-ci se prélassait dans ses délicieux draps blancs qui étaient scrupuleusement changés tous les jours !

Une chambre pour deux coûte \$100 à l'hôtel des Indes et un dîner coûte \$50 par personne sans vin. La cuisine y est tellement nouvelle qu'après y avoir mangé une coquille Saint-Jacques et un morceau de turbot comme plat principal, je suis rentrée à mon hôtel d'Amsterdam en ayant faim ! Un jour, en Belgique, j'ai entendu un maître d'hôtel faire cette définition cocasse de la nouvelle cuisine : « Rien dans l'assiette, tout sur la note... » Dans le cas de l'hôtel des Indes, c'est la stricte vérité !

La Haye fait un excellent but d'excursion d'une journée. Les trains vers Amsterdam y partent toutes les demi-heures.

Chantiers pour jeunes en sursis

Pour l'heure, le vélo de montagne, mais en bout de piste...

NATHALIE PETROWSKI

La forêt était calme et nous pédalions comme des défoncés. Les gros pneus mous de nos vélos de montagne dérapaient doucement dans la boue, menaçant de nous précipiter dans le ravin avant de rebondir avec aplomb sur le coussin des feuilles mortes. Nous étions une bonne dizaine à foncer et à nous prendre pour les alter ego d'Evel Knievel. Le maire de Saint-Ferdinand était là, plutôt haletant sur sa bicyclette, accompagné de quelques journalistes tout aussi patauds et pollués, et de six jeunes du Mouvement Chantiers-Québec. Ceux-ci s'étaient portés bénévoles pour concevoir le premier réseau de vélo de montagne du Québec : six pistes égrénées à travers 17 villages, à la lisière des Cantons de l'Est, sur une distance totale de 500 km. Pour arriver à leurs fins, ils avaient passé deux mois penchés sur des cartes géographiques, fumé une centaine de paquets de cigarettes et mis leur imagination au service de la base de plein air du domaine Fraser, à quelques mètres seulement d'une ancienne école de réforme.

Manifestement nerveux à l'idée de donner une conférence de presse devant une poignée de dignitaires, les jeunes

arpentaient le réfectoire des pères dans un nuage de nicotine. Une odeur de soupe au chou flottait dans les parages comme au couvent. Les jeunes, âgés entre 18 et 22 ans, les cheveux coupés ras comme la mode *punk* l'exige, venaient tous d'endroits différents et ne se connaissaient pas avant le projet. Quelques jours avant de s'enrôler comme bénévoles, ils en étaient tous venus à la conclusion que malgré l'assurance-chômage, la vie en ville en ce moment était sans issue. La mise en garde du bureau de l'assurance-chômage, qui exige une disponibilité 24 heures sur 24, n'avait rien su y faire.

« C'est bien beau être disponible, mais pour qui et pour quelle job ? », lance Danielle, 20 ans, sur un ton de révolte contenue. La dernière fois que j'ai vu Danielle, elle travaillait dans un magasin de frippes, rue Saint-Laurent. Je l'avais surprise un après-midi d'hiver, le regard vitreux, entourée de sa petite gang de *punks* et peu ouverte à l'échange. Depuis notre rencontre, le magasin est tombé et son amie Francine est tombée avec. Danielle a compris qu'il fallait à tout prix qu'elle se pousse si elle ne voulait pas finir aussi mal que sa petite amie. Un soir dans un bar, elle a rencontré Germaine, animatrice au Mouvement Chantiers-Québec et décidé sur le champ de la suivre le lendemain à Saint-Ferdinand.



Une partie de l'équipe du Chantier de Saint-Ferdinand : de gauche à droite, Gilles Martineau, directeur général du Domaine Fraser, Raymond Pélissier, Roxane Nadeau et Danielle Dania. (Photo Germaine Salois)

Le cas de Danielle est classique. Les jeunes qui choisissent de s'enrôler dans les chantiers sont désespérés. Ils arrivent prématurément abîmés par la vie et inquiets devant cet avenir sans horizons. Ils n'ont rien à perdre, même pas un salaire, même pas un chèque d'assurance-chômage qu'ils s'arrangent pour toucher de toutes façons. Ils arrivent avec une très basse opinion d'eux-mêmes, comme s'ils prenaient le malaise de la société qui ne sait pas quoi faire avec eux comme un rejet personnel. Le discours enflammé de Raymond, 20 ans, atteste d'un désolant sentiment de culpabilité : « On nous accuse d'être paresseux et d'attendre passivement notre chèque de B. S. On est ici comme bénévoles justement pour prouver qu'on est pas ça. On est ici pour montrer qu'on est capables et que c'est pas vrai qu'on travaille juste pour la paie. » À les écouter parler, on a l'impression que tant qu'ils ne seront pas sortis du purgatoire, l'argent sera associé au péché.

Il n'y a pas de paie sur les chantiers. Les jeunes sont nourris, logés, bercés, dorlotés, évangélisés, mais ils ne reçoivent pas un sou pour leur peine. Ils repartent deux mois plus tard, un peu mieux dans leur peau mais tout aussi pauvres. La question de l'argent et du bénévolat est problématique. Les détracteurs parlent de *cheap labour*, d'exploitation éhontée de la jeunesse. Les jeunes eux-mêmes se prononcent assez timidement sur le sujet. « Le bénévolat assure la liberté et surtout l'égalité avec ton bailleur d'ouvrage », raconte un jeune de 17 ans. Celui-ci est venu au chantier parce « j'ai ne voulais plus vivre chez ma mère. Le mouvement m'a accueilli à bras ouverts, dit-il. Ma seule autre alternative c'était l'illegalité, c'est-à-dire la dope et la prostitution ». Roxanne, *drop-out* de 18 ans, prétend que, de toutes façons, ça lui coûte moins cher de vivre sur le chantier que de vivre en ville. « S'il y avait de l'argent au bout de la ligne, dit-elle, c'est là que ça deviendrait du *cheap labour* ». Roxanne caresse le rêve de monter dans les échelons du mouvement et de se rendre jusqu'au conseil d'administration.

Les animateurs, pendant ce temps-là, parlent en termes angéliques de cette expérience de vie communautaire. « Notre objectif premier, dit Gilbert, qui ressemble à un jeune Lanza del Vasto, c'est de les rendre actifs, de leur apprendre à être utiles à la communauté et à assumer avec le monde adulte des rapports qu'ils n'ont peut-être jamais assumés. Nous leur apprenons le respect des individus et de la communauté.

Suite à la page 17

Quand le cuir fait peau neuve

JEAN C. GAGNON

Depuis toujours associé aux durs de durs, aux motocyclistes barbus et chevelus, aux *aficionados* de certaines acrobaties sexuelles, le cuir choque, agresse, quand il n'effraie pas tout bonnement. Et pourtant... n'a-t-il pas été le premier vêtement de l'homme ? Les primitifs ne se sont-ils pas servis de fourrures pour se couvrir et protéger leur propre « cuir » un peu trop fragile, au système pileux pas aussi efficace qu'ils l'auraient souhaité ?

Ces dernières années, sans doute partiellement en raison d'une certaine mode *punk* — elle aussi agressive à sa façon —, ce type de vêtement s'est gagné de nombreux fidèles et, si l'on tourne encore la tête pour jeter un regard inquiet, ou plutôt curieux, à ces mords du cuir qui se multiplient dans les rues, on ne peut plus nier que le cuir ait fait peau neuve et qu'il se soit en quelque sorte assagi, sinon ennobi.

Petit-fils d'un trappeur d'origine américaine, Alain Girard est un inconditionnel du cuir — et pour cause ! En entrant dans son atelier aménagé dans une grande pièce de son appartement, rue Rachel, on ne peut résister aux plaisirs qui s'offrent à la vue, à l'odorat comme au toucher. L'odeur d'abord, cette odeur qui chatouille les narines, qui fait renifler, qui charme. Puis, on aperçoit de grandes peaux, suspendues çà et là, et des vêtements qui, par leur texture, invitent à les toucher et à les dévorer du regard. Oui, je sais, vous vous dites comme moi, la première fois : De quoi aurais-je l'air là-dedans ! Mais l'essayer c'est l'adopter, comme on dit : pour la souplesse du matériau, pour la sensation de bien-être qu'il procure, pour la durabilité et l'entretien facile qui ne sont pas ses moindres qualités.

Grand et mince, ce sympathique artisan, né sur la côte Nord, se raconte avec verve. C'est là-bas qu'il s'est d'abord inscrit à divers cours d'artisanat — papier de riz, jute, papier de soie — avant de tâter du cuir, à Québec, il y a moins de deux ans. Sa première création : un sac de voyage pressé, confectionné à partir d'un pantalon de cuir qui ne lui plaisait guère. Car il faut le mentionner tout de suite, Alain Girard ne gaspille rien ; il recycle jusqu'aux moindres retailles dont il fait des coussins, par exemple, selon la technique de la courtépointe, et différents accessoires : bracelets, ceintures, sacs, abat-jour, li-seuses, masques de carnaval, objets dé-



Alain Girard, artisan du cuir (Photo Jacques Grenier)

coratifs, etc.

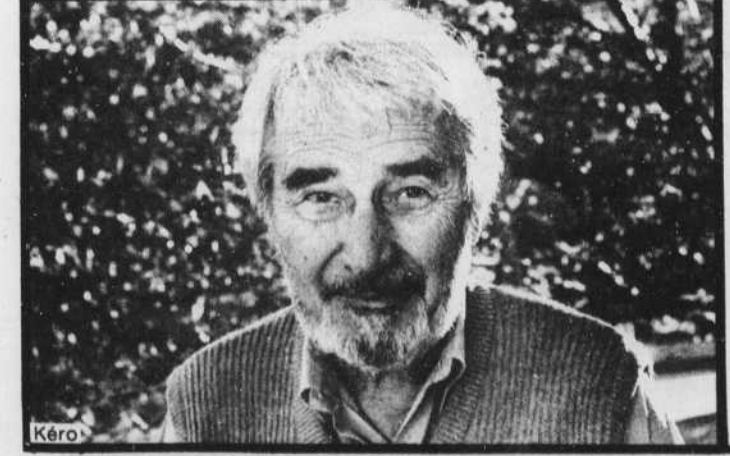
À Québec, en avril 1982, il ouvre son premier commerce où il produit essentiellement des vêtements sur mesure. Récemment, en septembre, il s'installe à Montréal où il vient de fonder « Création à la peau » en association avec François Sauvé, architecte de profession, mais couturier de coeur. À l'atelier de la rue Rachel, on trouve de tout, mais surtout un accueil chaleureux et un esprit d'innovation.

L'hiver dernier, comme une amie le mettait au défi de confectionner une

robe du soir en cuir, Alain Girard saisit l'occasion. De ligne droite ample, cette robe pleine peau, taillée dans un cuir souple, est garnie de volants de suède au col, aux manches et à l'ourlet. Pour rehausser cette toilette, Alain Girard eut l'idée ingénieuse d'ajouter des motifs de dentelle : à l'aide d'un poinçon, il perfora tout simplement le cuir au bas de la robe ainsi qu'aux épaules. L'effet est tout bonnement saisissant !

Ce qu'on ignore généralement et ce

Suite à la page 17



Vient de paraître

ROQUELUNE

de J. RUDEL-TESSIER

L'auteur sera présent au Salon du livre, jeudi et vendredi soir au stand du Boréal Express

À TABLE!

En bouteille

JEAN-CLAUDE DENOGENS

Le Beaujolais, ce populaire vin de France

Superficie totale : 16.900 ha.
Appellations : Beaujolais et Beaujolais Supérieur, 7.200 ha; Beaujolais Villages, 5.300 ha; Saint-Amour, 330 ha; Juliéna, 490 ha; Chenas, 260 ha; Moulin-à-Vent, 700 ha; Fleurie, 700 ha; Chiroubles, 280 ha; Morgon, 310 ha; Côte-de-Brouilly, 255 ha; Brouilly, 1.075 ha.

La production moyenne annuelle est d'environ 1.000.000 hl.

Les beaujolais simples. Les beaujolais et les beaujolais supérieurs. À noter que le mot supérieur ne signifie, en fait, pas grand-chose. À l'origine, le législateur voulait faire la différence entre le beaujolais tout court, qui devait titrer au minimum neuf degrés (un vin simple à boire sur place car il voyage mal), et le beaujolais supérieur qui, lui, devait titrer au minimum 10 degrés sans considération d'origine particulière. Mais aujourd'hui, tous les beaujolais dépassent les 10 degrés.

Le beaujolais primeur. Dans la catégorie des beaujolais simples, le primeur prend une place particulière. Vinifié d'une façon un peu différente, il est mis en vente le 15 novembre, c'est-à-dire un mois ou un mois et demi après les vendanges. La date du 15 novembre est définie par un article du Journal officiel du 22 janvier 1972. Elle

est valable pour tous les pays du monde. C'est-à-dire que de Paris à Londres ou de New York à Montréal, on ne pourra pas vendre la première bouteille avant la date fatidique du 15 novembre. Les vins autres que les primeurs, eux, ne pourront pas être commercialisés avant le 15 décembre suivant la récolte. Le beaujolais primeur est fait pour être bu vite. Ne le conservez pas en cave, il ne s'améliorerait pas, au contraire. Le beaujolais nouveau est un vin simple. Simple comme l'amitié. Chaque année, à son contact, on retrouve l'ambiance bon enfant dont rayonnait Jean Carnet dans ce film qui s'appelait «... le beaujolais nouveau est arrivé».

Depuis quelques années, les Côtes-du-Rhône ont aussi un primeur.

Le beaujolais villages. C'est l'intermédiaire entre le beaujolais simple et les crus. Il peut provenir de quarante communes différentes dans les départements de la Saône-et-Loire et du Rhône. Beaujolais Villages s'écrit toujours au pluriel, car le vin peut, bien sûr, provenir de l'une quelconque de ces quarante communes, mais aussi être un assemblage de vins provenant de plusieurs de ces communes. Cela ne signifie d'ailleurs pas une qualité inférieure.

À l'instar des neuf muses, on trouve neuf crus : Saint-Amour, Juliéna, Chenas, Fleurie, Moulin-à-Vent, Chiroubles, Morgon, Brouilly. Ils ont tous des particularités bien différentes. Chacun a son charme et vous plaira plus ou moins selon l'heure ou le temps qu'il fait. Selon les odeurs de la cuisine et la personne avec qui vous allez le partager. À noter qu'il existe aussi des beaujolais blancs. Prenez les pour ce qu'ils sont : des curiosités.

Cépage. Gamay noir à jus blanc. Nulle part au monde il ne donne des vins aussi parfaits dans le genre, aussi variés dans l'unité. Ils expriment, avec un art consommé, chaque nuance du sol qui est de granite. Le cépage Gamay N est cultivé sur échelons.

Le Beaujolais sur la table.

Beaujolais Primeur : son acidité lui permet éventuellement de remplacer avantageusement un vin blanc : avec hors-d'œuvre, cochonailles, friture et même huîtres!

Beaujolais, Beaujolais Villages : hors-d'œuvre, cochonailles, viandes grillées, fromages.

Les crus : cochonailles, viandes grillées et rôties, viandes en sauce (coq au Juliéna) fromages et toute la cuisine au vin.

Le beaujolais primeur tu honoreras, selon la tradition !

Mardi soir prochain, 15 novembre, à Montréal, l'air sentira le vin nouveau au charmant restaurant Hélicène-Champain. En effet, la Société des alcools du Québec convie les médias, les professionnels du vin, les associations de promotion et les confréries bachiques dans leurs costumes écarlates, verts et topaze, symboles

des couleurs de la vigne, à un divertissement folklorique et promotionnel. Verre et taslequin en main pour certains, ce sera l'atmosphère de gaieté qui se renouvelle chaque année afin de saluer la célébrité du jour : « Le Beaujolais nouveau est arrivé, et le Côte-du-Rhône aussi ! » De plus en plus populaire dans le monde entier, ce très

jeune nectar, fruit des entrailles de la terre de France, sera présenté au tout Montréal gastronomique, dans l'ordre suivant : au tableau d'honneur, Thevenin Père et Fils, avec 7.800 caisses de Beaujolais; Colomb Maréchal, 7.800 caisses de Beaujolais; Mommessin, 4.000 caisses de Beaujolais-Villages; enfin, Michel Bernard, 4.000

caisses de Côte-du-Rhône. Le 16 novembre, au lendemain de sa commercialisation en France, la Société des alcools mettra à la disposition de l'heureux public 23.600 caisses de doux jus de la treille, réparties dans les quatre Maisons des vins et dans quelque 90 succursales à travers le Québec. (JCD)

NOVEMBRE • MOIS DU POISSON ET DES FRUITS DE MER

Le poisson: la polyvalence par excellence.

VOUS POUVEZ:
LE DORER AU FOUR,
LE FRIRE,
LE GRILLER SUR
LA BRAISE,
LE Pocher,
L'APPRÊTER EN
CASSEROLE,
EN PÂTÉ,
COMME VOUS L'APPRÉCIEZ.

Découpez-vous un bon p'tit souper.

FILETS D'EAU DOUCE SAVOUREUX

500 g	de filets d'eau douce, frais ou décongelés*	25 mL	d'oignon haché fin	50 mL	de vin blanc sec ou de lait
3 mL	de sel	250 mL	de tomate, hachée	125 mL	de fromage cheddar râpé
1	Pincée de poivre	1	boîte (284 mL) de soupe	50 mL	de chapelure
	paquet (283 g) de têtes de brocoli surgelées, cuites		crème de crevettes	15 mL	de beurre fondu

Disposer les filets dans un plat à four graissé. Saler et poivrer. Placer le brocoli autour des filets. Parsemer d'oignon et de tomate. Mélanger la soupe crème avec le vin et verser sur la préparation. Parsemer de fromage et du mélange de chapelure et de beurre. Cuire à 230°C (450°F) 25 min ou jusqu'à ce que la chair du poisson soit opaque et s'effeuille facilement.

Donne 4 portions.

*doré, corégone, truite, brochet, omble chevalier, perche.

CROQUE-MADAME AU SAUMON

1	boîte (220 g) de saumon du Pacifique*	15 mL	de persil haché	2	oeufs
50 mL	de yogourt ou crème sure	5 mL	de jus de citron	25 mL	de beurre ou margarine
25 mL	d'oignon vert haché fin	2 mL	d'origan	8	tranches de pain de blé entier, beurrées
			Sel et poivre		

Égoutter le saumon, et conserver le jus. Émietter la chair du saumon. Ajouter les 5 prochains ingrédients et assaisonner au goût. Bien mélanger. Tartiner sur 4 tranches de pain beurrées. Fermer les sandwiches. Casser les oeufs. Ajouter le jus de saumon et battre légèrement à la fourchette. Chauffer le beurre dans un poêlon épais ou dans une poêle électrique. Tremper légèrement chaque sandwich dans le mélange d'oeufs battus. Dorer lentement dans la poêle, sur les deux côtés, en ajoutant du beurre si nécessaire. Ces sandwiches se mangent chauds ou froids.

Donne 4 sandwiches.

*ou 3 boîtes (100 g chacune) de sardines canadiennes; égoutter et jeter l'huile. Ajouter 50 mL de lait aux oeufs.

PROFITEZ DES PRIX SPÉCIAUX SUR LE POISSON ET LES FRUITS DE MER OFFERTS AUJOURD'HUI DANS CETTE SECTION.



travaillons ensemble



Pêches et Océans Fisheries and Oceans

L'amour et l'humour du vin

— **Affirmer** : On peut dire d'un vin qu'il s'affirme quand, ayant montré des promesses de qualité au départ, on les voit se développer en vue de prendre le maximum de valeur gastronomique.

— **Affranchissement** : Il ne s'agit pas ici d'esclave mais de nettoyage parfait d'un récipient quelconque, surtout d'une futaille, de toute odeur ou goût (bon ou mauvais) susceptible de dénaturer le parfum ou le goût du vin que l'on va y mettre.

— **Agacant** : Un vin, du beaujolais principalement, est dit agacant quand il a une acidité de bon aloi qui, « tentant », invite plutôt à en reprendre qu'à le dédaigner, tout en lui faisant le léger reproche de nous provoquer. Il est, peut-être, en deçà, ou au-delà, de la coquetterie.

— **Agapes** : Manifestations gastronomiques pouvant avoir un caractère de solennité artistique dont le vin paraît ne devoir jamais être exclu. En somme, fantaisie de bonne chèrè généralement diverse et abondante.

— **Agé** : L'âge ne compte pas seulement pour le vin qui supporte un millésime. La vigne subit également les lois de l'âge et un vignoble bien composé doit comporter des ceps jeunes, adultes et vieux, chaque génération apportant aux vins : fougue, raison et réflexion, donc parfait équilibre.

— **Agréable** : Se dit d'un vin qui, sans avoir de très grandes qualités maîtresses, peut, cependant, retenir l'attention sans provoquer de critiques ou d'enthousiasmes.

— **Aigre** : Caractéristique fâcheuse d'un vin victime, au cours de son évolution mal surveillée, de la piqûre lactique par gluco-fermentation anormale.

— **Aire** : Surface viticole précise destinée à la culture de la vigne ayant droit à des appellations d'origine diverses.

— **Alcool** : Produit résultant de la fermentation des sucres contenus dans les raisins et qui, précisément, fait que le jus de raisin, sans lui, ne serait pas du vin. « L'alcool est le squelette du vin » (Georges Duhamel).

— **Alcoolisme** : Maladie sociale ou vice congénital? Conséquence de misère sociale ou de troubles psychiques? Parfois causé par les maladies infectieuses ou entretenues par contagion psycho-sociologique, l'alcoolisme mérite d'être combattu au maximum à cause de ses méfaits divers, bien sûr. Toutes les boissons alcoolisées peuvent entraîner la maladie alcoolique, mais il est observé que les régions vitivini-cales sont moins atteintes par l'alcoolisme que les régions non productrices de vins, en France tout au moins. (A suivre)
Jean-Claude Denogens

Le liège : plus que des bouchons

NEW YORK (AP) — Si l'on emplit l'un sur l'autre tous les bouchons de bouteilles de vin fabriqués en une seule année, on aurait parcouru aux deux tiers la distance qui sépare la Terre de la Lune.

Selon l'Institut américain du liège, à New York, le liège, qui a fait son entrée dans les programmes spatiaux, était déjà connu dans la haute antiquité (3.500 avant Jésus-Christ) des pêcheurs égyptiens pour faire flotter leurs filets. Deux mille ans avant Jésus-Christ, il servait à la fabrication des huttes et, au cinquième siècle avant notre ère, à la confection des sandales et à la fermeture des bouteilles chez les Romains.

La NASA emploie le liège comme isolant thermique à l'intérieur des navettes spatiales, sur l'énorme réservoir d'essence soumis à un froid intense et à une desséchante chaleur produite à l'extérieur de la cuve, lors de l'ascension de la fusée.

Ce matériau naturel aux multiples propriétés (léger, incombustible, compressible, élastique) provient de l'écorce externe d'un chêne de la variété des *quercus suber*, parcimonieusement implantée à la surface du globe et localisée dans la péninsule ibérique.

Le Portugal (600 manufactures, 15.000 ouvriers) fournit 51% de la production mon-

diale de liège, suivi par l'Espagne avec 28%.

Le chêne-liège vit et est productif de 150 à 200 ans, bien que certains arbres du Sud de l'Espagne datent de Christophe Colomb. L'arbre, qui fournit environ 13 récoltes dans son existence, n'est exploité qu'à partir de 20 ans, l'écorce ne se reconstituant que tous les dix ans.

Les manufactures de chaussures utilisent le liège pour les semelles. Certains historiens vont jusqu'à expliquer l'invincibilité des légions romaines de César par le fait qu'elles disposaient de semelles de liège rendant leur marche indolore.

Le liège est utilisé pour remplir les balles de quilles, de cricket et pour les poi-

gnées de cannes à pêche, les raquettes de ping-pong, les cibles de fléchettes, les volants, les flotteurs, les plongeurs, les oiseaux de leurre, la surface des tables de jeu.

Soumis à une pression de 7.000 kg, deux centimètres cubes de liège retrouvent leur forme initiale en 24 heures. Cette propriété rend le matériau idéal pour les joints de dilatation sur les autoroutes et les pistes d'envol des aéroports.

Des vases datant du troisième siècle, fermés par du liège et qui contenaient encore du vin, ont été mis au jour en France, en 1939, par des archéologues qui ont trouvé le nectar digne d'être consommé...

Pour améliorer le lunch des enfants

Une des premières choses qu'apprennent les parents ayant des enfants d'âge scolaire, c'est que ceux-ci s'empressent presque toujours de troquer un sandwich pour une tablette de chocolat.

Si vous désirez que votre enfant se nourrisse bien à son goûter quotidien, veillez

à ce qu'il n'abuse pas des bonbons, gâteaux et chocolats, surtout s'il dîne chaque jour à l'école.

Si vous soupçonnez votre enfant de se débarrasser tout simplement du lunch que vous lui préparez amoureusement, certaines précautions vous permettront de

vous assurer que ce goûter ne prenne pas le chemin de la poubelle plutôt que de l'estomac du bénéficiaire.

— Tentez d'adapter aux goûts de votre enfant le contenu de sa boîte à lunch. Une pizza froide, malgré tout, est aussi nutritive qu'un sandwich au fromage et, s'il aime

la pizza, l'enfant la mangera.

— Si votre enfant aime les sucreries, n'oubliez pas que les raisins représentent un aliment supérieur à une poignée de bonbons. Grâce à un peu d'imagination, il est possible de fournir une bonne alimentation à l'enfant. Ce dernier pourrait bien devenir, grâce à votre perspicacité, celui avec lequel ses camarades voudraient troquer des aliments plutôt qu'un enfant prêt à se défaire d'une bonne partie des gâteries que vous lui avez préparées.

— S'ils ne sont pas variés, les sandwiches deviennent lassants au bout d'une semaine. Vous pourriez varier le type de pain utilisé : pain de seigle, pain blanc, pain brun, brioche, pain au raisin, pita, etc. On peut également assortir le contenu avec divers légumes râpés.

— Il n'est pas absolument nécessaire de servir un sandwich à chaque jour. Celui-ci peut être aisément remplacé par des croissants fourrés, une cuisse de poulet ou même un ou deux morceaux de fromage.

— D'autres alternatives au lunch monotone : des morceaux de céleri fourrés avec un fromage en crème ou du beurre d'arachide, des soupes, des salades variées, etc. Pourquoi ne pas surprendre régulièrement l'enfant en ajoutant à son lunch des petites tomates décoratives, des noix variées, des raisins, etc. ?

— Des morceaux de brocoli, de chou-fleur ou de navet, ou encore une petite grappe de raisins sans pépin, représentent une agréable diversion.

Un des nouveaux cocktails Gautier

Alexandre Gautier

Un autre membre de la famille Gautier

Sa personnalité est chaleureuse en dépit d'un extérieur froid.

1/2 de Cognac Gautier
1/2 de crème de cacao
1/2 de crème fraîche
des glaçons

Cognac Gautier



On le retrouve sur les bonnes tables.

Restaurant Beaulac
Chez Pierre

Le Centre Sheraton
Chez Bernard

À TABLE!

El Gitano : un amical rendez-vous ensoleillé !

JEAN-CLAUDE
DENOGENS

3707, avenue du Parc, tél. :
843-8212 (ouvert sept jours
par semaine).

Cuisine : Excellente
Décor : Rustique espagnol
Service : Amical
Accueil : Chaleureux

Alors que l'hiver sonne presque à notre porte, surtout avec le dernier avant-goût des fortes bourrasques automnales pour ne pas dire hivernales, nous avons choisi un coin en-

soleillé méditerranéen de la riante Espagne : El Gitano. Cet accueillant petit restaurant est situé sur l'avenue du Parc (coin Hilton) qui offre des odeurs et des styles ethniques variés.

En quête de chaleur, nous sommes entrés dans ce bar-restaurant espagnol, sans doute l'un des plus amicaux avec son style *bodega* (auberge espagnole) et ses fers forgés. Il séduit par son atmosphère singulière. Le bar accueillant, au milieu de la salle toute en longueur, présente un vaste échantillon-nage en vins et spiritueux.

En cuisine : épices, plan-

tes aromatiques, lourdes fritures d'huile d'olive, etc. Voilà ce qu'évoquent les spécialités du chef, M. Cassiano Silva, dont les plats abondants dégagent une impression d'équilibre et de sagesse.

À table ! Ah ! les honnêtes Gitans, bien chez eux dans cette campagne ! Une première assurance : ce n'est pas ici que vous mourrez de faim. Ce petit établissement possède une forte concentration de bons mets relevés, à bon prix ; malgré une légère déception, les autres plats ont vite fait de combler notre appétit. Soulignons ici les spécialités suivantes, qui ont laissé l'empreinte de ce

chaud pays :

Entrées : **Gaspacho Andaluz**, mélange onctueux de tomates, poivron, piments, ail, etc. ; potage froid typiquement espagnol.

Moules **Marinera** : super-extra moules dodues dans une purée d'oignon que l'on peut prendre en hors-d'œuvre ou en plat principal à \$3.95 sur la table d'hôte. **Calamars à la Romana** dans une légère panure rehaussée au citron.

Plats principaux : le **chorizo** : la fameuse saucisse à la cayenne grillée ; et, pour sortir de la traditionnelle (québécoise), la **casserole du pêcheur**, mélange savoureux

de moules, crevettes, morue fraîche, lotte sur un lit de riz. Notre **crème caramel** délicate, rehaussée de Triple Sec, finira en apothéose cette chaude soirée. **Menu pour deux avec vin et avant taxe et service : \$54.35.**

Le **Gitan Helder**, à la demande, pourra vous séduire au dessert et vous serez sous l'emprise du **flamenco** et de ses yeux langoureux derrière lesquels se cache un caractère de feu.

La **carte des vins au tableau d'honneur** : petite carte à prix abordable. Selon la tradition espagnole, on déguste le **xérès** (sherry) dépendant du goût, doré, très

sec, au parfum exquis, au goût extrêmement fin ; en apéritif, avec les grosses olives noires, il prépare aux plaisirs gastronomiques. Notre vin d'accompagnement a été le fameux **Vina Sol**, vin de table blanc sec de **Torres**, issu à 100 % de Parellada, le meilleur cépage blanc de la région du haut Penedès ; à l'oeil, sa robe est couleur paille clair, au nez, son bouquet délicat et fruité, en bouche, ce vin blanc, avec une petite pointe d'acidité, est frais et « gouleyant ». Outre quelques vins français, l'ensemble des **vinos tintos**, blancs et rosados, sont espagnols.



Le scotch aussi connaît la récession

HERVÉ LIONNET

GLASGOW, Écosse (AFP) — Le whisky ne coule plus à flots. Du moins pour le moment. À son tour, et bien après les autres, l'industrie du *scotch whisky* connaît la récession provoquée par la crise pétrolière.

Les stocks augmentent, la production ralentit, les distilleries ferment et licencient. Cette situation, paradoxale en apparence, s'explique par le fait que les producteurs de *scotch* ne satisfont pas une demande immédiate mais, au contraire, sont obligés de prévoir cette demande, parfois jusqu'à dix ans à l'avance, compte tenu du nécessaire vieillissement de leur produit.

Or, comme beaucoup, ils n'avaient pas prévu la crise de 1973. Mais, contrairement à la plupart, c'est maintenant qu'ils en subissent les effets. Ça ira mieux dans cinq ans, prédit le dirigeant d'une importante distillerie de Glasgow. En attendant, les ventes qui progressaient chaque année de façon fulgurante, fléchissent nettement, tant à l'exportation (84 % du total) que sur le marché intérieur britannique.

En 1982, la consommation est redescendue à son niveau de 1976, et cette tendance à la baisse se confirme cette année. De ce fait, l'industrie du *scotch whisky* doit ralentir sa

production et financer des stocks plus importants que par le passé.

Sur les 110 distilleries fonctionnant en Écosse, 20 ont déjà arrêté leur activité. Des 20.000 personnes employées dans cette industrie, 5.000 ont été licenciées cette année, pour la plupart mises à la retraite anticipée.

Les professionnels du *scotch* refusent toutefois de parler de crise et concèdent seulement qu'ils se trouvent dans une période difficile. De fait, un examen attentif du marché mondial des spiritueux permet de comprendre qu'ils n'ont pas encore trop de soucis à se faire, tant la domination de leur produit est importante.

Les ventes annuelles restent au niveau appréciable de plus de 800 millions de bouteilles par an, soit environ 22 millions par jour.

Le *scotch* — à quelques très rares exceptions près — est vendu dans tous les pays du monde. Les États-Unis sont les plus gros consommateurs, suivis de la Grande-Bretagne, la France, le Japon et l'Italie.

Les autres whiskies arrivent loin derrière, le *bourbon whisky* américain, le *rye whisky* canadien et le *whisky irlandais* étant principalement consommés dans leur pays d'origine.

Le principal challenger du *scotch* est le cognac, mais il se situe également à une distance respectable. Ainsi, en

1979, l'alcool écossais représentait 61 % en valeur des exportations de spiritueux de la Communauté économique européenne, et son rival français 23 %.

La concurrence entre les deux grands alcools se déroule également sur le plan du prestige. Mais sur ce terrain, le cognac a un léger avantage qui, affirment les Écossais, ne se justifie pas si l'on considère le strict point de vue de la qualité de fabrication.

Lorsqu'un whisky affiche huit ans d'âge, cela veut dire légalement que le plus jeune des whiskies qui le composent a huit ans, alors que l'on n'est jamais certain qu'un cognac du même âge n'a pas été confectionné avec d'autres plus jeunes, souligne de façon péremptoire un distillateur de l'île d'Islay, à l'ouest de l'Écosse, une des cinq régions de production.

Peu importe, après tout, qui a raison et qui a tort, répond, de manière plus diplomatique, un représentant de l'association du *scotch whisky*. Autrefois, Sir Winston Churchill passait pour un grand amateur de cognac, mais aujourd'hui, Mme Margaret Thatcher apprécie le whisky.

Quelques déplacements clientèles se produisent sur l'immense marché du *scotch*. Le groupe le plus important, Distillers Company Limited (40 % du marché), qui rassemble notamment les mar-

ques *Johnnie Walker* (numéro un mondial), *Black and White*, *White Horse*, *Haig*, *VAT 69* et *Dewars*, perd ainsi du terrain sur ses concurrents.

Les goûts des consommateurs évoluent également — mais le phénomène reste très marginal — vers les whiskies de malt simples (« single-malted ») dans la composition desquels n'entre qu'un seul whisky fabriqué exclusivement à base d'orge maltée (spécialement traitée selon une pratique écossaise ancestrale). Les grandes marques (98 % de la consommation) sont tous des whiskies « blended », c'est-à-dire assemblés à l'aide d'une cinquantaine de whiskies de malt et de grain, principalement de maïs.

Quels que soient le niveau ou l'évolution de la consommation, le plus grand bénéficiaire du succès remporté par le *scotch* demeure cependant l'État britannique, l'alcool écossais accroissant sans cesse sa contribution à la balance des paiements britannique. Celle-ci est passée de 194 millions de livres (\$291 millions) de recettes d'exportation en 1970 à 746 millions de livres (\$1.119 milliard) en 1980.

Sur le plan fiscal, l'État britannique perçoit une taxe représentant 80 % du prix d'une bouteille et 15 % de taxe à la valeur ajoutée (TVA) sur le prix total de cette même bouteille.

Taille et hormones

BOSTON (AP) — Des injections d'hormones peuvent faire grandir les enfants trop petits de taille, même ceux dont le taux hormonal est normal. Il n'est toutefois pas facile de déterminer à l'avance quels sont les enfants qui sont susceptibles de bénéficier d'un tel traitement.

Les médecins utilisent déjà les hormones depuis plusieurs années afin d'accélérer la croissance des enfants souffrant d'hypopituitarisme, affection qui empêche le corps de produire naturellement les hormones nécessaires à la croissance. Sans un apport extérieur des substances hormonales requises, ces enfants deviendraient des nains.

Une controverse s'est fait jour, récemment, lorsque des médecins ont utilisé les injections d'hormones pour stimuler la croissance d'enfants qui demeurent petits malgré que leur niveau hormonal soit normal.

Lors d'une récente étude réalisée par l'Université de Californie à San Francisco, ces hormones ont été injectées à 15 enfants petits mais par ailleurs normaux. Le traitement a accéléré de façon très sensible la croissance de six d'entre eux.

Les chercheurs ont toutefois rejeté les préten-

tions de certains médecins qui avaient laissé entendre qu'ils pouvaient déterminer les enfants susceptibles de bénéficier de ce traitement, en mesurant le niveau de somatomédine-C dans le sang. Selon les spécialistes, il est impossible, dans les conditions actuelles, de déterminer si un enfant anormalement petit profitera ou non du traitement aux hormones.

Par ailleurs, ces découvertes soulèvent un important problème d'éthique. Jusqu'à maintenant, les études n'ont pas permis de déterminer si ces hormones peuvent avoir des effets négatifs à long terme. Les spécialistes n'ont pu déterminer non plus le type exact d'enfants devant subir ces traitements, ni la posologie précise qui doit être administrée dans chaque cas.

Selon les chercheurs, « aussi longtemps que des études en profondeur n'auront pas permis de répondre à toutes ces questions, il serait prématuré et imprudent d'appliquer sans discernement ce traitement à tous les enfants jugés trop petits ».

Il faut, par ailleurs, souligner que les injections d'hormones coûtent de \$100 à \$250 US par jour durant toute la durée du traitement.

Les plats qui font chanter le muscat d'Alsace cuisinés par Michèle Serre

Médaille d'or de la foire nationale et des grands vins Mâcon millésimés 1979, le muscat d'Alsace est moelleux et parfumé. Très doux, il aime courir aux côtés des lapins et rend hommage aux entremets.

Lapin à la moutarde — découper un lapin en morceaux et les assaisonner de sel et de poivre ;

— hacher finement 6 échalotes et 2 gros oignons ;

— faire blondir 60 g de beurre dans une casserole ;

— ajouter le lapin, les oignons et les échalotes et laisser colorer à feu doux en remuant à la cuillère de bois ;

— verser 1/2 tasse de muscat et laisser évaporer jusqu'à ce qu'il caramélise dans le fond du plat ;

— ajouter 1-1/2 tasse de muscat et 1/2 tasse d'eau chaude ;

— assaisonner de thym, couvrir et laisser achever la

cuisson à feu très doux ;

— égoutter les morceaux de lapin et les dresser dans un plat de service mi-créux.

Sauce

— délayer 2 grosses cuillères à soupe de moutarde forte dans 2 dl de crème ;

— verser dans le plat de cuisson et laisser épaissir quelques minutes ; napper et servir.

Accompagnement

Pommes de terre grand-mère

— éplucher et couper en petits dés les pommes de terre ;

— émincer deux gros oignons ;

— faire fondre un gros morceau de beurre dans une casserole, ajouter les ingrédients, couvrir et laisser cuire à feu très doux en remuant de temps en temps ;

— assaisonner de sel, poivre, persil et ciboulette.

Jean-Claude Denogens

Vieux millésimes à la SAQ

À la suite de recherches effectuées en France et de la participation à des ventes aux enchères tenues par des maisons prestigieuses, la Société des alcools présente aux collectionneurs et aux amateurs de grands crus une sélection de quelque 2.000 bouteilles provenant de régions françaises. Cette sélection sera distribuée aux mai-

sons des vins de Montréal, Hull, Québec et Trois-Rivières à compter d'aujourd'hui.

Parmi les produits offerts, on peut mentionner les *Clos de Tart* 1953 et 1957, *Château Calon*, *Montagne St-Émilion* 1953 et 1955, *Château Ducru Beaucaillou* 1966, 2e cru classé, *St-Julien*, ainsi qu'une collection d'*Anjou blanc* des millésimes 1949, 1955, etc.

à table
... en première classe

POUR VOTRE PUBLICITÉ, COMMUNIQUEZ AVEC ROBERT CAMPEAU AU 844-3361

Le raffinement de la gastronomie italienne

Bon appétit

la sila

2040 Saint-Denis, Montréal 844-5083

Boul. DORCHESTER

ANNEXE

Le Pizzataro

Cuisson au four à bois

Tous les jours de 11 h. am à 1 h 30 le matin 861-7076

Le Latini

RESTAURANT

1121 JEANNE MANCE

lun. au ven. de 11 h 30 à 23 h 45
sam. de 17 h. à 23 h 45
861-3166

5570 avenue du Parc angle St-Viateur
banquets - licence complète
réservations: 271-1453

CUISINE LIBANAISE

Même le dimanche...

l'impromptu

Cuisine française
Repas d'affaires
Table d'hôte tous les soirs

1265 o. rue bernard, outremont 270-2411

La Crêperie Québécoise

« Une atmosphère de détente où vous dégusterez les crêpes les plus délicieuses! »

« Excellente crêperie — Le Guide du Québec (France) »

1775 St-Hubert, Montréal (près Ontario) 521-8362

A la table de...

Renaud Defond et Jean Avisard

La Dubelloire

cuisine française

4287 st-denis montréal réservations: 845-3467

Dans le Vieux Montréal, c'est...

AU VIEUX Carrefour

Bar Restaurant
Menus d'affaires • Table d'hôte
Réservations de groupes acceptées

440 St-François-Xavier, Montréal. 845-7727

Célibataires...

Où fine gastronomie, célibataires et activités culturelles s'unissent en une réelle harmonie.

Cotisation annuelle: 75 \$

Pour plus d'informations ou pour devenir membre, téléphonez au 253-0507

Les Amis d'Épicure

le Troquet St-André

Spécialité "couscous"

Café-Bar Restaurant

3807 St-André (angle Roy), Mtl. 521-0039.

APPORTE TON VIN

La p'tite bouffe

Réservez maintenant pour vos réceptions de bureau et le soir du 31 déc.

536, Duluth Est, Montréal, Tél.: 843-5777

festin pour deux

Une bouteille de vin (rouge ou blanc) importée de France

Salade maison ou Soupe aux palourdes

Un immense plat comprenant:

Une brochette de filet mignon
Un homard entier
Scampies — crevettes — pétoncles
Cuisse de grenouilles
Servi avec riz pilaf
Caké ou thé.

Seulement 35\$ pour deux

la Goélette

8551 boul. St-Laurent (près du boul. Métropolitain) 388-8393

Deux décors enchanteurs vous invitent... à la gastronomie et à la détente!

Grillades et fruits de mer

gibbys

298 Place d'Youville, Vieux Montréal 282-1837 et St-Sauveur-des-Monts

SUPER SPÉCIAL

Déjeuner d'affaires à partir de \$3.25
Apportez votre vin

20 DIFFÉRENTES PIZZAS
cuite au four à bois

ODURLADA

Tél.: 522-3433
Ouvert de 11 a.m. à minuit
4218 de LaRochelle (coin Rachel)

Restaurant "LES FILLES DU ROY"

BUFFET \$7.25 LE MIDI
du lundi au vendredi

DIMANCHE SUPER BRUNCH \$12.95
(avec musicien)

415 rue Bonsecours
Vieux-Montréal — 849-3535
Stationnement

Tous les chemins mènent à la rue St-Denis!



Depuis le Plateau Mont-Royal, elle fait de l'oeil au fleuve...
Charmante le jour, scintillante la nuit,
authentique et séduisante,
la rue St-Denis ne laisse personne indifférent!

Concept: Robert Campeau. Photos: CIDEM, Ville de Montréal

MICHEL TETREULT

4260 St-Denis, Montréal
Tél.: 843-5487

du mer. au ven. de 11h. à 18h.
sam. de 11h00 à 17h00 — dim. de 13h00 à 17h00

ART CONTEMPORAIN

*Vous voulez offrir
un cadeau exotique?*

Visitez le magasin montréalais
qui rend hommage à la beauté
et aux mystères de l'univers!

- roches et minéraux
- coquillages et coraux
- papillons
- spécimens d'histoire naturelle

LE NAUTILUS
4840 St-Denis, 849-7409

Le Commensal
restaurant de
gastronomie végétarienne

2115 St-Denis

pour une meilleure survie collective

Ouvert 24h
petit déjeuner servi jusqu'à 11h20

8452121
Montréal

Service
de Crêpeur

ESSENCE
DU
PAPIER

4100 rue ST-DENIS
MONTRÉAL

LE CELTIQUE
Crêperie bretonne

Jean-Pierre et Denise Le Saux.

1767, rue St-Denis, Montréal (514) 849-3513

AU RÊVE DE MORPHÉE

4123 rue St-Denis, Montréal H2W 2M7
TEL. 844 9823

donis

Lits de fer et cuivre • duvet • spécialité dentelles

«L'OEIL»
4427 rue St-Denis 282-1756

RIOPELLE
Deux huiles • 27 gravures (1967-1982)

jusqu'au 22 nov. 83

Champigny

Librairie Champigny inc.
4474, rue Saint-Denis
Montréal (Qué.)
Canada, H2J 2L1
tel.: (514) 844-2587

promotions caroline carel

publicité
relations publiques

1659 st-denis, montréal h2x 3k4, 845-0356

Antiques Pucés Libres

Jean-Claude Taquet, antiquaire

Meubles de Pin — Lits de Fer,
Tiffany - Horloges Vaisselles, etc.

Evaluations pour assurance

Achetons antiquités

4240, rue ST-DENIS, Montréal, Tél.: 842-5931

DEUXIÈME PEAU

Spécialité
vêtements marins haute qualité

* ARMOR-LUX
* MICHEL BEAUDOIN

Mode Sport: voile, danse, etc.
Homme • Femme • Enfant

4457, rue Saint-Denis, Montréal H2J 2L2 • Tél.: 842-0811

dixVersions
dixVersions
dixVersions
dixVersions

Meubles et accessoires décoratifs
Mobilier dixVersions Inc. 4361 St-Denis, MtI (métro Mount-Royal) 845-1002

l'image

- affiches
- reproductions
- estampes
- montage à sec et laminage
- tout pour l'encadrement

4257 St-Denis, MtI — 849-7976

COURS D'ART DRAMATIQUE

EXPRESSION VERBALE ET CORPORELLE
Improvisation - interprétation - diction - pose de voix -
rythmique - respiration - mise en scène - écriture -
décor - costumes - techniques de scène - exercices
pratiques de scène - animation.

ATELIERS: a) débutants c) avancés
b) intermédiaires d) métiers

Au choix, selon ses objectifs: un ou deux ateliers-se-
maine + ateliers libres d'apprentissage en équipes
restreintes.

ADULTES: JOUR OU SOIR
(cours pour jeunes de 9 à 14 ans les samedis matin)

INSCRIPTIONS DÈS MAINTENANT
POUR SESSION D'HIVER

STUDIO-THÉÂTRE DA SILVA
4303, rue Saint-Denis (métro Mt-Royal) • 843-4384

«PSAROTAVERNA» ...
...c'est du poisson frais,
fruits de mer et l'ambiance
d'une île grecque.

MENU DE DÉGUSTATION
Les entrées composées froides
Les crevettes à calmars frits
Un poisson entier, frais, grille pour 2
Les salades grecques
Les desserts
Les cafés à la thés
1225 (par pers.)

PSAROTAVERNA
DU SYMPOSIUM

4293 St-Denis, Montréal, Québec
Tel: 842-0867

«Pour une Soirée Agréable»

La grande Librairie
de la rue Saint-Denis

Librairie Guérin
4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec
(514) 849-1112
Librairie générale
manuels scolaires: primaire et secondaire

La plus ancienne librairie
spécialisée vente, achat, livres
d'occasion

GUÉRIN

Librairie Guérin
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec
(514) 843-6241
Spécialité: livres d'occasion

Le Sieur Du Luth

«L'ANTIQUAIRE NOUVEAU»

Une boutique
originale qui allie
l'ancien et le neuf:

- Meubles,
- porcelaines,
- dentelles
et bijoux anciens.
- Vêtements et
chapeaux neufs

Les plus beaux
chapeaux en ville!
un choix de 100 modèles et plus

4065 ST-DENIS 843-8933

LE MARCHÉ DE L'ART

L'encan d'oeuvres d'art, comme si vous y étiez ...

L'hôtel « bien particulier » d'Iégor de Saint-Hippolyte

GINETTE BERGERON

Iégor de Saint-Hippolyte, commissaire-priseur et fondateur de l'Hôtel des encans de Montréal, tape du marteau et répète le même couplet d'ouverture pour chacune des ventes depuis le 10 mai 1983 à son « hôtel bien particulier » situé au 4521, rue Saint-Laurent.

Le soir du 25 octobre, à 20 heures, je me suis rendue à l'Hôtel des encans pour assister à une vente aux enchères de lithographies contemporaines. L'encan se passe au premier étage, à l'entrée. Ce soir-là, 40 chaises pliantes, presque toutes occupées, font face à la tribune où M. de Saint-Hippolyte sera quasiment seul, pendant 90 minutes, à déployer autant d'énergies devant un auditoire presque inerte. Sur 96 lots présentés, 45 seront vendus et 51 retirés, faute d'enchère. Mais qu'est-ce qui se passe ? J'ai tout de même vu une sérigraphie de Stanley Cosgrove, marquée \$175 comme prix de départ et retirée faute d'enchère ! Également deux lithographies de Jean-Paul Lemieux et une de Riopelle, sont retirées devant un public silencieux ! On me dira le lendemain après-midi, lors de l'entrevue avec M. de Saint-Hippolyte : « Dommage, car hier soir vous avez assisté à une soirée très calme, il y avait peu de monde et pas d'enthousiasme. »

Il faut donc comprendre qu'une vente aux enchères est un moment quelconque dans le temps. Qu'elle est fluctuante au même titre que les activités du marché Jean-Lalou ou celles de la Bourse, et qu'après tout, c'est la participation

active des acheteurs qui en fera une réussite ou non. Iégor de Saint-Hippolyte, accompagné de son expert, peut bien essayer de stimuler la salle pour susciter les surenchères, et lui dire que cette oeuvre-ci est une bonne vente, qu'une autre est belle, que celle-ci est représentative de la production de l'artiste. Bof ! Tant pis si la salle ne se manifeste pas à ce moment-là ; il y aura un autre soir, une autre vente, et Dieu merci ! une autre clientèle, probablement plus intéressée, du moins l'espère-t-on ...

Si l'auditoire du 25 octobre ne manifestait pas d'enthousiasme à renchérir sur les oeuvres, heureux ceux qui se sont portés acquéreurs d'estampes ce soir-là, car ils ont fait de « bonnes affaires ». Sortir de l'Hôtel des encans avec une eau-forte signée Salvador Dali sous le bras, et l'avoir payée au prix de départ, sans surenchère, \$350, il y a lieu d'avoir le sourire aux lèvres. De façon générale, le prix de départ à l'encan équivaut au quart du prix de détail qu'on retrouve affiché dans les galeries. Dans la conjoncture économique actuelle, cette chance est courante et M. de Saint-Hippolyte expose sa version sur de telles aubaines. « Écoutez, c'est simple, plus il y a de gens qui vendent, plus c'est intéressant d'acheter, car plus les prix sont bas. Plus vous avez d'offres et moins de demandes, alors plus les prix sont inférieurs. Généralement, les gens ont toujours le réflexe inverse, c'est-à-dire qu'ils vont acheter pendant que tout le monde achète et vont vendre au moment où tout le monde vend, et c'est exactement le contraire qu'il faut faire. Donc, ceux qui ont acheté hier ont eu raison de le faire et l'ont fait dans de



Iégor de Saint-Hippolyte en pleine action à l'Hôtel des encans

très bonnes conditions.

« L'encan est quelque chose qui se passe au jour le jour ; il y a un acheteur un jour donné pour tel objet. En galerie, il y aura peut-être un acheteur dans six mois. »

Afin de vous initier, si ce n'est déjà fait, aux principes de la vente aux enchères, voici ce qu'il serait utile de savoir. Premièrement, dans un encan, les oeuvres sont laissées en consignation. Le rôle du commissaire-priseur (l'encanteur) est de servir d'intermédiaire entre le vendeur et l'acheteur. On appelle « réserve » le prix exigé dans certains cas par le vendeur. Si, lors de l'encan, une oeuvre n'est pas vendue à ce prix de réserve, on retire l'oeuvre. Il y a des moments où il n'y a pas de réserve sur une oeuvre : lorsque celle-ci ne se vend pas au prix de départ, l'encanteur baisse ce prix au minimum, pour activer la salle et faire place à la surenchère. Le commissaire-priseur se doit de protéger également l'acheteur qui ne peut être présent lors de l'encan. L'exposition obligatoire des oeuvres qui seront vendues a lieu pendant les trois jours précédant la vente. Lors de l'exposition, l'acheteur absent a donc la possibilité de faire son choix. Il fait une mise sur telle oeuvre et laisse une somme d'argent au commissaire-priseur. Au moment de l'encan, lorsqu'une oeuvre est déjà sollicitée par un acheteur absent, l'encanteur mentionne à l'auditoire qu'il y a « ordre à la table ». Si la surenchère ne dépasse pas le montant laissé par l'acheteur absent, c'est donc ce dernier qui en devient le propriétaire.

Quant à l'acheteur, sa protection est assurée par l'expert, qui assiste lui aussi

à l'encan. Le rôle de l'expert est, entre autres, d'informer l'éventuel acheteur, en ce qui concerne l'authenticité et la cote de l'artiste. C'est l'expert qui discute au préalable, avec le vendeur, de la fixation du prix de départ, à laquelle on peut démentir la vente. La décision de l'expert quant au prix de départ est issue d'une réflexion relative à son travail. Ouvrant dans une galerie et ayant une bonne expérience des encans, il connaît les prix du marché et l'intérêt momentané des gens pour tel type d'oeuvre.

Donc, lors de votre prochaine visite dans un encan, ne confondez pas le prix de départ avec le prix réel de l'oeuvre. Le prix final d'encan, soit le montant qu'un acheteur aura payé son oeuvre, sera donc le résultat de l'offre et de la demande.

Pour les lecteurs intéressés, qui n'ont jamais assisté à un encan d'oeuvres d'art, je me permets de préciser qu'on n'a pas besoin d'être riche pour y participer. À l'Hôtel des encans de Montréal, lors de ma visite, 15 estampes se sont vendues entre \$4 et \$36 pièce. Bien entendu, ces aubaines ne sont pas signées Dali, Cosgrove ou Riopelle. Il n'y a pas que les collectionneurs fortunés qui fréquentent les encans. Si l'art vous intéresse, sans le panache de la signature, certains encans peuvent être à la mesure de vos moyens financiers.

L'Hôtel des encans de Montréal vous attend. Même si vous ne désirez pas acheter, offrez-vous quand même une visite, lors de l'exposition des oeuvres. Cette exposition a lieu les trois jours précédant la vente, de 10 heures à 18 heures, comme dans un musée ! Renseignements : 849-2505.

Chantiers

Suite de la page 13

C'est un exercice de revalorisation qui mène à l'autonomie. Mais si l'autonomie est dans la tête, elle est aussi dans la porte-feuille. Pourquoi refuser de rémunérer les jeunes pour un travail valable ? Est-ce politique ou philosophique ? Les réponses restent vagues, personne n'ose s'aventurer sur un terrain épineux. L'idéologie des chantiers semble en retard d'une révolution. Le bénévolat est né dans l'après-guerre dans le but de recons-

truire des villages. Aujourd'hui, on ferme les villages et on reconstruit à la place des jeunes. Drôle de société !

Dans la forêt, l'air frais de l'automne grise la tête et gonfle les poumons. Les jeunes gravissent lestement les côtes en se moquant doucement des adultes qui traînent de la patte en arrière. Le vélo de montagne, c'est un peu comme une moto sans moteur, c'est un peu comme le rock'n roll. Dans les côtes à pic cabossées, tapissées de gravier cahoteux, le vélo atteint parfois des vitesses vertigineuses. J'entends les cris euphoriques des jeunes faire frémir la nature saturée d'ocre et d'orange. Ils dévalent les pentes comme des sauvages, coupent à travers champ, se perdent dans les herbes hautes, retournent les sentiers de terre battue, plongent dans les ravins, font tressaillir les rangs et trembler les petits ponts. Ils ont l'air heureux, épanouis, insouciant, mais ils savent bien, dans le fond, qu'ils sont en sursis et que c'est en voleurs qu'ils s'accrochent ces furtifs moments de liberté ...



Tous les chemins mènent à la rue
St-Denis

Franc Jeu
Conseillers en jouets
MONTREAL 4140 rue St-Denis 849-9253
LAVAL Centre Duvernay 681-9975
Les amuseologues

LE NOUVEL **ATHANOR** LIBRAIRIE
Le plus grand choix de livres sur l'Astrologie
3979 rue Saint-Denis Montréal, Québec H2W 2M4 (514)843-8746

Le Centre de la revue
Livres et revues italiennes
NOUVEAU Terminal 6/36 - 6/49 de Loto Québec
LIBRAIRIE TABAGIE R. PERREAULT
4485 St-Denis (angle Mont-Royal)
849-2001

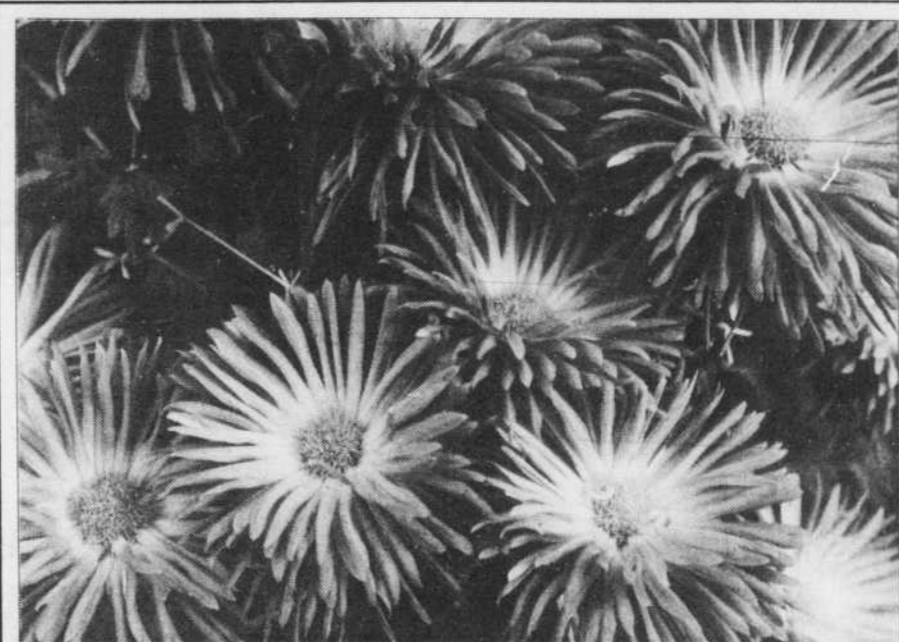
Cuir

Suite de la page 13

que fait découvrir ce jeune artisan, c'est qu'il existe une gamme de cuirs qui se prêtent à divers usages. Mais Alain Girard privilégie le cuir en provenance d'Argentine qu'il achète non traité et auquel il applique uniquement de l'huile de vison. Ce cuir merveilleusement souple est pourtant épais et donc très résistant, frais à l'été et chaud en hiver, parce qu'il respire et qu'il n'a pas subi un traitement au chrome, il est imperméable et surtout lavable, en eau douce bien sûr. Il suffit, après coup, de l'enduire d'une nouvelle couche d'huile de vison et le tour est joué : non seulement le nettoie-t-on ainsi, mais on s'assure du même coup d'un vêtement qui colle à la peau, qui épouse bien les formes et qui ne poche pas, en particulier aux genoux.

L'inventivité d'Alain Girard se manifeste aussi dans des créations plutôt inusitées. Une calotte, par exemple, dont il recouvre une tuque de laine, la protégeant ainsi de la neige et de la pluie ; des mocassins de veau ; des abat-jour perforés au poinçon en sorte que la lumière se diffuse mieux et que le cuir, sous l'effet de la chaleur, ne se craquelle pas ; des pantalons aux larges poches fourre-tout ; des vestes d'agneau sans manches ; des maillots de bain en chamois ; des chemises en peau de mouton, un cuir aussi souple que le chamois et qui, comme ce dernier, rappelle au toucher la texture de la soie. Sans compter que le cuir, qu'on offre maintenant dans les teintes les plus subtiles, peut se marier agréablement à d'autres étoffes : le coton, la toile, le velours côtelé.

Ce qui fascine Alain Girard et ses clients, c'est l'exclusivité, le produit unique ou presque qu'on ne retrouvera pas à cent ou mille exemplaires, à un prix fort alléchant quand on songe qu'un vêtement de cuir ne s'use pratiquement pas et qu'il peut durer facilement cinq années et plus. Les gens qui fréquentent son atelier — des artistes, des professionnels, des amateurs de beaux vêtements de détente et de loisir qui assurent bien-être, liberté de mouvement et qu'on ne craint pas de salir — reconnaissent que le cuir leur permet de troquer leurs habits de travail ou leurs complets contre une tenue vestimentaire de bon goût qui n'a rien de conventionnel. Et comme le cuir est un produit qu'on tire de la peau des animaux, ne pourrait-on s'imaginer avoir ainsi trouvé le moyen rêvé de se rapprocher un tant soit peu de la nature et de se sentir bien, pour ainsi dire, dans la peau d'un autre ?



Des pétales plein la vue !

Le Jardin botanique de Montréal inaugure aujourd'hui l'exposition annuelle des chrysanthèmes. Dans la grande serre centrale, des millions de fleurs, représentant une centaine de variétés, attendent les visiteurs jusqu'au 11 décembre.

L'exposition, par tradition, a toujours lieu au mois de novembre puisque les chrysanthèmes, autrefois, ne fleurissaient qu'à cette période de l'année. Cette plante a besoin des longues périodes d'obscurité pour fleurir. De nos jours, avec les techniques horticoles plus avancées, la floraison des chrysan-

thèmes peut être provoquée en tout temps de l'année.

Les chrysanthèmes se présentent dans une variété infinie de formes et de couleurs. Une seule exception : le chrysanthème bleu que les horticulteurs n'ont pas encore réussi à développer.

« Le chrysanthème est donc trop vivant et trop flamboyant pour être cantonné dans le rôle de fleur pour couronne funéraire », affirme le Jardin botanique qui met à la disposition des visiteurs un personnel compétent pour répondre à toutes les questions.



LEONARD ROSE, violoncelliste de grande réputation, accompagné au piano par Frank Iogha, sera l'artiste invité au premier concert de la saison de Pro Musica, le **lundi 14 novembre à 20 heures**. Au programme, des oeuvres de Beethoven, Schumann, Debussy, Fauré et Chopin. (Publicité)



POUR Y VOIR PLUS CLAIR

Abajoutier! Le terme n'existe pas et pourtant il faudrait l'inventer pour qualifier le travail de Christian de Chabannes. En effet, ce monsieur, venu de France il y a quelques années, gagne sa vie en fabriquant des abat-jour. Apportez-lui la base de votre choix — un pot à fleurs que vous affectionnez tout particulièrement par exemple ou encore un joli bibelot de famille — et il vous le transformera vite en lampe, s'occupant aussi bien de l'appareillage électrique que de la confection de l'abat-jour dont le style épousera parfaitement bien celui de la base. Vous pouvez même aller jusqu'à suggérer un choix de tissu sans risquer aucunement de le vexer. Christian de Chabannes travaille également en collaboration avec une potière, Thérèse Allard-Derosiers, qui prépare pour lui des bases en porcelaine ou en faïence. Les abat-jour — en soie, coton, satin, etc. — sont ornés d'une passerterie importée d'Europe. En même temps qu'elle enjolie la pièce, la passerterie dissimule les coutures. C'est pourquoi Christian de

Chabannes préfère l'appeler le cache-misère. L'ensemble frôle la perfection. Je n'ai aucune peine à croire l'artiste quand il affirme que ses oeuvres sont faites pour durer toute une vie. Rien à voir avec ce prêt-à-porter décoratif qui remplit maintenant nos boutiques, genre abat-jour en papier de riz qui rendent l'âme au bout de deux ou trois années d'existence. Les prix, sans être exorbitants, sont donc fonction de la grande qualité d'exécution et des matériaux employés. On peut voir les lampes de Christian de Chabannes chez Abat-jour de Paris, 1053 ouest, av. Laurier à Outremont. Tél. (514) 276-9795. Si certaines pièces peuvent être d'emblée qualifiées de classiques, d'autres par contre nous frappent par leur originalité. Le prix d'une lampe signée Chabannes-Lessard varie de 150\$ à 1 000\$. Si la cliente fournit la base, il faut compter entre 50\$ et 300\$. — *publi-reportage* (extrait du magazine Châtelaine, texte de Jean-Louis Gauthier, photo de Pierre Charbonneau)

CONCOURS «LA MAISON FRANÇAISE»

en collaboration avec **DECORMAG · LE DEVOIR · ciel, 98.5**
GRAND PRIX
Une valeur de **10 000\$** incluant

Voyage pour deux, Montréal-Paris aller-retour par AIR FRANCE comprenant un séjour à l'Hôtel Meridien (5 nuits) | Fauteuil deux places, modèle Flou-Flou de ROSET (disponible chez Valiquette, Montréal) | Voilage pour fenêtres PLEIN JOUR offert par GAUVREAU BEAUDRY

Consultation avec le designer **MICHEL AUDET, s.d.e.**

Ouvrez toute grande la porte de **LA MAISON FRANÇAISE** et découvrez une exposition unique au Canada, à Montréal, d'articles français d'aménagement et de décoration. Pour tout voir, il faut aller à la PLACE BONAVENTURE, les 11, 12 et 13 novembre prochains.

Je désire m'abonner et participer au concours
 Je désire participer au concours seulement
 Nouvel abonné
 Prolongement N°

6 numéros 12 995
 11 numéros 21 995
 22 numéros 39 995

Nom _____
 Prénom _____
 Adresse _____
 Ville _____
 Code postal _____
 Signature _____

LES RÈGLEMENTS DE CE CONCOURS PEUVENT ÊTRE OBTENUS SUR DEMANDE À : LES PUBLICATIONS DECORMAG INC.

TOUT À LOISIR

Les choix du Devoir

THÉÂTRE

L'événement Chrysope — La création la plus remarquable de la saison, jusqu'à maintenant. André Brassard, dans une mise en scène précise, magique, nous fait découvrir un auteur, Michel-Marc Bouchard, qui signe la première pièce homosexuelle d'envergure du théâtre québécois. Trois comédiens habitués par le génie, en particulier Marc Bélant, ré-inventent, ré-ajustent et confrontent sans compromis tous les rapports entre hommes et femmes, dans une recherche de vérité qui passe par tous les simulacres pour tendre à la possibilité du bonheur. À voir absolument, au Théâtre d'aujourd'hui.

Dernière chance pour Marie-Lou — Avant la grande reprise des *Belles-Sœurs*, qui dirigera Brassard au printemps 84 à la NCT, les amateurs de Tremblay ont l'occasion de voir sa pièce la plus réussie, un des rares chefs-d'œuvre du théâtre québécois: *À toi pour toujours*, La Marie-Lou. André Montmorency (l'interprète d'*Hossannah*) signe une mise en scène lyrique de Marie-Lou pour le Théâtre populaire du Québec. Les dernières sont offertes ce soir et demain à 20 h 30, samedi à 17 h 00 et à 21 h 00, à l'Outremont. Distribution: Nicole Leblanc et Pierre Dufresne, Danielle Fichaud et Louise Bourque.

Robert Lévésque
♥ ♥ ♥
MUSIQUE
Dans la série des

Grands concerts de Radio-Canada, demain, à 20 heures, le *Colorado Quartet* fera ses débuts montréalais. Formé de quatre jeunes instrumentistes américains, cet ensemble remportait le premier prix du Concours international de Banff, plus tôt cette année. Des quatuors de Beethoven, Schubert et Bartok sont au programme. Des billets gratuits sont disponibles à la réception de la Maison de Radio-Canada.

Pro Musica — Une autre saison de la Société Pro Musica débutera lundi soir à 20 heures, au Théâtre Maison-Neuve, avec un récital du célèbre violoncelliste américain **Leonard Rose**. Cette 36e saison de la société sera marquée par un changement important: les concerts auront lieu dorénavant les lundis soirs au lieu du dimanche après-midi comme c'était le cas depuis la fondation en 1948. Leonard Rose fera entendre des œuvres de Beethoven, Schumann, Debussy et Chopin.

Cordes sensibles — Les amateurs de guitare pourront entendre non pas une ni deux, mais trois guitares s'ils assistent au prochain « Sons et brioches » organisé par les Jeunesses musicales du Canada et la Place des Arts, dimanche matin à 11 heures, au Piano Nobile. Le Trio de guitaristes de Québec sera invité à cette occasion. Ses membres sont Jacques Chandonnet, Claude Gagnon et François Leclerc.

« Aimez-vous Brahms? » — Si vous répondez oui à cette question, vous devez être pré-

sent au prochain des concerts-gala de l'Orchestre symphonique de Montréal, mercredi et jeudi, 16 et 17 novembre, au lieu des mardi et mercredi habituels. Charles Dutoit, qui sera au pupitre, a réservé le programme entier aux deux grands concertos pour piano du maître allemand. Le soliste sera lui-même, le pianiste israélien **Daniel Barenboïm** qui est aussi le chef attitré de l'Orchestre de Paris.

Gilles Potvin
♥ ♥ ♥
TELEVISION
À Radio-Québec

Cinéastes à l'écran présente, ce soir à 19 h 30, *Le mépris n'aura qu'un temps*, un film témoignage d'Arthur Lamothe, tourné en 1966 à la demande de la CSN, suite à la mort tragique de sept ouvriers du bâtiment écrasés par plusieurs tonnes de béton. Ce film, qui s'inscrit dans une rétrospective des classiques du cinéma québécois, fait le point sur les conditions de vie des travailleurs de la construction dans la région montréalaise.

Samedi, à 21 h 40, premier volet de la série de trois télé-conférences *Patience et Azur*. L'astrophysicien québécois Hubert Reeves nous entretient de son intérêt pour l'astronomie et nous parle également des origines de l'univers et des premiers moments de la vie sur la planète. Il sera également invité de Donald Didier à « Science réalité » à Radio-Canada, dimanche à 18 h 01.

À Radio-Canada
Dans le cadre des **Beaux Dimanches** (21 h 50), un documentaire sur la vie et l'œuvre de Georges-Henri Lévésque, dominicain. Homme de combat, grand visionnaire, il fait revivre une page de l'histoire du Québec depuis la dernière guerre jusqu'à la révolution tranquille. De nombreux témoignages de ceux qui furent ses élèves et ses amis s'ajoutent à ce portrait. Soulignons que le père Georges-Henri Lévésque vient tout juste de recevoir la médaille Pearson pour la paix, prix donné par l'Association canadienne des Nations unies.

Jules Richard
A TVFQ
Pour les heureux câblés, mentionnons ce soir à TVFQ-99, à l'émission *Enquête publique* (20 h 30), un dossier choc sur cette maladie toute neuve, le SIDA, qui a fait son apparition officielle dans les publications médicales américaines pendant l'été 1981. Enfin, dimanche à *Apostrophes* (21 h 30), sous le thème de l'histoire au service du roman, Bernard Pivot reçoit cinq écrivains qui ont pris

l'histoire comme toile de fond de leurs romans: Jacques Duquesne (*Maria Vandamme*), Jean-Marie Rouart (*Avant-guerre*), Frédéric Tristan (*Les Égarés*), François Weyergans (*Le Radeau de la Méduse*) et Renaud Camus (*Roman Roi*).

Suzanne Randal
♥ ♥ ♥
EXPOSITIONS
À Montréal

Une semaine exceptionnellement riche. D'abord, l'envoie *Jour de verre* de Raymond April (présenté tous les jours, de 17 à 21 heures, au 3643, boul. Saint-Laurent jusqu'au 13 novembre), qui suggère de nouveaux paramètres pour la lecture de la photographie, et dont les *Têtes noires*, entre autres, dégageaient une sensualité inouïe.

À la galerie Jolliet (279, rue Sherbrooke ouest, jusqu'au 26 novembre), deux expositions où l'intelligence complète avec la séduction. Dans la salle I, les savantes comptines de Liliana Porter, une ancienne artiste conceptuelle, proposent de lumineux incursions dans les méandres d'une mémoire collective qui réconcilie l'imagerie de l'érudition et celle de la plus grande naïveté, tandis que, dans la salle II, les huit *Feuilles de Françoise Toussaint* sont autant de pages qui racontent, en même temps que l'histoire la plus personnelle qui soit, une tendance exemplaire de la nouvelle peinture.

Gilles Daigneault
A Québec
Un musée d'art ancien dans un cadre neuf — Le Musée du Séminaire de Québec fait peau neuve. La collection de cette institution plus que centenaire a, en ef-

fet, été déménagée dans un ancien pensionnat rénové et réaménagé selon un concept muséologique des plus modernes. Pour célébrer l'événement, on lance une opération « portes ouvertes » qui permettra au public de visiter le musée gratuitement cette fin de semaine. Au menu: une exposition sur l'histoire du musée, des salons dédiés à l'art religieux, à l'orfèvrerie, à la peinture profane, et une galerie évoquant la pédagogie du siècle dernier par le biais des anciens instruments scientifiques. À voir aussi bien pour le contenu que pour la forme. Inconditionnels de l'art moderne s'abstenir: la pièce la plus récente du Musée porte le nom de Pellan et est datée de 1941.

Hélène de Billy
♥ ♥ ♥
VARIÉTÉS
Pour rire avec Ça — Jeunes, téméraires et intrépides, les membres de **Montréal transport limité** présentent une ennemie reprise de Ça, une série de sketches drôles et osés qui marient humour et fraicheur. Ils décapent le monde

urbain à coups de mini-néros qui tiennent à la fois du vaudeville moderne et de la comédie musicale. Ils produiront leur Ça nouveau et amélioré au **Club Soda** ce soir, demain et samedi à 21 h.

Moreau inimitable — Avec son retour à la simplicité, Moreau se paie *La fête des autres* une cinquantaine de fois au cours d'une enfilade d'imitations fort réussies. De Camille Laurin francisant quelques expressions « osées » à Jean-Pierre Ferland mugissant, du « modeste » maire Drapeau au bafouillant Michel Jasmin, Moreau ne cesse d'étonner et de surprendre. Merveilleusement secondé par Claude « Mégo » Lemay au piano et à la traduction (!) pour malentendants, Moreau démontre qu'il est un imitateur sensible et intelligent. À la **salle Maison-Neuve** de la Place des Arts, jusqu'au 13 novembre, à 20 h 30.

Dubois pop, pop et pop — Attention! Claude Dubois a changé radicalement son style. Le chanteur androgyne et baveux a cédé la place au « crooner » charmeur de salle. Accompagné

d'un orchestre de 14 musiciens dont sept à la section cuivre, le spectacle de Dubois se distingue davantage par son côté spectacle familial propre que par son énergie rock'n'roll. À voir pour ceux qui désirent passer une soirée calme et gentille, et pour qui la conversion de Dubois de mauvais *bum* en honnête citoyen charme encore. À voir aussi pour le décor et les éclairages fabuleux qui illuminent le **Saint-Denis**. Jusqu'au 13 novembre à 20 h 30.

Mireille Simard
♥ ♥ ♥
CINÉMA
Festival international du nouveau cinéma. Des films qui expriment autre chose, autrement. Les festival prend fin dimanche. À noter particulièrement: *Prénom Carmen*, la nouvelle réalisation de Jean-Luc Godard qui remportait le Lion d'or au dernier Festival de Venise (Cinéma Outremont, le 13 novembre à 21 h 30);

Rebelote, un film muet du cinéaste français Jacques Richard qui sera accompagné d'un orchestre de cinq musiciens (Cinéma Outremont, le 13 novembre à 19 h); en fin, *Unknown Chaplin*, un documentaire vidéo qui présente du matériel tourné par Chaplin mais jamais utilisé dans ses films (salle La Polonoise, le 12 novembre à 14 h 30).

— **Carmen**. Deux danseurs flamenco vivent la même relation passionnée que celle des personnages qu'ils interprètent. Intelligent, intense, superbe! De Carlos Saura, qui nous avait donné, dans le même esprit, *Noces de sang*. (*Crémazie*)

— **Fanny et Alexandre**. D'Ingmar Bergman, un film un peu autobiographique, un film-testament, un film plus optimiste où l'on retrouve les principaux thèmes du cinéaste. (Version originale avec sous-titres anglais, *Bonaventure*; version doublée en français, *Berri*).

Richard Gay

MICHEL SERRAULT ISABELLE ADJANI
PRIMA FILM présente **mortelle randonnée** 14 ANS
DIALOGUE DE MICHEL AUDIARD UN FILM DE CLAUDE MILLER
le DAUPHIN 1 Lun. au ven. 7.00, 9.15, Sam.-dim. 2.15, 4.40, 7.00, 9.15
BEAUMONT PRES D'IVERVILLE 721-6060

Fanny Ardant Vittorio Gassman **BENVENUTA** POUR TOUS
ÉLYSÉE 1 7.30, 9.30
35 MILTON 842-6053
SELECTION OFFICIELLE CANNES 83
5e SEMAINE erendira SEMAINE ÉLYSÉE 2 7.05 & 9.05
35 MILTON 842-6053

Théâtre

ATELIER CONTINU 1200 rue St-Laurent (270-1175) — Pierre et Marguerite de L. Griffith et P. Thompson, mar. au dim. 20h 30, jeu. au dim. 20h 30.

CAFÉ MOULIERE 1200 St-Hubert (844-7000) — Les liaisons mal taillées avec Guyllaine Bachand et Michèle Péloquin du mer. au dim. 20h 30 jusqu'au 27 nov.

CAFÉ DE LA PLACE (PDA) (842-2112) — Avec ou sans arbes? de Jeanine Worms avec Jacques Godin et Marie Tilo, lun. au sam. 20h 30 jusqu'au 30 déc.

CAFÉ-THÉÂTRE LA LICORNE — Gens du silence de Marco Micone mar. au sam. 20h 30, dim. 15h 00 à compter du 4 nov.

CAFÉ-THÉÂTRE DU MARCHE — 4375 rue Ontario (252-1744) — Jamais dans cent ans — sous la direction de Maurice Côté, jusqu'au 27 nov.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN 4303 rue St-Denis (843-4384) — Je m'en indifférence de Luc Charest à 20h, du 8 au 27 nov. — « La nuit sur la savanette » de Jean-Louis Denvoye et Joseph Collard, du mar. au dim. 22h 00 jusqu'au 13 nov.

CINÉMA OUTREMONT 1248 o. Berne (277-4145) — À toi pour toujours, La Marie-Lou de Michel Tremblay, du 8 au 12 nov. 20h 30, le 10 à 17h 00 et 21h.

ESPACE LIBRE 1945 rue Fullum (521-4191) — Marie Basse de Robert Claug du mar. au sam. 20h 30 jusqu'au 19 nov.

HÔTEL RÉGENCE HYATT 777 rue Université (879-1370) — Diner-Théâtre Les Masques — Accommodations de Nick Hall jusqu'au 31 déc.

L'ESKABEL 1237 rue Sangumet (849-7164) — La toile d'araignée — Textes de Hubert Auger, mar. au dim. 20h 30, du 8 nov. au 4 déc.

MC GILL PLAYERS THEATRE 3480 McTavish (392-9359) — Robin Hood and the legend of Sleepy Hollow, du 8 par Dennie Theodore, mar. et ven. 8h 00 sam. 2h 00 et 8h 00 jusqu'au 12 nov.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI 1297 rue Papineau (523-1211) — La contenance de Chrysspe Tanguay, pièce de Michel-Marc Bouchard avec Marc Bélant, Anne Caron et Daniel Simard, mar. au sam. 20h 30 jusqu'au 26 nov.

SALLE CALIX LAVALLE Parc LaFontaine (521-8900) — Tess Imagineire présente — Une histoire encore possible du mer. au sam. à 20h 30 le 16 nov. au 4 déc.

SALLE FRED BARRY 4353 Ste-Catherine (253-8774) — Pâssi — La nuit de Claude Ponsant, supplémentaires les 11 et 12 nov. à 20h 30.

TANGENTE 307 ouest rue Ste-Catherine (525-5249) — Antigone d'après Sophocle à 20h. **THÉÂTRE CENTAUR** 453 St-François Xavier (288-3161) — «K2» de Patrick Meyers avec Robert Haley et Stephen Markie, mar. au sam. 20h 00, sam. 14h 00, dim. 19h 00 jusqu'au 11 déc. **THÉÂTRE CENTAUR** 453 St-François Xavier (288-3161) — «K2» de Patrick Meyers, mar. au sam. 20h 00, dim. 19h 30 à 3h 00, au 11 déc.

THÉÂTRE DE LA GRANDE RÉMÉDIATION 200 ouest rue Sherbrooke (282-3147) — L'Ambassade de Mrozek, du mer. au sam. 8h 30 jusqu'au 26 nov.

Cinéma

ASTRE I: (327-5001) — «Flash Dance» 9 h 10. — «Brillantine» 7 h 10. **ASTRE II**: «Psychose III» 9 h 00. — «Le sang sorcier» 7 h 15. **ASTRE III**: «Superman III» 9 h 00. — «Les naufragés de l'île perdue» 7 h 10. **ASTRE IV**: «Pot problème» 8 h 50. — «C'est ben dur» 7 h 10. **BERRI I**: (288-2115) — «Les dieux sont tombés sur la tête» 12 h 00, 2 h 00, 4 h 00, 6 h 00, 8 h 00, 10 h 00. **BERRI II**: «Coup de foudre» 12 h 40, 2 h 50, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 30. **BERRI III**: «L'été meurtrier» 1 h 10, 3 h 40, 6 h 25, 9 h 00. **BERRI IV**: «Fanny & Alexandre» 1 h 15, 4 h 50, 8 h 30. **BERRI V**: «Vivement dimanche» 13 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 20. **BONAVENTURE I**: (861-2725) — «Gods must be crazy» 7 h 00, 9 h 15. **BONAVENTURE II**: «Fanny and Alexander» 8 h 00. **BROSSARD I**: (465-3851) — «Rien qu'un jeu» 7 h 45, 9 h 45. **BROSSARD II**: (465-3851) — «L'été meurtrier» 7 h 00, 9 h 25. **BROSSARD III**: «Au nom de tous les miens» 6 h 30, 9 h 15. **CARTIER-LAVAIL**: (663-5124) — «Les dieux sont tombés sur la tête» 7 h 9 h. **CHAMPLAIN I**: (271-1103) — «Au nom de tous les miens» 6 h 30, 9 h 15. **CHAMPLAIN II**: «Rien qu'un jeu» 7 h 10, 9 h 00. **CINÉMA CHATEAUGUAY**: (698-0141) — «Flash dance» 7 h 00, 9 h 30. — «La maison près du cimetière» 11 h 00, 13 h 00. **CINÉMA DE PARIS**: — «Richard Pryor here and now» 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 20. **CINÉMA PLAZA**: (272-1080) — «Blanche neige» 7 h 00, «Genesis» 11 h 00, «Ladies and Gentlemen» (Rolling Stones) 9 h 15. **CINÉMATHEQUE**: (842-9763) — «Naughty boys» 5 h 30, «Au rythme de mon cœur» 7 h 30, «Ghost dance» 9 h 30. **CINÉPLEX I**: (849-4518) — «The big chill» 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 05, 9 h 15, 11 h 15. **CINÉPLEX II**: — «The big chill» 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 05, 9 h 15, 11 h 15. **CINÉPLEX III**: — «Educating Rita» 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 10. **CINÉPLEX IV**: — «The big chill» 12 h 00, 2 h 00, 4 h 00, 6 h 00, 10 h 00. **CINÉPLEX V**: — «The big chill» 12 h 00, 2 h 00, 4 h 00, 6 h 00, 8 h 00, 10 h 00. **CINÉPLEX VI**: — «The big chill» 12 h 00, 2 h 00, 4 h 00, 6 h 00, 10 h 00. **CINÉPLEX VII**: — «The big chill» 12 h 00, 2 h 00, 4 h 00, 6 h 00, 10 h 00. **CINÉPLEX VIII**: — «Educating Rita» 1 h 00, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.

CINÉPLEX IX: — «Beyond the limit» 1 h 30, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35. **CINÉMA MONTRÉAL I**: (521-7870) — «Octopussy» 12 h 25, 5 h 10, 9 h 35. — «C'est ma vie après tout» 2 h 45, 7 h 30. **CINÉMA MONTRÉAL II**: — «Pulsions cannibales» 3 h 00, 6 h 35, 10 h 00. — «Le dévastateur» 1 h 15, 4 h 55, 8 h 30. **CLAREMONT**: (486-7395) — «Never say never again» 7 h 10, 9 h 30. **COMPLEXE DES JARDINS I**: — «Patricia, Valéria, Anna et les autres» 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. **COMPLEXE DES JARDINS II**: — «Joy Anna et le plaisir» 12 h 05, 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h 05. — «Patricia, Valéria, Anna et les autres» 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. **COMPLEXE DES JARDINS III**: — «Officier et Gentlemen» 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30. **CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE**: (879-4349) — Relâche. **CÔTE-DES-NEIGES I**: (735-5528) — «The big chill» 7 h 45, 9 h 00. **CÔTE-DES-NEIGES II**: «Osterman weekend» 7 h 15, 9 h 15. **CRÉMAZIE**: (388-4210) — «Carmen» 7 h 30, 9 h 30. **DAUPHIN I**: (921-6066) — «Mortelle randonnée» 7 h 9 h 15. **DAUPHIN II**: «Danton» 7 h 02, 9 h 30. **DORVAL I**: (631-8587) — «Dead zone» 7 h 00, 9 h 00. **DORVAL II**: «All the right moves» 7 h 30, 9 h 30. **DORVAL III**: «Under fire» 7 h 00, 9 h 20. **DECARIE I**: (341-3190) — «Richard Pryor here and now» 7 h 20, 9 h 20. **DECARIE II**: — «Trouble with Harry» 7 h 40, 9 h 00. **ÉLYSÉE I**: (842-6053) — «Benvenuto» 7 h 30. **ÉLYSÉE II**: — «Erendira» 7 h 05, 9 h 05. **FAIRVIEW I**: (697-8095) — «The Wicked Lady» 7 h 00, 9 h 00. **FAIRVIEW II**: — «Never say never again» 7 h 15, 9 h 35. **IMPERIAL**: (288-7102) — «Right stuff» 2h00, 7h30. **JEAN-TALON**: (725-7000) — «Pulsions cannibales» 7 h 45, «Le dévastateur» 6 h 00, 9 h 30. **KENT I**: (489-9707) — «Dead zone» 7 h 00, 9 h 00. **KENT II**: — «All the right moves» 6 h 00, 7 h 45, 9 h 30. **LA CITE I**: — «Never say never again» 7 h 10, 9 h 30. **LA CITE II**: — «The Wicked Lady» 7 h 15, 9 h 15. **LA CITE III**: — «All the right moves» 6 h 00, 7 h 45, 9 h 30. **L'AUTRE CINÉMA**: (722-1451) — «Mercenaires en quête d'auteurs» 7 h 00. «La valise de pantins» 7 h 15, «Edith et Marcel» 9 h 00. «L'homme blessé» 9 h 30. **LAVAIL I**: (688-7778) — «Never say never again» 7 h 05, 9 h 30. **LAVAIL II**: — «Lune de sang», «Dernière maison sur la gauche», 6 h 00, 7 h 30. **LAVAIL III**: — «Bonheur d'occasion» 7 h 00, 9 h 20. **LAVAIL IV**: — «Et la tendresse bordel!» 6 h 7, 7 h 50, 9 h 40. **LAVAIL V**: — «L'insatiable», «Arrête t'en en peux plus», 6 h 00, 7 h 15, 8 h 40. **LAVAIL ODEON I**: — «Au nom de tous les miens» 5h 30, 9h 15. **LAVAIL ODEON II**: — «Rien qu'un jeu» 7 h 45, 9 h 45. **LOEWS I**: (861-7437) — «Never say never again» 12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 45. **LOEWS II**: — «Under fire» 12 h 00, 2 h 15, 4 h 35, 7 h 05, 9 h 35. **LOEWS III**: — «The Wicked Lady», 12 h 10, 2 h 05, 4 h 00, 5 h 55, 7 h 55. **LOEWS IV**: — «Staying alive» 12 h 00, 2 h 00, 4 h 00, 6 h 00, 8 h 00, 10 h 00. **LOEWS V**: — «Flashdance», 12 h 05, 2 h 40, 5 h 55, 5 h 50, 7 h 50, 9 h 50. **MERCIER**: — «Banzi!», 7h45, «Les sous-doués» 6 h 05, 9 h 35. **OUIMETOSCOPE**: (525-8600) — «Galigula», 7 h 00, 9 h 45, «Maman a cent ans» 7 h 15, 9 h 15. **OUTREMONT**: — Relâche. **PALACE I**: (866-6991) — «Dead zone», 12 h 00, 1 h 55, 3 h 50, 5 h 45, 7 h 40, 9 h 35. **PALACE II**: — «Risky business», 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h 00, 7 h 55, 9 h 50. **PALACE III**: — «Trading places», 12 h 40, 2 h 50, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20. **PALACE IV**: — «Class», 12 h 20, 2 h 10, 4 h 00, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30. **PALACE V**: — «All the right moves», 12 h 20, 2 h 05, 3 h 50, 5 h 45, 7 h 20, 9 h 05. **PALACE VI**: — «All the right moves», 12 h 20, 3 h 05, 4 h 50, 6 h 35, 8 h 20. **PARALLÈLE**: (843-4725) — «Sara roman», «Tube style», «Amos pose interview», «50's dreamer», «Tape affair», 5 h 30, «Ellis Island», «Turtle team», 8 h 00, «Manufactured romance part 2», «The cage», «Le voyage a Thunder Bay» 9 h 30, «Performance from the kitchen», 11 h 00. **PARADIS I**: (866-5991) — «Orange mécanique» 8 h 50, «Au-delà du réel» 7 h 00. **PARADIS II**: — «Octopussy» 9 h 10, «L'homme des cavernes» 7 h 10. **PARADIS III**: — «La vengeance des fantômes» 9 h 10. — «Rocky 111» 7 h 10. **PARISIEN I**: (866-3856) — «Le retour de Jedi» 12 h 20, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 30. **PARISIEN II**: — «La lune dans le caniveau» 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35. **PARISIEN III**: — «Bonheur d'oc-

père et fils Strauss
Digne de Broadway!
Avec: LOUIS SINCENNES SYLVIE DELSLE Patrice Bissonnette Nathalie Mallette Marie-Joséphine Lemay Marie-Claude Braul Richard Renaud Au piano: Gabriel Thibautdeau
PROLONGATION (Carmen Montessut, Journal de Montréal)
«Un excellent divertissement» (Échos-Verdets)
«Dans une mise en scène éblouissante, STRAUSS PÈRE ET FILS nous offre un tourbillon de joie du début à la fin» (Échos-Verdets).
DU JEUDI AU SAMEDI, 21H00 8,00 \$
Chorégraphes: Louise Lussier Arrangements et mise en scène: Philippe Grenier
19 St-Laurent, ST-THOMAS
Route 132
25 milles à l'ouest de Montréal
Entre Beauharnois et Valleyfield
RESERVATIONS 1-373-3262
Lap Belle Époque

EN RÉCITAL Grand Marnier
LES PETITS CHANTEURS DE VIENNE
JEUDI LE 8 DÉCEMBRE 1983 À 20 H 00
Les petits chanteurs de Vienne et Le chor des hommes de Vienne
UWE CHRISTIAN HARRER, chef d'orchestre avec l'Orchestre de St. Luke's
A. BRUCKNER Trois motets
J.S. BACH Cantate no 78
W.A. MOZART Messe du Couronnement en do majeur, K. 317
Billets: 25 \$, 17 \$ et 11 \$ Une présentation OSMI
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Guechets: 514 842-2112
Réservation de 0 76 \$ sur tout billet de plus de 6 \$

Expositions

ATELIER: 3643 Bou. St-Laurent (842-4073) — «Jour de verre» photographes de René Gagnon et André Gauthier.

ATELIER-GALERIE SERGE LA-CROIX: 4593 Rivard (843-4535) — Gravures de M. Dupont, G. Archambault, Paul Livernois et M. Varin.

ATELIER-GALERIE LE BATEAU-LAVOIR: 983 boul. Richelieu, Beillev. Exposition de masques jusqu'au 18 nov. **ATELIER REJEAN GAGNON**: 3848 Adam. Exposition de Réjean Gagnon, carnet, du 1er au 13 nov.

ATELIER-LUKACS: 1430 o. Sherbrooke (933-9877) — œuvres de Peter Aitkins jusqu'au 19 nov. — Zoya, peintures et sculptures à compter du 20 nov. **CAFÉ D'À CÔTÉ**: 4282 Papineau (525-0741). Exposition des œuvres de Jeanine Lévésque, peintres, jusqu'au 25 nov. **CAFÉ TIMÈNES**: 4857 avenue du Parc (272-1734) — Exposition photographies Judith Kenyeres «Les Mannequins» tout nov. **CENTRE DES ARTS VISUELS**: 350 Victoria (488-9559) — «Célébration» travaux de douze artistes jusqu'au 7 jan. **CHATEAU DUFRESNE**: (coin Pie IX et Sherbrooke) — Expositions de parures nouvelle vague, créations d'artistes britanniques. **CENTRE SAÏDIE BRONFMAN**: 5170 ch. Côte Ste-Catherine (739-2301) — Dorothy Knowles du 6 nov. au 4 déc. **LA COLLECTION TUDOR INC.**: 1538 Sherbrooke ouest (933-2694) — Œuvres de M. Belliere, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce de A. Tahedi et Y. Wilson. **GALERIE ALEXANDRE**: 1456 Sherbrooke O. (844-2593) — Œuvres de Liane Abrieu, jusqu'au 12 nov. **GALERIE ALLIANCE**: 680 Sherbrooke ouest (284-3768) — Œuvres de Jean-François Charan, du 20 oct. au 11 nov. **GALERIE ARCHAMBAULT**: 1303 rue N-Dame, c/c Berthier (586-2202). Œuvres de Gisèle Benoit, du 30 oct au 10 nov. **GALERIE D'ART LES DEUX B:** 4872 St-Denis (284-2686) — Œuvres de Jacques Tremblay, du 2 au 21 nov. **GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE**: 1500 Alwalter, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Ricardson, A. Rousseau, C.D. Valois. **GALERIE D'ART PELLETIER**: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'œuvres et aquelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. Le-Carreau, J. Baudouin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Horsch, S. Cosgrove, etc. **GALERIE D'ART LE VIEUX PALAIS**: 185 rue du Palais, St-Jérôme (514-432-7171) — Peintures de Lars Mikkelsen, du 4 au 11 nov. **GALERIE ART SELECT**: 6810 St-Denis (273-7088) — Exposition d'artistes canadiens contemporains: Basque, Breton, Del Signori, Gingras, Lecor, Honk, etc. **GALERIE D'ART STEWART HALL**: 176 BORD DU LAC (969-3312) Art naturel canadien, jusqu'au 27 nov. **GALERIE D'ART VINCENT**: 96 rue Hôtel de Ville (Hull), (771-6810).

GALERIE ART ET STYLE: 4875 A. O. rue Sherbrooke, Westmount (484-3184). **GALERIE «LA BELLE ÉPOQUE»**: 1396A, Sherbrooke (844-9815) — Exposition collection de la galerie, Ripelle, Phelan, Beilzie, Gervais, Perron, et autres. **GALERIE L'ART FRANÇAIS**: 370 Laurier O. (277-2179) — Expositions tableaux récents de Graham Ross du 15 au 26 nov. **GALERIE L'ART VIVANT**: 3822 St-Denis (849-9690) — «Aquarelles de Ladoucur, Fungo, Ruez, Gacraza et Meunier». **GALERIE AUBES 3935**: 3935 rue St-Denis (845-5078) — «Poésie ville ouverte» Roland Giguère poèmes, affiches, jusqu'au 20 nov. **GALERIE PIERRE BERNARD**: 141 Champlain Hill (777-4437) — Exposition de Arsl Gagnon jusqu'au 25 nov. **GALERIE DU CENTRE**: 31 av. Lorne (672-4772) — «Deux regards, deux dialogues» de Roger Monette, huiles représentant deux types de travaux — Les paysages transfigurés — les attractions chimiotactiques, du mer. 9 nov. au dim. 27 nov. **GALERIE DES 5 CONTINENTS**: 1225 Greene Av. — «Bijoux de fantasmes et colifichets de Joyce Ross, du 27 oct. au 22 nov. **GALERIE CONVERGENCE**: 1285 de la Visitation. Exposition «La cave des Val-Baba», bijoux-vêtements-muraux. jusqu'au 23 nov. **GALERIE GILLES CHARRIER**: 2165 Crescent (844-7147) — Phillip Surrey, dessins, du 5 au 19 nov. **GALERIE CULTART**: 386 rue Laurier ouest (273-5149) — Exposition de Robert Deschênes, jusqu'au 21 nov. **GALERIE DES ARTISANS DU MEUBLES QUÉBÉCOIS**: 88 est rue St-Paul (866-1836) — Exposition Kinia Ishikawa, Christiane Allard-Latonde, Alain Cousineau, Marie-André Benoit, Louis Hains, du 20 oct. au 20 nov. **GALERIE DENYS DELRUE**: 75 C. Sherbrooke (845-7368). Œuvres récentes de Jacques Payette). **GALERIE DOMINION**: 1438 Sherbrooke ouest (845-7633, 845-7471) — Exposition F.S. Coburn et œuvres choisies de Borduas, Dallaire, Merola, Pelan, Riopelle, Roussel et autres. **GALERIE DON STUART**: 1460 Sherbrooke (845-2905) — peintures récentes de Billy Rivest jusqu'au 13 nov. **GALERIE ELCA LONDON**: 1616 Sherbrooke ouest (931-3646). **GALERIE EMERGENCE**: 1452 Laurier est (525-2264) — **GALERIE ESPERANZA**: 2144 Mackay (933-8455) — «Enrico Bari» photographies, multiples et peintures. **GALERIE L'ESTAMPE**: 101 rue Victoria, Hull (771-2942) — Atelier d'estampes et livre d'art de l'éditeur Presse Paquet, du 4 au 11 nov. **GALERIE COMBRÈRE**: 1269 Amherst (523-9368) — Œuvres de Gishelne Laliberté-Bernheim, du 2

TOUT À LOISIR

Hubert Reeves, à Radio-Québec

Un regard sur 15 milliards d'années

JULES RICHARD



Hubert Reeves

La disparition de l'espèce humaine ne pouvant ralentir l'évolution de l'univers cosmique, ni même de notre galaxie, l'homme n'aura-t-il été, en fait, qu'une « erreur » de la nature ? Cette hypothèse...

Hubert Reeves mène une carrière qui se démarque du clan habituel des scientifiques. En 1981, il brise l'anonymat des laboratoires de recherche en publiant aux Éditions du Seuil, *Patience dans l'Azur* (récemment publié chez Québec-Science)...

En fait, le succès populaire d'Hubert Reeves repose sur sa lecture de l'évolution de l'univers qui se situe à la jonction des différentes sciences exactes et utilise un langage concret, imagé, moins froid et technique que le discours scientifique habituel.

Après 20 années de recherche, j'ai pensé être capable d'énoncer de façon claire et intéressante pour les non-initiés, les grandes lignes de l'organisation et l'évolution de l'univers. Quand on comprend bien quelque chose, on devrait pouvoir l'expliquer à un enfant de cinq ans. Cette évolution se présente comme un vaste « puzzle » que l'on peut reconstituer à partir des acquis des différentes sciences...

Hubert Reeves, il était important de concilier le regard poétique avec le discours scientifique, même si ces deux discours avaient toujours été jugés presque incompatibles. Il y a présentement une sorte d'engouement pour l'astronomie, particulièrement en France où Hubert Reeves travaille depuis 1964 comme directeur de recherche au Centre national de recherche scientifique à Paris (CNRS).

« En France, tout le monde est plus ou moins « branché » sur l'étude des astres et beaucoup possèdent leur petite lunette astronomique. Ici aussi on remarque le même phénomène, bien qu'il semble moins généralisé, moins à la mode. Je pense que les êtres humains ont besoin de se relier avec le monde et l'univers et recherchent un certain sens, une certaine sécurité en se rattachant à la vérité scientifique. »

Il se méfie pourtant de la science comme d'une nouvelle religion, tout comme il se garde bien de vouloir créer une vérité objective sur les questions scientifiques de même qu'il refuse à la science le rôle de dire ce qui est vrai et ce qui est faux. « Il faut se méfier des vérités toutes faites telles que proposées par les gourous californiens. À l'heure où de plus en plus de gens achètent « des spiritualités nouvelles » comme au super-marché, il ne faut pas voir la science comme une réponse à tout. Chacun doit créer sa propre vérité, son propre mythe. Je ne veux surtout pas qu'on me considère comme quelqu'un qui détient la vérité absolue. »

êtres humains sont en train de se menacer et on possède tout ce qu'il faut pour détruire toute vie sur la planète. Le problème est tout de même inquiétant. Mais encore-là, Hubert Reeves refuse de se poser en spécialiste sur une question qui concerne maintenant davantage les hommes politiques que les scientifiques. Astrophysicien de réputation internationale, Hubert Reeves est aussi un philosophe, un humaniste et un merveilleux conteur doté d'un sens de la communication exceptionnel. Vous pourrez d'ailleurs en juger en écoutant la série de trois télé-conférences qui débute samedi à Radio-Québec. Dans le premier volet, « Le Commencement » (21 h 40), il raconte en une brillante synthèse, l'évolution de l'univers depuis son origine. « L'art de vivre » (19 novembre, 21 h 40) nous fait découvrir le côté philosophe du chercheur scientifique qui explore ici le domaine des valeurs spirituelles, la musique, les valeurs humaines, toujours en rapport avec ses théories sur les lois naturelles.

Inévitablement, tout le monde lui pose la question de l'avenir de l'espèce humaine, à un moment où l'armement nucléaire est au premier plan des préoccupations mondiales. Sous le regard froid du scientifique, l'éventualité d'une catastrophe nucléaire ne serait qu'un incident, une anecdote au niveau de l'univers. Toutefois, son côté humaniste le fait s'inquiéter de toutes les possibilités d'auto-destruction qu'a maintenant l'homme moderne.

« Ça fait 40 ans qu'on parle de la bombe atomique. Les Amadeus de Peter Shaffer. Avec Albert Millaire dans le rôle de Salieri, Hubert Gagnon dans le rôle de Mozart, Markita Boies dans le rôle de Constance Weber et 18 autres comédiens. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Décors: Guy Neuve. Costumes: Meredith Caron. Éclairages: Michel Beaulieu. Dès le 18 novembre. Du mardi au vendredi: 20 heures. Samedi: 17 et 21 heures. Dimanche: 15 heures. Cette production est présentée grâce à La Brasserie O'Keefe Ltée. Guichets: 514 861 0563.

Le Nozze di Figaro de Wolfgang Amadeus Mozart. Benita Valente • Claude Corbell. Allan Monk • Anne-Marie Rodde. Susan Quittmeyer • Pierre Charbonneau. Thérèse Sevajian • Bernard Fitch. Claude Létourneau • Marie-Danielle Parent. Chef d'orchestre: Mario Bernardi. Mise en scène: Humbert Camerlot. Décors et costumes: Bernard Arnould. Maître des chœurs: René Lacourse. Orchestre symphonique de Montréal. 2, 5, 10, 14, 17 et 19 décembre 1983. Place des Arts • Salle Wilfrid-Pelletier. Cette production est présentée grâce à Hydro-Québec et Alcan. Guichets: 514 842 2112.

Table of television programs including CBF, CFTM, CFCF, and Radio-Québec.

Amadeus de Peter Shaffer. Avec Albert Millaire dans le rôle de Salieri, Hubert Gagnon dans le rôle de Mozart, Markita Boies dans le rôle de Constance Weber et 18 autres comédiens. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Décors: Guy Neuve. Costumes: Meredith Caron. Éclairages: Michel Beaulieu. Dès le 18 novembre. Du mardi au vendredi: 20 heures. Samedi: 17 et 21 heures. Dimanche: 15 heures. Cette production est présentée grâce à La Brasserie O'Keefe Ltée. Guichets: 514 861 0563.

Le Nozze di Figaro de Wolfgang Amadeus Mozart. Benita Valente • Claude Corbell. Allan Monk • Anne-Marie Rodde. Susan Quittmeyer • Pierre Charbonneau. Thérèse Sevajian • Bernard Fitch. Claude Létourneau • Marie-Danielle Parent. Chef d'orchestre: Mario Bernardi. Mise en scène: Humbert Camerlot. Décors et costumes: Bernard Arnould. Maître des chœurs: René Lacourse. Orchestre symphonique de Montréal. 2, 5, 10, 14, 17 et 19 décembre 1983. Place des Arts • Salle Wilfrid-Pelletier. Cette production est présentée grâce à Hydro-Québec et Alcan. Guichets: 514 842 2112.

Les Lundis des Ha! Ha! L'humour rit jaune

NATHALIE PETROWSKI

Toujours le même bar, toujours le même soir, toujours les mêmes farces plates qui voltigent dans l'air comme d'agaçantes bestioles sans manières. Les lundis des Ha! Ha! ont pris la mauvaise habitude de faire école et de renvoyer tout le monde dans la classe des cancrès. N'eût été de Ding et Dong — toujours irréprochables —, et du bruiteur français Jean-Yves Bonneau — toujours aussi tapageur —, la soirée de lundi aurait été aussi palpitante qu'une partie de bridge autour d'un sabot de Denver.

La salle était pourtant comble et les esprits effervescents. Même Gérard Godin s'était déplacé avec circonspection pour la circonstance. Mais l'humour volait bas, quand il volait du tout, et la relève éprouvait toutes les misères du monde à se relever. Si Ding et Dong choisissent du monde comme eux, imaginez ceux qu'ils doivent refuser, me faisais remarquer un voisin plutôt perspicace.

L'humour ne s'attrape pas aussi facilement qu'un rhume. Entre le professionnel et le para-scolaire, subsiste une délicate zone grise où trébuchent les imitateurs qui ne savent pas encore comment transcender les leçons de leurs maîtres. C'est là que se situaient la plupart des jeunes comiques de lundi. Non pas qu'ils manquaient de bonne volonté. Disons simplement qu'ils manquaient de talent. Leurs textes étaient d'une pauvreté désarmante malgré toute l'énergie qu'ils déployaient à les projeter. Le public ne pouvait qu'enregistrer distraitements leurs jeux de mots peu distrayants tandis que l'humour, ce pétillant de l'esprit, s'aplatissait comme une crêpe.

Même Yolande Moreau, la comique

belge, venue nous raconter pour la xième fois son histoire de sexe et de sang, avait de la difficulté à saisir le rythme trépidant qui prévaut de fois en fois aux Ha! Ha! Avec son masque de carême, son accoutrement ensanglanté de femme de ménage échappée d'un cauchemar de Bretecher, avec ce débit trop lent et ces pauses trop longues, elle n'arrivait pas à rattraper son décalage horaire. Ses confrères — le magicien Caroni, le malade under-cover, Rita Gauvreau et son chien Cookie — souffraient, eux, d'un décalage culturel. Guy Caron, le magicien heavy metal, ratait ses coups de magie à la manière de Ding et Dong qui excellent dans l'art de tout rater, y compris leur sortie. Sylvie Potvin n'était qu'une pâle copie de la Clémence des clubs et de son poodle Griquette. Daniel Leblanc fraîchement évadé de Saint-Jean-de-Dieu, avait repris les tics du lobotomisé créée par Normand Brathwaite. Seul Jean-Yves Bonno, le héros sonore de la soirée, nous fit douter de nos propres Mimes électriques qui n'accéderont sans doute jamais à la perfection de sa technique vocale.

Entre deux imitations, Ding et Dong ont une fois de plus sauvé notre honneur. Leur voyage dans les Europes rétrécies, leur talk-show avec Jean Drapeau, leur minute de poésie avec « Baudelaire » et Spleen et surtout leur nouveau téléroman *La petite vie*, avaient de quoi nous faire rire jusqu'en orbite. Plus ils avançaient dans leur démarche, plus ils peaufinaient leur humour dénaturé et plus ils apprivoisaient le rythme et le rire. On dirait maintenant des coureurs aguerris qui savent précisément à quelle seconde accélérer devant le fatal tournant en épingle qui s'amène à fond de train. Ding et Dong font école mais ils ont encore la mauvaise habitude d'être bien meilleurs que tout le monde.

présente à la salle Pollack (555 Sherbrooke ouest) un spectacle à 20 h en compagnie de Paul Helmer pianiste. Au Musée McCord (690 Sherbrooke ouest), on peut voir jusqu'à en octobre 84, l'exposition *Le Canada dans l'art du potier*. Jusqu'au 13 novembre de midi à 18 h, la galerie *Exposition V* (316, Ontario) offre une expérimentation continue avec la participation du public. 845-5962.

De retour sur scène, *Montreal transport limité* présentée jusqu'à samedi au Club Soda son spectacle *Ça*, à 21 h. Pour célébrer le 150e anniversaire de Brahms, on

Surveillez notre SUPER VENTE de disques d'importation française, classique et populaire dans le cahier CULTURE ET SOCIÉTÉ de samedi! Pierre Leblanc Musique Inc.

Expositions

GALERIE FUCITO: 5283 avenue du Parc (279-1919) — "Agencement" peinture, sculpture et gravure contemporaine. GALLERY GILLES GHERBRANT: 307 Ste-Catherine (842-0225). GALERIE JEAN-LAURENT: 1185 av. Cartier, Québec (418-529-1291). GALERIE JACQUE: 1437 Stanley, (842-3639) — Œuvres de maîtres japonais contemporains.

Variétés

BISTRO D'AUTREFOIS: "La boîte à Lily" Dole à 21h 30 — Selim à 20h 00. CAFE CAMPUS: 3215 ch. Reine Marie (735-1259) — Genevieve Letarte les 12 et 13 nov. CAFE MOULIERE: 1200 rue St-Hubert (844-7000) — Daniel Dubois, chanteur mer. au dim. 20h 30 jusqu'au 13 nov. CAFE-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4301 rue St-Denis (843-4384) — Tous les samedis à 13h 30. CAFE TIMÈNE: 485 av. du Parc (272-1734) — Brodoff, pianiste et compositeur.

Musique

BASILIQUE-CATHÉDRALE MARIE-REINE DU MONDE: 1071 rue de la cathédrale (866-1561) — Tous les dimanches à 11h le chœur polyphonique de Montréal. CHAPELLE LOYOLA: Campus Loyola 7141 ouest rue Sherbrooke (482-0320) — Jordi Savall le jeudi 17 nov. à 20h 00. CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angie Redpath et Sherbrooke (842-3431) — Tous les dimanches à 11h 00 chorale de l'église.

Musique

BASILIQUE-CATHÉDRALE MARIE-REINE DU MONDE: 1071 rue de la cathédrale (866-1561) — Tous les dimanches à 11h le chœur polyphonique de Montréal. CHAPELLE LOYOLA: Campus Loyola 7141 ouest rue Sherbrooke (482-0320) — Jordi Savall le jeudi 17 nov. à 20h 00. CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angie Redpath et Sherbrooke (842-3431) — Tous les dimanches à 11h 00 chorale de l'église.

Musique

BASILIQUE-CATHÉDRALE MARIE-REINE DU MONDE: 1071 rue de la cathédrale (866-1561) — Tous les dimanches à 11h le chœur polyphonique de Montréal. CHAPELLE LOYOLA: Campus Loyola 7141 ouest rue Sherbrooke (482-0320) — Jordi Savall le jeudi 17 nov. à 20h 00. CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angie Redpath et Sherbrooke (842-3431) — Tous les dimanches à 11h 00 chorale de l'église.

Télévision

C BFT 12:00 Premier édition 12:30 Bonjour, bon après! 12:55 Meurs en direct 13:00 Téléfoot 13:30 15:00 Bal de match 15:41 Les actualités du Boulevard 15:56 Les actualités régionales 17:00 L'île aux enfants 17:20 L'Académie des Neuf 18:00 Abou-cœur 18:30 Des chiffres et des lettres 19:00 Un temps pour tout 20:00 Bonjour, Bon après! 21:45 Téléfoot 22:40 Bal de match 23:05 Les actualités du Boulevard 23:17 Les actualités régionales

Le cancer agit... réagissez Société Canadienne du Cancer

TOURISME

Delft, qu'une porcelaine rendit célèbre

MONIQUE NUYTEMANS

Delft est sans doute plus connue pour sa porcelaine que pour la jolie petite ville qu'elle représente. Elle n'est située qu'à 15 km de La Haye et vaut largement la peine qu'on fasse le crochet pour la visiter.

Delft ressemble à Amsterdam en plus menu, plus coquet, plus serein : des canaux, des ponts, des barges, des boutiques, des hôtels et des cafés bordant ces canaux, une fort jolie place et, à l'entrée de la ville, un typique moulin à vent.

Ses maisons sont aussi vieilles que celles d'Amsterdam; elles frisent les trois siècles. Leurs toits à pignons, leurs façades étroites, leurs petites fenêtres à rideaux blancs et plantes exotiques, forment un ensemble aussi charmant que pittoresque : on en retire la sensation que c'est là que bat le cœur de la Hollande.

Car Delft est une des villes les plus anciennes des Pays-Bas et aussi une des mieux conservées. Et depuis de nombreuses années, on travaille très fort à restaurer les quartiers « usés ».

Delft se visite évidemment à pied. La promenade commence à la place du Marché. C'est un début logique, vu que le Syndicat d'initiative s'y trouve et que ses bureaux sont toujours utiles pour y trouver plans et renseignements d'une ville inconnue.

La place du Marché est bordée par l'hôtel de ville d'une part, par la « nouvelle église » de l'autre. C'est dans la nouvelle église que se trouvent le caveau de la maison d'Orange et le mausolée de Guillaume Ier.

L'hôtel de ville est remarquable par ses deux types d'architecture, le résultat d'un sinistre au XVIIe siècle où seule une tour fut épargnée. Cette tour constitue le seul beffroi qui existe encore aux Pays-Bas. Elle servait autrefois de prison et c'est là que fut interné Bathazar Gerards, l'assassin de Guillaume d'Orange et un fanatique supporter des Espagnols.

Le jeudi, c'est jour de marché à Delft. La vaste grand-place se transforme alors en un immense bazar à ciel ouvert où se vendent tissus, bouquins, pâtisseries, vêtements, jouets, fantaisies.

Dans une des rues débouchant sur la place, se tient le marché aux fleurs qui attire peintres et photographes. On les retrouve d'ailleurs le long des canaux où ils captent pour l'éternité ces vieux tableaux arqués qui rappellent les célèbres tableaux de Vermeer de Delft.

À voir à Delft, sur la *Agathaplein*, est le « Prinsenhof », ce jardin des Princes qui était un couvent au XVe siècle. Au XVIIe siècle, il fut la résidence de Guillaume d'Orange et c'est là qu'il fut assassiné.

En saison, on peut faire le tour des canaux en bateau. On admire alors à leur juste valeur ces charmantes maisons hautes et étroites typiques des Pays-Bas.

On compte plusieurs fabriques de porcelaine à Delft et en visiter une fait partie de la tradition touristique de la ville. J'ai choisi celle qu'on nomme « De Porceleyne Fles » (la bouteille de porcelaine).

Cette fabrique existe depuis 1653. Elle débuta dans un cloître et y resta jusqu'en 1903, quand les commandes se firent trop importantes. La firme dut alors aménager dans ses présents locaux plus spacieux.

Comme autrefois, cette porcelaine est peinte à la main par des artistes de talent. Le célèbre « bleu de Delft » date du XVIIe siècle et s'est inspiré de motifs chinois de la dynastie Ming. Il existe



Sur les canaux de Delft où les ponts arqués font le délice des peintres et des photographes.

également un Delft polychrome qui date de la même époque mais qui fut influencé par les céramistes méditerranéens. Tandis que le Delft rouge, ou et bleu s'est inspiré de la porcelaine japonaise.

On y fabrique aussi des pièces modernes créées par des artistes contemporains. Bijoux, broches et pendentifs sont des à-côtés qui ont la cote d'amour comme souvenirs de voyage.

C'est là que je me suis rendu compte que tous les souvenirs de Delft que j'avais achetés à Amsterdam étaient... des faux. C'est-à-dire que ce que je prenais là pour de la porcelaine n'était que de la poterie. Ainsi les bougeoirs, pour lesquels je n'avais payé qu'une bouchée de pain, valent à la fabrique 95 la paire ! Les vases se détaillent entre les \$1,000 et \$2,000.

Enfin, cette erreur, j'ai bien l'impression qu'elle est courante. Mais, en fait, ce qui importe le plus, n'est-ce pas le souvenir que l'on garde d'une ville charmante, que le souvenir soit en poterie ou en porcelaine ?

Les arts,
les spectacles,
la littérature
en tête

Voyager sans douleur

MONIQUE NUYTEMANS

Aux Pays-Bas en hiver ?

Voyager aux Pays-Bas en hiver ? Et pourquoi pas ? Les Pays-Bas ne sont pas seulement un pays de tulipes au printemps. C'est aussi une mecca de musées. Les plus grands peintres du monde étaient Flamands ou Hollandais. Et ce n'est pas au printemps que l'on aime s'enfermer dans des musées. On se sent coupable, mais on n'y va pas ! Or, en hiver, on se fait non seulement un plaisir de visiter les musées, mais on profite des tarifs réduits, tant sur les avions que dans les hôtels. Les touristes étant rentrés chez eux, le service des restaurants est plus efficace et plus aimable.

Les Pays-Bas forment une royaume divisée en 11 provinces avec un total de 13,54 millions d'habitants. Le pays est bordé à l'ouest par la mer du Nord, à l'est par l'Allemagne, au sud par la Belgique. C'est un petit pays avec un territoire plat de 33,500 km carrés.

Amsterdam en est la capitale. La Haye est le siège du gouvernement, de la royauté et de la justice.

La monnaie est le florin (guilder) qui (au moment d'aller sous presse) valait 50 cents. On parle le néerlandais et l'anglais, souvent le français et l'allemand.

Le transporteur national est KLM (Koninklyke Lucht-Maatschappij) qui fait le service régulier et sans escale de Mirabel à Schiphol (CP Air fait également ce trajet).

Les passagers de la première classe ou de la classe affaire de KLM ont droit au « Relais à Amsterdam ». Il permet aux passagers se dirigeant vers d'autres destinations européennes de bénéficier d'une chambre d'hôtel gratuitement (dans un hôtel de luxe), de recevoir des transferts pour l'aéroport et même des coupons pour repas et boissons.

Le tarif excursion à partir de Montréal est de \$1,171 avant le 16 mai 1984 et de \$1,407 du 15 mai au 14 septembre 1984. Des vols nolisés (jusqu'au 9 décembre) s'élèvent à \$548. Pour plus de renseignements, appeler Diane Barker, à KLM : 844-3041.

Autre excellente promotion touristique : la « Carte culturelle » qu'on

peut se procurer à l'aéroport de Schiphol et aux offices de tourisme de toutes les villes. Elle coûte \$7 et permet l'entrée gratuite dans la plupart des musées.

Il y a d'excellents hôtels à Amsterdam. Entre autres, l'Amstel avec son très bon restaurant La Rive. Il a un cachet très vieillot, le restaurant ressemble à une bibliothèque, mais avec pianiste. On peut y commander, d'un très grand vin, un verre seulement. Si bien que pour un repas gastronomique — et j'étais seule — j'ai pu commander un excellent verre de vin blanc à l'entrée, un grand bourgogne ensuite, toujours au verre, et un verre de *Château Iquem* pour terminer. Là, je me suis laissée emporter et j'en ai commandé deux...

Le Doelen et le Krasnapolsky sont d'autres hôtels de renom. Un temple de la gastronomie : De Vyf Vliegen (Les Cinq Mouches). L'endroit, très ancien, y est divisé en de nombreuses salles farcies d'antiquités. On le trouve au 294 de la Spuistraat à Amsterdam.

Vignettes du monde

MONIQUE NUYTEMANS

Les béguines d'Amsterdam

Rares sont les visiteurs d'Amsterdam qui y découvrent son béguinage. Moi-même j'ai dû m'y reprendre à trois fois. Pourtant il est situé en plein centre-ville, juste derrière le *Dam* (la grand-place) et à deux pas du « quartier rouge », célébré par tous les marins du monde...

Le béguinage d'Amsterdam date du XVIIIe siècle et était à l'origine le refuge de femmes très pieuses, mais qui n'avaient jamais pris le voile. On les appelait des béguines. C'était le plus souvent des orphelines, des filles sans dot ou des promises dont le fiancé était mort à la guerre.

Au béguinage, elles habitaient dans des maisonnettes individuelles qui font aujourd'hui le réve de tous ceux qui ont l'âme d'un décorateur. Car on devine, plus qu'on ne voit, des intérieurs à poutres anciennes, de vieilles cheminées flamandes, des chaudières de cuivre, des ustensiles en étain.

La plupart de ces maisons sont agrémentées d'un jardin où poussent roses et herbes potagères. Des chats s'y prélassent. J'y ai vu une maison pourvue d'un banc et d'un parasol.

Chaque maison a vue sur le centre du béguinage qui se compose d'une immense pelouse plantée de maronniers et de platanes. Au centre de la pelouse : la statue d'une béguine dont le vêtement ressemble à celui d'une nonne.

Une curiosité au béguinage : la plus ancienne (et peut-être l'unique) maison de bois en ville.

Outre la trentaine de maisons qui font cercle autour de la pelouse, il y a aussi deux églises. L'une est protestante, l'autre catholique. Ailleurs, tant en France qu'en Belgique, les béguinages sont entièrement catholiques.

Même s'il n'y a plus de béguines à Amsterdam, les portes du béguinage se ferment encore à 19 heures, pour ne se rouvrir qu'à l'aube le lendemain. Une vieille coutume qui assurait la sécurité de ces personnes pieuses et qui garantit encore celle des vieilles personnes qui y résident aujourd'hui, des retraités pour la plupart, souvent des couples âgés.

La curiosité de visiter un béguinage pour le touriste nord-américain est qu'il reflète une société qui n'existe plus qu'en Europe — plus particulièrement en Hollande, en Belgique et en France — et qu'il illustre aussi une forme de vie qui est depuis longtemps révolue, même en

Europe. Ainsi, au béguinage de Courtrai, en Belgique, il ne reste qu'une seule béguine fort âgée.

Mais il se dégage quand même de cette époque une atmosphère de quiétude et de sérénité, une espèce de nostalgie pour cette vie simple et dévote qui étonne dans une ville trépidante comme Amsterdam où il suffit de sortir du béguinage pour croiser des « punks », des prostituées et des drogués...

Croisière pour personnes "Seules" ... ou presque
SS Rhapsody — 24 février au 2 mars
Accompagné par Rodolphe Chartrand
Prix: \$1095 Ca. plus \$25 taxes, par personne (tous frais inclus — cabines à partager par 3 ou 4 personnes, de même sexe et d'âge semblable).

Portugal — 14 jours Lisbonne et Estoril
Prix: \$871.00 Ca. par personne en occupation double — Avion, logement et auto inclus.

Ski dans les Alpes Françaises
Prix à partir de \$938 incluant avion, logement et remontées mécaniques.

Agence de voyage
nicole Lemay (514) 866-4666
inc.

POUR L'EUROPE

Reservez vos billets d'avion au prix économique

Consultez-nous pour les spéciaux Londres \$498, New-York-Bruxelles et retour un \$448 US Dernière minute-Bruxelles \$199 US siège confirmé New-York-Francfort-Los Angeles-Puerto-Rico "WARDAIR" NOEL à Paris 610 dollars CAD.

«ACHAT» SPÉCIAL «RACHAT»

Louer hors taxe depuis Paris-Bruxelles - Amsterdam-Francfort Prix spécial de deux semaines à un an pour RENAULT-VW, etc... Automobile neuve - assurances multi-prises - Kilométrage illimité trois semaines Volkswagen Polo \$449 cad - Renault 5 \$478 CAD, Renault RBL "avec deux billets d'avion" - Datsun - Audi - Citroën - Talbot - Peugeot - Ford Fiesta etc... location CAMPERS VW. SERVICE EUROPEEN DE TOURISME AUTOMOBILE

Voyages S.E.T.A. Voyages

TOUS BILLETS D'AVION - BATEAU - CROISIERES - TRAINS EURAIL-PASS pour l'Europe - TOURS HAWAII - CUBA - MEXIQUE - les ANTILLES FRANÇAISES - les Iles de Caraïbes etc... CLUB MEDITERRANEE - SKI

MONTREAL	PARIS	BRUXELLES	AMSTERDAM	FRANCFORT	LONDRES
à partir	\$548	\$548	\$548	\$548	\$498

PORTUGAL: Côte ALGARVE HÔTEL 4 ÉTOILES 3 REPAS PAR JOUR \$25. Consultez-nous pour nos dates de départ, tarifs spéciaux air AUTO

TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B
Métro Peel — Tél.: 281-1040 PERMIS DU QUÉBEC

POUR EN CONNAÎTRE D'AVANTAGE SUR CE PAYS FASCINANT L'INDE

SOIRÉE D'INFORMATION
Mardi 22 novembre 1983 à 19h30
2020 Université (en arrière du restaurant Quick)
Films, diapositives, rencontre avec des voyageurs

COLLABORATION

AIR-INDIA

CLUB VOYAGES CLUB JEUNESSE
974-9323 PERMIS DU QUÉBEC

LES VOYAGES HONE 83

Au service des Québécois depuis plus de 70 ans

VOYAGES GROUPES ACCOMPAGNÉS DE MONTRÉAL GUIDES DE LANGUE FRANÇAISE

AFRIQUE
SÉNÉGAL — CÔTE D'IVOIRE
TOGO — BÉNIN
du 18 février au 10 mars '84
Avion et prestations terrestres \$3249

AMÉRIQUE DU SUD
PÉROU — BOLIVIE
ARGENTINE — BRÉSIL
du 3 au 24 mars '84
Billet d'avion CA \$1841
Prestations terrestres US \$1835

INDE
INDE — CACHEMIRE
NÉPAL — SRI LANKA (Ceylan)
3 départs de 24 jours
10 mars, 4 juillet et 24 octobre '84
Billet d'avion CA \$2225
Prestations terrestres US \$1690

PACIFIQUE SUD
FIDJI — AUSTRALIE
NOUVELLE-ZÉLANDE — TAHITI
3 départs de 24 jours
23 février, 5 juillet et 4 octobre '84
Avion et prestations terrestres \$5890

LES **VOYAGES HONE** INC.
1460 AV. UNION — Tél.: 845-8221
MONTREAL H3A 2B8
Le metro à notre porte station McGill/Union
Ouvert du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 18h
Le jeudi jusqu'à 21h
DE TENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

SKI FRANCE ou SUISSE

VACANCES SCOLAIRES 24 FÉV. 4 MARS

Leysin en Suisse ou Zell am see Autriche par per. occ. dou. 2 repas par jour

Réduction aux étudiants Réduction aux professeurs — 10% Réduction à Leysin seulement

918 14 jrs studio. Départ 14 janv. Retour 28 janv. Les arcs (Mil-Lyon sans escale)

Avec l'achat d'un forfait de ski en Europe. Nous garantissons la neige à votre satisfaction ou nous vous rembourserons \$30.

SOLEIL COMPAREZ CES BAS PRIX

par pers., en occ. double à partir de

	Avion 7jrs 14jrs	Hôtel	Avion 7jrs 14jrs
Acapulco	362 363 475	Jamaïque	375 475 575
Marbella		Silver Seas	
Barbade	455 535 615	Haïti	450 525 595
Golden Beach		Santos Guest H.	
Cancun	335 385 485	Hawaii	685 855 885
Americana		Sheraton M.	
Playa del Sol		Waikiki E.	
Cuba	540 727	Martinique	475 570 670
Cubana Del Sol		Bambou	
Freeport	355 403 465	P. Rico	345 485 655
Freeport Inn		Dutch Inn	
Guadeloupe	425 570 670	P. Vallarta	365 375 445
Madropore		Posada Don M.	
Les Marines		S. Domingo 515	535 685
		El Embajador	

Agence de voyages **VOYABEC INC.**
288-2322
1081 A St-Denis, Mil H2X 3J3 Permis du Québec

Si vous supportez mal le froid prenez un avion de Air Canada pour

haiti

AUX ANTILLES

ou la tiède chaleur et un bon programme de divertissement et de détente vous permettront de reprendre vos activités culturelles.

Adressez-vous à:
L'OFFICE NATIONAL HAÏTIEN DU TOURISME
44 Fundy/Étage F, C.P. 187
Place Bonaventure
Montréal H5A 1A9
tél: (514) 871-9897

Avec LES VOYAGES ANDRÉ MALAVOY UN MOIS SUR LA CÔTE D'AZUR

Du 11 février au 10 mars de \$996⁰⁰ à \$1231⁰⁰
Du 10 mars au 7 avril de \$1027⁰⁰ à \$1295⁰⁰

Prix exceptionnel incluant:

- Avion Montréal/Nice par AIR FRANCE.
- Appartement à Juan Les Pins, résidence "Les Eucalyptus", confort, espace, calme.
- Les transferts arrivée et départ.
- Assistance quotidienne et animation de François Nicaise.

Autres possibilités d'appartements à Cannes ou Juan Les Pins ou d'hôtels à Nice.

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
Montréal, Québec (514) 861-2485
1255 Université, suite 1220
"Qui dit voyages, dit Malavoy"

Congrès efficace — Vacances inoubliables

NOUVEAU

au Sud du Québec

VILLAS SPACIEUSES, 175 CHAMBRES & SUITES FAMILIALES

Piscine intérieure, bains sauna et tourbillon
salle de jeu, 20 salles de réunion et de banquet (jusqu'à 350 personnes)
Haute cuisine — Soupers dansants — Brunch musical le dimanche
Équitation — tennis — badminton — billard — ping-pong — etc.

À proximité: Parc historique national Louis Saint-Laurent.

Forfaits d'automne: Ex. FIN DE SEMAINE
Vendredi souper, samedi tous les repas, dimanche brunch, chambre, taxes et services, tennis à volonté
121\$
Plan européen à partir de 27.50\$ par jour.
RESERVEZ DES MAINTENANT POUR LES FÊTES
par pers. — occ. double — enfants moins de 12 ans 1/2 prix

Entre le mont Orford et le Vermont
20 km au sud de Sherbrooke
200 km au sud de Québec
Renseignements: (819) 835-5464
Pour réservations sans frais:
1-800-567-3420
C.P. 180 JOB 110

HOTEL *** **Domaine Saint-Laurent de Compton (Estrie)**

LA GUADELOUPE

200\$ par semaine
Petit déjeuner compris

200 mètres de la plage

Pour information
CAFÉ THÈLÈME
311 rue Ontario est
Tél.: 845-7932

SPORTS

Le Canadien entame son voyage par une victoire d'équipe 3-0

Nilan joue les Lafleur contre Chicago

par GUY ROBILLARD

CHICAGO (PC) — Difficile de dire si c'est à cause de la rumeur qui envoyait Richard Sévigny à Washington, mais son compère Rick Wamsley a réalisé hier la meilleure performance offerte par un gardien de but du Canadien cette saison pour permettre à son équipe de disposer des Black Hawks de Chicago 3-0.

Ce résultat permet au Tricolore de s'approcher à un point des Whalers de Hartford au quatrième rang de leur division.

Wamsley a partagé la vedette avec Chris Nilan, qui a réussi deux buts, ses deux premiers points de la saison. « C'est difficile de scorer quand tu ne lances pas, ce qu'il ne faisait pas avant », a souligné son coéquipier Ric Nattress sur la passerelle des journalistes. Guy Car-

bonneau, qui a obtenu deux passes, a marqué le dernier but dans un filet désert.

Le Canadien a remporté par ailleurs sa première victoire à Chicago depuis le 20 octobre 1980, lui qui avait été battu trois fois de suite par les Black Hawks l'an dernier. Le pointage de 3-0 s'avère un peu étonnant si l'on considère que le Canadien avait alloué 10 buts à son dernier match, et les Black Hawks, 16 lors de leurs deux dernières rencontres.

Rich Wamsley a réussi hier son premier blanchissage depuis la saison 1981-82 contre ces mêmes Black Hawks de Chicago au Forum, mais après la victoire, il était surtout d'humeur à vanter ses coéquipiers.

« Tous les lancers venaient de loin ou de côté, a-t-il mentionné. Les défenseurs ont nettoyé le devant du filet toute la soirée et je pense

que nous n'avons pas accordé un seul retour de lancer ». Modeste ou pas, Wamsley était même incapable de se rappeler un arrêt vraiment difficile parmi les 26 lancers dirigés vers lui par les joueurs des Black Hawks, dont cinq par le défenseur Behn Wilson.

« Ce fut notre meilleur effort défensif de la saison », a-t-il dit.

« Et de loin », devait renchérir par la suite l'entraîneur Bob Berry.

Ce dernier a dit espérer que ce match « allait donner le ton pour le reste de ce long voyage à l'étranger. Nous avons enfin joué un match sans commettre d'erreurs criantes », a-t-il ajouté.

Réjoui d'avoir vu les membres de son trio défensif réussir les trois buts de son équipe, Berry a déclaré que « cela prouve une chose: plus vous travaillez, plus vous ob-

tenez de chances de Berry a été louangeur à l'endroit de Guy Carbonneau, auteur d'un but et deux passes alors qu'il avait pour mission première de surveiller Denis Savard. Les deux hommes n'ont pas toujours été sur la même longueur d'ondes et Carbonneau avait passé les deux premiers matchs de la saison dans les gradins.

« Il n'avait pas connu un bon camp et j'étais déçu de son rendement, a révélé l'entraîneur du Canadien. Mais depuis son retour dans l'alignement, il a été un des joueurs les plus réguliers de l'équipe ».

Quant à Chris Nilan, le héros offensif de la rencontre avec ses deux premiers buts et premiers points de la saison, il n'était pas excité outre mesure.

« Je n'ai rien fait de différent, a-t-il expliqué, sauf que

cette fois les occasions se sont présentées et je ne les ai pas ratées. Je dois continuer à jouer le même genre de hockey et je n'estime pas avoir mal fait même si je n'avais pas encore obtenu un seul point ».

Le premier but de Nilan a été réussi à l'aide d'un lancer frappé décoché d'un angle difficile vers le milieu du second tiers. Son second est survenu à la suite d'une échappée au troisième vingt, alors que les Hawks et le trio de Denis Savard exerçaient beaucoup de pression.

Sans présenter du grand hockey, le duel d'hier a été disputé à vive allure et a fait place à du jeu équilibré, robuste mais propre. Du jeu ouvert également, mais sans trop de lancers dangereux, même si Guy Lafleur a atteint Murray Bannerman à pas moins de six reprises au cours des deux premières pé-

Canadien 3, Black Hawks 0

Première période
— Aucun but
Pénalités — Montréal banc (purgé par Nilan) 2:44, Savard Chi 3:12, Nilan Mtl 6:45

Deuxième période
1—MONTRÉAL, Nilan (1)
Gainey, Carbonneau 11:23
Pénalité — Aucune

Troisième période
2—MONTRÉAL, Nilan (2)
Carbonneau 12:51
3—MONTRÉAL, Carbonneau (4)
Gainey, Wamsley 19:46
Pénalité — Aucune

Tirs au but
Montréal 7 10 6-23
Chicago 10 7 9-26
Gardiens — Wamsley, Montréal, Bannerman, Chicago. Assistance — 16 901

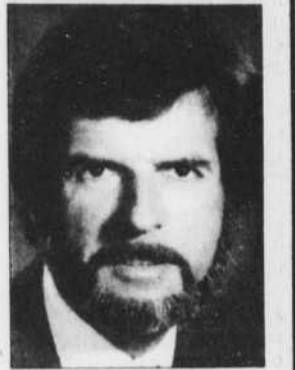
chronique sportive

Vélo-Québec veut prévenir le « dumping »

par Richard Milo

Tous ne partagent pas toujours les idées de Vélo-Québec — surtout lorsque l'organisme manifeste pour le Sport pour tous devant l'édifice du Devoir. Mais il faut admettre que ses dirigeants font généralement preuve d'une ouverture d'esprit à la fois nouvelle et rafraîchissante.

Vélo-Québec publie depuis déjà quelques printemps une intéressante étude sur le marché de la bicyclette au Québec. Ses résultats font maintenant école auprès des consommateurs. Or voilà que les conclusions de l'enquête de cette année, révélant l'excellente qualité des bicyclettes fabriquées au Québec, viennent d'inciter l'organisme à tenir un premier Sommet de l'industrie du vélo au Québec, en collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce et celui du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, le 24 novembre.



Rodrigue Biron

Il s'agit d'une première dans le monde du loisir « pour permettre aux consommateurs d'avoir des échanges plus directs avec les manufacturiers », dit Michel Labrecque, directeur de l'éducation au sein de l'organisme membre du Regroupement des organismes nationaux de loisirs du Québec (RONLQ).

« Vélo-Québec ne vend pas de bicyclettes mais il a le droit de se préoccuper de la santé de l'industrie », ajoute Labrecque dont des collaborateurs rencontraient des hauts-fonctionnaires du ministère de Rodrigue Biron, hier.

En clair, Vélo-Québec s'inquiète du dumping qui devrait résulter de la diminution des barrières tarifaires, telle que négociée par les pays industrialisés dans le cadre du Tokyo Round. Le tarif actuel est de 25 pour cent mais il doit être progressivement abaissé à 13,5 pour cent d'ici 1988.

« Le Québec fabrique de bonnes bicyclettes. Et on ne veut pas se « faire dumper » des bicyclettes à \$ 100 », dit Labrecque.

Vélo-Québec n'est pas opposé à l'importation de bicyclettes étrangères que Labrecque considère d'ailleurs comme un « excellent stimulant pour l'industrie d'ici ». Le directeur de l'éducation rappelle cependant que le Québec fabrique d'excellentes bicyclettes et c'est pourquoi il apprendre, comme plusieurs spécialistes, l'invasion des « vélos à \$ 100 », des bicyclettes beaucoup moins solides et moins sécuritaires que celles fabriquées au Québec.

À ce chapitre, Labrecque précise que les cinq manufacturiers québécois — Procycle, Raleigh, Bicyclettes universelles, Mikado et Victoria Precision Works — contrôlent 90 pour cent du marché de la bicyclette au pays. Ils livrent plus de 700,000 vélos et ils emploient entre 800 et 1,000 personnes. Leur succès tient au fait que la population québécoise affectionne particulièrement la bicyclette. La moitié des ménages québécois en possède une alors que la proportion canadienne n'est que de deux ménages sur cinq. Au Québec, le nombre de vélos a augmenté de 90 pour cent proportionnellement à 30 pour cent au Canada. Par capita, l'activité serait plus populaire au Québec que partout ailleurs en Amérique du Nord.

Vélo-Québec n'est pas étranger à la vitalité de l'activité de loisir, ne serait-ce parce qu'il claironne fort et loin pour le développement du loisir de participation depuis le début des années 70. Parallèlement, il allait donc de soi qu'il observe l'évolution de l'industrie de la bicyclette. Sauf que cette année, il a choisi de hausser d'un cran son niveau d'intervention en se penchant sur la santé et l'avenir de l'industrie québécoise de la bicyclette.

Les fabricants québécois sont déjà à la merci des Asiatiques. Ceux-ci sont les principaux fournisseurs de pièces, tel que le révèlent les statistiques de 1981. La valeur des pièces importées s'élevait alors à \$ 51 millions. Quant aux bicyclettes importées, leur valeur s'élevait à \$ 18,3 millions. Les consommateurs canadiens avaient alors acheté 247,000 bicyclettes importées sur une consommation totale de 1,062,000 bicyclettes.

« Ce que nous voulons, c'est faire ressortir les intérêts communs des fabricants et des consommateurs. Ils pourront ainsi influer sur l'avenir de l'industrie », dit Labrecque qui l'idée embailla et enthousiasma autant que l'enquête annuelle sur les bicyclettes.

Labrecque soutient d'ailleurs que d'autres fédérations ou associations de loisir et de sport pourraient reprendre cette idée à leur compte, notamment l'industrie du hockey.

Les cinq manufacturiers québécois ont déjà confirmé leur participation au Sommet. Des marchands importants — Baggio, Quilicot, entre autres — ont également fait parvenir une réponse positive. Au total, Vélo-Québec s'attend à ce qu'entre 80 et 125 intervenants participent au Sommet de l'industrie du vélo. Il était encore trop tôt hier pour dévoiler les détails « esthétiques » du Sommet mais il est déjà assuré que les manufacturiers exposeront leurs derniers modèles.

Le premier Sommet de l'industrie du vélo au Québec aura lieu à l'Hôtel Holiday Inn de la Place Dupuis, le jeudi 24 novembre.

Hagler-Duran avant la limite

LAS VEGAS (AFP) — L'Américain « marvelous » Marvin Hagler, vaincu depuis sept ans et champion du monde des poids moyens (titre unifié) depuis 1980, mettra pour la huitième fois en jeu sa couronne mondiale face au redoutable Panaméen Roberto Duran, surnommé « mano de piedra », ce soir, à Las Vegas, au cours d'un match qui s'annonce particulièrement animé, spectaculaire et fertile en rebondissement de toutes sortes.

Au vrai, et vu les étonnantes qualités de frappeur des deux hommes (ils comptent à eux deux 105 victoires avant la limite sur 141 combats), il serait surprenant que cette rencontre atteigne la limite prévue des 15 reprises.

(W.B.A.), le Panaméen a en effet été aussi, auparavant, détenteur de la couronne mondiale des légers (W.B.A.) et des mi-moyens (W.B.C.).

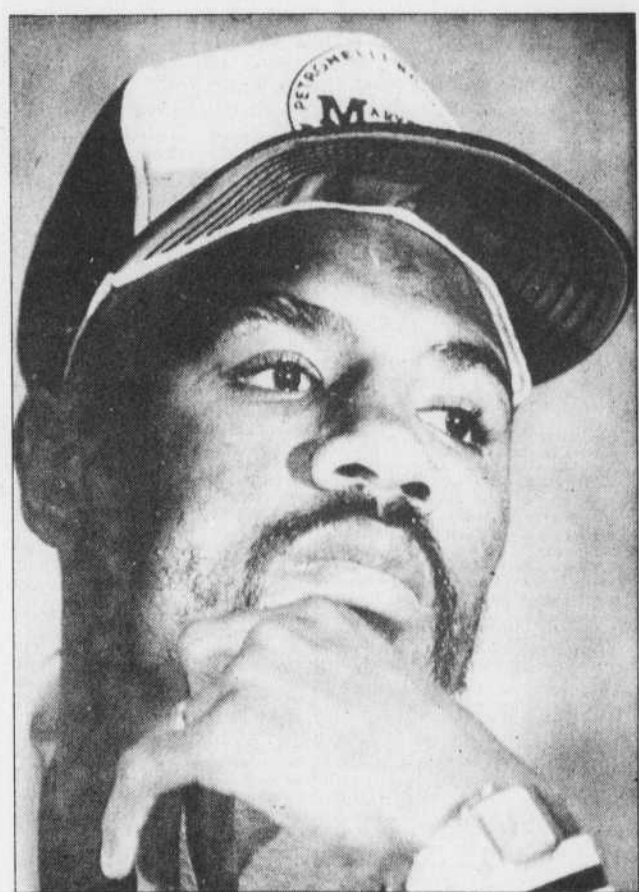
Hagler, 29 ans (57 victoires, 2 défaites, 2 nuls) bénéficiera toutefois largement des faveurs du pronostic (3 contre 1). Le tenant du titre est un boxeur complet, technique et tacticien accompli, doté d'une puissance de frappe peu commune — ses coups secs et précis des deux mains étant ses armes maîtresses —, le champion est un des rares pugilistes au monde capable de boxer aussi efficacement en posture de droitier qu'en faussegarde. En outre, Hagler possèdera plusieurs avantages appréciables sur le prétendant : l'âge (de 3 ans le cadet de Duran), le poids (environ 2 kg), la taille (5 cm) et son allonge supérieures (8 cm).

Quant à Duran, 32 ans (76 victoires, 4 défaites), il est lui aussi un frappeur inné, aussi bien du droit que du gauche. Toujours bien couvert, le Panaméen est d'un tempérament beaucoup plus agressif que le champion. Il est à prévoir que Duran tentera dès le début du combat de saper son adversaire au corps, ok il est très efficace, dans l'espoir de conclure rapidement.

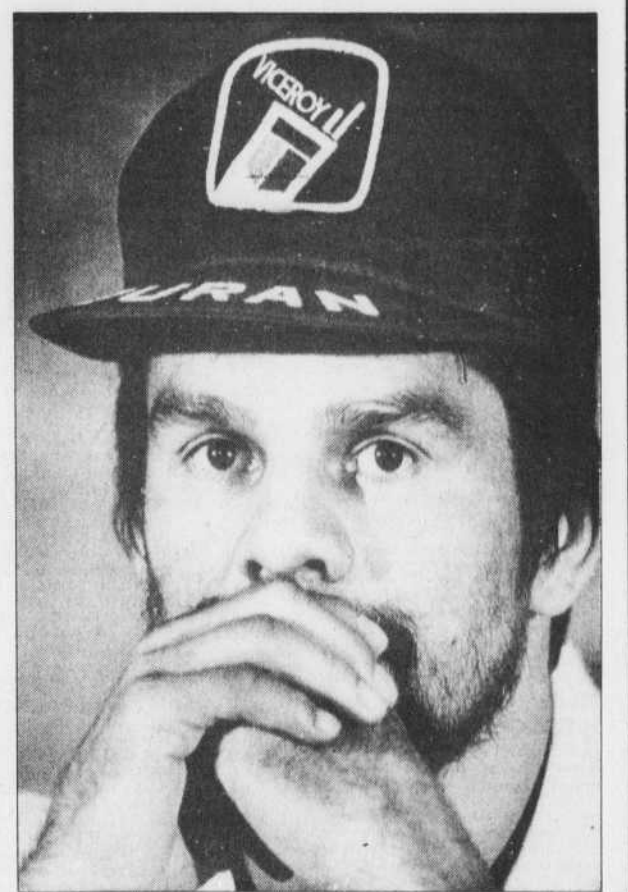
Pour ajouter — si besoin en était — au « piment » de ce match, Duran tentera de devenir le premier pugiliste de l'histoire à avoir détenu quatre titres de champion du monde dans autant de catégories différentes. Actuellement tenant du titre mondial des super mi-moyens

« Ce soir, si la victoire de Duran est un handicap important à surmonter : le Panaméen livrera, ce soir, son premier combat chez les moyens. S'il réussit envers et contre tout à triompher, et partant à remporter son quatrième titre mondial dans une catégorie différente, Duran aura alors assurément mérité que son nom soit gravé en lettres d'or dans les annales de la boxe.

Pour cette rencontre, qui aura pour cadre le stade en plein air de l'hôtel Caesar's Palace (15,000 places), Hagler touchera une bourse d'environ 8 millions, contre \$ 6 millions à Duran.



L'Américain Marvin Hagler, à gauche, défendra pour la huitième fois son titre mondial des poids moyens face au Panaméen Roberto Duran, ce soir à Las Vegas.



Le Panaméen Roberto Duran, ce soir à Las Vegas. (Photolaser AP)

Concorde à l'honneur

TORONTO (PC) — Pour une troisième semaine d'affilée, le titre du joueur défensif de la semaine dans la Ligue canadienne de football a été décerné à un porte-couleurs des Concorde de Montréal. Il s'agit cette fois du demi Phil Jones.

Jones, qui remplaçait le blessé Preston Young, était partant pour la première fois de l'année, dimanche dernier contre les Tiger-Cats de Hamilton. Il a réussi deux interceptions et rabattu une passe dans la zone des buts.

L'ailier espacé Terry Greer, des Argonauts de Toronto, a quant à lui été choisi le joueur par excellence à l'attaque.

Le demi Dennis Walker, des Cougars de Lennoxville, a été choisi hier le joueur par excellence du football collégial québécois pour une deuxième année de suite. Walker a gagné 1,024 verges au sol en 91 courses et a marqué 15 touchés, pour aider les Cougars à remporter le championnat de la section AAA. Il a gagné 11,2 verges par course en 1983, comparativement à 8,7 en 1982. Les deux autres finalistes à ce titre étaient le demi Guy Laforge, des Jeannois d'Alma (section AA Nord-Est) et le secondeur Martin Ferdeais, des Géants de St-Jean (section AA Sud-Ouest).

Son seul handicap pourrait être son gabarit (5 pieds, 8 pouces, 160 livres), mais l'ins-

Dennis Walker, meilleur joueur du football collégial québécois

tructeur des Cougars, Ian Breck, affirme que son cœur compense sa petite taille.

« Dennis n'a jamais raté un entraînement ou un match en trois saisons avec les Cougars et on ne l'a jamais entendu se plaindre. C'est un joueur qui prêche par l'exemple. Il a été un grand frère pour les demis qui sont arrivés au sein de l'équipe cette année et il a toujours un bon mot pour ses joueurs de ligne lorsqu'il réussit une belle course », a dit Breck de son joueur.

Breck a lui-même été élu l'instructeur par excellence pour une deuxième année de suite, devant Réginald Sorel, des Vulkins de Victoriaville,

et Pierre Thériault, des Remparts du Collège militaire de St-Jean.

« Je suis très flatté mais j'estime qu'en me rendant hommage, on a aussi reconnu l'excellent travail de mes cinq adjoints, a déclaré Breck au sujet de sa nomination. Il m'aurait été difficile de réussir sans eux ».

Rappelons que les Cougars se mesureront aux Diablos de Trois-Rivières, dimanche au stade de l'université McGill, dans le cadre du Bol D'Or. Dans la section AA, la finale opposera les Remparts du Collège militaire de St-Jean aux Vulkins de Victoriaville.

Le directeur général du Manic de Montréal, Jacques Burelle, a annoncé que seulement deux joueurs du club avaient été repêchés lors de la séance spéciale de démantèlement du club de la Ligue nord-américaine de soccer.

Il s'agit de Dragan Vujovic, réclamé par le Cosmos de New York et de Elvis Comrie, réclamé par le Sting de Chicago.

Il a ajouté qu'avant la séance il avait vendu les contrats de cinq autres joueurs.

Celui du gardien de but Ed Gettemeier au Sting de Chicago; ceux de Alan Willey, Dwight Lodewiges et de Greg Ion aux Strikers de Fort Lauderdale et celui de Brian Quinn aux Sockers de San Diego.

HOCCY

Ligue Nationale

Mardi
Hartford 6, Minnesota 4
Edmonton 7, Québec 4
Calgary 4, Pittsburgh 4
Rangers NY 5, New Jersey 1
Islanders NY 4, Philadelphia 1
St. Louis 5, Los Angeles 5

Hier
Montréal 3, Chicago 0
Buffalo 3, Boston 1
Rangers NY 4, Calgary 3
Minnesota 5, Detroit 3
Edmonton 7, Washington 3
Toronto 2, New Jersey 1
Winnipeg à Vancouver

Ce soir
St-Louis à Los Angeles

Ligue Majeure du Québec

Mardi
Chicoutimi 9, Hull 6
Granby 5, Longueuil 3

Hier
Québec 10, Hull 3
Verdun à Longueuil

Les meneurs (Partie d'hier non comprise)

	b	a	pts
Guy Lafleur	9	8	17
Mats Naslund	7	10	17
Pierre Mondou	6	10	16
Bobby Smith	7	8	15
Mario Tremblay	3	11	14
Steve Shutt	4	8	12
Ryan Walter	4	7	11
Guy Carbonneau	3	5	8
Bob Gainey	2	6	8
D. Wickenheiser	3	4	7
Gilbert Delorme	2	3	5
Larry Robinson	1	4	5
Craig Ludwig	1	4	5
Bill Root	1	4	5
Mark Hunter	3	1	4
Kent Carlson	1	2	3
John Chabot	1	0	1
Greg Paslawski	0	1	1
Rick Wamsley	0	1	1

Ligue Collégiale AAA

Vendredi
St-Laurent à St-Hyacinthe
Thetford à Victoriaville
St-Jérôme à St-Georges

LIGUE NATIONALE
Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	15	10	4	1	76	45	21
QUEBEC	18	9	7	2	94	67	20
BUFFALO	16	7	6	3	54	59	17
HARTFORD	15	7	7	1	53	60	15
MONTRÉAL	15	7	8	0	64	62	14

Section Lester Patrick

RANGERS NY	17	11	4	2	71	54	24
PHILADELPHIE	17	10	6	1	71	57	21
ISLANDERS NY	16	10	6	0	70	54	20
WASHINGTON	16	7	9	0	50	61	14
PITTSBURGH	16	4	10	2	44	63	10
NEW JERSEY	16	2	14	0	41	74	4

Division Clarence Campbell

Section James Norris

CHICAGO	16	8	8	0	64	67	16
TORONTO	16	7	7	2	73	80	16
ST-LOUIS	15	7	7	1	58	62	15
DETROIT	14	6	6	2	54	57	14
MINNESOTA	15	6	8	1	66	79	13

Section Connie Smythe

EDMONTON	17	14	2	1	102	71	29
CALGARY	16	6	7	3	56	59	15
VANCOUVER	15	6	8	1	69	71	13
LOS ANGELES	16	3	8	5	63	74	11
WINNIPEG	15	4	9	2	56	78	10

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Label

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
LAVAL	23	20	3	0	184	89	40
LONGUEUIL	21	12	9	0	113	92	24
SAINT-JEAN	22	12	10	0	126	113	24
GRANBY	23	9	14	0	106	123	18
HULL	24	9	15	0	124	139	17
VERDUN	21	8	12	1	98	115	17

Section Frank Dillo

QUÉBEC	23	14	9	0	115	128	28
DRUMMONDVILLE	23	13	10	0	124	112	26
SHAWINGAN	24	12	12	0	109	110	24
CHICOUTIMI	23	9	13	1	115	143	19
TROIS-RIVIÈRES	23	6	17	0	89	126	12

LIGUE COLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
ST-GEORGES	14	11	3	0	91	63	22
ST-HYACINTHE	14	10	4	0	80	61	20
THETFORD	15	8	7	0	83	78	16
ST-JÉRÔME	15	7	8	0	77	69	14
VICTORIAVILLE	14	4	10	0	64	88	8
ST-LAURENT	14	3	11	0	66	102	6

Dragan Vujovic retrouve Firmani

Le directeur général du Manic de Montréal, Jacques Burelle, a annoncé que seulement deux joueurs du club avaient été repêchés lors de la séance spéciale de démantèlement du club de la Ligue nord-américaine de soccer.

Il s'agit de Dragan Vujovic, réclamé par le Cosmos de New York et de Elvis Comrie, réclamé par le Sting de Chicago.

Il a ajouté qu'avant la séance il avait vendu les contrats de cinq autres joueurs.

Celui du gardien de but Ed Gettemeier au Sting de Chicago; ceux de Alan Willey, Dwight Lodewiges et de Greg Ion aux Strikers de Fort Lauderdale et celui de Brian Quinn aux Sockers de San Diego.

SOMMAIRES

Sabres 3, Bruins 1
Première période
Aucun but
Pénalités — K. Crowder Bos, Wiemer Bul 2:28, Lapointe Bos 5:05, Housley Bul 10:18, Bourque Bos 16:58

Deuxième période
1—BUFFALO, Perreault (9)
Cloutier, Housley 1:21 (an)
Pénalités — Kluzak Bos 5:37, Seiling Bul 7:37, K. Crowder Bos 8:30, O'Reilly Bos majeure, Midbury Bos double mineure, majeure, inconnue de match, Playfair Bul double mineure, majeure 12:31, Ramsey Bul majeure, inconnue de match, Hamel Bul majeure, majeure 14:15, Kluzak Bos 20:00

Troisième période
1—BUFFALO, Housley (8)
Perreault, Andreychuk 10:33 (an)
2—BUFFALO, Peterson (1), 19:54
Pénalités — Dufour Bos 10:11, Housley Bul 17:53

Tirs au but
Boston 5 7 4-16
Buffalo 4 15 10-29
Gardiens — Keans, Boston, Sauve, Buffalo. Assistance — 12,178.

Rangers 4, Flames 3
Première période
Aucun but
Pénalités — Hedberg NYR 1:39, Tambellini Cal 14:16, Ruotsalainen NYR 14:27, Baxter Cal mineure, majeure, Fotu majeure 17:00.

Deuxième période
1—NY RANGERS, Osborne (6) 1:13
2—NY RANGERS, Hedberg (6) 6:08
Ruotsalainen, Pavlich 6:08
3—CALGARY, Loo (7) 9:28
Jalonen, Eaves 9:28
Pénalités — Hanson Cal 6:21, Blaisdel NYR 9:48

Troisième période
4—NY RANGERS, Sundstrom (8) 1:26
Osborne 6:21
5—NY RANGERS, Ruotsalainen (2) 6:26 (an)
6—CALGARY, McDonald (10) 19:08
Baxter, Nilsson 19:08
7—CALGARY, Risebrough (4) 19:17
McDonald, Baxter 19:17

Pénalités — Eloranta Cal 5:04, Osborne NYR 16:05

Tirs au but
Calgary 7 7 10-24
NY Rangers 15 14 11-40
Gardiens — Lemelin, Calgary, Weeks, NY Rangers. Assistance — 17,409.

Leafs 2, Devils 1
Première période
1—TORONTO, McCourt (5) 13:12 (dn)
Harris 13:12 (dn)
Pénalités — Leever NY 9:06, Daoust Tor 11:20, Stewart Tor 18:56

Deuxième période
Aucun but
Pénalités — Cameron NJ 3:03, Stewart Tor 6:06, Leever NY 9:30, Verbeek NJ, Daoust Tor 11:32, Salming Tor 13:31, Bridgman NJ double mineure, Stewart Tor 19:02, Korn Tor 19:28

Troisième période
2—TORONTO, Benning (3) 6:21
Mccourt, Derlago 6:21
3—NEW JERSEY, Verbeek (5) 6:21
Cameron, Cirella 12:48 (dn)
Pénalités — Lormer NJ, Vaive Tor 1:53, Lewis NJ 5:10, Salming Tor 5:56, Russell NJ 11:47

Tirs au but
New Jersey 10 5 9-24
Toronto 9 10 12-31
Gardiens — Low, Resch, New Jersey, Palmateer, Toronto. Assistance — 16,225.

Oilers 7, Capitals 4
Première période
1—EDMONTON, Rouillon (5) 10:23
Berry 10:23
2—EDMONTON, Gretzky (21) 11:27 (dn)
Messier 11:27 (dn)
3—WASHINGTON, Gartner (9) 15:19
Langway 15:19
Pénalités — Anderson Edm, Stevens Wash 5:12, Messier Edm 6:56, Berry Edm 10:48, Huddy Edm 13:16, Murphy Wash 14:29, Fogolin Edm 15:02, Shand Wash 19:44

Deuxième période
4—EDMONTON, Hunter (6) 9:56 (an)
Coffey 9:56 (an)
5—WASHINGTON, Valentine (2) 12:23 (an)
Vetch, Murphy 12:23 (an)
Pénalités — Anderson Edm 1:59, Stevens Wash 3:34, Currie Wash 8:09, Jackson Edm 11:31, Huddy Edm 15:26

Troisième période
6—EDMONTON, Kurri (13) 2:47
Gretzky, Pouzar 2:47
7—WASHINGTON, Laughlin (4) 3:03
Vetch, Haworth 3:03
8—WASHINGTON, Gartner (10) 4:37
Jarvis 4:37
9—EDMONTON, Lindstrom (3) 13:16
Gretzky, Lowe 13:16
10—EDMONTON, Kurri (14) 15:59
11—EDMONTON, Anderson (12) 19:04
Gretzky, Coffey 19:04
Pénalités — Pouzar Edm 6:06, Christian Wash 6:21

Tirs au but
Edmonton 14 6 10-30
Washington 9 13 19-41
Gardiens — Fuhr, Edmonton, Jensen, Washington. Assistance — 11,495.

North Stars 5, Red Wings 3
Première période
1—DETROIT, Park (1) 8:46 (an)
Duguay 8:46 (an)
Pénalités — Smith Det 0:29, Manno Det 5:50, Maxwell Minn 7:03, Maxwell Minn 12:36, Giles Minn 14:16, Pielt Minn 17:47, Smith Det 17:47, Ogrdnick Det 19:01

Deuxième période
2—MINNESOTA, Ciccarelli (12) 0:32 (an)
3—MINNESOTA, Ciccarelli (13) 5:33 (an)
Maruk 5:33 (an)
4—MINNESOTA, Bellows (7) 9:59
Levie, Broten 9:59
5—MINNESOTA, Napier (4) 10:41
Pénalités — Ogrdnick Det 3:58, Levie Minn 7:49, Roberts Minn, St. Laurent Det majeures 16:07, Maxwell Minn double mineure 17:53

Troisième période
6—DETROIT, Ogrdnick (7) 5:07
Park, Duguay 5:07
7—DETROIT, Yzerman (9) 14:02
Duguay, Park 14:02
8—MINNESOTA, Ciccarelli (14) 19:25
Pénalité — Auccare 19:25

Tirs au but
Minnesota 7 14 5-26
Detroit 5 11 11-27
Gardiens — Minnesota, Meloche, Detroit, Mio. Assistance — 15,890.

CETTE FOIS-CI, JOUIS DE LA PARTIE!
L'Équipement de Pêche Québec

POUR LA FORME

Écrire son journal personnel Le papier comme lieu intime

MARIE ANNE RAINVILLE

Montréal, le 1er octobre 1982. Oh ! quel temps je traverse ! L'orage et puis le soleil pour finir en pleine tempête.

Au gré des jours, des saisons émotives qu'ils traversent, des idées, des phrases comme celles-là se retrouvent dans des milliers de cahiers dissimulés dans des fonds de tiroir, gardés sous clé. Pourtant, la pratique du journal intime s'est élevée au rang de genre littéraire. Des écrivains parmi les plus célèbres se sont adonnés à la rédaction et à la publication de journaux intimes. On pense à André Gide, Julien Green ou Anais Nin.

Tout un monde que celui des journaux intimes ! Comme genre littéraire, le journal intime apparaît au cours du 16^e siècle. Jusqu'au 19^e siècle, cette écriture est réservée aux jeunes bourgeois dotés d'une forte éducation morale ou religieuse, délicats de santé et célibataires ; elle se popularise peu à peu, entraînant les adolescents et adolescentes de plusieurs générations.

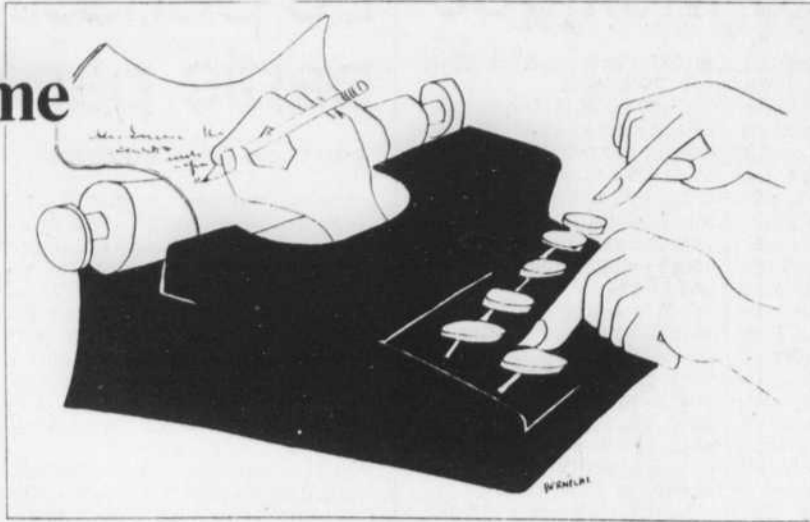
de la plume, un témoignage de la vie vécue au jour le jour. Le carnet devient un miroir réfléchissant tous les traits de la vie intime que l'auteur veut bien y exposer.

Collés à l'action, écrits au jour le jour, les journaux personnels meurent plus souvent après la fin d'épisodes de vie dramatiques qu'avec leurs auteurs. Rares sont les individus qui écrivent leur quotidien une vie durant.

L'édition de ces journaux intimes est une perversion de ce genre littéraire, puisqu'il y a perte du secret qui en faisait l'unicité, avec le nombre important de lecteurs qui, dissimulés à leur tour dans leur intimité, les yeux défilés par la curiosité, encouragent la publication des journaux intimes comme d'ailleurs des mémoires, des autobiographies ou des correspondances.

Yves Beauchêne, directeur du *Loisir littéraire du Québec*, confirme à son tour que « le moteur de l'engouement pour ce genre d'écriture est la curiosité ». Il ajoute même qu'au Québec, « on revient à cette littérature, tant par la lecture que l'écriture, parce que, après s'être urbanisé et avoir abordé des grands thèmes comme la notion de pays, on veut parler un peu d'intimité ».

Le journal intime remplit des centaines de fonctions, la plus importante étant de se confier en toute sécurité : se confier à soi ou au papier. Selon M. Beauchêne, la confiance à soi-même sert de miroir alors que celle au papier offre une résistance stimulante qui engage régulièrement des œuvres lit-



téaires où les auteurs puisent, à même ces réservoirs d'images et de sensations, la nourriture pour des écritures publiques.

Il faut malheureusement constater que les auteurs de ces œuvres sont souvent mal à l'aise devant leur production littéraire, aliénés par divers préjugés sociaux qui voudraient réserver ce genre littéraire aux adolescents, aux femmes et aux homosexuels renfermés. Encouragés en cela par la critique et les revues spécialisées, les diaristes ne se perçoivent pas comme des écrivains parce qu'ils ne publient pas. Comme si le plaisir quotidien de l'écriture ne pouvait être satisfaisant : lui-même !

Malgré tout, ils sont de plus en plus nombreux ces gens qui achètent des cahiers et passent des heures à se racon-

ter devant une feuille de papier. Tout au moins assez nombreux pour qu'un organisme national de loisir comme le *Loisir littéraire* offre des ateliers d'initiation à l'écriture d'un journal intime. Hors de tout doute pour les organisateurs de ces sessions, l'écriture est un loisir qui engendre un plaisir certain pour tous ceux et celles qui ont un peu de temps à consacrer à des habiletés frustrées par l'école ou le travail.

Et si découvrir le plaisir d'écrire sans les « affres » de la publication devenait à la fois le plaisir de se connaître, de se livrer, de se mettre en images, de se confier à des petits bouts de papier qui, rassemblés, donneraient, on imagine, une vie !

* *Françoise van Roey-Roux, La Littérature intime du Québec*, Montréal, Éditions du Boréal express, 1983.

La chronique du temps libre

MICHEL BISSONNETTE

Déjà le temps de penser au jardin !

Parler de jardinage après une première chute de neige ? Pourquoi pas. Sur-tout qu'il s'agit de jardinage biologique, alors, aussi bien se préparer longtemps à l'avance en s'informant.

Le Mouvement pour l'agriculture biologique invite tous ceux qui s'intéressent au jardinage et à l'agriculture écologiques à assister à une journée d'information spéciale sur les derniers développements des biotechnologies et leurs applications horticoles. Cette journée se déroule samedi, de 8 h 30 à 17 h 30, au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM (salle AM-050). Le coût d'admission est de \$15.

La science au coeur de la vie

La Semaine des sciences au Québec tire à sa fin ; autant profiter de quelques jours qui restent.

À Montréal :

Depuis ce matin, l'UQAM et les familles des sciences et des sciences humaines sont « portes ouvertes ». D'ici à dimanche, une série très intéressante de conférences et de causeries-échanges sur les divers aspects du virage technologique et sur des expériences scientifiques au Canada comme à l'étranger sont au menu de trois pavillons de l'université. Tout est gratuit. Pour informations : UQAM, relations publiques, 282-3111.

Samedi, le mont Royal se prépare pour l'hiver. Les Montréalais sont invités à prendre part à des randonnées, des ateliers et plusieurs causeries sur l'adaptation de la nature aux longs mois d'hiver. Il suffit de se rendre pour 13 h 30 au Chalet de la montagne, au bord du lac des Castors.

À Québec :

À compter d'aujourd'hui, jusqu'à dimanche, c'est l'exposition scientifique à la bibliothèque municipale de Québec, place Jacques-Cartier. Une vingtaine d'exposants de grande qualité y présentent une revue du développement des sciences chez nous, agrémentée de démonstrations, de causeries et de films. C'est gratuit.

À voir également : la grande finale nationale du concours de cerfs-volants, à 14 h, sur les plaines d'Abraham (entre le Musée de Québec et le collège Méric, Grande Allée).

Le Bol d'or au football amateur

Les amateurs de football seront bien servis ce week-end alors que le stade Molson présente le Bol d'or, l'apothéose du football amateur. Les deux grandes finales ont lieu dimanche et Football Québec y convie tout le monde.

Du ski dans les Rocheuses

Neige éternelle, décor planté d'azur et de blanc immaculé, c'est une invitation à aller skier cet hiver dans les Rocheuses canadiennes en longue randonnée. Pour les intéressés ou les curieux, la Fédération québécoise de la montagne tient ce soir, à 19 h 30, au 1415,

rue Jarry est, à Montréal (salle 3-29 A), une soirée spéciale d'information avec films, discussions et mises au point sur le matériel nécessaire. Ces randonnées auront lieu à Noël, en février et au printemps.

Film super-8

Silence... vous tournez ! Les cinéastes amateurs ont encore deux mois pour tourner, s'ils désirent s'inscrire au 5^e Festival international du film super-8 du Québec, qui aura lieu en février à la Cinéma-thèque québécoise, boulevard de Maisonneuve, à Montréal. Le Festival présente plusieurs catégories de films. On peut se procurer les formulaires d'inscriptions à l'Association pour le jeune cinéma québécois ou chez l'un des groupes régionaux affiliés à l'Association. En 1984, le Festival pourra aussi être vu à Québec, Rimouski, Chicoutimi, Hull, Trois-Rivières, Sherbrooke et Laval durant le mois de mars. Hâtez-vous, les inscriptions se terminent le 10 janvier.

Sous l'eau, les plongeurs

Le premier congrès subaquatique de la plongée sportive et de la technologie sous-marine aura lieu le 17 et 20 novembre à l'hôtel Sheraton-Saint-Laurent, à l'île Charron. Il est encore temps de s'y inscrire ; pour information, contacter le secrétariat du congrès subaquatique 1983, tél. : (514) 387-8880.

Le tourisme rencontre les jeunes et les arts

Pour la seconde année, les organisateurs des « Journées québécoises sur le tourisme et les arts » invitent les personnes s'intéressant au développement du tourisme à participer à ce colloque qui aura lieu les 24 et 25 novembre à l'hôtel du Parc, à Montréal. Le thème du colloque de cette année est « Le tourisme et les arts : une question d'organisation ». Pour toute information, téléphoner au (514) 282-8555.

Au début de décembre, le tourisme rencontrera les jeunes au cours d'une autre journée spéciale sur le tourisme et les jeunes. À suivre prochainement...

La philatélie au Palais des congrès

À l'occasion du 50^e anniversaire de l'Union philatélique de Montréal, le Palais des congrès de Montréal sera l'hôte, du 18 au 20 novembre, d'EXUP XV, une très importante exposition dans le monde de la philatélie. Il s'agit d'une manifestation témoignant de la vigueur de ce loisir qui compte des dizaines de milliers d'adeptes au Québec. Près de 50 exposants seront sur les lieux. Cette exposition est également une occasion pour souligner les mérites des collectionneurs québécois qui participeront à la compétition philatélique.

Pour toute information sur ces activités, s'adresser à l'organisme concerné au 1415, rue Jarry est, à Montréal, H2E 2Z7. Tél. : (514) 374-4700. *Agent d'information au Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec.

Heureuse fin de siècle!

ASMODÉE

Au naturel

L'automne vécu à la campagne me rend nostalgique, penseur et un peu triste, de cette douce tristesse qui chatouille les cordes sensibles et fait apprécier la beauté de ce qui commence comme de ce qui finit.

Sans tomber dans un romantisme qui sied mal à notre époque de courses effrénées à gauche et à droite, que je dise un peu cette joie, à la fois intellectuelle et viscérale, de constater les pompes funèbres de la nature, dans des coloris qui n'ont rien à envier aux fleurs artificiel-

les et aux pestilences d'encens à prix modique de nos salons funéraires.

Heureux campagnard, c'est avec une sorte de plaisir sadique que je ferai rougir de honte, ou verdir d'envie, nos pauvres citadins qui perdent, dans leur bitume et leurs grands ensembles de béton barbouillé, le sens de la mort en douce de l'automne ; de la fétidité noble de ce qui pousse, dans un ultime élan des plus fins parfums ; des bruissements symphoniques de la pluie qui gicisse comme des larmes sur les troncs noirs des grands érables ; du vent qui déplace éternellement les amas de feuilles séchées mais encore fières d'avoir emporté dans leur chute les plus belles essences du sacrifice, les nuances violentes de ce dernier sursaut de sève fiévreuse qui donne à chacune un chatouillement de couleurs vives, comme en un défilé des dernières créations d'une modiste spécialisée dans les suaires de luxe.

Il y a, dans ce grand ménage, de la pluie et du vent et des branches dénudées, dans ce tournoiement de l'agonie, tant de joie à pourvoir encore en être témoin, qu'on se sent comme au cirque, à l'heure du repas des grands fauves, où dans l'arène où la mort plane sous un drapeau rouge devant l'habit de gala des toréadors sanglés de lumière et de témérité.

C'est l'exaltation dans la mort de toute chose, d'un recommencement enfin possible après la chaleur extrême de la vie, la grandeur de tous les sacrifices qu'on croit vains parce qu'ils portent en eux leur propre fin.

Ce n'est que durant mon court séjour à la ville que j'ai compris pourquoi l'automne était perçu comme la fin, le dégoût, le dégoût de ce qui n'a pas su durer. Je le redirai un de ces jours : la relativité est ce que nous avons inventé de plus funeste au coeur de l'homme.

On ne se demande même pas pourquoi l'automne saisit tout ; on constate,

on déplore et on se révolte subconsciemment contre l'infidélité de la nature, qui laisse intacts les grands immeubles, la laideur des pavés, le fracas des machines qui vrombissent et des humains qui courent en vain ici et là, l'inscience de l'animal urbain conditionné à sa préoccupation de gagnepain, de divertissement à tout prix, de soirées sociales où l'on se marche sur les pieds, où l'on se déteste. Le monde artificiel qu'on s'est créé, qu'on a adapté en hauteur, en largeur, en sous-sol mais sans profondeur, dans ses teintes criardes, ses bruits cacophoniques, sa laideur étudiée — ce monde-là ne meurt pas ; il se perpétue jusqu'à l'écoeurément, sans mourir pour naître plus beau. On lui en veut, au fond, mais c'est à la nature qu'on s'en prend, au peu de nature qui reste dans les parcs serrés entre deux immeubles, aux pauvres arbustes dépayés, déracinés, qu'on s'évertue à caser dans des étaux, entre la boîte aux lettres et la vitrine bariolée ; c'est à ce qui survit, au milieu de l'artifice, qu'on reproche de savoir, l'automne, se replier dans ses racines, prendre congé au monde surnaturel des plantes. Inacceptable, cette défection de la beauté, alors que l'artifice, prétentieux comme une catin d'un autre âge, peinturière, burlesque, est omniprésent. On peste, par jalousie, contre ce désaveu de la nature. On se replie sur soi pour savourer sa désillusion, et l'on ne voit, dans l'automne des choses naturelles, qu'une raison de plus de se désespérer et de détester ce qu'on a inventé.

Ah ! Je vous le répète, frères citadins, c'est dans la nature même qu'il faut voir la nature se dépouiller, se suicider, s'ouvrir les veines pour tout imberber de sangs rouges, or, orange, verts, en ultime hommage au recommencement. Je vous le dis, urbains dénaturés, ne déplorez pas la mort de la nature au milieu de votre béton : allez plutôt la voir, chez elle, mourir de sa belle mort, de sa mort si douce.

Pour vaincre l'obésité

MARGUERITE LOUVEAU

PARIS (AP) — Des produits divers à base d'hormones sont parfois proposés à des patientes obsédées par un surpoids et par ses conséquences inesthétiques. Faut-il traiter l'excès de poids par des hormones et notamment des hormones thyroïdiennes dont on a appris qu'elles sont loin d'être inoffensives ?

C'est un des problèmes qu'ont étudiés les spécialistes réunis à l'occasion d'un congrès consacré aux hormones et à l'obésité.

En fait, différents orateurs l'ont montré, les hormones jouent un rôle beaucoup moins important qu'on ne l'imaginait, mais pour le Pr Vague, partisan de poursuivre les recherches dans le domaine endocrinologique, il importe avant tout d'éviter de s'attacher à des idées reçues ou à des modes en contradiction avec les lois physiologiques.

Dans certains cas pathologiques, le pancréas, notamment, qui ne fournirait pas suffisamment d'insuline ou d'autres organes responsables de troubles métaboliques, peuvent être à l'origine d'obésité. Mais une prise de poids, dans la grande majorité des cas, provoquée par des erreurs alimentaires à compenser par le régime.

Si les femmes marchaient à quatre pattes, à l'exemple de nos très lointains ancêtres — les primates avant l'évolution des espèces, voilà deux millions d'années — peut-être n'auraient-elles pas de problème d'obésité. Il est difficile, cependant, de proposer une telle solution. Celle-ci semble, bien sûr, extravagante, mais, en théorie, elle ne l'est pas, comme l'explique le Pr Vague. La graisse serait, en effet, en partie en rapport avec la station debout. La prédominance de la graisse à la partie inférieure du corps est un phénomène qui s'explique aussi par l'action des estrogènes. Ces hormones féminines n'existent pas chez l'homme qui se masculinise à partir de la puberté.

La culotte de cheval est donc un phénomène normal et les femmes doivent le savoir. Elles refusent beaucoup trop, à l'heure actuelle, ce caractère féminin. Bien sûr il existe, reconnaît le Pr Vague, des exagérations qui peuvent paraître inesthétiques, mais reste à savoir où commence l'exagération, c'est une question de mode.

Solution du jeu du 3 novembre

DO LANterne NEO
IOTA UA HUMEURS
F QUIPROQUES
FROUSSE U LA A
E SA A POETE ET
RA INNEES I ONU
EP SEC TIERS TR
NEF LEVIER ETRÉ
TRIES ETRIER A
CAGOULE ESTIVE
RUBEN ISO SILEX
OLE AN NUES E
UNE OL AY NS OR
EI IDEAUX C SIC
NOUVEAUX RENIEE

Les cahiers spéciaux du Devoir

Séréophonie et Vidéo

Un cahier spécial du Devoir à paraître le 9 décembre prochain.

Vous pouvez réserver votre espace publicitaire en appelant Francine Gingras, au 844-3361.

211, rue Saint-Sacrement
Montréal, QC H2Y 1X1

HORIZONTELEMENT

- Un cochon et un boeuf unis en rond. Leur compte en banque est plutôt rondelle.
- Un homme sans frontières. Droit au but. A fleur de peau.
- Huit siècles séparent ces deux courtisanes, l'une grecque, l'autre égyptienne. Accrochage sans grande importance. Mis pour cela.
- Dans l'arrondissement de Gap. Ne tient compte d'aucune considération.
- Elle ruminait, certes, mais pas contre son amant. Ne faisait quand même pas si mal au nez. Étendues sur le lit. Fait nouveau.
- Marque aussi bien que la variole. Terrain au terme de sa culture. Font partie de l'équipe.
- Contracté en un sens. Divinité. Changement à rebours. Un duel pour étudiants allemands.
- Caractères d'une lettre. Anesthésique à base d'opium. Forcément, elles sont contrariées.
- Se dresser dessus est une menace. Tombées sur la tête. Rappel au bas d'un pli. Gouttes d'eau. Un cri mal émis.
- Deux pris à cinq. Duo sans témoin. À ras de bol.
- N'y entre que celui qui y est obligé. Patrie d'un patriarche. Roi d'Égypte de la XIX^e dynastie. C'est vraiment faire de l'embrouillage.
- Tête de file. Destinée à voler.
- Fait rire à en mourir. Numérote une oeuvre musicale. Fait bloc. De gauche à droite, supérieur à tout.
- Du rire en perspective. Est intact et doit le demeurer. À tous vents.
- Me mis en grève. Écrites sur un tableau. Terme d'une tournée.
- Ses habitants, à l'est d'ici, vivent souvent de la pêche. Admiration béate devant tout nouveau.
- Éliminés totalement. Trouvez-le avec « doigté », ce sera votre savoir-faire. Un dans un rang.
- Plat d'échange. Qu'est-ce que c'est ? Assure et réassure. Ephémérides de l'Église.
- Est très charpenté. Vieux roman jurisconsulte de Tyr. Se débite en tranches, sauf s'il est sur la tête.
- Léger, ce bel canto. Pente d'accès difficile.

VERTICALEMENT

- Un numéro, pas plus ! Pressée pour le coup.
- Vous la pratiquez si vous avez une certaine adoration pour ces siffleurs rampants. Bat le rappel. C'est l'avant d'un navire à remettre en état.
- Gyor en Hongrie. Un petit génie. Pis au pas.
- Un gamin de Paris dont le coeur est renversé. File sur deux roues. Aident à soulever du poids. En service.
- Prénom célèbre chez les voleurs à la tire. Tout juste à côté de vous. Se situent au beau milieu d'une enquête.
- Romains à Dijon. Une qui n'est jamais satisfaite ! OK !
- Capitale d'une principauté chrétienne fondée par Baudouin de Bouillon. Excellent pour l'environnement.
- Article. Provoque des courants d'air. Mollisque.
- Véhicule. Un Arabe à époque. Augmente la résistance d'une voiture.
- Éléments les plus élémentaires du civisme par fait. Se croque. Se situent entre la Troade et l'Ionie.
- Mur nu sans ouverture. Il est si peu naturel ! Avalé. Pointes dans l'eau.
- Vieux jeu de cartes. Contracté. Sans résultats. Jamais vieux.
- Empêche d'accéder à tout succès. Ornement sacerdotal. Le brave des braves.
- Demi-tour à droite. En mouvement. Nourrice de légende. Un vautour respectable !
- Ravages sans merci. Fait le passé. Frise le noir.
- « Mille-feuilles » que vous ne goûtez sûrement pas. En famille. Demande grâces. Réfléchi.
- Une façon de protester, les jambes en l'air. Forme l'ensemble. Sur le quai. Des mômes à mettre en rang.
- Est, lui, le piqué ! Terme d'attente. Ne saurait être considéré comme « régulier ». Un maître chanteur.
- Est voilà, c'est ainsi ! Fait l'angle. Enseigne la déclamation à Démosthène. Reçu par faveur.
- On y lave son linge sale « en famille ». S'est laissée ronger. Prolonge un congé.